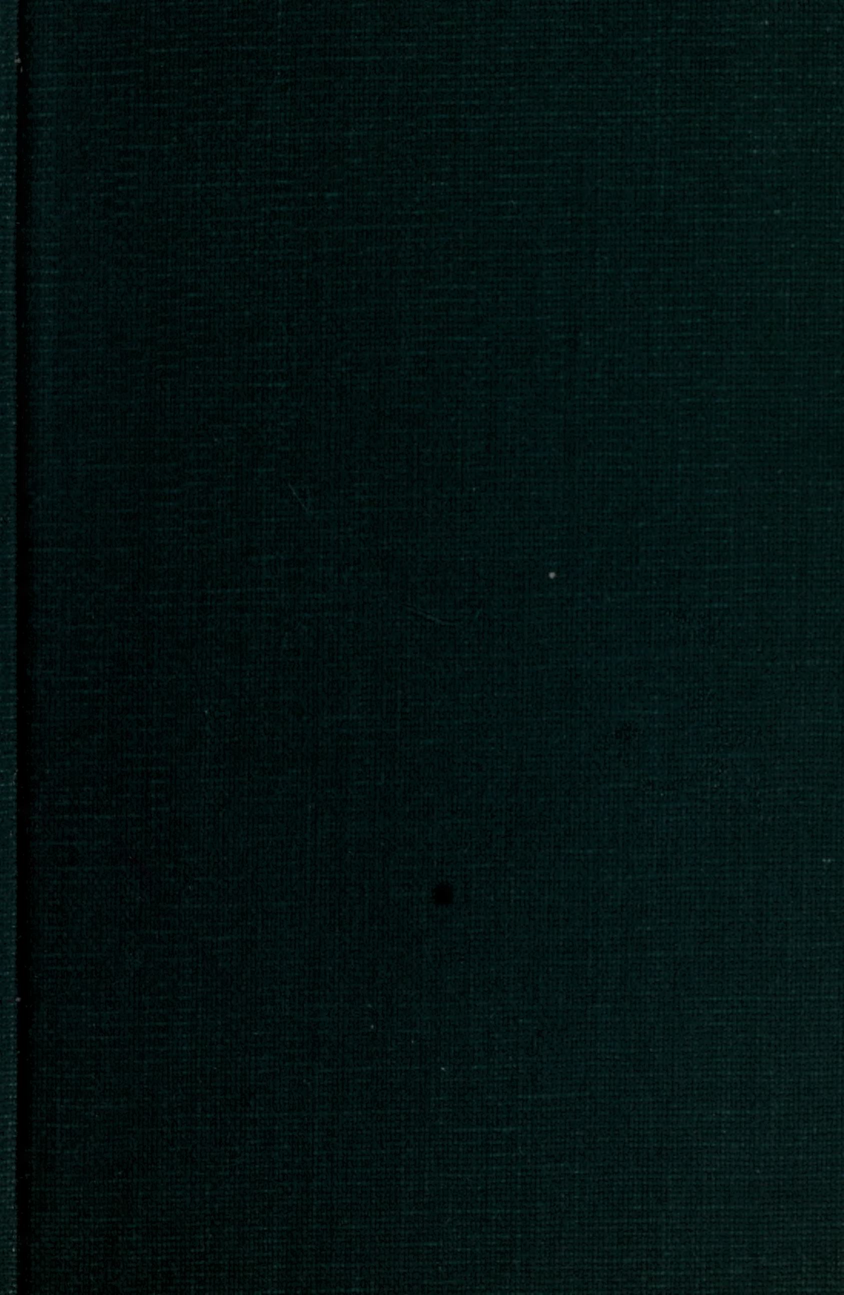


HISTOIRE

DE LA



LITTÉRATURE

FRANÇAISE

DEPUIS SES ORIGINES JUSQU'A LA RÉVOLUTION

PAR

EUGÈNE GERUZEZ

Ouvrage auquel l'Académie a décerné le grand prix Gobert

QUATRIÈME ÉDITION

I



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1863

A MES MAITRES

A MES CONDISCIPLES

A MES ÉLÈVES

DE L'ÉCOLE NORMALE

Mai 1852.

AVANT-PROPOS

Je dirai seulement quelques mots du dessein de cet ouvrage, qui n'a voulu être ni un abrégé, ni un résumé, mais une esquisse de l'histoire litteraire de la France.

Je voulais faire connaître les différents âges de la langue depuis son origine et le mouvement des idées depuis les Croisades jusqu'à la Révolution de 89. Les faits généraux de l'histoire nationale, les détails caractéristiques de la vie des écrivains, les traits saillants et l'appréciation de leurs œuvres, telle est la matière de mon livre. Une nomenclature complète, des divisions par ordre de genre, des citations choisies uniquement pour l'éloge ou pour le blâme ne m'auraient pas conduit au but que je désirais atteindre. J'ai distribué ou groupé les faits de manière à former une trame continue, et les passages que je cite, je les ai toujours pris avec l'intention de mettre en lumière ce qui pouvait le mieux exprimer la pensée de l'écrivain et l'état des esprits à chacune des époques que j'ai passées en revue.

On voit que j'ai essayé de suivre la méthode que M. Villemain a inaugurée de nos jours avec tant d'éclat par des œuvres qui sont des modèles et des monuments.

Si ce livre offre quelque intérêt et quelque utilite, il devra ce double avantage au soin que j'ai pris de

reproduire sans altération tous les textes, même ceux des auteurs les plus anciens, à l'importance que j'ai donnée aux noms dignes de vivre dans la mémoire des hommes et aux œuvres dont l'influence a laissé des traces durables. En cela je crois être resté fidèle à l'esprit de l'histoire, dont le but n'est pas de faire tout connaître, mais de conserver ce qui mérite d'être connu.

L'histoire des lettres, comme l'histoire politique, offre une matière inépuisable et toujours nouvelle. Le choix des faits et l'ordre dans lequel on les dispose y tenant lieu d'invention, le droit de prise et de libre parcours dans ce vaste domaine est perpétuel. Chacun y peut entrer à ses risques et périls. Heureux ceux qui en reviennent chargés de ces riches moissons que le monde admire et dont il profite! Une des bonnes fortunes de notre temps a été de produire quelques-uns de ces moissonneurs privilégiés. La gloire les a récompensés.

Notre honneur à nous est de mériter l'estime de ces juges dont le suffrage a tant de prix et tant d'autorité. Ce suffrage, dont nous gardons chèrement le souvenir, nous l'avons obtenu lorsque cette esquisse littéraire a paru pour la première fois; mais nous nous exposerions au reproche de témérité si, après les modifications nombreuses et les accroissements considérables qu'elle a reçus, nous étendions à tant de pages inédites une approbation qui ne leur a pas été donnée.

Décembre 1860.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

LIVRE PREMIER

MOYEN AGE

CHAPITRE PREMIER

Origine de la langue romane. — Système de M. Raynouard. — Caractère de la langue d'oïl. — Éléments de son vocabulaire, vestiges du latin dans sa syntaxe. — Déclinaison romane. — Anomalies expliquées. — Utilité de l'étude du vieux langage. — Causes de la longue enfance de la langue romane. — Ses progrès. — Passage du roman au français. — Achèvement de la langue. — Nécessité et moyens de lui conserver son caractère.

La Gaule, soumise par les armes romaines, se laissa imposer les mœurs, les institutions et la langue de ses vainqueurs. La substitution du latin au langage des Gaulois s'opéra avec d'autant plus de facilité que les deux idiomes, ayant une origine commune dans le sanscrit, conservaient sous leur dissemblance extérieure un fonds commun et de notables

affinités. Sur tous les points, l'Armorique exceptée, et quelques cantons des Pyrénées, le latin fut la langue dominante. Les lettrés la parlaient purement, et les ignorants la dénaturaient. Aussi longtemps que fleurirent les écoles et que la civilisation ne reçut aucune atteinte sérieuse, la langue n'éprouva pas d'autres altérations que celles qu'amènent nécessairement le cours des temps et les variations du goût. Le latin d'Ausone et de Pacatus était la langue de Virgile et de Cicéron, comme celle que nous écrivons est le français de Racine et de Bossuet. Mais lorsque les premières invasions des barbares et plus tard la conquête franque eurent réduit, sinon anéanti, la culture littéraire, l'ignorance corrompit tellement l'idiome des Romains qu'elle le décomposa. Les clercs eux-mêmes, tout en conservant le vocabulaire, vicièrent la syntaxe; mais leur latin, tout incorrect qu'il fût, était devenu inintelligible au peuple des villes et des campagnes. De son côté, le roman vulgaire avait tellement changé la figure et l'ordre des mots, il avait reçu tant d'éléments étrangers, qu'il formait à la fin du huitième siècle non pas une langue nouvelle, ce serait trop dire, mais un langage à part, qui devait longtemps encore n'être qu'un patois. Aussi voyons-nous, en 813, sortir du concile de Tours un décret qui commande aux évêques de faire traduire les homélies en roman rustique, afin que la foule pût les comprendre, injonction renouvelée dans le cours du même siècle aux conciles de Reims et de Mayence.

L'extrême corruption du latin, livré à tous les caprices, à toutes les brutalités de l'ignorance, ne suf-

firait pas, quoi qu'aient prétendu des critiques célèbres, à expliquer la formation d'un idiome nouveau. Cette cause unique altère et corrompt sans féconder : pour qu'une langue originale germât sur les ruines du latin et sortît de ses débris, il a fallu de toute nécessité l'intervention d'un peuple et le contact d'un langage étranger, et non-seulement le contact, mais le mélange des mots et des races. Les Romains, par l'ascendant de leur génie et de leur force, avaient pu s'assimiler les Gaulois doublement vaincus par la supériorité des armes et de la civilisation, mais la conquête franque devait transiger avec les Gallo-Romains après leur défaite. Le rapport n'était plus le même entre les conquérants et les peuples soumis ; la force seule ne peut pas tout dominer ; pendant qu'elle comprime, elle se laisse pénétrer, et ce qui reste de supériorité morale aux vaincus parvient à la modifier. Alors il y a échange et fusion partielle. C'est ainsi que ces Germains barbares, soumis d'abord par la religion, furent gagnés peu à peu aux mœurs et au langage des Gallo-Romains. Ils essayèrent d'assouplir pour cet idiome leurs organes rebelles, mais ils ne pouvaient y réussir qu'imparfaitement. Les habitudes de l'oreille et de la voix persistaient contre leur docilité, et le latin déjà corrompu, soumis à cette nouvelle épreuve, périt pour se transformer. Les Germains furent donc les artisans nécessaires d'un nouvel idiome : sans la fusion qu'ils opérèrent, le trouble jeté dans le vocabulaire et la syntaxe par l'ignorance devait sans doute pervertir l'élégant édifice de la synthèse latine, déformer les mots, enlever aux construc-

tions leur grâce première et leurs savants artifices; mais la langue ainsi traitée serait devenue analytique et incorrecte, telle que nous la trouvons d'ailleurs dans les diplômes des temps mérovingiens, sans cesser d'être du latin. Nous avons, pour nous éclairer sur ce point, l'exemple de la Grèce. Pendant quatre siècles d'oppression, ce petit peuple héroïque, dominé mais non soumis par ses vainqueurs, a gardé sous le joug qui pesait sur lui et qu'il a fini par secouer, non pas l'intégrité, mais l'identité de sa langue; et comme la conquête n'avait été qu'à la surface, que les races, toujours hostiles, ne s'étaient pas fondues pour enfanter un nouveau peuple, il n'y eut pas non plus un langage nouveau. Le Grec n'avait pas péri, il s'était flétri; l'air libre le fait aujourd'hui refleurir.

M. Raynouard a voulu démontrer que la décomposition du latin avait produit, dans toutes les provinces de la Gaule, un idiome uniforme qui se serait altéré plus tard, de manière à se démembrer en différents dialectes, usités en France pendant le moyen âge. Ce roman primitif serait la langue d'oc qui aurait encore, par surcroît, donné naissance à l'italien et à l'espagnol. Cette ambitieuse hypothèse d'un écrivain provençal ne supporte pas l'examen : ruinée d'abord par la vigoureuse argumentation de M. Fauriel[1], elle

[1] M. Fauriel est lui-même un Provençal. Aussi savant que M. Raynouard et non moins entreprenant, il n'a pas eu la même ambition que son compatriote, il en a eu une autre. S'il n'a pas reconnu dans la langue des troubadours la source unique des langues néolatines, il a vu dans leur littérature la mère commune de toutes les littératures modernes. Ni la

a été mise à néant par M. J.-J. Ampère, dans son *Traité de la formation de la langue française.* En effet, il est évident qu'au milieu des troubles qui agitèrent la Gaule sous les deux premières races, il n'y avait pas de place pour l'uniformité de langage. Ce fonds commun du latin déjà défiguré par l'ignorance, puis livré à tous les accidents de la barbarie, dut recevoir et reçut réellement, sous l'influence de causes diverses, une empreinte différente selon les lieux, les hommes et les événements. Le latin rustique, source principale de ces idiomes intermédiaires, forma donc au midi la langue d'*oc*, au centre et au nord la langue d'*oïl*[1], partagées, l'une et l'autre, en

langue ni la littérature de la Provence n'ont été si fécondes. M. Raynouard a vu fondre sur son système des adversaires venus de tous les points de l'horizon. Contre M. Fauriel, il y a eu, pour la Champagne, le Champenois M. Paulin Pâris ; pour la Picardie, le Picard M. Génin ; pour la Bretagne, le Breton M. de la Villemarqué. M. J.-V. Le Clerc, placé au centre en sa qualité de Parisien, est le juge du camp. Il prononce en arbitre avec la double autorité de l'érudition et du goût. Nous aimons ces luttes courtoises de province à province, de système à système, lorsque de part et d'autre la cause est tenue par des défenseurs sincères et compétents ; elles jettent sur les origines de notre littérature un vif intérêt et de nouvelles lumières.

[1] *Oc* est évidemment le *hoc* des Latins ; *oïl*, dont nous avons formé notre *oui*, qui n'est certainement pas, comme on l'a dit si souvent, le participe passé du verbe *ouïr*, vient par une double syncope de *hoc* et de *illud*, réunis et abrégés. *Hoc* se prononçait *o*, comme *oc* se prononce encore dans le midi de la France. *Illud* a fourni sa première syllabe sur laquelle porte l'accent tonique, et nos pères ont eu ainsi pour l'affirmation le

plusieurs dialectes dont le caractère est encore sensible dans les patois de nos provinces.

En nous bornant au roman d'oïl et à ses variétés, tels que nous les trouvons dans les premiers monuments écrits, dont la date ne peut guère être portée au delà des dernières années du onzième siècle, nous voyons que la France parlait à cette époque une langue que les Romains n'auraient pas comprise, quoiqu'elle fût fille du latin, et que nous comprenons à peine, quoiqu'elle ait formé, en se développant, celle que nous parlons ; langue imparfaite et non sans grâce, privée de rhythme et non sans euphonie, guidée par l'instinct à défaut de règles précises, longtemps à l'état d'enfance et incapable par ses propres forces d'aller au delà de l'adolescence, car à défaut d'un homme de génie qui la fécondât, comme fit Dante pour l'italien, il a fallu qu'elle se retrempât et s'enrichît à la source latine d'où elle était sortie, pour arriver à la virilité qu'elle a fini par atteindre.

Le vocabulaire de la langue romane se forma presque exclusivement du latin rustique, qui avait reçu, en les modifiant, un certain nombre de mots d'origine celtique. Le nombre de ces mots est loin d'être un fondement solide aux systèmes qui font sortir directement le roman du celtique. L'histoire qui atteste l'assimilation complète des populations

dissyllabe *oïl*, qu'on a tort d'écrire et de prononcer *oil*. Les Italiens ont pris pour le même usage l'adverbe *sic*, dont ils ont fait *si*. L'italien est la langue de *si*, comme le roman du Midi est la langue d'*oc*, et celui du centre et du nord de la France la langue d'*oïl*.

gauloises à la civilisation romaine prouve suffisamment que les mots apportés par les indigènes dans le vocabulaire général, et dont la source peut encore se reconnaître, doivent avoir pris d'abord la livrée latine pour s'y introduire, et que c'est sous cette forme que la langue romane les a, pour la plupart, saisis et modifiés à son usage. Les procédés à l'aide desquels s'opéra la création d'un langage nouveau par l'altération de matériaux anciens consistent surtout en contractions et retranchements syllabiques, suppression de consonnes et dégradation des voyelles, de sorte que non-seulement les mots se resserrent, mais qu'ils perdent une partie de leur sonorité. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, de *latus*, large, se forme *lé;* de *lætus*, joyeux, *lie; ad satietatem*, qui le croirait, devient *assez*, et *sollicitare* se résout en *soucier*, par une réduction notable de syllabes et de vibrations. Le resserrement des mots qui sont la substance même du discours, tels que le nom substantif, le nom adjectif et le verbe, est un fait primitif qui admet très-peu d'exceptions; la dégradation des voyelles n'est pas moins générale. Ce n'est, au reste, qu'une extension donnée aux habitudes de la langue familière à toutes les époques et chez tous les peuples : ces habitudes sont sensibles dans le style de la comédie, genre littéraire qui se rapproche le plus de la conversation. Aussi la langue écrite de Plaute et de Térence, comme on l'a fait remarquer, contient-elle en germe, et dans une application restreinte, la plupart des altérations qui ont été le principe même de la formation des idiomes modernes.

Il convient d'indiquer en peu de mots les modifications subies par les différentes parties du discours pour former les éléments d'un nouveau langage. Ainsi d'abord la nécessité de marquer avec clarté le rôle du substantif dans la phrase ramène l'article que les Gaulois avaient abandonné en adoptant le latin, qui s'en était toujours passé malgré son affinité avec le grec et l'origine commune à ces deux langues. Par une singularité qui mérite d'être remarquée, ce mot auxiliaire, le roman ne l'emprunte pas aux Germains, qui le possédaient et qui lui en imposent l'usage; il le tire d'une langue qui ne l'avait pas, en appliquant à cette fonction un des pronoms démonstratifs des Latins, le mot *ille*. Ainsi encore le même besoin de clarté substitue à la variété de désinences significatives des prépositions destinées à exprimer les mêmes rapports, en laissant néanmoins subsister pour un temps une certaine diversité de terminaisons qui devra enfin disparaître. De même, les désinences affectées à la détermination du temps, du mode, et de la voix active ou passive, s'atténuent ou disparaissent pour faire place à ces verbes auxiliaires, dont la dénomination indique assez l'usage; toutefois, le rôle des désinences, quoique moins étendu, ne laissera pas de subsister; dans ce système mixte, le participe passé, appelé à paraître dans tous les temps et tous les modes de la voix passive, et dans quelques-uns des temps de tous les modes de la voix active, tirera de cet emploi multiple une importance nouvelle. Parmi les mots invariables, la plupart des conjonctions ont obéi à la loi

qui resserre l'étendue et qui éteint le son des mots, de sorte que ces articulations du langage ont en général, dans leur brièveté, de la souplesse et une certaine grâce, comme *mais* formé de *magis*, *ains* d'*ante*, et même *car* de *quare*, malgré la guerre que lui ont faite quelques beaux esprits du dix-septième siècle[1]. Un grand nombre d'adverbes, au contraire, rebelles à la règle, se développent majestueusement et démesurément, grâce à la terminaison qu'ils tirent presque tous de l'ablatif *mente* des Latins, bien que ce complément n'ajoute souvent rien au sens de leur radical; mais l'exemple une fois donné par bonnement (*bona mente*), malement (*mala mente*), aura entraîné la foule.

La langue romane, pendant sa longue enfance, a retenu dans sa syntaxe quelques traits du latin qu'il est facile d'y reconnaître. Ainsi, l'inversion y est encore fréquente; l'ellipse de l'article et même de la préposition s'y rencontre assez souvent, lorsque la place du sujet et la juxtaposition du régime suffisent pour indiquer le rôle ou le rapport des mots. On y trouve encore des comparatifs tels que *graindre*, de *grandior*, plus grand; des superlatifs, tels que *pesme*, de *pessimus*, très-mauvais. Il y a plus, la déclinaison latine a laissé quelques traces. Ainsi, M. Raynouard, éclairé sur ce point par d'anciens grammairiens de la langue d'oc, avait signalé

[1] Il faut dire que le plus spirituel de ces raffinés, Voiture, a pris en main la cause de la particule mise en peril par un caprice de Gomberville, qui se vantait d'avoir écrit les dix volumes de son *Polexandre* sans lui donner place une seule fois.

dans les noms romans l'emploi de l'*s* final au nominatif singulier des noms masculins et aux cas obliques du pluriel; c'était évidemment un reste de la seconde déclinaison latine. Ce fait est désormais hors de contestation. Nous avions donc, au moyen âge, une modification à la fin des mots destinée à indiquer leur rôle dans la proposition; modification bien légère, il est vrai, mais réelle et suffisante pour autoriser un rapprochement avec le latin. La curiosité des philologues, attirée sur ce fait curieux, ne s'arrêta point à ce premier résultat. A la lecture de nos vieux textes, il fut aisé de remarquer que le même mot paraît souvent avec des terminaisons différentes. Était-ce caprice d'enfant, ignorance dans la prose, et, pour les vers, variété introduite au profit de la rime? ou bien, ces apparentes irrégularités étaient-elles soumises à une loi, de telle sorte qu'une terminaison différente fût le signe constant de certains rapports syntaxiques? Les critiques qui se sont rangés à cette dernière hypothèse ont apporté de nombreux exemples à l'appui de leur opinion. Il est vrai qu'on a pu alléguer à l'encontre nombre de passages qui semblent infirmer les règles proposées, parce qu'elles n'y sont pas observées. Mais cette conclusion serait téméraire, car il arrive aux règles du langage comme aux lois civiles, de tomber en désuétude, et lors même qu'elles subsistent, d'être violées par ceux qui les ignorent ou qui les méprisent. D'ailleurs, les exemples apportés pour ruiner la déclinaison romane sont tirés, pour la plupart, de noms propres où le caprice se donne volontiers carrière; mais si, pre-

nant presque au hasard des noms communs dont la forme varie, tels que *cuens* et *comte*, *lerres* et *larron*, *bers* et *baron*, *niés* et *neveu*, *enfes* et *enfant*, nous trouvons que ces formes diverses ne sont pas employées indifféremment ; si, par exemple, *cuens*, *lerres*, *bers*, *niés*, *enfes* sont toujours sujets au singulier ; si, au contraire, *comte*, *larron*, *baron*, *neveu*, *enfant*, sont toujours des régimes ou des pluriels, ne devons-nous pas voir dans la constance de ce fait grammatical, sinon une règle consacrée, tout au moins un reste d'habitude persistante et comme un hommage instinctif au système de déclinaison qui modifiait, chez les Latins, la désinence des mots pour éclairer le sens de la phrase ?

Les textes écrits en langue d'oïl, hérissés au premier abord de graves difficultés et enveloppés de nuages, ne tardent pas à s'éclaircir, si l'on tient compte de la variété des dialectes de la Normandie, de la Picardie et de l'Ile de France, variété qui se rattache surtout à des différences de prononciation dans ces diverses provinces : l'unité de langage se dégage bientôt de cette confusion qui n'est qu'à la surface. Si de plus, dans les textes qui appartiennent au même dialecte, on sait reconnaître sous les accidents variables d'une écriture abandonnée sans règle fixe au libre arbitre des copistes, la constance des mêmes sons et force mots de la langue moderne représentés par une autre combinaison de lettres ; si, par exemple, on ne s'inquiète pas de trouver, dans la même page, un mot écrit de trois ou quatre manières différentes par le même scribe, comme *guet*, *guiet*,

guait, *gueit*, *gait*, ou d'avoir à lire *bues* au lieu de *bœufs*, et *suer* à la place de *sœur*, *pueple* pour *peuple* ou *aidier* pour *aider ;* enfin, si l'œil ne se laisse pas offusquer par la surcharge ou l'omission de quelques signes graphiques, alors le lecteur trouvera du charme à suivre, dans ces premiers efforts d'un idiome qui s'essaye, l'expression ingénue de la pensée, et il ne s'étonnera pas de rencontrer dans l'enfance d'une langue les imperfections de la langue des enfants, si bien rachetées par ces grâces naïves qui manquent à la maturité.

La langue du moyen âge nous donne la clef de quelques anomalies, qui cessent alors d'être des irrégularités en reprenant le nom d'archaïsmes. Ainsi, l'usage général était que les adjectifs communs en latin n'eussent dans le roman qu'une seule forme pour les deux genres : *grand* et *royal* étant de cette catégorie, on ne doit pas être étonné qu'on dise encore *grand mère* et *mère grand*[1], et, dans la langue du palais, *lettres royaux*. Nos pluriels en *aux* doivent leur existence à un fait qui mérite d'être expliqué. Par un usage constant, *l* suivi d'une consonne, soit à la fin d'une syllabe, soit à la fin d'un mot, se fondait en *u ;* et comme le nom singulier masculin, sujet de la phrase, se terminait, nous l'avons déjà dit, par un *s*, il en résultait, par exemple, que *chevals*, nominatif singulier, se prononçait *chevau*, comme disent

[1] Il faut s'étonner plutôt que l'on continue à écrire et à imprimer *grand'chose*, *grand'peine*, au lieu de *grand chose* et *grand peine*, comme faisaient nos aïeux, et qu'on mette ainsi le signe d'une élision quand aucune lettre n'a été élidée.

encore nos paysans ; et lorsque l'*s* fut devenu plus tard le signe du pluriel, cette modification de la syllabe finale passa du singulier au pluriel. Certains mots, qui n'avaient pas cours alors, ne se sont pas pliés à l'usage ancien, et sont si disparates qu'on hésite à les employer au pluriel masculin, comme *naval*, par exemple, et *fatal*[1]. Les noms et les adjectifs en *eil* et en *el* suivaient la même loi ; et de là nous viennent *yeux* d'*œil*, et *cieux* de *ciel*[2]. L'absence de l'*s* à la fin des premières personnes de certains temps des verbes est encore un archaïsme, et non, comme on le croit communément, une licence poétique. Lorsque Corneille, Molière et Racine usent de ce droit, dans leurs vers, ils ne font qu'imiter leurs devanciers ; il en est de même de certaines formes de subjonctifs tombées depuis en désuétude.

L'étude du vieux langage n'est pas une simple curiosité d'érudit. Outre l'intérêt historique, elle a l'avantage, en faisant connaître les procédés de formation, d'indiquer les moyens de conservation et d'amendement. Le trésor de la langue primitive doit servir à réparer des pertes regrettables et à prévenir

[1] Boursault a tiré de cette anomalie tout le sel d'une des scènes les plus gaies de son *Mercure galant*, où le soldat de marine La Rissolle s'embrouille si complétement, qu'il finit par ne plus savoir si ses bras seront *fatals* ou *fataux* à son contradicteur, et si les grands combats où il a fait tant de prouesses étaient des combats *navaux* ou des combats *navals*. (*Mercure galant*, sc. VII.)

[2] On n'en dit pas moins des *œils* de perdrix, des *ciels* de lit, de tableau.

des innovations dangereuses. On ne doit pas l'oublier, le vrai français, celui qui est original par lente élaboration populaire, se compose des mots véritablement transformés, et non de ceux qui ont été transportés intégralement du latin et du grec, ou violemment importés des langues étrangères; et de là découle une conséquence capitale : c'est que pour rester fidèle à l'esprit qui a engendré notre langue, pour l'entretenir en perpétuelle jeunesse, il faut rechercher l'acception primitive des mots anciens, les y rappeler autant que faire se peut, remettre en circulation avec mesure, mais sans fausse pudeur, les expressions et les tours qui ont été injustement délaissés, interroger Villehardouin, Joinville, Jean de Meung, Froissart, Villon, Comines, Marot, Rabelais, Amyot, Montaigne, d'autres encore, les appeler à notre aide, et s'armer de leur autorité, comme de celle des Regnier, des Molière, des Racine, des La Fontaine, des Bossuet et des La Bruyère, pour ruiner le crédit des puristes qui énervent et mutilent la langue, et réprimer les exemples de négligence effrontée et de néologisme barbare donnés par l'improvisation appliquée à l'art d'écrire.

La longue enfance de la langue romane et sa persistante naïveté tiennent surtout à l'abandon où la laissaient les esprits trempés et aiguisés par les sérieuses études de la scolastique. Le latin retenait dans son domaine les matières qui auraient pu donner de la gravité à la pensée et de l'élévation au langage. Pendant que les plus puissants esprits du moyen âge, les Alcuin, les Anselme, les Abeilard,

les saint Bernard, les saint Thomas, les Vincent de Beauvais, écrivaient en latin tant d'œuvres sérieuses et solides, la langue vulgaire s'égayait en libres propos auxquels elle convenait, et s'y complaisait, de sorte qu'elle se trouvait doublement empêchée et par sa nature propre et par les habitudes de ses interprètes, lorsqu'elle abordait témérairement de graves sujets. Toutefois elle avait de si heureuses qualités qu'elle se répandit au loin. Ses essais charmèrent les étrangers mêmes qui s'approprièrent ses récits et ses fictions, et elle finit par atteindre sa perfection relative dans la prose de Joinville et de Froissart, où elle se prête avec grâce et souplesse à la simplicité de récits variés, et dans les vers de Marot, où elle exprime, avec une vivacité naïve et piquante, les saillies de l'esprit gaulois et quelques nuances délicates du sentiment. Même elle était si bien appropriée à cet ordre d'idées, qu'elle a survécu sous le nom de langue *marotique*, comme un dialecte de la langue générale affecté à l'usage des genres secondaires, que le talent exquis de Marot avait consacrés. Avant Marot, les doctes efforts de Christine de Pisan, d'Alain Chartier, de Georges Chastelain, écrivains lettrés et gourmés, avaient tenté de porter la langue vulgaire à la hauteur des idiomes de l'antiquité; mais ils n'étaient parvenus qu'à lui donner une noblesse roide et empesée, une majesté d'emprunt. A la manière des parvenus, elle portait gauchement l'ample et riche manteau jeté sur elle à l'improviste. Comines, sans lui apporter d'ornement étranger, sans lui ôter rien de sa simplicité naturelle, lui prêta

de son propre fonds, « l'autorité et gravité représentant, comme dit Montaigne, son homme de bon lieu et eslevé aux grands affaires. »

La forte adolescence du langage français date du seizième siècle. Elle correspond à la renaissance des lettres antiques. C'est alors qu'on puise largement à la source latine de nouvelles richesses[1], et qu'on reprend, même pour un autre usage et sans les transformer, des mots dont la langue romane s'était emparée en leur donnant son empreinte. Calvin, dans son *Institution chrétienne*, lui communiqua la gravité et la force du latin, dont il connaissait toutes les ressources; le polyglotte Rabelais l'enrichit de tours et d'expressions empruntés au grec et au latin, qu'il ajouta aux trésors de la langue vulgaire employés par lui avec une merveilleuse habileté. La richesse de son vocabulaire n'est comparable qu'à la souplesse de sa syntaxe, qui suit docilement les plus folles imaginations et les plus saines pensées de ce prodigieux esprit. Amyot, sans innover dans les mots, donna à la période une étendue et une ductilité inconnues à ses devanciers. « Personne, dit Vau-

[1] Ainsi, quand *solliciter* fut introduit, il y avait déjà longtemps que *sollicitare* avait formé en se corrompant *soucier; apprehendere* nous avait donné *apprendre*, lorsqu'il fournit de nouveau *appréhender*, mot qui reçut un double sens également distinct d'*apprendre*. Nous avions *combler* avant *cumuler*, *blasme* avant *blasphème*, et cent autres semblables. La coexistence de ces mots de même source, et cependant de forme et d'acception différentes, indique plusieurs âges dans la formation de la langue.

gelas, ne connut mieux le caractère de notre langue; il usa de mots et de phrases naturellement françaises, sans nul mélange des façons de parler des provinces, qui corrompent toujours la grâce et la pureté du vrai langage français. Tous nos magasins et trésors sont dans les œuvres de cet homme. » Montaigne n'eut pas les mêmes scrupules, et le gascon lui venait en aide lorsque le français ne suffisait pas à représenter sa pensée. Il avait moins de souci de la correction que du relief et de la couleur. Personne n'a mieux connu que lui la valeur des mots, personne n'a su mieux les placer pour en montrer toute la force, personne n'a mieux connu l'art d'en *enfoncer la signification ;* aucun autre écrivain ne les a choisis et disposés de manière à les imprimer plus avant dans la mémoire. Son exemple a montré comment on pouvait oser avec succès. Les controverses religieuses introduisirent en même temps de nouvelles formes d'éloquence consacrées par la *Ménippée*, dans le discours de Daubray.

Cette vigoureuse croissance annonçait la maturité prochaine de notre idiome. En effet, Malherbe, soutenu par les travaux de ses précurseurs qui avaient vu le but sans l'atteindre, éclairé par leur chute, reprit dans l'ordre poétique l'œuvre de Ronsard et de son école; critique impitoyable, il rejette de la langue des vers toute incrustation, tout placage étranger, soit grec, soit latin, soit italien, soit espagnol, et avec l'exactitude d'un grammairien consommé, par intervalles avec l'inspiration d'un poëte, toujours guidé par une raison plus forte qu'étendue,

et par cela même plus puissante, il constitue et il impose la langue poétique. Dans la prose, Balzac, avec un mélange d'emphase castillane qui veut dissimuler et qui accuse trop souvent le vide de la pensée, introduit le nombre et le rhythme. Il charme l'oreille au risque de la fatiguer, cela est vrai, mais enfin il crée l'harmonie; il faudra sans doute abaisser le diapason qu'il donne pour retrouver la variété, sans laquelle il n'y a point de plaisir durable pour l'esprit; mais il a donné ce diapason. Heureusement à côté de Balzac, et comme moyen de préservation, Descartes enseigne par l'exemple l'art de penser et d'établir la proportion, l'analogie du fond et de la forme, la convenance de l'idée et de l'expression. On peut dire que Descartes, après Malherbe et en présence de Balzac, complète cette éducation des intelligences qui aboutit, dans Corneille et dans Pascal, pour la poésie et pour la prose, à l'harmonieux accord de la pensée et du langage. Dès lors la période de formation est achevée, le point de maturité est atteint. Les hommes supérieurs peuvent naître, l'instrument ne manquera point à leur génie, car le langage, tel que l'ont façonné de si longs efforts, a des tons variés qui peuvent monter naturellement de la simplicité de l'expression familière jusqu'aux plus mâles conceptions de la raison éloquente, et des couleurs capables de représenter dans tout leur éclat les plus brillantes créations de la muse.

Cette langue ainsi faite est le témoin de notre grandeur dans le passé; il importe de la maintenir comme instrument de notre influence sur l'avenir du monde.

Conservons-lui donc religieusement le génie qui lui est propre et qui a fait de notre idiome une langue universelle. Ce génie se compose de clarté, d'ordre et de mesure. Le français est une langue tempérée comme l'esprit et le climat de la France. On ne le dénaturerait pas sans porter préjudice à notre autorité morale. Continuons à parler un langage que les peuples entendent et qui porte sur tous les points du globe, avec de généreux sentiments, des pensées lumineuses et fécondes. Ce n'est pas que nous prétendions qu'il doive demeurer invariable et fixe. Il n'y a que les langues mortes qui soient fixées. Toutes les langues qui vivent sont dans un perpétuel enfantement pour suffire aux besoins nouveaux de la pensée publique et au génie particulier des écrivains; elles n'ont de permanent que les traits généraux qui les caractérisent. Leur vocabulaire se flétrit et s'épuise s'il ne s'alimente.

Ce recrutement nécessaire doit s'opérer non par voie d'invasion tumultueuse ou de capricieuse création. Il y a plusieurs moyens d'y pourvoir régulièrement : c'est d'abord la reprise des mots et des tournures qui ont été délaissés par inadvertance ou injuste dédain. En effet, chez nos vieux auteurs qui ont été des maîtres, et qui ne sont plus des modèles, il y a bien des richesses enfouies qui ne demandent qu'à reparaître. Les langues anciennes, mères de la nôtre, peuvent encore lui fournir quelques aliments. Nous pouvons aussi [1], avec de grandes

[1] Ainsi nous avons pu très-légitimement prendre aux Anglais

précautions toutefois, faire d'heureux emprunts à nos voisins. Mais la source la plus saine et la plus abondante, la vraie fontaine de Jouvence pour la langue littéraire, c'est la langue populaire, qui fermente toujours; ce sont les dialectes spéciaux des arts, des métiers, des jeux même où les mots naissent spontanément du mouvement et des besoins de la pensée et reçoivent une empreinte vivante de la vie même de l'intelligence. Ceux-là seuls sont de bonne venue et destinés à vivre. Les mots qu'on forge dans le cabinet manquent de grâce et durent peu.

C'est faute de connaître ces inépuisables ressources, c'est par ignorance et paresse que certains écrivains accusent l'indigence de notre langue et lui font contre son gré l'orgueilleuse aumône de tant de barbarismes. Ils ne l'enrichissent pas, ils la gâtent. Eh quoi! pourrait-on leur dire : « Vous avez sous la main de vieux auteurs qui abondent en expressions pittoresques, en tournures hardies; vous avez Rome et la Grèce, « terrains généreux à emprunter » comme dit Montaigne; vous avez près de vous ce grand nomenclateur qui a reçu d'Adam son

confort et *confortable*, que les Normands de Guillaume le Conquérant leur avaient apporté en 1066. *Confort* nous avait d'ailleurs laissé *réconfort* et *réconforter*. Il y a loin de ces retours discrets aux invasions violentes qu'on se permet de nos jours. L'Angleterre nous a donné pour les courses et pour les voies ferrées tout un vocabulaire qui, en dépit de la mode qui l'a accueilli, n'est qu'une incrustation étrangère et un argot. M. Viennet a protesté très-spirituellement dans son épître à Boileau contre cet abus. (VIENNET, *Épitres et Satires*, p. 359, 5e édition. Hachette, 1860.)

privilége, le peuple qui a l'instinct des sons justes et des images vraies et qui produit, sans y songer, les mots qui chantent et les mots qui peignent ; vous avez tout cela, et vous allez vous créer un idiome à part, entendu et goûté seulement de quelques adeptes, et pour frapper les yeux vous demandez aux rêves de votre imagination surmenée de vous fournir des métaphores étranges ; vous adultérez, vous torturez ce beau langage qu'il faudrait seulement entretenir et vivifier par l'habile et discret emploi des richesses qu'il vous offre ! »

Mais il faut remonter plus haut. Les vices de la forme accusent surtout l'insuffisance et le désordre de la pensée. *Scribendi rectè sapere est et principium et fons.* On peut donc dire avec assurance que si on cherche le nouveau dans l'étrange, que si on pare son langage de fleurs artificielles, que si on raffine sur les mots et sur les figures, que si on frappe fort au lieu de frapper juste, que si on substitue le fracas à l'harmonie et l'enluminure à la couleur, c'est que la pensée elle-même n'est pas saine, et que, n'ayant en soi ni l'ordre véritable ni la vraie force, elle ne peut se représenter que dans une image violente et déréglée.

CHAPITRE II

Division du moyen âge en deux périodes. — Le Roman des Lorrains. — Chansons de gestes. — Cycle carlovingien. — La chanson de Roland. — Analyse de ce poëme. — Ogier le Danois. — Origine de ce nom. — Analyse du poëme d'Ogier. — Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem. — Étendue du cycle carlovingien.

Nous n'avons pas à raconter ici les phases diverses du mouvement littéraire qui se produisit dans la Gaule devenue latine par la conquête romaine, et qui se continua quelque temps encore sous la domination des rois francs de la première race. Les œuvres de cette époque ne sont que des témoignages de la décadence de la littérature latine. Sans doute, dans le cours du septième et du huitième siècle, le latin vulgaire, qui allait toujours se décomposant, avait reçu des barbares et de sa corruption même la force mystérieuse qui devait le transformer et produire enfin une langue nouvelle, mais cette langue n'existe pas encore. Les efforts de Charlemagne lui sont plutôt une entrave qu'un secours. Ils tendent en effet à restaurer le latin, et à préserver la langue des vainqueurs qui était l'allemand. Ce sont des chants germaniques que Charlemagne fait recueillir, et c'est le latin qui refleurit, sous les auspices d'Alcuin, dans l'école du palais. Si l'empire de Charlemagne se fût solidement établi, si la renais-

sance romaine qui était le but de son ambition se fût accomplie, ou la langue vulgaire qui s'élaborait alors aurait disparu, ou elle aurait obscurément langui à l'état de patois incorrect et grossier. Elle n'était pas autre chose dans le serment que Charles le Chauve fit prêter, vers le milieu du neuvième siècle (842), à son frère Louis le Germanique. Voici ce texte célèbre tel que l'histoire nous l'a transmis : « Pro Deo amur, et pro Christian popolo, et nostro commun salvament, dest di en avant, in quant Deus savir et potir me dunat, si salvara jeo meon fratre Karlo, et in adjudha et in cadhuna cosa, si com om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid numquam prindrai, qui, meon vos, cist meon fradre Karle in damno sit[1]. » Quel vocabulaire et quelle syntaxe ! C'est cependant sous cette forme étrange que se présente à nous pour la première fois l'idiome qui doit plus tard devenir la langue préférée de la civilisation dans les temps modernes. Sa marche fut bien lente, car deux siècles après nous la trouvons encore bien imparfaite dans

[1] Ce texte a été relevé sur le manuscrit (1964, biblioth. du Vatican) de l'historien Nithard par M. J.-B.-B. Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, t. I, p. XX. En voici la traduction littérale : « Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu savoir et pouvoir me donne, si défendrai-je mon frère Charles, et (lui serai) en aide et en chaque chose ainsi qu'un homme par droiture son frère doit défendre, en chose que lui également ferait, et avec Lothaire aucun accord jamais ne prendrai, qui, de mon vouloir, à ce mien frère Charles soit à dommage. »

la traduction du livre des Rois et du livre des Machabées. Elle resta inculte parce que les esprits cultivés la dédaignèrent pour le latin, qui était la langue des clercs, et qui seul réussit à échapper à la barbarie du dixième siècle. Au siècle suivant, l'an mil avait passé sans amener la fin du monde, tout se ranime, et lorsque commencent les croisades, la langue de l'Église et la langue vulgaire sont déjà en mesure de suffire à l'éloquence qui enflamme les courages, à la chronique qui raconte, et à la poésie qui chante les succès et les revers des Croisés.

C'est avec le douzième siècle que s'ouvre réellement le moyen âge littéraire. Il se partage en deux périodes distinctes dont la première embrasse le douzième siècle entier et la plus grande partie du treizième, et dont la seconde, ouverte à la fin du treizième siècle, se prolonge jusqu'à la Renaissance. Le règne de saint Louis termine la première, qui commence avec les croisades; le règne de Philippe le Bel inaugure la seconde. L'esprit qui domine ces deux périodes diffère tellement, que la dernière semble consacrée à l'affaiblissement et à la destruction même des principes dont le développement donne à la première sa physionomie morale et littéraire.

La ferveur religieuse et le courage guerrier qui provoquèrent la croisade et que la croisade exalta, furent aussi l'inspiration de la poésie populaire du douzième siècle. Plus tard l'amour se mêla à la piété et au courage, et du concours de ces éléments se forma ce genre particulier d'héroïsme inconnu des anciens qui est l'esprit chevaleresque. Parmi les

compositions héroïques que nous a léguées cette époque, les unes, et ce sont les plus anciennes, ne respirent que la guerre et la religion; les autres, venues plus tard, sont une image complète de la chevalerie. Les premières ont reçu le nom de chansons de gestes, et les autres forment ce qu'on est convenu d'appeler le cycle de la Table ronde.

Les chansons de gestes, qu'on nomme ainsi parce que les poëmes consacrés à célébrer les exploits (*gesta*) guerriers étaient chantés par les trouvères ou par les jongleurs, qui avaient au moins ce point de ressemblance avec les rapsodes de l'antiquité, se partagent en deux classes principales : la première tire ses sujets de l'histoire nationale; la seconde s'empare des faits antiques que le moyen âge avait reçus des écrivains apocryphes et qu'il façonnait à son image. La Table ronde est une légende bretonne dont nous aurons à raconter la noble origine et les brillantes destinées.

Ces trois matières distinctes avaient leur caractère propre et un but spécial. C'est le trouvère Jean Bodel d'Arras qui nous l'apprend au début de sa chanson des Saxons : les chansons de France se piquaient de vérité historique; celles qui reproduisaient les prouesses de l'antiquité avaient la morale pour but; celles de Bretagne étaient destinées à plaire[1]. Cette

[1] Ne sont que trois matières à nul home antandant :
De France et de Bretaigne et de Rome la grant ;
Et de ces trois matières n'i a nule semblant (*ressemblance*).
Li conte de Bretaigne sont si vain (*frivoles*) et plaisant ;
Cil (*ceux*) de Rome sont sage et de san (*sens*) aprenant;
Cil de France de voir (*vérité*) chaque jor apparant.

classification, respectable par sa date et par son auteur, aura l'avantage de nous guider et de nous éclairer dans le labyrinthe où nous allons nous engager.

Les chansons de gestes, soit nationales, soit antiques, sont écrites en vers de dix ou de douze syllabes partagés en deux hémistiches, comme le pentamètre et l'hexamètre modernes, avec cette seule différence que la syllabe muette à la fin du premier hémistiche n'a pas besoin d'être élidée [1]. La règle de l'élision est

Jean Bodel ajoute, et nous le citons ici pour faire honneur à son patriotisme :

La corone de France doit être mise avant.
Le premier roi de France Dieu fit par son commant (*ordre*)
Coroner a (*par*) ses angles (*anges*) dignemant an chantant;
Puis le commanda estre en terre son sergent,
Tenir droite justise et la loi mettre avant.

(*Chanson des Saxons*, t. I, p. 1 et 2, publ. par M. Francisque Michel. Techener, 1839.)

[1] Il y a pour le vers de dix syllabes une autre différence qu'il faut noter. Dans plusieurs poëmes, et notamment dans la première partie du roman d'*Aiol*, l'ordre des hémistiches est interverti : la césure étant placée après la sixième syllabe, le second hémistiche est formé de quatre syllabes seulement. Cette singularité, qui déroute notre oreille, n'est compensée par aucun avantage. On peut s'en assurer par la lecture de quelques vers :

Tornebeut l'apeloient — en son païs,
Onques plus hideux hon — nus on ne vit ;
Il avoit l'un oel grant — l'autre petit,
N'avoit nul drap sor lui — n'ert pas vesti, etc.

On trouvera une curieuse analyse de ce roman et d'intéres-

une conséquence de l'écriture qui rend visibles à l'œil les syllabes de ce genre que l'oreille ne perçoit pas. Cette contradiction à nos habitudes n'est pas un signe de barbarie ; mais ce qui atteste la grossièreté de cette versification primitive, c'est que ces vers tombant l'un sur l'autre par lignes uniformes composent des strophes ou couplets monorimes d'une longueur indéterminée, qui ne s'arrêtent que lorsque le trouvère, à bout de finales consonantes ou assonantes, juge à propos de continuer sa psalmodie sur une autre rime, jusqu'à nouvel épuisement.

Il est possible que la mélopée adaptée à cette métrique, et les sons de la vielle et du rebec qui servaient d'accompagnement, aient tiré de la voix du rapsode et de l'habileté de ses doigts un agrément capable de compenser, au profit d'oreilles peu délicates et très-indulgentes, la monotonie de la versification. Au reste, notre vers héroïque, même perfectionné, n'a jamais brillé par la variété. Ceux qui peuvent lire sans fatigue telle de nos épopées modernes, seraient mal venus à se moquer de la longanimité de nos bons aïeux qui trouvaient leur plaisir à entendre ces complaintes héroïques. Quant aux poëtes qui les ont composées, on peut dire à leur

santes citations pages 274 et suivantes du vingt-deuxième volume de l'*Histoire littéraire de la France*, notice de M. Paulin Paris, membre de l'Institut.

Il nous reste à signaler une dernière anomalie, qui consiste à terminer la strophe monorime par un petit vers qui ne rime à rien. On la rencontre dans le poëme d'*Amis* et d'*Amile*, dans *Girard de Vienne*, et ailleurs encore.

décharge qu'ils avaient au moins l'avantage de ne pas s'être tourmentés beaucoup, s'il leur arrivait de paraître insipides. Quoi qu'il en soit, il n'est pas permis de contester que la production musicale et presque scénique de ces légendes rimées ait été, au moyen âge, un spectacle populaire et une sorte d'enseignement historique.

Avant d'aborder le cycle de Charlemagne nous devons dire quelques mots d'une légende poétique qui le précède, qui le cotoie, qui le trouble quand on essaye de l'y mêler, et qui a trop d'importance et d'intérêt pour être négligée. Elle ne donne aucune place à la fiction ni au merveilleux, elle procède comme l'histoire, elle peint avec précision les mœurs et les caractères, et cependant elle ne fournit à l'histoire ni événements, ni personnages. C'est le roman de *Garin de Loherain* auquel on peut rattacher *Raoul de Cambrai*. Il y a là un problème historique et littéraire qu'on voudrait pouvoir résoudre. Si cette légende est une œuvre d'imagination, comment porte-t-elle tous les caractères de la réalité, comment les lieux qui en auraient été le théâtre seraient-ils si fidèlement décrits, comment l'ordre des temps serait-il si bien marqué, comment les personnages seraient-ils si vrais dans leurs mœurs et dans leur langage? et s'ils ont réellement existé, comment la chronique et l'histoire ne tiennent-elles aucun compte de héros tels que Garin, Hugues de Belin son frère et leurs rudes adversaires les Fromont[1]?

[1] M. Paulin Paris, qui a publié en deux volumes une partie

La trame du roman de Garin embrasse toute la partie du huitième siècle, qui contient les dernières années de Charles-Martel et le règne de Pepin ; ces princes n'y remplissent pas le premier rôle ; l'action principale est la lutte de deux familles, celle des comtes de Metz et celle des comtes de Boulogne, ou plutôt de deux races comme dans les royaumes de Neustrie et d'Austrasie : c'est d'un côté la Gaule déjà française et de l'autre une nouvelle irruption de l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, nous y trouvons une image fidèle de la première féodalité née de l'affaiblissement du pouvoir des mérovingiens ; la seconde naîtra plus tard de la faiblesse des successeurs de Charlemagne. Les héros de cette légende, chrétiens sincères, n'en sont pas moins des guerriers indépendants ; à demi apprivoisés, ils gardent encore bien des traits d'antique férocité. Ils sont, on le voit, fils du Nord comme les Nibelungs. Ils ont courbé la tête devant le Christ, ils la tiennent haute devant le clergé dont le pouvoir ne les intimide pas et dont ils envient l'opulence. Dès le début nous voyons Charles-Martel puiser à pleines mains dans le trésor inépuisable de l'Église pour payer ses soldats qui vont combattre les infidèles ;

notable du *Roman de Garin* (Techener, 1833) ; M. Edelestand Duméril, qui nous a donné dans un troisième volume *la Mort de Garin* (Franck, 1846) ; M. Edward Le Glay, éditeur de *Raoul de Cambrai* (1 vol., Techener, 1840), en sont encore, malgré tout leur savoir et toute leur sagacité, à chercher le mot de cette énigme. Ils ont d'ailleurs établi avec un soin infini les meilleurs textes possibles et reconnu l'importance morale et littéraire des œuvres qu'ils ont mises en lumière.

l'archevêque de Reims ne voudrait donner que des prières. Voici ses raisons :

« Nous sommes cler, si devons Dieu servir,
Nous prirons Dieu pour tretous vos amis
Qu'il les deffende de mort et de peril.
Chevalier estes, nostre sires vous fit
Et comanda et de bouche vous dit
De sainte Eglise salver et garantir.
Qu'en celeroie? foi que dois saint Martin,
Jà n'i mettroie vaillant un angevin [1]. »

L'abbé de Cluni est plus équitable et plus sage.

« Mout est or mieus (dit-il), si come il m'est avis,
Chacun i mete du sien un sol petit,
Que perdissions ce dont somes saisis [2]. »

Il vaut mieux sacrifier quelque chose que de tout perdre. Ainsi pensent les esprits modérés et conciliateurs. Ce n'est pas l'avis du prélat :

« Mais l'arcevesques par ire respondit
Mieus se lairrait traîner à roncins
Que jà i mete vaillant deux angevins [3]. »

[1] « Nous sommes clercs, et à ce titre nous devons servir Dieu. Nous le prierons pour tous vos amis de les défendre de mort et de danger. Vous, vous êtes chevaliers; Notre-Seigneur, qui vous a faits ce que vous êtes, vous a commandé et dit de sa bouche même de sauver et de garantir la sainte Église. Pourquoi dissimuler? par la foi que je dois à saint Martin, jamais je n'y mettrai la valeur d'un angevin. » (*Li Romans de Garin le Loherain*, t. I, p. 7.)

[2] « Il vaut beaucoup mieux, selon mon avis, que chacun y mette un peu du sien et que nous ne perdions pas tout ce que nous possédons. » (*Id.*, *ibid.*)

[3] « Mais l'archevêque de colère répondit qu'il se laisserait

Heureusement le pape présent à la séance est plus sage que l'archevêque de Reims, et plus large que l'abbé de Cluni. Je vous octroie, dit-il,

« L'or et l'argent dont li cler sont saisi,
Les palefrois, les muls et les roncins;
Si prenez tout, jel vous otroie et quit,
Dont vous puissiez les soudoiers tenir
Qui vous deffendent, vous et vostre païs[1]. »

Il s'agit ici du temporel, mais il arrive quelquefois que le spirituel même pèse moins dans la balance que les biens de la terre pour ces rudes guerriers. Ainsi l'un d'eux le jeune Fauconnès que son père Bernard, menacé de mort, supplie de livrer à l'ennemi le château de Naisil répondra plus héroïquement que chrétiennement :

« Si je tenoie l'ung pié en paradis
Et l'autre avoie au chastel de Naisil,
Je retrairoie celui de paradis
Et le mettroie arrière dedans Naisil[2]. »

Il est vrai que Fauconnès est jeune et du parti contraire aux Lorrains; mais, en cas de mort, on le

plutôt tirer à (quatre) chevaux que d'y mettre la valeur de deux angevins. » (*Li Romans de Garin le Loherain*, t. I, p. 8.)

[1] « Je vous octroie l'or et l'argent que possèdent les clercs, les palefrois, les mulets et les chevaux; prenez donc, je vous octroie et abandonne, tout ce qu'il vous faut pour retenir les soldats qui vous défendent, vous et votre pays. » (*Id.*, *ibid.*)

[2] « Si j'avais un de mes pieds en paradis et l'autre au château de Naisil, je retirerais celui de paradis pour le mettre en arrière dans Naisil. » (*Id.*, p. 233.)

verrait comme les autres guerriers lever les yeux vers le ciel, battre sa coulpe, et ramasser à terre ou trois feuilles d'arbre ou trois brins d'herbe et les mettre pieusement dans sa bouche en guise d'hostie consacrée. Nous avons partout dans cette antique légende la piété et le courage, il n'y manque que la galanterie pour compléter les vertus de l'esprit chevaleresque. Pour avoir cet esprit dans toute sa pureté et dans sa grâce, il faudrait éliminer ces restes de férocité dont nous avons parlé qui se trahissent par la crudité plus qu'homérique des injures, par les voies de fait avec ou sans armes, par le réveil soudain de vieilles haines qu'on croyait mortes. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, que, dans *Raoul de Cambrai*, Géri-le-Roux, qui s'est réconcilié depuis longtemps avec Bernier, et qui lui a donné sa fille en mariage, pris tout à coup de fureur à la vue des lieux qui lui rappellent la mort de son neveu Raoul, cédant à l'instinct sauvage du meurtre, se jette comme une bête fauve sur son gendre et le tue sans pitié [1].

Nous ne ferons l'analyse ni de Garin, ni de Raoul de Cambrai. Cela nous entraînerait trop loin, nous aimons mieux nous arrêter un instant sur un épisode dont la beauté nous a frappé et dont nous pouvons citer quelques passages. C'est la mort de Bègues de Belin, frère puîné de Garin. Bègues est depuis longtemps séparé de son frère, cette séparation lui pèse parmi les douceurs de la vie qu'il mène entre sa femme et ses deux fils dans son château de Belin,

[1] *Raoul de Cambrai*, p. 325.

aux portes de Bordeaux. Il lui faut traverser toute la France pour arriver à Metz où réside Garin; il la traversera, et de plus il se promet d'apporter à son frère la hure d'un sanglier qui est devenu la terreur de la forêt de Puèle, voisine de Valenciennes. Le départ n'est pas sans tristesse ni sans funèbres pressentiments, mais Bègues ne se laisse pas ébranler; à tout prix, il veut voir ce frère si tendrement aimé, car pour lui il n'y a richesse que « de parents et d'amis, » il ajoute :

Li cuers (*le cœur*) d'un homme vaut tout l'or d'un païs [1].

Il part donc, recommandant à Dieu sa femme, la belle Béatrix, et ses enfants, dont Gerin est l'aîné et le plus jeune Hernaudin.

Diex! quel dolor! onques plus ne les vit,

s'écrie le trouvère, et, en effet, après avoir tué, non sans une terrible lutte, le sanglier qu'il voulait abattre, Bègues meurt percé d'une flèche dirigée traîtreusement contre lui par un garde de la forêt. La joie qu'il préparait à son frère se change en deuil. Il faut entendre les plaintes de Garin à cette fatale nouvelle :

« Ha! sire Bègues, li loherains a dit,
Frans chevaliers, corajeus et hardis!
Fel et angris contre vos anemis,
Et dols et simples a trestoz vos amis;
Tant as perdu, Girbert, beau sire fils!
Terre! car ouvre, si reçois moi, chaitis :
Ce est domage, si je longuement vis [2]. »

[1] *Garin*, t. II, p. 218.

[2] « Ah! sire Bègues, a dit le lorrain, franc chevalier, coura-

Béatrix ne sera ni moins émue, ni moins éloquente devant le cercueil de son époux qui lui reviendra après avoir traversé la France conduit par Garin, qui déjà songe à le venger; parmi ce deuil et ces projets de vengeance il y a un trait charmant. Un des fils de Bègues, Hernaudin, s'écrie :

« Diex, que n'ai-jeu un haubergeon petit!
Je vos aidasse contre vos ennemis. »
Li dus l'entent, entre ses bras l'a pris,
Il li baisa et la boche et le vis :
« Par Dieu, beaus nies, trop par estes hardis!
Mon frère semble et de boche et de vis,
Le riche duc cui Diex fasse merci [1]! »

On voit que le héros ne manquera pas de vengeurs. Il en est digne, car on a pu inscrire sans flatterie sur son tombeau de marbre,

« Ce fu li mieuldres qui sor destrier séist [2]. »

Nous arrivons maintenant aux vrais romans des

geux et hardi, terrible et impitoyable envers vos ennemis, doux et simple à tous vos amis; quelle perte pour toi, Girbert, mon beau fils! Terre, ouvre-toi pour me recevoir, malheureux que je suis; ce sera grand dommage si je vis longtemps. » (*Garin*, t. II, p. 263.)

[1] « Dieu, que n'ai-je une petite cuirasse, je vous aiderais contre vos ennemis. » Le duc l'entend, il le prend dans ses bras, et, lui baisant la bouche et le visage : « Par Dieu, beau neveu, vous êtes bien courageux! De bouche et de visage il ressemble à mon frère, le noble duc à qui Dieu fasse miséricorde! » (*Garin*, t. II, p. 268.)

[2] « Ce fut le meilleur qui sur cheval se soit assis. » (*Id.*, *ibid.*, p. 271.)

douze pairs, à ceux qui mettent en scène Charlemagne et ses compagnons de guerre.

Parmi ces puissantes ébauches de poésie héroïque, œuvres du moyen âge, on donne la première place à la chanson de Roland ; elle la mérite par son ancienneté et par l'importance du héros et de la *perte triomphante*, comme aurait dit Montaigne, qu'elle glorifie. Elle est un curieux exemple du travail de l'imagination populaire sur les faits réels : nulle part cette puissance de transformation ne se montre avec plus d'ensemble et d'originalité. L'histoire, par la plume d'Éginhard, gendre de Charlemagne, enregistrait un désastre douloureux demeuré sans vengeance, et que la destruction complète d'un corps d'armée, surpris par les montagnards dans les gorges de Roncevaux, avait laissé sans témoins. Mais le neveu de Charlemagne, Roland, était au nombre des victimes, lui et tous les pairs : il fallait honorer sa chute, il fallait laver l'affront imprimé aux armes d'un roi toujours victorieux. La douleur et l'admiration vont opérer ce prodige, et voici la légende qui perpétuera le souvenir de ce sinistre événement, et qui fera d'un chant de mort un hymne de victoire.

Quelques mots suffiront à l'analyse du poëme. L'Espagne est conquise, Saragosse seule est restée debout, défendue par le roi africain Marsile ; mais ce prince propose de se soumettre. Blancardin se présente en son nom devant Charlemagne, qui envoie Ganelon, traiter des conditions de la paix. Ganelon chargé contre son gré et à l'instigation de Roland de cette mission périlleuse, déjà traître par la pensée,

s'engage à faire tomber dans une embuscade Roland et l'élite de l'armée de Charlemagne qui formera l'arrière-garde au moment de la retraite. Le complot ainsi tramé s'exécute. Le gros de l'armée est déjà sur le revers des Pyrénées, lorsque l'arrière-garde, enfermée dans la vallée de Roncevaux, entend le bruit d'une armée formidable dont les nombreux bataillons vont l'atteindre. Le combat est désormais inévitable; toutefois, si Roland faisait retentir les sons terribles de son *olifant*[1], Charlemagne averti rebrousserait chemin, et il arriverait à temps pour repousser les Sarrasins. Mais Roland rejette comme une faiblesse indigne le conseil que lui donne le brave Olivier; il se flatte de tenir tête à l'ennemi et de l'exterminer sans l'aide de l'empereur. Le combat s'engage : qui pourrait décrire et nombrer les exploits de Roland, de l'archevêque Turpin, d'Olivier? Ici, tout est grandiose, et le champ de bataille et les héros. Cette phalange indomptable qui ne recule jamais jonche le sol de cadavres; mais elle périra sous les coups d'ennemis sans cesse renaissants. C'est alors que Roland fait retentir son olifant, dont les sons formidables sont répétés par l'écho des montagnes. Le combat continue plus acharné que jamais, pendant que l'armée de Charlemagne, enfin avertie, revient sur ses pas. Le secours approche, mais le péril redouble : le frère d'armes de Roland, Olivier vient de mourir; deux guerriers survivent seuls au carnage : l'archevêque Turpin et Roland. Leurs der-

[1] Cor d'ivoire. Ce mot vient du latin *Elephas*, éléphant.

niers exploits ont jeté l'épouvante au cœur des Sarrasins que le bruit de plus en plus intense des clairons de Charlemagne achève de troubler. Ils prennent la fuite. L'archevêque est mortellement blessé ; Roland trouve encore assez de force pour aller chercher les corps de ses amis morts, et les dépose aux pieds de Turpin, qui meurt en les bénissant. Roland seul n'a pas rendu le dernier soupir, mais son sang coule de ses veines rompues : il va mourir. Vainement il essaye de briser son épée. Il se couche enfin à terre le visage tourné du côté de l'Espagne, et à ce moment suprême les anges du Seigneur descendent pour recueillir l'âme du héros. Ils l'emportent vers Dieu, lorsque Charlemagne paraît avec son armée. Ainsi, dès que l'œuvre de la trahison est consommée, le vengeur se montre. Roland n'est plus, mais il faut qu'il soit vengé et glorifié ; il sera vengé par la défaite et par la mort de Marsile, par la destruction d'une nouvelle et plus formidable armée d'infidèles, par le supplice de Ganelon, dont le nom demeurera à jamais flétri, comme symbole de trahison ; il sera glorifié par la vivacité et la durée des regrets qu'il inspire, et, témoignage touchant d'amour, par la mort de sa fiancée, la belle Aude, qui tombe comme frappée de la foudre en apprenant que Roland a cessé de vivre.

On le voit, le cœur et l'imagination d'un grand peuple ont travaillé de concert à cette œuvre nationale, qui explique, par la trahison, la mort d'un capitaine invincible, et la compense, en dépit de l'histoire, par une soudaine et glorieuse revanche.

Aussi la chanson de Roland fut-elle au moyen âge un cri de guerre et un signal de victoire. Le grand nom de Roland fut dans toutes les bouches, et l'exemple de ses exploits, l'image de son indomptable courage, devinrent un perpétuel enseignement d'héroïsme. Ce n'est pas tout. La religion a fait de ce modèle des chevaliers un martyr de la foi, un saint dont les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle invoquaient le patronage et célébraient les louanges.

On peut sans témérité faire remonter jusqu'au onzième siècle la plus ancienne des versions de cette légende qui nous soit parvenue[1]; préparée sans doute par des chants antérieurs, elle nous offre l'ébauche régulière et déjà imposante d'une véritable épopée par l'unité du plan, la vérité et la variété des caractères, par la grandeur des événements. Les beautés dont cette œuvre étincelle nous frappent encore sous la rouille d'un langage inculte, sous la négligence d'une versification qui se contente pour tout élément

[1] Ce texte que nous avons sous les yeux, compris dans un manuscrit unique de la bibliothèque Bodléienne d'Oxford, a été publié pour la première fois par M. Francisque Michel, en 1837 (1 vol. gr. in-8°, LXIX-318). Le poëme, composé de 3,996 vers, se divise en 293 strophes monorimes d'inégale longueur. En 1850, M. Génin a donné une seconde édition du même texte amendé, précédé d'une introduction, accompagné d'une traduction et suivi de notes. Ce beau volume, qui est en même temps un remarquable travail de critique littéraire et philologique, sorti des presses de l'imprimerie royale, format grand in-8°, se compose de 755 pages; introduction, CLXXV; texte et traduction, 356; notes et index, 224. M. Génin a divisé le texte en V chants.

musical du repos de l'hémistiche, du nombre régulier des syllabes et trop souvent d'une assonance imparfaite bien éloignée de la rime. Toutefois, l'expression simple et forte y traduit énergiquement de belles pensées et de nobles sentiments. La vétusté du langage nous interdit de longues citations; mais, parmi les passages saillants propres à donner une idée de cette âpre poésie et à expliquer l'effet qu'elle produisait sur des âmes naïves et rudes, il en est plusieurs que nous n'hésiterons pas à placer ici. Lorsque les Sarrasins approchent, Olivier supplie Roland de sonner du cor pour avertir Charlemagne; il renouvelle par trois fois cette prière, et trois fois il reçoit la même réponse, dont les termes varient, mais dont le sens est toujours le même. Voici la dernière de ces réponses, dont le retour et la symétrie décèlent la main d'un poëte qui connaît ou qui devine les secrets de l'art [1].

« Cumpainz Rollant, sunez vostre olifan;
Si l'orrat Carles qui est as porz passant;
Je vous plevis, jà returnerunt Franc!

[1] Il me paraît que dans cet endroit la répétition est faite avec dessein. Olivier a dû insister et recevoir chaque fois la même réponse. Ces prières et ces refus renouvelés font mieux comprendre la grandeur du danger et celle de l'héroïsme. Ce n'est pas une raison de penser, avec M. Génin, que les répétitions qui se rencontrent si souvent dans les manuscrits des chansons de Geste ne fassent jamais double emploi et soient autre chose que des variantes insérées dans le texte, à l'usage des jongleurs, qui choisissaient suivant le besoin et l'à-propos du moment.

— Ne placet Deu, ço li respunt Rollant,
Que ço seit dit de nul hume vivant
Ne pur paien que jà sei-jo cornant!
Jà n'en aurunt reproece mi parent.
Quant jo serai en la bataille grant,
E jo ferrai e mil cops e VII cenz,
De Durandal verrez l'acer sanglent!
Franceis sunt bon, si ferrunt vassalment!
Jà cil d'Espaigne n'auerunt de mort guarant[1]! »

C'est sans doute ce serment de vaincre ou quelque passage analogue que le jongleur Taillefer chantait aux premiers rangs de l'armée de Guillaume, avant la bataille d'Hastings. Rien ne prouve victorieusement, mais aussi rien ne défend absolument de croire que le Théroulde, auteur du poëme de Roncevaux, n'ait été au nombre de ces Normands qui suivirent leur duc à la conquête de l'Angleterre, et que nous ne possédions le texte même auquel Taillefer empruntait ses chants guerriers. Ce soupçon seul ajoute

[1] *La Chanson de Roland*, éd. Francisque Michel. Silvestre, 1837, p. 42. — Éd. Génin. *Imprimerie royale*, 1850, p. 92, v. 410-421, ch. II. « Compagnon Roland, sonnez votre olifant; — Ainsi l'entendra Charles qui est aux ports passant; — Je vous (le) garantis, aussitôt retourneront Francs. — Ne plaise à Dieu, ce lui répond Roland, — Que cela soit dit par aucun homme vivant — Et surtout pour des païens que jamais j'aie été sonnant du cor! — Jamais n'en auront reproche mes parents. — Quand je serai dans la bataille grande — Et (que) je frapperai et mille coups et sept cents, — De Durandal (vous) verrez l'acier sanglant, — Les Français sont courageux, ainsi frapperont-ils bravement; — Jamais ceux d'Espagne n'auront contre la mort de garant. »

à la vénération que doit nous inspirer cet antique monument de poésie nationale [1].

Rien n'est plus martial que l'attitude et les paroles de Roland depuis le début de la bataille jusqu'à sa mort. Quand l'ennemi arrive voici ce qu'il répond à Olivier, qui lui rappelle avec reproche son refus de sonner du cor :

« Quant Rolland veit que bataille serat,
Plus se fait fiers que léun ni leupart,
Franceis escriet, Oliver apelat :
« Sire compains, amis, ne l'dire ja !
Li emperere ki Franceis nous laissat,
Itels XX milie en mist a une part ;
Son escientre, n'en i out un cuard !
Par son seignur deit hom susfrir granz mals,
Et endurer e forz freiz e granz chalz ;
S'en deit hom perdre del sanc e de la chair.
Fier de ta lance, e jo de Durandal,
Ma bone espee que li reis me dunat ! »
Se jo i moere, dire poet ki l'avera :
Iceste espee fut a noble vassal [2] ! »

[1] M. Génin est plus ambitieux que nous, il va jusqu'à supposer que le manuscrit imprimé par M. Francisque Michel et réimprimé par lui a pu être le *vade mecum* de Taillefer le jongleur, qui figure dans le récit de la bataille d'Hastings, *Roman de Rou*, par Robert Wace ; v. 1319 :

Taillefer, qui moult bien cantoit,
Sur un roncín qui tost aloit,
Devant eux s'en aloit cantant
De Carlemagne et de Rolant,
Et d'Oliver et des vassaus
Qui moururent à Ronscevaus.

[2] Éd. G., ch. II, p. 95. Éd. F. Michel, p. 44. « Quand Roland

La rouille du langage n'efface pas le relief de ces mots simples et forts, de ces idées si nettes, de ces sentiments si héroïques. Le dévouement au prince, à l'honneur de la France, l'amour si naturel au guerrier pour ses armes qui l'ont aidé à vaincre, le sacrifice de la vie, tout est là sans fausse gloire et sans vaines paroles.

Lorsque Roland a cessé de vivre, après quels exploits, on le sait, et que les anges du Seigneur ont emporté son âme vers le ciel, le héros n'en reste pas moins présent aux yeux du lecteur, par les regrets qu'il excite et par la vengeance poursuivie contre le traître qui a dressé le piége où il a péri. Déjà même avant qu'il ait rendu l'âme la nature est en deuil, le ciel se voile, la terre tremble, les vents grondent et gémissent :

C'est li granz doel por la mort de Rollant [1].

s'écrie le poëte. Mais citons le passage tout entier tel que M. Génin l'a traduit : « En France en est moult

voit qu'il y aura bataille, — Plus fier il se fait que lion et léopard, — Il crie aux Français, il s'adresse à Olivier : — « Seigneur, compagnon, ami, ne parle pas ainsi ! — L'empereur, qui nous a laissé des Français, — Les a mis tels au nombre de vingt mille en un corps ; — A son escient, il n'y a pas entre eux un seul couard ! — Pour son Seigneur doit-on souffrir grands maux — Et endurer grands froids et fortes chaleurs ; — Tout homme doit en perdre du sang et de la chair. — Frappe de ta lance et moi de Durandal, — Ma bonne épée que le roi m'a donnée ! — Si je meurs, celui qui l'aura pourra dire : — Cette épée était celle d'un noble soldat ! »

[1] Éd. Génin, p. 120.

merveilleux tourment; grands tourbillons de tonnerre et de vent; pluies et grésil à demesure; foudres qui tombent; et la terre, en vérité, tremble de Saint-Michel de Paris jusqu'à Sens, de Besançon jusqu'au port de Wissant! il n'est logis dont les murs ne se crèvent! vers le Midi sont de grandes ténèbres, et n'y fait clair que quand le ciel se fend! nul ne le voit que moult ne s'épouvante; disent plusieurs : « C'est le définement, c'est la fin du siècle présent! » Ils ne le savent, et se trompent : c'est le grand deuil pour la mort de Roland! » Quel tableau! C'est, si l'on veut, l'enfance de l'art et de la langue, mais n'est-ce pas en même temps le point le plus élevé et la pleine maturité du sentiment héroïque?

Si les choses elles-mêmes pleurent, *sunt lacrymæ rerum*, quelle sera la douleur des hommes? Charlemagne ne veut pas être consolé, c'est le désespoir d'une mère privée de son enfant : « Ami Roland, s'écrie-t-il, Dieu fasse fleurir ton âme en paradis parmi les glorieux! pour quel malheur es-tu venu en Espagne? Jamais jour ne se passera que je n'aie douleur de ta mort. Combien vont déchoir ma force et mon courage! qui sera désormais le soutien de mon honneur? Je ne pense plus avoir sous le ciel un seul ami. S'il me reste des parents, il n'y en a point qui soit aussi brave. » Les sanglots, les cris de douleur, les gestes désespérés du pauvre empereur, qui s'arrache la barbe et les cheveux, se multiplient sans épuiser sa douleur, et dans l'armée entière il n'y a pas un seul témoin de ce deuil qui ne répande des larmes.

La chanson de Roland compte déjà bien des admirateurs.

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

Mais pour s'y plaire, il faut la comprendre. Personne ne l'a mieux comprise que M. Vitet, qui en a donné une analyse fidèle[1], lumineuse, où je ne sais quel souffle poétique soulève et colore les beautés latentes ou obscurcies du texte original. Elle invite les profanes qui méritent d'être initiés à entrer dans le sanctuaire, dont elle rend l'accès plus facile. N'est-ce pas aussi faire œuvre de saine critique et de patriotisme littéraire que de provoquer de pieux pèlerinages vers ces premiers et vénérables monuments; si longtemps délaissés, de notre vieille poésie[2]?

Au reste, le désastre de Roncevaux, ainsi transfiguré et devenu plus triomphant qu'une victoire de ce côté des Pyrénées, répand d'autres lumières encore sur la formation des légendes poétiques. Nous pouvons voir ce que devient le même fait sous des influences diverses, puisque nous avons l'hymne des montagnards qui ont seuls détruit et détruit com-

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1852.

[2] Il y aurait de l'ingratitude à ne pas rappeler que, dès 1832, M. H. Monin publiait sur le poëme de *Roland*, alors inédit, une très-intéressante dissertation; qu'en 1847, M. Bourdillon disposait, à la manière des diascévastes de la Grèce, un texte hardiment remanié de la *Chanson de Roncevaux;* enfin, que, vers la même époque, M. Delécluze nous en offrait une traduction complète.

plétement l'arrière-garde de Charlemagne, en faisant rouler du haut des Pyrénées dans l'étroit vallon où s'étaient engagés nos soldats d'énormes blocs de pierre et des arbres entiers. Ce chant de victoire, ou plutôt d'extermination, a pris place dans l'histoire [1]. M. Henri Martin l'a enregistré comme un témoignage contemporain et authentique. Il a son genre de beauté étrange et terrible dans sa simplicité sauvage. C'est d'abord le bruit lointain d'une armée qui s'avance, on la voit, on essaye de la compter, elle est innombrable. Il faut la détruire. « Unissons nos bras nerveux, dit le chef des montagnards, déracinons ces rochers, — lançons-les du haut des montagnes jusque sur leurs têtes, — écrasons-les, — tuons-les. — Les rochers en roulant tombent, ils écrasent les troupes ; le sang ruisselle, les chairs palpitent. — Ah ! combien d'os broyés ! quelle mer de sang ! » Bientôt de cette foule qu'on ne pouvait compter pas un soldat n'est resté debout. Il n'y a plus que des cadavres — « la nuit les aigles viendront manger ces chairs écrasées, — et tous ces ossements blanchiront dans l'éternité. » De l'autre côté des Pyrénées l'Espagne ne veut pas laisser aux Basques l'honneur de la mort de Roland. Aucun de ses vaillants n'était là. Qu'importe ? Elle inventera un héros pour lui attribuer cette gloire dont elle aura le reflet. Ce héros s'appellera Bernard de Car-

[1] Ce précieux document a été publié sous le titre de : *Chant d'Altabiçar* en 1835, *Journal de l'Institut historique*, t. I, p. 176.

pio, il prendra corps à corps le neveu de Charlemagne, il le terrassera, et les romances nationales transmettront à la postérité le souvenir de son triomphe. Ainsi la fraude même consacre poétiquement la gloire de Roland. Mais il est temps de revenir à notre chanson de Geste.

Le caractère exclusivement guerrier et religieux de ce poëme, où la galanterie n'a point de place, où le merveilleux se laisse à peine entrevoir, le sentiment de patriotisme qui l'anime et qui ramène si souvent le nom de *douce France*, et la majesté de Charlemagne toujours respecté, toujours obéi, l'emploi du vers de dix syllabes qui a précédé l'alexandrin comme mètre héroïque, autorisent la critique à rattacher l'inspiration première de la chanson de Roland au règne même de ce prince, quand l'autorité royale n'avait reçu aucune atteinte, et quand les efforts de l'héritier des Césars pour constituer l'unité d'une grande nation avaient imprimé le patriotisme au cœur des peuples unis sous sa main puissante. C'est le seul qui ait conservé profondément l'empreinte de ce sentiment de nationalité que les divisions féodales devaient altérer si promptement. En effet, la plupart des chansons de gestes qui célèbrent les exploits des pairs de France compagnons de Charlemagne tirent leur intérêt de la lutte du vassal contre le suzerain[1]. Nous n'y voyons plus l'image d'une

[1] Nous en trouvons un curieux exemple dans un poëme (*Gui de Bourgogne*, Guessard et Michelant, 1858) composé plus tard, qui se rapporte à la même expédition, allongée de vingt ans

grande nation soumise avec enthousiasme à un grand empereur, mais le tableau de cette société féodale où l'affaiblissement de la royauté enhardit la résistance. Roland, neveu de Charlemagne et sujet fidèle, est le héros de la France : c'est un Achille national ; Renaud de Montauban, l'aîné des quatre fils Aymon, Ogier le Danois, sont les héros de la féodalité. Leur supériorité glorifie la lutte contre l'empire. Aussi Charlemagne est-il bien déchu dans les compositions de ce genre : il y porte la peine de la faiblesse de ses successeurs. Dans les quatre fils Aymon, non-seulement la victoire lui manque souvent, mais il est en butte aux mauvais tours de la sorcellerie de Maugis, et touche au comique ; il y arrive même dans le *Voyage à Jérusalem*, qui n'est qu'un fabliau de forme épique et qui, tout vieux qu'il est, appartient au genre héroï-comique. Il paraît que le travail de poésie populaire qui éleva si rapidement Charlemagne

pour amener sur le champ de bataille les fils mêmes des compagnons de Charlemagne. C'est la guerre des Épigones soudée à celle de leurs pères. Le héros de ce poëme est Gui de Bourgogne, fils de Sanson, un des douze pairs. Au début du poëme, dont l'action précède la retraite vers Roncevaux, Charlemagne entend de la bouche d'Ogier les paroles suivantes :

> On dit que Karlemaines conquiert tous les reniers (*royaumes*),
> Nou fait, par saint Denis ! vaillant quatre deniers,
> Ains les conquiert Rollans et li cuens (*comte*) Olivier
> Et Naimes à la barbe, et je qui sui Ogiers.

Et Charlemagne répond modestement :

> Par saint Denis, vos dites voir, Ogier,
> Contre vostre proesce ne me voil afficher.

à des proportions surhumaines s'arrêta brusquement avant la fin du neuvième siècle, et qu'il ne dépassa guère le moment où ce vétéran naïf et enthousiaste des grandes armées racontait, au fond d'un couvent d'Allemagne, les merveilles que le moine de Saint-Gall a consignées dans sa chronique.

Nous ne pouvons point passer en revue tous les poëmes qui représentent ou qui idéalisent les mœurs féodales. Ce serait presque un dénombrement homérique : le défilé en serait trop long et sans doute fastidieux. Il vaut mieux en choisir un seul dans le nombre et s'y arrêter. *Ogier le Danois* doit avoir la préférence, puisque la légende qui le célèbre est complète, et que nous pouvons, comme pour la chanson de Roland, remonter à un texte authentique et de date ancienne. Le vers de dix syllabes dans les chansons épiques nous reporte au moins à la première moitié du douzième siècle, puisqu'à partir du poëme d'*Alexandre* l'hexamètre déjà en usage dépossède entièrement le pentamètre, grâce à la vogue de cette grande composition d'où il a tiré son nom d'*alexandrin*. L'assonance, au lieu de la rime, est un signe plus certain encore d'ancienneté : or, *la Chevalerie Ogier de Danemarche*, par Raimbert de Paris, est en vers assonants et de dix syllabes. Ce poëme, tel qu'il a été publié par M. Barrois [1], se compose de treize mille cinquante-neuf vers, et comprend toutes les prouesses d'Ogier, depuis ses premiers exploits jusqu'à sa mort. C'est ce que les anciens appelaient

[1] 2 vol. in-12, Techener, 1842.

un poëme cyclique. Nous allons essayer d'en donner une idée.

Expliquons d'abord le nom de *Danois* donné à un héros du cycle carlovingien et qui semble rattacher nos légendes nationales à la Scandinavie. Il n'en est rien ; notre Danois prétendu est un Ardennais. *Dane* (forêt), *are-dane*, par l'adjonction de l'article, en formant *danemarche* ou frontière de l'Ardenne, a donné lieu à cette confusion que la critique moderne a dissipée. Nous tenons donc Ogier pour un guerrier de race germanique, tantôt compagnon, tantôt adversaire de Charlemagne. Le jeune Ogier est retenu en otage à la cour de Charlemagne comme garantie du tribut que doit payer son père, Geoffroy, gardien des marches d'Ardenne. Celui-ci, au lieu d'acquitter sa dette, renvoie les messagers de Charlemagne la tête rase et la barbe coupée. La vie d'Ogier doit payer cet outrage : on l'enferme dans la tour de Saint-Omer ; et, malgré les prières de la reine et du duc Naymes de Bavière, le supplice ne se serait pas fait longtemps attendre sans une diversion imprévue. Des envoyés du pape se présentent implorant le secours du roi de France contre les Sarrasins. L'armée se met en marche, et le jeune otage, sous la foi du duc Naymes, prend la route de l'Italie. Au passage des Alpes, il arrache l'étendard royal des mains d'un traître qui prenait la fuite, il rétablit la bataille, et dès lors sa grâce est assurée. Au siége de Rome, ses exploits ne se comptent pas : il tue en combat singulier un chef des infidèles ; il y gagne son bon cheval, l'infatigable, l'indomptable Broiefort, et,

par surcroît, la faveur de Charlemagne. Tel est le canevas de la première partie du poëme, brillante ouverture d'une longue série de hauts faits.

Plusieurs années se sont écoulées, et la fidélité d'Ogier ne s'est pas plus démentie que son courage. Une partie d'échecs va changer la face des choses. Baudouin, unique fils d'Ogier, né de ses courtes amours dans la tour de Saint-Omer, est tué par le fils de Charlemagne, qui lance le lourd échiquier d'or et d'ivoire à la tête de son adversaire trop habile au jeu. Ogier réclame fièrement la tête du meurtrier; on la lui refuse; il jure de se venger et court chercher un asile à Pavie, auprès de Didier, roi des Lombards. Charlemagne demande que son vassal lui soit livré; et sur le refus de Didier, il passe une seconde fois les Alpes pour mettre le siége devant Pavie. La résistance dirigée par Ogier est terrible. Les combats succèdent aux combats; Ogier, partout présent, partout victorieux, repousse les assauts et multiplie les sorties. Au retour d'une de ces excursions, soit hasard, soit trahison, les portes de Pavie se ferment devant Ogier. A ce moment commence une fuite triomphante et une poursuite acharnée dont il est impossible de reproduire tous les incidents. La fuite d'Ogier ne s'arrête par instants que pour ralentir la poursuite de Charlemagne par de prodigieux exploits, qui laissent sur la trace du fuyard héroïque des monceaux de cadavres. Deux fois Ogier trouve un asile dans des châteaux qui lui sont soumis; il s'y défend presque seul jusqu'à l'épuisement complet de ses ressources. Enfin, sans avoir été vaincu, il est sur-

pris endormi dans la campagne, et tombe aux mains de Turpin, archevêque de Reims, qui reçoit de Charlemagne l'ordre de le mettre à mort. Le pieux et brave prélat feint d'obéir et se contente d'enfermer Ogier dans un cachot voisin de son palais. Charlemagne se croit délivré de son invincible ennemi. Voilà bien un second poëme, mais nous ne sommes pas au terme de cette héroïque légende.

Charlemagne jouit en paix de sa victoire, pendant que la France pleure son héros qu'elle croit mort. Mais bientôt un roi sarrasin envahit la France avec une armée innombrable, portant partout la mort et l'incendie. Ogier seul pourrait écarter le péril. Alors s'élève la voix du désespoir dans un cri formidable trois fois répété : Ogier! Ogier! Ogier! Turpin peut enfin révéler sa désobéissance. Ogier sort de son cachot; mais il ne reparaîtra à la tête des armées que si on lui livre le meurtrier de son fils. Il faut aussi lui rendre son armure et son cheval. Les larmes de Charlemagne ne peuvent attendrir l'inexorable Ogier; sa colère ne cédera que devant le sang du coupable. Charlemagne s'est résigné à ce douloureux sacrifice; le fer est levé, lorsqu'un ange du ciel arrête le bras d'Ogier : encore faut-il que le messager du ciel permette au héros de décharger sa colère par un furieux coup de poing [1] qui fait rouler à terre le fils de Char-

[1] Dans Homère, *Iliade*, ch. I, Achille, contenu par Minerve, remet aussi son épée dans le fourreau, et, pour décharger ce qui lui reste de colère contre Agamemnon, il se contente d'injures. Les injures sont grossières, il est vrai, mais enfin il ne donne pas de coups de poing. Ogier est plus primitif.

lemagne. On retrouve ensuite Broiefort parmi les bêtes de somme d'un couvent, et le noble animal, à la vue de son maître et devant l'appareil de guerre qui frappe ses yeux, retrouve sa vigueur première et toute son ardeur. Je laisse à d'autres le soin de compter les nouveaux exploits d'Ogier : on prévoit la défaite du roi sarrasin, l'extermination de son armée, la délivrance de la France, la reconnaissance de Charlemagne ; ajoutons qu'Ogier épouse une princesse qu'il a sauvée des mains des mécréants, que ses noces ne vont pas sans festins prolongés, que le héros vit en paix pendant de longues années, et qu'il meurt saintement au monastère de Saint-Pharon de Meaux, où on lui élève un tombeau magnifique.

Tel est l'ensemble de cette vaste composition. Elle n'a d'autre germe dans l'histoire que le nom d'un certain Ogier (*Otkarius*), qui aurait suivi dans leur exil à la cour de Didier la veuve et les enfants de Carloman. Cette circonstance a suffi pour faire de ce personnage le type de la résistance des vassaux contre leur suzerain. Il est clair que cette lutte est transposée, Charlemagne n'ayant jamais été engagé dans de semblables querelles. Le grand empereur paye les torts de ses faibles successeurs ; et comme la royauté dont il demeure le représentant s'est abaissée, il s'abaisse avec elle au profit du héros féodal qui lui est opposé

Le poëme cyclique d'*Ogier le Danois*, tel que l'a composé, dans la première moitié du douzième siècle Raimbert de Paris, n'est pas l'œuvre d'un esprit vulgaire. Le style en est énergique et simple ; la trame de événements, quels qu'en soient le nombre et la diver

sité, ne s'y embrouille jamais. On s'intéresse vivement à la destinée du héros, toujours indomptable, même sous les coups les plus durs de la mauvaise fortune. Le sage et courageux vieillard Naymes de Bavière, ce Nestor de l'épopée carlovingienne, aussi prudent, aussi intrépide sous le poids des ans, et moins prolixe que celui d'Homère, y remplit noblement son rôle de médiateur entre les passions. L'ardeur juvénile du courage poussé jusqu'à la témérité s'y montre avec grâce dans le jeune Guy, récemment adoubé, et que ses parrains de chevalerie sont obligés de poursuivre à travers les rangs ennemis et de ramener en arrière comme un prisonnier, pour le soustraire à la mort dont il se joue. Dans le camp des infidèles se distingue un généreux émir auquel la foi seule manque pour être un modèle accompli de chevalerie, Caraheu, qui se rend auprès de Charlemagne et répond corps pour corps d'Ogier, traîtreusement enlevé pendant qu'il se mesurait loyalement avec lui en combat singulier. Quant aux purs mécréants, ils ont tous la force, le courage et la férocité convenables aux monstres tels que l'Afrique les engendre.

Après ces récits sérieusement épiques, il convient de donner place au moins à une courte analyse du poëme-fabliau que j'ai cité plus haut, et qui nous montre le badinage gaulois entrant effrontément dans le cadre héroïque où nos premiers trouvères avaient placé tant de prouesses guerrières. L'esprit narquois de notre race pénètre partout, il ne respecte rien; bon gré, mal gré, il faut qu'il se fasse de fête. La grande strophe monorime dut s'étonner de

s'ouvrir à la plaisanterie, mais il fallut s'y résigner. Nous allons voir sous quelle figure elle nous présente Charlemagne et ses pairs dans ce voyage à Jérusalem et à Constantinople, où ils ne sont jamais allés. Au début le grand empereur dans un accès de fatuité digne d'un petit maître se gorgiase devant sa femme, et prétend qu'il n'y a pas de tête au monde qui mieux que la sienne porte la couronne. L'impératrice paraît en douter, et elle insinue qu'il y a quelque part un roi mieux coiffé. — Vous me direz quel est ce roi ou je vous tue. — Je plaisantais. — Non, vous parlerez. — Eh bien, c'est le roi Hugon de Constantinople. — Nous verrons bien. Aussitôt le départ est décidé. Incontinent les douze pairs et Charlemagne se mettent en marche pour Constantinople, naturellement ils prennent la route de Jérusalem pour visiter le saint sépulcre et y faire leurs dévotions. Là ils reçoivent des mains du patriarche une grosse de reliques dont l'énumération ressemble fort à un inventaire de comédie. Munis de ce précieux fardeau nos pèlerins arrivent à Constantinople, gouverné alors par le roi laboureur Hugon, qui s'empresse de quitter sa charrue pour faire honneur et bonne chère à ses hôtes. Le merveilleux palais où ils sont hébergés, assis sur un pivot, tourne sur lui-même au souffle du vent. Le souper qui est splendide se passe sans encombre ; mais avant de se coucher, réunis dans une même chambre, on leur apporte de la part du roi le piment et le clairet de l'hospitalité. Ils peuvent boire à discrétion, et en effet ils boivent sans mesure. L'ivresse les pousse à gaber à l'envi l'un de l'autre. Gaber,

c'est se vanter à outrance et faire des gageures impossibles. Tous s'engagent pour le lendemain à jouer un mauvais tour de force aux dépens de leur hôte; puis ils vont, chacun de son côté, cuver le clairet qu'ils ont bu. Mais un écouteur a surpris leurs paroles, le roi est averti, et lorsque nos parieurs se présentent devant lui, il leur annonce que s'ils ne tiennent pas leurs gabs il les fera tous mourir. Heureusement les reliques données par le patriarche sont là, et avec elles la protection divine.

Le premier de tous, Olivier, l'ami de Roland, est mis en demeure. Il s'est vanté de faire mieux qu'Hercule n'avait fait dans cette nuit où il donna de sa force des preuves surhumaines. C'est la fille même du roi qui aura à rendre témoignage, et le lendemain matin ce témoignage, donné les yeux baissés, se trouve favorable. Olivier a triomphé par la vertu des saintes reliques. Vient ensuite le tour de Guillaume d'Orange : celui-ci s'est fait fort de soulever une énorme boule de métal, de la faire rouler contre les murs du palais et d'en abattre quatorze toises. La boule est soulevée, elle frappe la muraille et quatorze toises tombent aussitôt en ruine. Bernard avait promis de soulever les eaux du canal, d'en inonder la ville et de forcer Hugon à monter sur le haut d'une tour pour n'être pas noyé. La protection divine opère ce nouveau miracle en faveur de nos gabeurs. Ces trois épreuves suffisent à Hugon, qui dès lors se tient pour battu : « Ce sont, s'écrie-t-il, des enragés, des sorciers! » Le roi donne en conséquence congé à ses hôtes et rend hommage à

l'empereur. Après la réconciliation Hugon et Charlemagne, couronne en tête, se promènent à travers la ville. Charlemagne porte mieux et plus haut sa couronne! disent les spectateurs. Il a donc cause gagnée. Au moment du départ, la fille du roi enlace de ses bras amoureux son cher Olivier et le supplie de l'enlever en France; Olivier se dégage lestement: « Je m'en irai, dit-il, en France avec mon seigneur Charles. » Ainsi Hugon garde sa fille, veuve sans avoir été mariée, sa capitale humide encore de l'inondation, et son palais avec dix-huit toises de murailles à relever. Charlemagne, chargé de gloire et toujours bon prince, reparaît devant l'impératrice sans avoir à redouter désormais la concurrence du roi Hugon.

Notre analyse est exacte, elle est dans le ton de l'original, qui, dès lors, appartient évidemment au genre héroï-comique, et n'est-ce pas un précieux document que cet antique badinage[1], qui nous prouve que nos trouvères n'avaient pas attendu longtemps pour prendre avec les héros de l'épopée carlovingienne d'étranges libertés? Il y a d'ailleurs un autre témoignage de la prompte irrévérence du moyen âge envers les chansons de gestes, c'est le roman d'*Audigier*, qui en est la grossière parodie contemporaine. C'est ainsi que les Grecs ont eu en même temps, et, selon Aristote, de la même main, le *Margitès* et

[3] Malheureusement le texte de ce poëme, publié par M. F. Michel (1 vol. in-12; London, Pickering; Paris, Techener, 1836) sur une copie fautive, faite sans doute de mémoire par un clerc qui ignore les principes de la versification et les règles de la langue, présente bien des obscurités et quelques lacunes.

l'*Iliade*, le *Margitès*, source de la comédie, l'*Iliade*, modèle de la tragédie. Ce rapprochement serait une assimilation si nous avions eu un Homère et une *Iliade*, et si Audigier, qui est notre Margitès, était autre chose qu'un ignoble héros de carrefour et de taverne.

Le cycle des chansons de gestes, c'est-à-dire des récits héroïques qui se rapportent à notre histoire nationale, s'ouvre, nous le savons déjà, avant Charlemagne; il ne se ferme que longtemps après sa mort. En effet, la série chronologique des faits commence avec Charles Martel, continue sous Pépin, et arrive, à travers Charlemagne et ses premiers successeurs, jusqu'à Louis d'Outre-mer. Ainsi la chronique des Lorrains, où brillent les noms de Garin et de son digne frère Hugues de Belin, met en scène, comme nous l'avons vu, Charles Martel et Pépin le Bref. *Berthe aux grans piés*, espèce d'élégie narrative, renouvelée et perpétuée par la légende populaire de Geneviève de Brabant, nous place à une époque antérieure à la naissance de Charlemagne, tandis que *Raoul de Cambrai* nous conduit jusqu'aux temps des derniers Carlovingiens.

Nous ne pouvons qu'indiquer ces œuvres de notre vieille poésie, qui avait tant fait pour ne pas être oubliée. La critique a déjà signalé dans cet immense répertoire de légendes héroïques bien des pages dignes, par la grandeur du spectacle et par l'originalité des caractères, d'être comparées aux poëmes de l'antiquité. Dans ces heureuses rencontres, c'est la faiblesse de la langue qui seule trahit nos pauvres trou-

vères. On a loué le début d'*Aimeri de Narbonne*, et, en effet, si le poëme se maintenait à cette hauteur, si l'action engagée si vivement et si héroïquement se continuait avec la même clarté, la même simplicité, la même noblesse, nous n'aurions rien à envier aux plus belles inventions épiques; dans *Fierabras*, le duel de ce héros et d'Olivier, comme dans *Gérard de Vienne* celui de ce même Olivier contre Roland, qui doit devenir son compagnon d'armes, inséparable jusque dans la mort, sont des modèles du genre. Les anciens n'ont rien de pareil. Leurs combats singuliers n'ont point cette variété d'incidents, ces nombreuses péripéties, ni surtout ces dénoûments où des rivaux qui ont appris à se connaître en se combattant échangent le serment d'une inviolable amitié. Nous avons vu la mort de Hugues de Belin, et nous savons combien elle est touchante. Citons encore celle de Raoul de Cambrai. Si rien ne nous paraît plus attendrissant que les circonstances qui amènent et qui accompagnent la mort du frère de Garin, rien n'est plus terrible que la lutte où Raoul finit par succomber. Dans ce même poëme de *Raoul*, le siége et le sac de l'abbaye d'Origni est un tableau d'une effrayante vérité, qui laisse dans l'âme une profonde impression de terreur et d'admiration. Ces épisodes, dont quelques-uns ont été mis en fort bonne prose par M. Édouard Le Glay dans ses *Fragments d'Épopées romanes*[1], suffiraient pour sauver de l'oubli ces puissantes ébauches de nos premiers trouvères.

[1] 1 vol. in-8°. Techener, 1838.

Au terme de cette esquisse, nous devons mettre en relief, outre les noms déjà signalés de Théroulde et de Raimbert de Paris, ceux de Jean de Flagy, auteur de la chanson des Lorrains, et de Huon de Villeneuve, à qui nous devons les *Quatre fils Aymon*, dont le sujet au moins est resté populaire. Mais pourquoi faut-il qu'une obscurité impénétrable nous cache l'homme supérieur qui a mis la dernière main et imprimé le caractère poétique à la légende de *Raoul de Cambrai*, racontée pour la première fois par un obscur trouvère, Bertolais de Laon?

La lumière commence à se répandre sur les œuvres de nos trouvères héroïques. Mais cette lumière, il faut l'avouer, ne va guère qu'à rendre les ténèbres visibles, elle ne les dissipe pas. Nous avons sous les yeux bien des textes, nous en aurons davantage, on promet même de nous les donner tous[1]. Chacun de ces textes, au moment où il est exhumé, soulève avec la poussière dont il était couvert de nouveaux problèmes d'histoire et de philologie. La sagacité de nos érudits travaille à les résoudre[2], souvent elle y

[1] MM. Guessard et Michelant tiendront cette promesse. Les premiers volumes de la collection qu'ils ont entreprise nous prouvent qu'ils sauront la mener à bonne fin. (*Les anciens Poëtes de la France*, nouvelle série de la bibliothèque Elzévirienne, commencée en 1858.)

[2] L'*Essai*, de M. Charles d'Héricault, *sur l'origine de l'Épopée française et sur son histoire au moyen âge* (in-8°, Franck, 1860), est une œuvre sérieuse et loyale. L'auteur aborde les difficultés du sujet, il ne prétend pas les vaincre toutes. La discussion n'est pas fermée, mais M. d'Héricault apporte des faits et des conjectures qui en éclaireront la suite.

réussit. Mais le problème général, malgré ces données lumineuses, reste toujours plein d'obscurités. A qui sera-t-il donné de

« Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers[1] ? »

La tâche sera rude. Il y a confusion dans la généalogie des personnages, confusion des temps et des lieux dans les récits, confusion de dialectes, confusion de l'histoire et de la fiction. Il faudrait un d'Hozier pour les familles, un d'Anville pour les lieux, un dom Bouquet pour les dates, un Cuvier pour l'âge des différentes couches poétiques qui se sont ou mêlées ou superposées. Nous sommes bien éloignés du but, mais le but est glorieux, et ce n'est ni le courage ni l'intelligence qui manqueront à la curiosité infatigable de nos archéologues.

[1] Boileau *Art poétique*, ch. I, v. 118.

CHAPITRE III

Chansons de gestes purement historiques. — La Chanson d'Antioche. — Sujets tirés de l'antiquité. — Le poëme d'Alexandre. — Cycle breton. — La Table ronde. — Chrestien de Troyes. — Le Chevalier à la charrette. — Mélange des deux cycles. — La Chanson des Saxons. — Poëmes d'origine étrangère. — Parthénope de Blois. — La Conqueste de Constantinople par Villehardouin.

Quelques trouvères du douzième siècle appliquèrent au récit des faits contemporains la forme poétique consacrée par l'usage ; c'est dans le rhythme des chansons carlovingiennes que furent racontés les exploits des premiers croisés. La *Chanson d'Antioche*, remaniée à la fin du douzième siècle par Graindor de Douai, avait été composée par le pèlerin Richard au moment même où les croisés, vainqueurs cette première fois, venaient de s'emparer de Jérusalem. Cette chronique, récemment publiée par les soins de M. Paulin Paris[1], reproduit avec fidélité la poésie même des faits, et il n'y a pas eu de témérité à désigner sous le nom de chants les huit parties dont elle se compose. Mais ce qui lui donne un prix inestimable, c'est qu'elle surpasse en fidélité historique les chroniques latines de Tudebod, de Robert le Moine, et même de Guillaume de Tyr. Ce beau fragment

[1] 2 vol. Techener, 1848.

d'histoire en langue vulgaire et en rimes a pu se détacher, en formant un ensemble, des légendes poétiques qui donnent à Godefroy de Bouillon et à Baudouin une illustre origine dans les fables où sont racontés et la naissance merveilleuse et les exploits imaginaires du chevalier au Cygne. Ces généalogies mensongères prouvent à quel point les exploits des conquérants du saint sépulcre avaient frappé l'imagination, puisqu'on ne croyait pouvoir les expliquer que par les vertus d'une race presque divine. Les expéditions qui suivirent, marquées par tant de désastres, n'eurent pas, comme la première croisade, l'honneur d'être chantées en vers. D'autres causes, d'ailleurs, que nous aurons à signaler, arrêtèrent la production des chansons de gestes, qui paraît avoir cessé tout à coup vers le milieu du treizième siècle, au temps de saint Louis, et si nous trouvons encore au quatorzième siècle une composition analogue dans la chronique de Duguesclin, ce regain tardif, sur un terrain depuis longtemps sans culture, s'explique par la rencontre fortuite d'un trouvère attardé et d'un héros chevaleresque après la chute de la chevalerie. Mais ni Duguesclin ne ressuscita la chevalerie, ni Cuvelier qui l'a chanté ne remit en honneur les couplets monorimes.

Sous Philippe-Auguste, à la fin du douzième siècle, la légende d'Alexandre, léguée à nos trouvères par l'antiquité qui avait déjà entouré de tant de fables l'histoire du héros macédonien, prit enfin sous la main de Lambert le Court de Châteaudun et d'Alexandre de Bernai une forme imposante. Le *Roman d'Alexandre*, tel est le titre de ce poëme, est la plus littéraire

des œuvres composées dans le système des chansons de gestes. Le vers de douze syllabes y est employé avec une telle supériorité, qu'il en a reçu et gardé le nom d'*alexandrin*. Quinte-Curce, et surtout le faux Callisthène, ont fourni la matière; mais la couleur est un reflet brillant des mœurs de la chevalerie. Ce poëme témoigne des progrès de la royauté féodale, de la subordination des vassaux, qui commencent à reconnaître un maître; il est en même temps l'image des vertus que la féodalité demandait au suzerain en retour de son obéissance. Alexandre n'est pas le portrait de Philippe-Auguste, mais l'assemblage des qualités proposées à l'imitation des rois chevaliers. Nous n'avons pas de place ici pour l'analyse du poëme, qui conduit le héros du berceau jusqu'à la tombe à travers mille exploits historiques et force aventures merveilleuses; il côtoie l'histoire sans trop d'infidélités, jusqu'au moment où, pénétrant dans l'Inde, cette terre de prodiges, de monstres et de mystères, il entre au pays des chimères : encore la terre ne suffit-elle pas à ce besoin d'aventures; Alexandre s'élance dans les airs, et, emporté par l'aile puissante des vautours, il visite les régions célestes; puis, protégé par une cloche de cristal, il descend dans les profondeurs de la mer; enfin il retrouve terre, et sa destinée s'accomplit dans les murs de Babylone, où il meurt au comble de la gloire, victime de la trahison. Pendant cette courte et brillante carrière, il ne cesse pas un instant de se montrer loyal, courageux, invincible, libéral surtout; les dépouilles du monde enrichissent les compagnons de ses travaux. L'éloge

de la largesse ou plutôt de la prodigalité royale revient trop souvent pour qu'on n'y voie pas une sommation de générosité faite à la royauté par ses fidèles serviteurs :

Qui trop croît en trésor a trop le cœur lanier,
Ne peut conquerre honneur, ni terre justicier[1].

Ainsi dit le trouvère d'*Alexandre;* c'est évidemment dans la même intention, c'est presque dans les mêmes termes, que les avides courtisans du Picrochole de Rabelais diront plus tard à leur maître : « Thésauriser est fait de vilain. »

Ce poëme, qu'on peut lire encore avec fruit et non sans plaisir, abonde en beaux vers. Il nous est impossible de multiplier les preuves, mais il convient

[1] Voici le texte tel qu'il est imprimé dans l'édition unique publiée en Allemagne par M. Michelant (Stuttgard, 1846), aux frais et à l'usage des membres de la Société littéraire de cette ville :

Qui trop croit (*crescit*) en trésor trop a lè cuer lanier,
Ne puet conquerre ounor, ne tière justicier.
(P. 2, v. 12 et 13.)

On voit par cet exemple combien le roman de la fin du douzième siècle se rapproche de notre français. *Lanier* est tombé en désuétude ; il avait le sens opposé à preux et à courtois, comme on le voit par ces vers du fabliau de Cocagne :

La gent ne sont mie lanier,
Ainçois i sont preu et cortois.

Conquerre a été remplacé par *conquérir :* voilà au fond toute la différence. Le reste est affaire d'écriture.

d'en apporter quelques-unes. Ne sent-on pas en effet, sous la rouille du langage, tout ce qu'il y a de noblesse dans les vers suivants, où la grandeur future d'Alexandre est annoncée par les prodiges qui marquèrent sa naissance ?

A l'eure que li enfes (*l'enfant*) dut de sa mère issir
Demontra Dieu par signe qu'il se ferait crémir :
Car l'air convint muer, le firmament croisir (*se crevasser*)
Et la terre croler (*s'ébranler*), la mer par lieux rougir,
Et les bestes trembler et les hommes frémir [1].

Voici maintenant un passage où l'expression n'est pas moins ferme, et où la coupe des vers produit une variété rhythmique et une harmonie que les successeurs des trouvères n'ont pas toujours conservées. Alexandre donne en fief à Ptolémée la province de Césarée, qu'il vient de conquérir sur Nicolas :

Tolome, dist li rois, très hier vous ai promise
La terre Nicolas; en vous est bien assise.
Tenez, je vous la donne et octroi, par tel guise
Que tous jours en aurez et rente et commandise.
Quand reviendrons de Perse et aurons fait justise
De Daire et de ses homes qui la terre ont malmise,
En celle haute tour qui est de marbre bise,
Vous en sera el chef (*sur la tête*) couronne d'or assise [2].

Il nous a suffi, sans changer un seul mot, d'enlever les archaïsmes d'orthographe, qui sont plutôt un épouvantail qu'une difficulté, pour rendre ces deux

[1] P. 1, v. 22 et suiv.
[2] P. 45, v. 5 et suiv.

fragments d'un texte écrit il y a plus de six cents ans, abordables à tous nos lecteurs?

Citons encore quelques exemples, et pour donner une idée de l'éloquence guerrière, prenons presque au hasard le discours qu'Eminidus d'Arcade, c'est le nom roman d'Eumène, adresse à ses compagnons, que l'effroi a saisis à l'approche de Gadifer, qui arrive au bruit des clairons et des tambours. Cette fois le texte aura besoin d'éclaircissements; nous les donnerons. Qu'on lise d'abord :

« Seigneur, ne vous caut esmaier,
Car en notre compagne n'ont li couart mestier.
Penst aucuns que il puist sa viё calengier.
Tout sommes gentil homme, duc et conte et princier;
Si devomes tant faire, pener et esploitier
C'on ne l' puist après nous, à nos oirs reprocier;
Que ci ne fera bien, puis ne devra mangier
A la table le roi que nous avomes cier.
Li brans de ceste espée ne se viut estancier
De si que jou le voie en cervielle baignier.
Hui mais voel la bataille et l'essor surhaucier;
Penst cescuns de bien faire; le jeu voel commencer [1]. »

C'est bien là un discours d'homme de guerre, plein de sentiments courageux exprimés avec énergie. Tous

[1] P. 155, v. 25 et suiv. « Seigneur, il ne vous convient pas de vous effrayer, — Car en notre compagnie les couards n'ont que faire. — Que chacun pense aux moyens de défendre sa vie. — Tous nous sommes gentilshommes, ducs, comtes et princes; — A ce titre, nous devons tant faire, peiner et exploiter — Que personne ne puisse après nous faire reproche à nos héritiers. — Qui ne fera bien ici, ne devra à l'avenir manger — A la table du roi que nous avons si cher. — La lame de cette

ces soldats d'Alexandre, qui seront rois après sa mort, ont naturellement le ton héroïque. Le courage de leur chef les échauffe et sa grandeur les élève. Alexandre, qui les domine tous, ne les efface pas; mais il garde son rang, ce qui n'arrive guère aux rois de l'épopée. Là est la grande originalité du poëme d'Alexandre. Le héros macédonien est donné en exemple à tous les rois de la terre. C'est la conclusion expresse du poëme, qui est bien, sous forme épique, un traité de morale à l'usage des rois :

Li rois qui son roiaume veut par droit gouverner,
Et li dus et li conte qui terre ont à garder,
Tous cil doivent la vie Alexandre escouter.
Se il fut crestïens, onques ne fut teus (*tel*) ber;
Rois ne fut plus hardis, ne mius séust parler,
Ni onques ne fu hom plus larges de douner;
Onques puis qu'il fu mors, ne vit nus hom son per [1].

On comprend que ce poëme, ainsi écrit dans un langage clair et souvent harmonieux, rempli d'ailleurs de nobles sentiments, de hauts faits et d'aventures merveilleuses, dut devenir le thème favori des trouvères et comme la Bible des chevaliers. Il obscurcit, en effet, de son éclat les prouesses de Charlemagne et de ses douze pairs. Au reste, Alexandre avait pris, par la grâce des trouvères, le costume chevaleresque

épée ne se veut reposer — Avant que je la voie en cervelle (ennemie) baigner. — Aujourd'hui je veux faire grandir la bataille et la mêlée; — Que chacun pense de bien faire; pour moi, je veux commencer le jeu. »

[1] P. 550, v. 5 et suiv.

et reçu pour compagnons douze pairs, nombre sacré, cortége inévitable, que nous retrouverons auprès d'Arthur, autour de la Table ronde.

Arthur est un présent de la Bretagne à la France[1]. On sait qu'il y eut, au sixième siècle de notre ère, un chef breton qui défendit courageusement l'indépendance de sa province contre les Saxons; qu'il disparut après un combat meurtrier, et que, privés de leur roi, les Bretons, forcés de fuir, se réfugièrent dans notre Armorique, qui prit d'eux le nom de Bretagne. Arthur était bien mort, les Bretons bien chassés; mais les peuples de bonne race ne se résignent pas ainsi. Les Bretons attendirent Arthur pour le jour de la vengeance. Ce petit peuple adore volontiers ses souvenirs, et ses regrets sont toujours des espérances, tant il a le cœur bien placé! Ainsi doué, il attendit pieusement le retour d'Arthur; en attendant il le chanta, et sa longue attente lui laissa le loisir de com-

[1] M. Hersart de la Villemarqué a mis hors de doute ce fait, qui avait été contesté par M. Fauriel. Lorsqu'on a lu le livre où il compare, pièces en mains, les romans de la Table ronde et les anciens contes de la Bretagne, on reste convaincu, par exemple, que le conte breton d'*Owen* a précédé et inspiré le roman d'*Yvain* ou le *Chevalier au Lion*. Il demeure également évident que *Pérédur* est le prototype de *Perceval*. Nous sommes moins sûr que le Mael des contes bretons soit le même personnage que le Lancelot des romans, bien que Mael ait dans la langue gaëlique le même sens que Lancelot, ou plutôt Ancelot, qui signifie domestique. Il est vrai que l'un et l'autre ont enlevé la reine, mais Genièvre était très-sujette à être enlevée. L'ouvrage de M. de la Villemarqué a pour titre : *Les Romans de la Table ronde et les Contes des anciens Bretons*, 3e édit., 1860

poser à ce propos la plus curieuse, la plus compliquée et la plus poétique des légendes. Rien n'est plus étrange que la diversité des éléments dont elle se compose et que ses pérégrinations. La mythologie, les évangiles apocryphes, la féerie avec ses géants, ses nains, ses sorciers et ses châteaux magiques, l'héroïsme et tous ses exploits, l'amour avec toutes ses délicatesses, ses séductions et ses perfidies, tout se combine et s'amalgame pour former cet ensemble singulier. Les lais bretons, qui en sont comme les molécules organiques, avant d'être recueillis en partie par un rimeur anglo-normand, Wace[1], s'étaient

[1] Dans le *Roman de Brut*, chronique rimée sur les rois de la Grande-Bretagne. Wace a aussi composé le *Roman de Rou* ou Rollon, qui contient l'histoire des ducs de Normandie. Ces œuvres, utiles pour la connaissance des traditions sur les origines des peuples, n'ont rien de commun avec nos chansons de gestes et sont plutôt des documents historiques inexacts que des monuments littéraires. C'est dans le *Roman de Rou* que se trouvent ces vers si souvent cités, que M. Lenient (*La Satire en France*, 1 vol. in-18, 1859, ch. II, p. 20) nomme une Marseillaise rustique, mis par Wace dans la bouche des paysans de la Normandie, précurseurs des Jacques du quatorzième siècle. La menace à toujours grondé dans les couches inférieures de la société aux époques d'ignorance et de misère :

Nos sumes homes cum (*comme*) il sunt,
Toz membres avum cum il unt,
At altresi grans cors avum,
Et altretant sofrir poum (*pouvons*).
Ne nus (*nous*) faut fors cuers sulement,
Alium (*allions*) nos par serement,
Nos aveir et nus defendum,
E tuit (*tous*) ensemble nus tenum.

condensés en prose latine sous la plume de Geoffroi de Montmouth, chapelain d'un roi d'Angleterre, puis ils se développèrent dans la prose romane de Robert Borron, de Luce de Guast, pour charmer la cour d'un autre successeur de Guillaume le Conquérant, en même temps qu'ils reprirent le vêtement poétique, au nord de la France, grâce à la verve enjouée d'un trouvère champenois, Chrétien de Troyes, qui est un de nos plus anciens poëtes et des meilleurs. Ainsi ce cycle romanesque a lui-même ses aventures.

Arthur est le centre de cette épopée, mais, comme Agamemnon dans l'*Iliade*, comme Charlemagne dans la plupart des chansons de gestes, comme Godefroi dans la *Jérusalem délivrée*, il n'en est pas le personnage le plus considérable ; souvent il est éclipsé par les guerriers qui l'entourent. Dans *Lancelot du Lac*, notamment, il doit céder la première place au courage et à la galanterie d'un des chevaliers qu'il a fait asseoir autour de la Table ronde. *Tristan du Leonois* condamne au même rôle le roi Marc, époux de la blonde Iseult. Ces deux romans sont loin d'être édifiants ; l'amour y domine, c'est peut-être pour cela qu'ils ont eu plus de vogue que les compositions du même cycle auxquelles la pensée religieuse impose une certaine gravité. Tel a été le sort du saint Graal,

E se nus voilent guerroier,
Bien avum, contre un chevalier,
Trente ou quarante païsanz
Maniables et cumbatans.

Ces paysans comptaient sans les armures des chevaliers

qui donne un motif pieux à l'institution des chevaliers de la Table ronde, voués à la recherche de ce vase sacré qui avait servi à la sainte Cène, et dans lequel Joseph d'Arimathie avait recueilli, pendant la Passion, quelques gouttes du sang de Jésus-Christ. Cette précieuse relique, talisman de la chrétienté, a disparu; on sait vaguement qu'elle est sous la garde du roi pêcheur, prince de difficile abord, et qui ne livrera son trésor qu'à un chevalier qui aura su conserver, à travers les périls de la vie guerrière et galante, la pureté de l'âme et du corps. Les plus braves ont perdu, chemin faisant, le droit de prétendre à cette conquête, réservée à *Perceval le Gallois*, dont les aventures ferment noblement et saintement le cycle de la Table ronde, ramené à son principe après bien des écarts profanes. Merlin, cet enchanteur né du commerce du ciel et de l'enfer, ange et démon, qui joue son rôle dans toutes les parties de la légende, est le principal héros d'un roman auquel son nom est attaché. C'est là que se développe à l'aise la séve féerique et magique qui en découle pour circuler dans toutes les branches de la légende, qu'elle égaye et colore de ses enchantements.

A défaut des autres poëmes de ce cycle, qui n'ont guère été publiés que par fragments[1], nous pouvons au moins prendre une idée du talent poétique de Chrétien de Troyes dans le roman du *Chevalier à la Char-*

[1] M. Michelant a promis une édition complète des poëmes de Chrétien de Troyes. Si sa promesse peut être tenue, il aura bien mérité de notre vieille littérature.

rette. Ce chevalier n'est rien moins que Lancelot du Lac, qui, privé de son cheval, a voulu monter dans la charrette d'un paysan pour aller à la recherche de la reine Genièvre enlevée à la barbe du roi Arthur par Méléagans, fils du roi Baudemagus. Méléagans est un chevalier félon qui ne manque pas de courage et qui serait pour Lancelot un digne adversaire s'il était loyal. Les bons exemples et les sages conseils ne lui ont pas manqué, car il a pour père le plus honnête homme qui jamais ait porté la couronne. Le fils n'en est que plus coupable, mais il finira mal. C'est le côté moral du poëme, qui a d'ailleurs bien des pages risquées. Dans le cycle de la Table ronde, à part la recherche du saint Graal, il faut en prendre son parti. Les reines surtout sont scandaleuses; le roi Arthur et le roi Marc eux-mêmes ont bien fini par en savoir quelque chose. Notre poëme n'est guère qu'un long fabliau où se rencontrent la grâce et la malice, et comme le trouvère qui l'a composé est un vrai fils de la Champagne, la malice y est ingénue. Chrétien de Troyes est un précurseur de La Fontaine, non pour la fable, mais pour le conte.

Les contes ne gagnent pas à être analysés. Disons seulement que la matière du récit est la délivrance de la Reine et le châtiment de son ravisseur par Lancelot, et que l'incident de la charrette permet au trouvère d'introduire un peu de comédie dans un sujet chevaleresque. En effet, Lancelot, dans ses passes d'armes, peut simuler à la manière des clowns anglais la couardise et la maladresse, et donner le change aux spectateurs comme à ses adversaires.

Lorsqu'il montre sa dextérité et son courage, l'effet n'en est que plus saisissant par le contraste. Aussi gagne-t-il tous les cœurs :

Et les demoiselles disoient
Qui a mervoilles l'esgardoient,
Que cil les tolt (*prenne*) à marier,
Car tant ne s'osoient fier
An lor biautez, n'an lor richeces,
N'an leur pooir, n'an lor hauteces,
Que por biauté ne por avoir
Deignast nule d'eles avoir
Cil chevaliers, que trop est prouz (*preux*).
Et neporquant se font tex vouz (*tels vœux*)
Les plusors d'eles, qu'eles dient
Que s'a (*si à*) cestui ne se marient,
Ne seront ouan[1] mariées,
N'à mari, n'à seignor données.

La Reine qui entend ces propos en rit sous cape,

[1] Roquefort donne à *ouan* le sens de *jamais*. A ce compte, les demoiselles feraient vœu de célibat à perpétuité. Il me paraît que *ouan* ou *oan* ne peut pas venir de *unquam*, qui a déjà donné *onques* à la langue d'oïl, mais de *hoc anno ;* alors l'engagement ne vaudrait que pour une année, ce qui serait moins héroïque et plus vraisemblable. Le sens de *ouan* n'est pas douteux dans ce vers de *Floire et Blanceflor :*

Tout ensément vis-je ouan
(N'a mie encore demi an)
Céans une pucele entrer.
(V. 1317-9, p. 54, éd. de M. Édélestand Du Méril, 1856.)

Je vois, en consultant l'excellent glossaire qui termine le volume, que M. Ed. Du Méril donnait, il y a quatre ans, l'étymologie que je propose aujourd'hui. J'y avais été conduit par celle d'antan (*ante annum*), qui n'est pas contestée.

n'ayant pas à s'en inquiéter. En effet, elle sait que pour tout l'or du monde étalé devant lui,

La meillor d'eles ne prendroit,
La plus bele ne la plus gente,
Cil qui a totes atalente[1].

Notre trouvère a certainement de la grâce, il a aussi parfois de la manière, et par anticipation de la préciosité. Ainsi le passage suivant aurait été compris et goûté au château de Blois sous Charles d'Orléans, et plus tard encore à l'hôtel Rambouillet. La reine s'éloigne pour entrer dans son appartement, Lancelot voudrait bien y pénétrer avec elle, il ne peut que la suivre du cœur et du regard :

Et Lanceloz jusqu'à l'antrée
Des ialz et de l' cuer la convoie.

Avouons que ce vers :

Des yeux et du cœur la convoie.

est un trait délicat et charmant. Continuons :

Mès as ials fu corte (*courte*) la voie
Que trop estait la chambre près :
Et il fussent antré après
Molt volentiers s'il poïst estre.
Li cuers, que plus est sire et mestre

[1] *Le Roman du chevalier de la Charrette*, p. 161, éd. P. Tarbé, Reims, 1849, — p. 97, éd. du docteur W. J.-A. Jonckbloet, La Haye, 1850 ; — nous avons suivi le texte donné par le savant docteur hollandais.

Et de plus grant pooir assez [1],
S'an est outre après li passez,
Et li oil sont remès (*restes*) defors,
Plein de lermes, avoec le cors [2].

Au commencement du dix-septième siècle, le cavalier Marin et son *Adone* n'auraient pas mieux dit à leurs meilleurs moments. Disons plus, nous avons déjà du Pétrarque avant Pétrarque.

Le chevalier à la charrette met en scène plusieurs des personnages des légendes arthuriennes et leur conserve la physionomie que nous leur connaissons. Arthur est aussi débonnaire que de coutume et plus crédule que jamais; sa femme aussi tendre et aussi perfide; le sénéchal Keu n'est ni moins railleur, ni moins présomptueux, ni moins malheureux dans ses entreprises; le bon Gauvain toujours brave, toujours loyal, toujours dévoué ne se dément pas un seul instant; Lancelot reste un modèle de courtoisie, de galanterie et de fidélité; il a de la délicatesse, il a de

[1] Assez avait alors le sens de *beaucoup*, que garde encore *assai* chez les Italiens.

[2] *Le Roman du chevalier de la Charrette*, p. 110, édit. P. Tarbé; p. 83, éd. Jonckbloet. Notre prose ne vaudra pas, il s'en faut de beaucoup, ces petits vers pour l'expression de ces idées délicates et fines. Qu'on en juge : « Lancelot jusqu'à l'entrée la convoie des yeux et du cœur; mais pour les yeux la voie fut courte, car la chambre était bien proche, et ils fussent entrés bien volontiers si la chose eût pu se faire. Le cœur, qui est plus seigneur et maître et de pouvoir beaucoup plus grand, est entré après elle, et les yeux sont restés dehors, remplis de larmes, avec le corps. »

l'enjouement, et si cette fois il lui arrive de prêter à la plaisanterie, il ne tarde pas à prendre sa revanche. Nous n'avons de nouveaux venus que le traître Méléagans et son père Baudemagus. Le caractère de ce vieux roi qui aime son fils, qui déteste et qui cherche à déjouer ses trahisons, est au regard de ce ravisseur, de ce Pâris de l'épopée bretonne, un mélange de la douceur de Priam et de la sagesse d'Anténor dans leur opposition au ravisseur d'Hélène. Ce rapprochement n'est pas une fantaisie de la critique, il augmente la liste des emprunts que le moyen âge a faits à l'antiquité dans ces poëmes de la Table ronde, où l'on a déjà remarqué l'analogie de la naissance d'Arthur avec celle d'Hercule, la voile noire du vaisseau de Thésée transportée sur celui qui ramène Iseult à son époux et les précautions prises par la mère de Perceval pour retenir cet autre Achille, dans l'ignorance et dans l'obscurité, loin des périls de la guerre. Toutes ces réminiscences, plus ou moins déguisées, ne sont pas méconnaissables et doivent être signalées. Il est bon de rappeler que la chaîne des temps n'a jamais été complétement rompue.

Nous ne voulons pas quitter Chrétien de Troyes sans lui avoir fait quelques emprunts de plus. Cet aimable poëte, bien qu'un peu prolixe, a trop de grâce et de facilité pour qu'on le laisse longtemps encore dans un complet abandon. Il est de ceux qui peuvent être remis en lumière; car, ayant à bon droit été célèbre dans son temps, il mérite toujours d'être connu. Dans le *Chevalier au lion*, dont le héros est Yvain et l'héroïne la dame de la forêt de Broce-

liande, Yvain, qui l'a rendue veuve, doit la consoler plus tard en devenant son époux : invisible, grâce à l'anneau magique qui lui a été donné, il a vu les transports de sa douleur, il a entendu ses menaces de vengeance. Elle ne sait pas, dit le poëte, qu'elle est déjà vengée :

Bien a venchie (*vengée*), et si ne set,
La dame la mort son seignor;
Vengeance en a prise greignor [1],
Qu'elle prendre ne l'en séust;
Jà mort prise ne l'en éust :
Et cist cox (*coup*) a plus grant durée
Que coux de lance ne d'espée;
Cox de lance garist et saine
Des que li mires i mest paine,
Et la plaië d'amor enpire
Quant ele est plus près de son mire [2].

[1] *Greignor*, plus grande. Ce mot est un de ces comparatifs dérivés du latin qui sont encore en nombre dans la langue romane. C'est en même temps un exemple de la déclinaison. *Greignor* est le cas oblique de *greindre*, qui s'emploie comme sujet. *Greindre* (*grandior*) est toujours un nominatif, ici greignor (*grandiorem*) est un accusatif : on l'emploierait également au pluriel (*grandiores*).

[2] *Romvart*, von Adelbert Keller, Manheim, 1844, p. 558-559. — *The Mabinogion*, by lady Charlotte Guest, London, 1838, p. 150. — Les vers que nous citons paraîtront obscurs à quelques-uns de nos lecteurs, il faut donc les traduire, mais je dois dire qu'ils perdront beaucoup à être traduits : « La dame a bien vengé, et elle ne le sait pas, la mort de son seigneur; elle en a pris une vengeance plus grande qu'elle n'aurait pu croire. La mort n'en aurait pas pris une pareille. Le coup qu'elle a porté dure plus longtemps que coups de lance ou d'épée. Coup de lance guérit et revient à santé dès que le

C'est bien là ce *parler délectable* qui charmait le maître de Dante, Brunetto Latini. Il suffit de s'y être un peu familiarisé pour en retrouver la douceur et l'harmonie dans le passage qu'on vient de lire; il y a de plus la propriété des mots, et, nous osons le dire, la précision si rare d'ailleurs dans ces petits vers de huit syllabes, qui sont, comme on l'a dit spirituellement[1], « une perpétuelle tentation à la prolixité. » Ils coulent si facilement!

La critique érudite se propose, dit-on, d'enlever à Chrétien de Troyes le *Perceval*. Nous verrons bien. S'il doit être dépossédé, nous aurons à louer un autre poëte qui sera de son école et son égal. En attendant, nous pouvons encore lui faire honneur de ce poëme tout ensemble héroïque et naïf. Lorsque Perceval a quitté sa mère, il ne tarde pas à rencontrer des chevaliers couverts de brillantes armures. Il les prend pour des saints du paradis. Tout lui est nouveau dans cette vision. Ses questions se multiplient; le chevalier qu'il interroge répond avec complaisance, et le jeune homme apprend ce qu'est une lance et un écu; pour le haubert ou cotte de maille, il ne sait pas davantage le nom et l'usage de ce vêtement de fer. Il demande ingénument à quoi il peut être bon. Le chevalier répond :

médecin y donne ses soins; mais la plaie d'amour s'envenime quand elle est plus près de son médecin. » Notre prose opère sur les vers de Chrétien comme elle ferait sur un huitain de Marot. Dans ces petits joyaux poétiques, la forme et le charme sont indivisibles.

[1] M. Demogeot, *Histoire de la Littérature française*, p. 102.

Valet, c'est à dire legier (*c'est facile à dire*),
S'onques voulois sur mi lancier
Javelots, ou saïetes traire,
Tu ne me porroiës mal faire.

« Dom chevalier, » dit alors le naïf enfant :

Dom chevalier, de tels hauberts
Gard' Dieu les bestes et les cerfs.
Car nul occire n'en porrois,
Ni jamais après ne corrois [1].

Tout cet interrogatoire forme une scène charmante. Il se prolonge trop pour que nous puissions le suivre, mais il ne cesse pas de plaire, tant il est bien conduit et naturel. L'auteur, quel qu'il soit, est un habile conteur et un ingénieux écrivain. C'est tout ce que nous voulions établir.

L'étude des nombreux romans qui forment l'ensemble du cycle d'Arthur serait infinie ; mais la vue générale que nous avons présentée suffit pour marquer nettement les différences qui les distinguent des chansons guerrières et purement héroïques de Charlemagne et d'Alexandre. Le merveilleux et la galanterie les destinaient à charmer l'imagination et à caresser les faiblesses du cœur. Ils furent, au moyen âge, de fréquentes occasions de chutes parmi lesquelles il suffit de rappeler celle que Dante a immortalisée dans son poëme. En effet, c'est le *Lancelot* qui a précipité

[1] On trouvera la scène entière dans le volume déjà cité (p. 68) de M. de la Villemarqué, p. 402 et suiv

Françoise de Rimini et son amant dans les régions ou le poëte florentin les a rencontrés. Nos premiers trouvères des chansons de gestes, les Théroulde, les Raimbert, n'ont rien de semblable sur la conscience.

Cependant, il faut le reconnaître, le voisinage des Lancelot, des Tristan, de Merlin et de la fée Morgane, ne tarda pas à altérer la sévérité des rapsodes carlovingiens ; la féerie et la galanterie corrompirent la pureté primitive de ces traditions guerrières et religieuses. Il y eut comme une émulation d'aventures fabuleuses, d'exploits incroyables, de voyages impossibles entre les tenants de Charlemagne et ceux d'Arthur. De là le séjour d'Ogier dans le royaume de féerie, les sortiléges de Maugis, les nouveaux exploits de Roland ressuscité. Cette contagion se fait déjà sentir dans la *Chanson des Saxons* [1], ce poëme que Jean Bodel composa sous le règne de Philippe Auguste et dont Witikind est le héros. Nous trouvons là une reine qui est de la race des Genièvre et des Iseult, et non moins habile à tromper son royal époux, le farouche Witikind. Sa morale est fort relâchée, son nom est Sébile ; c'est elle qui dit :

> Que sert beauté de femme s'en jovant [2] ne l'emploie ;

elle donne à ses femmes de mauvais conseils et de scandaleux exemples. Ce relâchement moral doit être signalé dans une composition où d'ailleurs respire encore la mâle énergie des chansons de gestes.

[1] 2 vol. in-12. Francisque Michel, 1839.

[2] De *juventa*, jeunesse. On trouve plus souvent *jovante*.

L'invasion de la galanterie se mêlant aux strophes monorimes d'un poëme carlovingien est un fait grave, un symptôme de contagion, mauvais augure pour cette poésie rude et saine qui avait son titre et sa raison d'être dans l'énergique pureté des sentiments et la vigueur des descriptions.

Les strophes ou couplets monorimes avaient l'avantage d'aider la mémoire des jongleurs par le retour prolongé des mêmes consonnances ; et c'est là, sans doute, ce qui maintint pendant plusieurs siècles ce grossier système de prosodie à l'usage des longs poëmes, dont les paroles devaient être retenues par ceux qui les chantaient en s'accompagnant de la vielle. On put heureusement appliquer à des œuvres de longue haleine, destinées à être lues, une versification moins monotone ; ce fut le vers de huit syllabes à rimes plates et alternées de distique en distique. Ce mètre, employé, nous avons vu avec quel succès, par Chrétien de Troyes, fut adopté par d'autres versificateurs de la même époque, et notamment par Aimé de Varennes, dans l'agréable poëme de *Florimont* [1], qui est bien un roman, au sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Tout y est d'invention, à l'exception des noms de Philippe de Macédoine et d'Alexandre qui descendent de ce Florimont, héros imaginaire, lequel est pour le roi de Macédoine ce que le chevalier au Cygne est pour la maison des comtes flamands,

[1] M. Paulin Paris a donné de ce poëme une analyse détaillée et fort intéressante (*Manuscrits français de la bibliothèque*, t. III, p. 9 à 53).

Godefroi et Baudouin. Nous pouvons citer de ce poëme quelques vers sur l'éducation de la jeune princesse qui sera plus tard la femme de Florimont : sa maîtresse lui donnait d'excellentes leçons :

La pucelle bien apprenoit ;
En lisant trouvoit ès auctors
Et de batailles et d'amors ;
Mais ès amors plus entendoit
Que ès batailles ne faisoit.

Aimé de Varennes est bien un élève de Chrestien de Troyes. Il a toute la malice ingénue du maître. Aimé était né sur la lisière de la Champagne, et son esprit s'était aiguisé dans un voyage en Grèce, d'où il prétend avoir rapporté le sujet de son poëme.

Parmi les poëmes de ce genre, il y en a plusieurs qui sont dignes d'attirer l'attention des connaisseurs. On voudrait pouvoir s'y arrêter. Le *Roman de la Violette* et le *Chastelain de Coucy* sont pleins d'intérêt[1]. Le mieux écrit de tous et le plus attachant est peut-être *Floire et Blanceflor*. Là se trouve avec toute sa grâce et ses délicatesses la peinture de l'amour ingénu. Ces deux enfants, nés le même jour, nourris ensemble, unis pour les jeux comme pour l'étude, épris l'un de l'autre en toute franchise et toute innocence de cœur, furent pour le moyen âge ce que Daphnis et Chloé avaient été pour la décadence de l'empire grec, et ce que sont pour nous Paul et Virginie. L'inégalité du rang et la différence

[1] Ils font tous deux partie de la précieuse collection publiée par M. Crapelet.

de religion, Floire est fils d'un roi païen, Blanceflor fille d'une esclave chrétienne, sont de bien terribles obstacles, mais la puissance de l'amour n'en sera que mieux démontrée si ces obstacles sont vaincus. Il y a beaucoup à louer dans ce roman. La douce intimité des premières années, la poignante et naïve douleur de la séparation, les incidents du voyage de Floire à la recherche de Blanceflor, les mœurs du harem où elle est renfermée, les ruses de Floire pour y pénétrer, les délices et les transes de l'entrevue, le courage de tous deux en vue du supplice, leur héroïque rivalité de dévouement devant les juges et en présence du bûcher qui va s'allumer, le prestige de beauté plastique et de beauté morale qui désarme leurs bourreaux, tout cela est plein de naturel et de charme. Il n'y a qu'une tache dans ce tableau, et c'est l'intolérance du moyen âge qui l'y a mise. Floire se convertit ; rien de mieux, mais à peine converti, il impose sa foi nouvelle à tous ses sujets, et ce bel et doux adolescent, que nous avons été si heureux de voir échapper au supplice, devient bourreau par zèle de néophyte :

> Qui le baptesme refusoit
> Ne en Diu croire ne volait,
> Floire les faisoit escorchier,
> Ardoir en fu ou destrenchier [1].

Est-ce bien là ce qu'est devenu l'aimable enfant qui,

[1] *Floire et Blanceflor*, par M. Édélestand Du Méril, 1 vol. in-12, p. 123, v. 2959. *Bibliothèque Elzévirienne*, 1856. Cette édition, précédée d'une savante introduction qui est elle-même

penché sur le tombeau où il croit sa Blanceflor enfermée, s'écriait en s'adressant à la mort :

Ah ! mors tant par es envieuse,
De pute part contralieuse,
Jà apelée ne viendras,
Ni ciaus qui t'aiment n'ameras,
Et ciaus qui te héent plus aimes
Et là où ne voelent les maines ;
Ne se puet defendre savoirs
Vers toi, proesce ni avoirs[1].

Nous ignorons quelle est l'origine de ce poëme si populaire en France au moyen âge. Mais nous croyons pouvoir rattacher à la Grèce la donnée d'un autre poëme, également célèbre, qui rappelle la fable hellénique de Psyché. Dans cette œuvre romanesque, dont le héros est un jeune chevalier de la race royale de Clovis, l'indiscrétion est le fait de l'amant, qui découvre à la lueur d'une lampe et qui perd, par sa fatale curiosité, la fée bienfaisante qui l'a comblé

un livre (CCXXXIV pages), nous montre tout ce que peuvent, dans le rôle si épineux d'éditeur de textes romans, la conscience et l'érudition.

[1] *Floire et Blanceflor*, p. 31, v. 746. Les deux derniers vers de cette citation renferment le germe de ce beau passage de La Fontaine :

Défendez-vous par la grandeur,
Alléguez la beauté, la vertu, la jeunesse,
La mort ravit tout sans pudeur.
(Liv. VIII, p. 1.)

Ronsard avait dit de son côté :

O mort, tu n'as point d'yeux, ni de sang, ni de cœur.

de ses dons. Cette fée est Mélior, impératrice de Constantinople. Toutefois, le charme rompu finit par se renouer, grâce aux regrets, au dévouement inaltérable, aux nouveaux exploits de l'aimable et intrépide Parthénope de Blois, qui finit par régner ouvertement dans ce palais de Byzance où il avait d'abord pénétré mystérieusement. Le poëme où sont décrites ces aventures intéresserait sans doute davantage par l'éclat des descriptions, par la délicatesse des sentiments et la vérité de la passion [1], par l'emploi du merveilleux, si l'auteur savait se borner. Héroïsme, galanterie, féerie, tels sont les éléments dont il se compose. Le mètre est le vers de huit syllabes, qui ne manque ni de grâce ni de naturel chez les poëtes du treizième siècle. Il faut ajouter que, parmi ces versificateurs, l'auteur du *Parthénope,* Denys Pyramus, n'est pas un des moins habiles.

Nous voulons tirer de ce poëme, qui a le tort de languir et de fatiguer à la longue, malgré toutes les ressources que le poëte prodigue avec le dessein de plaire, un exemple de cette facilité verbeuse qu'en-

[1] On a souvent cité les vers de Corneille, qui fait dire à l'infante (*le Cid,* acte I, sc. 2) :

Mets la main sur mon cœur,
Et vois comme il se trouble au nom de son vainqueur.

Dans la même situation, Mélior avait dit à sa sœur Urraque :

Ma seur,
Metés votre main sur mon cœur,
Sentés come il tressaut et tranble.
(T. II, p. 160, v. 9711.)

courage tout au moins le vers de huit syllabes, s'il ne la provoque pas. Mélior, dont la faiblesse est devenue publique, et qui a, en outre, à se plaindre d'une infidélité de Parthénope, avait à lui dire simplement : « Vous étiez ma joie et mon orgueil, vous êtes maintenant ma douleur et ma honte ; » mais elle développera cette antithèse avec autant de symétrie que de prolixité. Pour plus de clarté, nous en mettrons les deux termes en regard l'un de l'autre sur deux lignes parallèles :

Vous estiés tos mes délis
Mes preus, m'onors et mes profis,
Et ma noblece et ma beubance,
Mes orgiols et ma sorcuidance,
M'odors, ma clartés et mes pris,
Tote m'onors, tos mes deduis,
Tos mes esfors, tos mes pooirs,
Ma convoitise et mes espoirs,
Mes désiriers et mes bontés,
Ma druerie et ma beautés,
Mes consaus, mes afaitemens,
Ma richece et mes casemens,
Tos mes jeus et m'envoiséure,
Tos mes sens, tote ma mesure,
Ma membrance et ma cortesie,
Tous mes depors, tote ma vie ;

Or estes mes deuls et ma paine,
Mes corous et m'ire certaine,
Mes geindres et mes longs consirs,
Mes plors, mes larmes, mes sospirs,
Mes maus de soir et de matin,
Et ma langors qui ne prend fin,
Ma tenebrors et mes debès,
Ma mésestance et mes mesfès
Et ma rancune et ma tristors,
Ma longe honte et ma péors,
Et ma reproce et ma folie,
Ma laidesse et ma vilonie,
Ma mésaise et mes desconfors,
Ma cure et ma plainte et ma mors.
Pour ce n'est fin de ma dolor,
Car n'est fin de ma deshonor [1].

Nous devions une fois pour toutes, afin de ne pas être accusé de trahison, avertir nos lecteurs du danger qu'ils peuvent courir en se laissant aller aux séductions du petit vers de huit syllabes ; il est court sans doute, mais il ne s'arrête pas, et il s'allonge en se

[1] *Parthenopeus de Blois*. Crapelet, 1834, t. I, p. 161, v. 471 et suiv.

multipliant. Les strophes monorimes et les tirades octosyllabiques ont un vice qui leur est commun, c'est la négligence à laquelle on s'abandonne si volontiers, toujours et partout, lorsqu'on marche sans entraves. Le tort particulier des strophes est la psalmodie, celui des tirades est la litanie; mais la psalmodie et la litanie étaient dans le goût et dans les habitudes du temps.

L'avénement romanesque d'un prince d'origine française à l'empire de Constantinople rappelait aux familles aristocratiques, auxquelles ce poëme était exclusivement destiné, l'avénement réel de Baudoin de Flandre, que la quatrième croisade, entreprise à la fin du siècle précédent, avait mis en possession de l'héritage des Comnène. Il entretenait le seul sentiment qui pût encore pousser les chevaliers chrétiens contre les infidèles, c'est-à-dire le besoin d'aventures et l'espoir de conquérir un royaume, ou, à défaut d'un royaume, une principauté. Nous arrivons ainsi par voie d'analogie à l'historien de cette expédition singulière qui se détourna de son but, la délivrance du saint sépulcre, et fonda, pour un temps, un empire français à Constantinople. Ce fut un brillant fait d'armes que la prise de cette ville; mais combien il fut chèrement payé par la destruction de tant de chefs-d'œuvre de l'art et des lettres de la Grèce! Les barbares n'ont pas fait pis dans leurs plus violents accès de fureur. Quoi qu'il en soit, le récit de Villehardouin, qui prit à la conquête de Constantinople une part importante comme chef militaire et comme négociateur, est un des plus précieux monuments de

notre ancienne littérature. Comme histoire écrite en prose, il est le premier par la date et le mérite. Villehardouin est un témoin sincère qui a bien vu et qui reproduit simplement, sobrement, avec force, les faits qui méritent d'être connus. Homme supérieur par le caractère et l'intelligence, mêlé par l'action aux événements qu'il raconte, initié à tous les secrets de la guerre et de la politique, il dit brièvement ce qui importe et n'admet rien d'inutile. Un trait lui suffit pour peindre, un mot pour expliquer, une exclamation pour louer ou pour flétrir, et, sans plus d'efforts, il est peintre, il est homme d'État, il est moraliste. On peut dire que Villehardouin est pour l'histoire ce que Théroulde est pour l'épopée : comme la chanson de Roland, la *Conqueste de Constantinoble* est l'esquisse d'un maître.

Nous pourrions détacher de cette chronique bien des pages qui ne perdraient rien à être isolées. Les négociations des croisés à Venise, pour obtenir des bâtiments de transport et le concours de la république, forment un tableau achevé. Des traits de mâle éloquence brillent à chaque instant dans de courtes harangues où la simplicité du langage n'a rien à envier à l'art oratoire. Voyons d'abord la scène où Quesnes de Béthune en tête, les chevaliers de France viennent sommer les deux empereurs, le vieil Isaac et son fils Alexis, de tenir la parole qu'ils ont donnée aux croisés qui les ont replacés sur le trône : « Quant il furent venus jusques au palais, il descendirent à la porte et entrèrent ens, et trovèrent l'empereour Kyrsac le père et l'empereour Alexis son fil, séant

ambedui lez-à-lez en dui chaieres, et de lès els séoit l'empereris, qui feme estoit au père et marastre au fil, et estoit suer (*sœur*) le roi de Hongrie, bele dame et bone durement. Et avoec els avoit grant planté de bone gens, et mout sembloit cour à riche prince. Par l'assentement des autres messages monstra la parole Quesnes de Bethune, qui plus estoit sages et bien enparlés que nus des autres, et dist en tele manière : « Sire, nous somés à vous venu de par les barons de « l'ost et de par le duc de Venise; et sachiés que il « reprouvent le service que il ont à vous fait, tel « come tote la gent sevent, et come il est aparis-« sant : vos et vostre pères lor avés juré leur conve-« nances à tenir; il en ont vos chartres. Vous ne leur « avez mie si bien tenu comme vous déussiez. Meintes « fois vous en ont semons et encore vous en semon-« nons-nous, voiant tous vos barons. Se vous le faites, « mout leur sera bel, et se ce non, il ne vous tien-« nent ne pour seigneur ne pour ami. Ensi porcha-« ceront que il auront leur raison, en toutes les ma-« nières que il porront : et bien vous mandent ce; « que, sans deffiance (*défi*) il ne feroient mal ne à « vous, ne à autrui, car il ne firent oncqnes trahison, « et en leur terres n'est-il mie acoustumé que il le « facent. Vous avés bien oï ce que nous vous avons « dit; si vous conseilliés ensi que il vous plaira[1]. » Mout tindrent li Grieu (*Grecs*) à grant merveille et à grant outrage ceste deffiance, et distrent que on-

[1] *La Conqueste de Constantinoble*, par Joffroi de Villehardoin, éd. de M. P. Paris, 1 vol. in-8°, 1838, p. 67.

ques mès nul home el monde ne fu tant hardis qu'il osast deffier l'empereour de Constantinoble en sa chambre méismes. » Ici le langage et l'acte sont en parfaite convenance, ils ont la même simplicité et la même grandeur.

Même après cette scène héroïque, on ne lira pas sans plaisir le passage suivant qui exprime noblement et naïvement l'émotion des croisés à la vue de Constantinople : « Cil qui onques mès ne l'avoient véue ne cuidoient mie que si riche cité péust avoir en tout le monde. Quant il virent ces haus murs et ces riches tours dont ele estoit close, et ces riches palais et ces hautes yglises, dont il avoit tant que nus nel péust croire s'il ne le véist proprement à l'ueil : et il virent le lonc et le lé (*largeur*) de la vile qui de toutes autres estoit soveraine, sachiés qu'il n'i ot si hardi à qui la char ne frémesist ; et ce ne fut mie merveille s'il s'en esmaièrent, car onques si grans afaires ne fu empris de nule gent puis que li mons fu estorés[1]. » Cette ville, si belle et si formidable, quelques milliers de Français et de Vénitiens la réduisirent en peu de temps ; mais ils avaient à leur tête les Baudoin, les Dandolo, et ce marquis de Montferrat qui mérita cette courte et pleine oraison funèbre par laquelle Villehardouin termine son récit : « Halas ! quel damage chi ot à l'empereour et à tous les Latins de la terre de Romenie de tel home pierdre par tele mesaventure, qui estoit un des meilleurs chevaliers et

[1] *La Conqueste de Constantinoble*, par Joffroi de Villehardoin, éd. de M. P. Paris, 1 vol. in-8°, 1838, p. 39.

des plus vaillans et des plus larges qui fust el remanant du monde[1] ! » Dans cette prose noble et simple, Villehardouin rencontre, par surcroît, une harmonie naturelle qui satisfait l'oreille et qui plaît, comme ces voix bien timbrées que l'art n'a point encore assouplies, mais dont toutes les intonations sont agréables parce qu'elles sont justes.

Henri de Valenciennes, qui a pris le récit au point où Villehardouin a cessé de dicter, relève, à son insu et par ses efforts mêmes, le mérite de l'œuvre qu'il continue.

[1] *La Conqueste de Constantinoble*, p. 166

CHAPITRE IV

Poésie badine. — Le Roman de Renart : Renart et Ysengrin, principaux personnages. — Pierre de Saint-Cloud, Richard de Lison, auteurs désignés. — Guyot de Provins et le seigneur de Berze. — Poëmes satiriques. — Fabliaux : le Vilain Mire, le Vair Palefroi, saint Pierre et le Jongleur. — Huon le Roy, etc. — Contes moraux. — Légendes miraculeuses. — Lais Bretons de Marie de France.

Nos bons aïeux, lorsqu'ils avaient longtemps prêté l'oreille aux chants héroïques et grossiers des trouvères, avaient bien droit à quelques délassements. Toutes ces prouesses guerrières, ces mêlées si souvent reproduites, ces interminables combats singuliers et ce long carillonnage de rimes identiques, appelaient une compensation. On leur devait la petite pièce après la tragédie. Aussi les jongleurs avaient-ils dans leur répertoire le moyen de faire passer leurs bénévoles auditeurs de l'admiration à la gaieté. Le Renard partageait donc avec Alexandre et les preux de Charlemagne le privilége d'intéresser la foule. On s'amusait de ses tours malicieux, de ses ruses pendables, de ses vices que l'esprit assaisonnait, après s'être émerveillé des grands coups d'épée des pourfendeurs de géants. On avait encore, outre ces symboles empruntés au règne animal, force récits grivois qui opposaient la chronique scandaleuse du temps aux légendes héroïques du passé.

Rien n'est plus naturel que la mise en scène des animaux comme image de l'humanité. On n'a pas à chercher l'origine de la fable ailleurs que dans « le grand voisinage et cousinage, » pour parler comme Charron, de l'homme et des animaux. En effet, si l'on retranche un instant, par la pensée, la raison qui caractérise l'homme, retranchement qui ne demande pas un grand effort d'abstraction, puisque dans la vie réelle la raison est de si peu d'usage, l'humanité offrira tout à coup, dans l'ensemble de sa physionomie morale, toutes les variétés du règne animal; et de plus, si on l'examine extérieurement, on trouvera dans l'ordre physique les mêmes analogies, de sorte qu'à ce point de vue, ce qu'on appelle le genre humain cessera d'être une unité pour devenir une immense collection d'animaux divers, et comme une ménagerie complète. L'apologue, en vertu de cette ressemblance presque effrayante, est la plus naturelle des figures, et on peut dire que le genre se compose de métaphores en action.

Il ne faut pas chercher dans le *Roman de Renart* une composition régulière; il s'est formé de branches qui ne se rattachent pas à un tronc, comme ferait une végétation naturelle sortie d'un germe unique : c'est plutôt un faisceau faiblement resserré par un lien extérieur et artificiel. Pour donner aux pièces détachées dont il se compose une apparence d'unité, les arrangeurs ou diascévastes de cette collection de rapsodies comiques ont placé en tête un récit pseudo-biblique de la naissance des animaux qui nous présente Adam et Ève, au bord de la mer,

frappant tour à tour l'eau d'une baguette qu'ils tiennent à la main : les coups frappés par Ève font sortir des animaux malfaisants ; Adam, par le même manége, amène en compensation les bêtes utiles et débonnaires dont l'homme pourra tirer parti. Moyennant cette introduction, nous saurons d'où viennent les personnages que nous verrons en scène ; leurs aventures prennent place à la suite, un peu au hasard, jusqu'au moment où finit la pièce par la feinte mort du héros ; en effet, Renart ne peut pas mourir : il est immortel comme la malice et la fourberie dont il est le symbole.

Ces animaux forment une société, ils ont femme, enfants, maison ; Renart a même un château du nom de Malpertuis, et Noble, c'est-à-dire le Lion, une cour, un palais, et tout l'attirail de la royauté. Parfois ils revêtent un costume et se chargent d'armures, en guise de chevaliers. Ils ont entre eux des liens de parenté ; le Loup ou Ysengrin est l'oncle du Vorpil ou Renart, et, comme tant d'autres oncles de comédie, il a un coquin de neveu. Les premiers tours que celui-ci lui joue sont de telle sorte que nous n'osons pas les indiquer, quoique nos vénérables aïeux aient pris plaisir à les entendre tout au long. Ysengrin, offensé comme mari et comme père, cherche à se venger ; mais toujours crédule il tombe dans de nouveaux piéges, et, en poursuivant une vengeance légitime, il recueille de nouveaux affronts. Il est probable que cette partie de la légende, qui contient les divers épisodes de cette lutte grotesque, a un fondement historique ; mais on ne propose pour l'application que

des conjectures, et on ignore réellement à quels personnages humains il faut attribuer ces noms de Renart et d'Ysengrin donnés au Vorpil (*vulpes*) et au Loup. De ces surnoms célèbres, celui de Renart a été tellement populaire qu'il s'est substitué au mot générique. Ainsi, lorsque tant d'hommes reçoivent accidentellement, en vertu d'analogies physiques ou morales, un nom d'animal, voici un animal qui a reçu de la poésie populaire et qui garde un nom d'homme. Au reste, la ligne qui sépare dans nos récits le genre humain du règne animal est fort indécise, et même le rôle des hommes qui s'y trouvent mêlés, vilains ou moines, n'est pas à notre avantage. Comme La Fontaine, nos trouvères fabliers paraissent souvent prendre parti pour les animaux contre l'homme.

Nous n'avons pas à nous engager ici dans les détours du labyrinthe que forme l'enlacement des trente-deux branches dont se compose la vieille légende de Renart. Il suffira pour notre dessein de noter le procédé habituel de nos conteurs et de dégager quelques traits propres à donner une idée de leur esprit et de leur langage. Ils ne cherchent pas à reproduire, à la manière de Marie de France et d'autres poëtes de la même époque cachés pour nous sous le nom d'Isopet, la simplicité, la nudité d'Ésope, ni la brièveté élégante de Phèdre ; ils prennent volontiers du temps et de l'espace, ils décrivent les saisons et le paysage, ils prodiguent les discours et multiplient les incidents ; enfin ils allongent la matière avec la louable intention de divertir plus longtemps leurs auditeurs. L'esquisse fidèle d'un de ces tableaux va nous faire

connaître la méthode et les libertés de nos amuseurs populaires.

On connaît la donnée ésopique du renard tombé dans un puits et qui s'en tire aux dépens du bouc. Le trouvère substitue Ysengrin au bouc par une heureuse licence qui lui permettra de rappeler les démêlés antérieurs de ses deux héros. Renart, que la faim aiguillonne, se met en campagne ; après de longs détours il arrive enfin près de la basse-cour d'une abbaye de moines blancs ; il y pénètre non sans peine, et bientôt il a étranglé trois gelines : ce sont poules ;

> De deux en fit ses grenons bruire,
> La tierce voudra porter cuire [1].

Le voilà rassasié, mais non désaltéré. Il s'approche donc d'un puits large et profond ; son image peinte au fond de l'eau lui représente sa femme Emmeline, il l'appelle ; sa voix, qui lui revient du fond du puits, lui semble une réponse ; en bon époux il n'hésite plus, se jette dans l'un des seaux qui descend pendant que l'autre remonte. Alors il peut boire, il pourrait même *pêcher à son aise ;* mais il se déconforte en s'apercevant de sa méprise, car Emmeline n'est point là, et il lui est impossible de remonter. Heureusement Ysengrin ne tarde pas à paraître au bord du puits ; il aperçoit Renart, et, de plus, sa propre image, qu'il prend pour dame Hersent, sa femme. Ce prétendu tête-à-tête renouvelle en son cœur le souvenir d'anciens griefs. Il crie à son tour, et de même

[1] *Le Roman de Renart*, éd. Méon, 1826, t. I, p. 245, v. 6591.

sa voix qui remonte lui fait croire qu'on lui répond. Alors la conversation s'engage réellement ; le traître Renart dit à sa dupe :

Jà suis-je votre bon voisin
Qui fut jadis votre compère ;
Plus m'amiez que vostre frère ;
Mais l'on m'appelle feu Renart
Qui tant savait d'engin et d'art ;
Mais or suis mort, la Dieu merci,
Ma pénitence fais ici[1].

Feu Renart décrit alors les délices du séjour où il est reçu, tout y est en abondance : c'est le prix de ses vertus, car il est mort en état de grâce, et si on a mal parlé de lui sur la terre, c'est qu'on l'a calomnié. Ysengrin, séduit par le tableau de ce paradis, voudrait y être admis sans retard, mais Renart modère son impatience ; il lui demande s'il a fait ses dévotions, s'il s'est confessé, et satisfait de ses réponses il finit par lui indiquer le chemin qu'il doit prendre. Ysengrin s'élance dans le seau, et le poids de son corps, qui *dévale*, fait remonter le perfide Renart :

Et puis se sont entrecontré ;
Ysengrin l'a arraisonné :
Compère, pour quoi t'en vas-tu[2]?

Renart se moque, à la rencontre, de sa dupe, qui continue à descendre pendant qu'il achève de monter :

[1] *Le Roman de Renart*, éd. Méon, 1826, t. I, p. 249, v. 6711 et suiv.

[2] *Id.*, *ibid.*, p. 255, v. 6894.

Moult es (lui dit-il) à grant honte livré,
Et j'en suis hors[1].

Le conte n'est pas fini ; car, au matin, le cuisinier de l'abbaye, escorté de trois moines et suivi d'un âne, vient pour puiser de l'eau ; l'âne est attaché à la corde de la poulie, le seau remonte lentement, malgré les efforts de la bête, et l'un des moines, voulant savoir qui cause ce retard, aperçoit Ysengrin. L'ascension est interrompue ; on attache la poulie et bientôt tout le couvent est sur pied ; les moines aidant, l'âne amène enfin son fardeau au bord du puits. Le pauvre Ysengrin reçoit force coups de bâton, et laisse dans la bagarre bonne part de son poil et de sa peau sous la dent des chiens ; il s'échappe toutefois et regagne son logis, où, grâce au savoir des médecins qu'il a mandés et au dévouement de sa famille, ses blessures sont guéries et sa force réparée.

L'auteur de la branche importante que nous venons d'analyser est resté inconnu, comme le plus grand nombre des trouvères qui ont raconté les fourberies du Renart. Pierre de Saint-Cloud et Richard de Lison se sont seuls sauvés de l'oubli en prenant le soin de se nommer au début des récits qu'ils ont composés ; mais il faut bien se garder de leur attribuer l'œuvre entière, qui est fort inégale et dont quelques parties tomberaient trop lourdement à leur charge. Nous ne disons pas cela pour la branche où Renart enlève au corbeau son fromage, elle est excellente et

[1] *Le Roman de Renart*, éd. Méon, 1826, t. I, p. 256, v. 6905.

elle montre aussi bien que celle qui précède comment nos trouvères savaient, en imitant, rester originaux. Ici nous voyons d'abord comment Tiécelin le corbeau s'empare du fromage, malgré la vigilance de la vieille fermière, à laquelle il lance pour adieu et remercîments de piquantes railleries. C'est une première scène de comédie. Corbeau ne tient pas à son bec le fromage qu'il emporte ; c'est entre ses serres, comme fait tout oiseau de proie. Jamais, même dans notre enfance, nous n'avons pu comprendre quelle espèce de fromage le corbeau de La Fontaine pouvait « tenir en son bec ; » mais passons. Renart ne s'y prend pas en flatteur novice lorsqu'il adresse ainsi la parole à celui qu'il veut tromper :

Eh ! Diex vous saut, sire compère,
Bien ait l'ame vostre bon père
Dom Robart, qui si sot (*sut*) chanter !
Mainte foiz l'en oï vanter,
Que n'en avoit son per (*pareil*) en France :
Vous méismes en vostre enfance
Vous en souliez mout peiner [1].

Comment résister à ce patelinage ? Aussi voyons-nous Tiécelin s'évertuer à chanter, et, sur de nouvelles instances, faire de nouveaux efforts. Il se trémousse si bien que ses pieds poussent à terre le fromage qu'ils retenaient. Mais pour Renart le fromage ne suffit pas, il lui faudrait encore le corbeau. Il fait donc semblant, le rusé, de dédaigner le fromage et même d'être incommodé par l'odeur qu'il exhale. Comme il

[1] *Renart*, t. I, p. 170, v. 7267 et suiv.

est blessé et qu'il ne peut s'éloigner, il prie le corbeau de descendre et de venir reprendre son fromage. Tiécelin ne se fie pas trop à son compère, aussi s'approche-t-il avec précaution; et lorsque le traître s'élance sur lui, il peut s'échapper en lui laissant toutefois quelques-unes de ses plumes. En fin de compte, Renart garde le fromage; il n'a pas tout gagné, mais ce qui lui demeure n'est pas à dédaigner. Il le mange donc de bon appétit, et il ajoute, après en avoir déjeuné, que de sa vie jamais il n'avait mangé de si bon fromage. Tout cela est bien conté et fait tableau.

La satire n'est qu'indirecte et par voie d'allusion dans cette étrange épopée de Renart, où domine l'intention, quelquefois suivie d'effet, de divertir l'auditeur; mais le moyen âge avait aussi ses mécontents, esprits chagrins et bilieux, qui allaient jusqu'à l'invective. A leur tête se distingue Guyot de Provins, qui passa de couvent en couvent sans se trouver bien nulle part, et qui se venge de ses mécomptes en prenant à partie son siècle tout entier, qu'il accuse sans ménagements d'être *horrible et puant*. Les hommes de son temps lui paraissent bien petits en comparaison de ceux qu'il a vus dans sa jeunesse :

Li siècle fu ja (*jadis*) biauz et granz,
Or (*maintenant*) est de garçons et d'enfanz.
Li siècles sachiez voirement,
Faura (*périra*) par amenuisement;
Par amenuisement faura,
Et tant parapeticera
Q'uit (*que huit*) home battront en un for (*four*)
Le blé as (*avec des*) fléax toute jor,

Et dui (*deux*) home, voire bien quatre,
Se porront en un pot combatre[1].

Or le siècle qui *s'amenuise* à ce point est le treizième siècle ! Notre Béranger n'avait pas lu la bible Guyot, il n'en voit pas moins, à son tour, hommes et choses *apetisser* et s'*amenuiser*[2], lorsqu'il décrit ainsi l'avenir que lui découvre un miroir magique :

Tout est petit, palais, usines,
Science, commerce, beaux-arts ;
De bonnes petites famines
Désolent de petits remparts ;
Sur la frontière mal fermée
Marche, au bruit de petits tambours,
Une pauvre petite armée[3].

C'est ainsi que prophétisent les poëtes dans les heures de tristesse ou de colère. Guyot, comme tous les satiriques, déprécie outre mesure ce qu'il a sous les yeux. Toutefois ses hyperboles attestent les plaintes qu'excitaient dès lors de graves abus dans l'Église et dans l'État.

Notre vieillard atrabilaire n'épargne personne ; et

[1] *Barbazan*, éd. Méon. Recueil de fabliaux, 1808, t. II, p. 317, v. 28 et suiv.

[2] Nous négligeons *apetisser* et *amenuiser*, tombés en désuétude ; ce sont d'excellents mots. Nous avons complétement perdu *parapetisser*, quoique nous ayons conservé *parachever*, et qu'il n'y ait pas de meilleur procédé que l'emploi de *par* comme préfixe pour donner au verbe le sens superlatif. Nous avons, en compensation, *constitutionaliser*, et il est probable que *constitutionalisation* ne tardera guère.

[3] *Œuvres de Béranger*, 1 vol. in-18, 1841, p. 361.

comme il est homme d'Église et même moine, sa mauvaise humeur s'exhale avec plus d'amertume contre les ordres monastiques et le saint-siége. Rome surtout le met hors de lui, et il a moins de bile contre Clairvaux même, quoiqu'il y ait souffert pendant quatre mois :

Des Romains n'est-il pas merveille
S'ils sont fax (*faux*) et malicieux,
La terre le doit et li lieux :
Cil qui primes i assemblèrent,
La félonie i apportèrent,
Romulus son frère i ocist [1]....

Voilà pour l'ancienne Rome, celle dont le paysan du Danube a dit :

Rien ne suffit aux gens qui nous viennent de Rome [2].

Mais la Rome contemporaine n'est pas mieux traitée :

Rome nous suce et nous englout,
Rome destruit et occit tout ;
Rome est la doiz (*le conduit*) de la malice
Dont sourdent tout li mauvais vice,
C'est un viviers plein de vermine [3].

Cependant le pape devrait être l'étoile polaire de la chrétienté :

De nostre père l'Apostoile
Vousisse qu'il semblast l'estoile

[1] Méon, t. II, p. 331, v. 43 et suiv.
[2] La Fontaine, liv. XI, f. 7.
[3] Méon, t. II, p. 332, v. 770 et suiv.

Qui ne se muet (*meut*). Mout bien la voient
Li marinier qui s'i avoient [1] ;
Mout est l'estoile bele et clère,
Tel devroit estre nostre père [2].

Hélas! il n'en est rien. Le désordre est partout. Les plus mauvais exemples viennent de ceux qui sont établis pour n'en donner que de bons. La gourmandise, l'orgueil et la luxure dominent où devraient régner la tempérance, l'humilité et la continence. Guyot, qui sans doute est souvent réduit à faire maigre chère, malgré ses dents, trouve à l'adresse des prélats trop bien nourris des mots qui portent coup :

Il font mout peu de ce qu'il doivent,
Il surmangent et il surboivent [3].

Surmanger et surboire! voilà des mots que notre sobriété a mis hors d'usage, mais comme ils peignent bien la gloutonnerie de ces siècles d'abstinence!

Guyot de Provins n'est pas un rimeur vulgaire. Il a de la passion, il a de la verve et de l'esprit. Il trouve des expressions qui sont à lui et des images qui ne sont pas à tout le monde. Il parle des princes avec irrévérence. Mais saint Louis, le modèle des rois,

Li roi Loéis
De France, dont je certeins sui
Que il ama Dieu, et Diex lui [4].

[1] *Avoier* est encore un mot regrettable ; *régler sa route* est bien long, et *se diriger* bien terne.

[2] Méon, t. II, p. 327, v. 622 et suiv.

[3] *Id., ibid.*, p. 355, v. 844.

[4] *Id., ibid.*, p. 317, v. 315.

saint Louis a cessé de vivre, ses successeurs ont bien dégénéré, et Philippe le Bel n'est pas loin. C'est à propos de ceux-là qu'il s'écrie :

Où sont li saige, où sont li preu?
S'il estoiënt tous en un feu,
Jà des princes, si comme je cuit (*je crois*),
N'i auroit un brullé ne cuit,
Mais si li felon i estoient,
Et cil qui Dame-Dieu ne croient,
Et li vilain et li eschars (*avares*),
Mout y auroit des princes ars (*brûlés*)[1].

Avec un homme qui n'épargne ni la papauté ni le haut clergé, et qui rôtirait volontiers les rois, nous n'avons pas à attendre de ménagements pour les moines, pour les simples clercs, pour les médecins; tous sont criblés à outrance. Les curieux iront voir quelles blessures ils ont reçues. Pour nous, nous ne suivrons pas plus loin le terrible Guyot de Provins, auquel plus de deux mille six cents vers suffisent à peine pour épancher sa bile. Disons cependant à sa décharge qu'il avoue en finissant que, sur son chemin, il a bien trouvé quelques roses parmi les orties, il le dit même en assez jolis vers que nous pouvons transcrire :

J'ai véu delez l'ortier
Florir et croistre le rosier;
Se les ortiës sont poignanz,
Les roses sont beles et chières[2].

[1] Méon, t. II, p. 312, v. 164 et suiv.
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 393, v. 2664 et suiv.

Au reste, cette invective n'est pas isolée. Un laïque, le seigneur de Berze, n'est pas moins violent, et Gauthier de Coinsy, le pieux et quelquefois élégant chroniqueur des miracles de la Vierge, va souvent plus loin que Guyot de Provins et le seigneur de Berze. Nous ne demanderons au seigneur de Berze, personnage grave et judicieux, qu'un seul renseignement : nous voulons qu'il nous dise la cause de la corruption dont il se plaint et qu'il flétrit. Voici ce qu'il nous répond :

Quant nous éumes tos mis
Au desous les nos anemis,
Et nous fumes de povreté
Fors, plungiés en la richece,
Ès émeraudes, ès rubis,
Et ès pourpres et ès samis,
Et aus terres et aus jardins,
Et aus biaus palès marberins,
Et aus dames et aus puceles,
Dont il i en eut mout de beles,
Si méismes (*mîmes*) Dieu en oubli,
Et Dame-Diex nous autressi (*également*),
Car Diex ne membre (*se souvient*) de nului,
Se il ne li membre de lui [1].

C'est là parler en vrai disciple du Christ. Le luxe est un contre-sens et une impiété dans une société qui reconnaît pour fondateur et pour chef un Dieu qui a voulu vivre et mourir pauvre. L'Évangile accorde l'aisance aux délicats, il commande la pauvreté aux forts. Le salut du monde est à ce prix. Le luxe et la

[1] Méon, t. II, p. 408, v. 455 et suiv.

misère, fléaux extrêmes, ont toujours été et seront toujours des pestes de la morale et du bonheur.

On trouverait encore, sans beaucoup chercher, dans les récits des trouvères, les éléments d'un acte complet d'accusation contre le moyen âge, qui envelopperait, avec les chefs de la société civile et religieuse, les légistes, les médecins et les gens de métier. Sans prendre à la lettre ces reproches si vifs et si étendus, nous pouvons au moins en tirer cette conclusion que les siècles qu'on oppose au nôtre avaient aussi leurs vices, et que ce qu'on appelle le bon vieux temps risque fort de n'avoir qu'une place imperceptible dans l'histoire, et même de n'être qu'un mirage en arrière.

Les fabliaux sont, sans contredit, ce qu'il y a de plus précieux et de mieux réussi dans le bagage poétique des trouvères. Pour ces récits, dont la naïveté fait le charme, la langue du moyen âge possède toutes les qualités convenables : elle a des tours et des mots propres à la malice sans amertume, au sentiment sans passion ; elle est déjà formée pour tous les sujets qui ne demandent ni énergie ni noblesse soutenues. Les vers de huit syllabes, enjambant l'un sur l'autre et amenant de distique en distique une rime nouvelle, échappent à cette uniformité de mesure et de consonnances qui a fait tort aux chansons de geste. Aussi le mètre des fabliaux s'est-il conservé dans la poésie legère, qui gagne même beaucoup à ne pas trop s'écarter de leur langue. Parmi les fabliaux plusieurs ont pour objet l'enseignement moral, et d'autres le simple amusement. Il y en a de sérieux

le gais, de touchants. La gaieté domine et s'émancipe trop souvent jusqu'à la grossièreté ordurière. Nous laisserons de côté ces débauches de la verve gauloise qui sont, comme dirait La Bruyère, le charme de la canaille ; mais nous pouvons sans danger donner une idée de quelques-unes de ces pièces où la liberté reste bien en deçà de la licence.

Le *Vilain Mire* (médecin), qui a fourni à Molière l'idée de son *Médecin malgré lui*, est, par exemple, une plaisante invention qui n'offense point la morale : c'est, dans le vrai sens du mot, un bon conte. En voici le canevas. Un paysan, riche laboureur, prend à femme la fille d'un vieux chevalier qui n'avait d'autre bien que sa noblesse. Le vilain, qui passe ses journées à la charrue, voulant pendant ses absences forcées, mettre la vertu de sa femme à l'abri de toute attaque, ne trouve rien de mieux que de la battre le matin :

> Dieu, fait-il, se je la batoie
> Au matin, quant je leveroie,
> Ele plorrait au lonc du jor ;
> Je m'en iroie en mon labor :
> Bien sai, tant come ele plorroit
> Que nus ne la desvoieroit [1].

Il exécute ce beau projet :

> De la paume q'ot grant et lée (*large*)
> Fiert (*frappe*) si sa fame lez la face,
> Que des doiz i parut la trace [2].

[1] Méon, t. III, p. 5, v. 59.
[2] *Id.*, *ibid.*, v. 78.

Ainsi rassuré, il va à son champ. Au retour il demande pardon et l'obtient ; le lendemain, nouvelle violence, nouvelle douleur, nouveau raccommodement. Cependant ce régime ne convient pas à la gente demoiselle : Hélas ! s'écrie-t-elle :

> Or ne sai-je mès que je die,
> Or m'a mon père bien trahie,
> Qui m'a donné à cel vilain.
> Cuidoie-je morir de fain ?
> Certes bien oi (*eus*) au cuer la rage
> Quant j'otroiai tel mariage :
> Diex ! porqoi fu ma mère morte[1] ?

Ce dernier trait est de la plus exquise délicatesse. Cette bonne âme, si bien peinte par ces paroles touchantes, s'imagine que son mari ne lui fait tant de mal que parce qu'il n'a pas éprouvé ce qu'on souffre à être battu.

> Fu onques mon mari batu ?
> Nennil, il ne set que cops sont,
> S'il le séust, par tout le mont,
> Il ne m'en donast pas itant (*en si grand nombre*)[2].

Il le saura donc. Surviennent alors fort à propos deux envoyés du prince en quête d'un médecin pour guérir sa fille, qu'une arête, engagée dans le gosier, met en péril de mort. La femme du vilain leur indique son mari, en les avertissant qu'il n'exerce son art que contraint et forcé. Nos gens vont le trouver, et,

[1] Méon, t. III, p. 4, v. 89 et suiv.
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 5, v. 124.

sur son refus de les suivre, le battent d'importance. Ils l'entraînent devant le roi, qui le soumet à la même épreuve. Le vilain se décide enfin à opérer. Enfermé avec la malade, il fait si bien par ses contorsions que la fille du roi éclate de rire si violemment que l'arête lui vole hors de la bouche :

> Et li vilains sanz délaier
> Revest ses dras (*habits*) et prent l'areste,
> De la chambre ist (*sort*) fesant grant feste,
> Où (*dès que*) voit le roi, en haut li crie :
> Sire, vostre fille est garie;
> Vez (*voyez*) ci l'areste, Dieu merci[1] !

Après ce succès, le vilain se croit libre et veut déguerpir ; de nouveaux coups le forcent à demeurer. Bientôt des malades arrivent de tous côtés au palais, et le docteur malgré lui, qu'on a tondu et rasé, et revêtu d'une robe d'écarlate, est contraint de tenter la guérison de tous ces infirmes. Comme il hésite, la vue de deux valets qui s'avancent armés de bâtons dont il a déjà senti le poids le range à son devoir. Il demande, pour laboratoire, une vaste salle où, après avoir fait allumer un grand feu, il appelle tous ses clients. Bientôt le roi, qui est resté à la porte, les voit tous sortir coup sur coup, plus vite que le pas, et déclarant qu'ils sont radicalement guéris. Comment ce miracle s'est-il opéré ? c'est que le rusé compère a déclaré qu'il ne pouvait les guérir que si le plus malade d'entre eux, mis au feu et calciné, lui fournissait la poudre dont il avait besoin. Le roi, charmé

[1] Méon, t. III, p. 9, v. 264 et suiv.

de ce nouveau succès, donne au vilain son amitié, le comble de ses présents et le renvoie à sa femme, qui ne fut plus battue. Ainsi notre vilain

Par sa fame et par sa voisdie (*adresse*)
Fut bons mestres, et sans clergie [1].

En regard du *Vilain Mire*, qui a déjà l'avantage de nous fournir un facile et curieux objet de comparaison avec une de nos plus amusantes comédies, je vais placer comme contraste l'analyse du *Vair Palefroi*, dont la donnée n'est pas moins ingénieuse, et qui tire son intérêt non pas de la verve comique du conteur, mais de la délicatesse du sentiment. Un jeune chevalier courtois, brave et de bonne mine, léger d'argent, maître toutefois d'un excellent cheval ou palefroi, a pour voisin un vieux seigneur, père d'une fille de grande beauté. Les deux adolescents se sont entrevus et s'aiment tendrement. Ils ont pu échanger de loin quelques paroles à travers la clôture du jardin. L'amant se décide à demander la jeune fille en mariage; le père l'accueille poliment et ne laisse pas de l'éconduire, parce que son avoir est trop mince. Nos amoureux ne se tiennent pas pour battus. La pucelle conseille au chevalier de recourir à un vieil oncle dont il est l'unique héritier. Celui-ci promettra un avancement d'hoirie, promesse qui n'aura point d'effet, mais qui décidera le vieillard. L'oncle se prête à cette feinte, va visiter l'autre barbon qui était son ami de vieille date, pendant que

[1] Méon, t. III, p. 13, v. 391.

son neveu s'est éloigné discrètement pour courir les tournois. L'oncle demande en effet la jeune fille, mais c'est pour lui-même ; étant riche il est agréé. On prépare la noce. Le chevalier, de retour dans son manoir, et plein d'espérance, n'apprend la trahison que parce qu'on vient lui demander son beau palefroi dont on a besoin pour le cortége qui conduira la fiancée du château de son père à la chapelle nuptiale. Le pauvre amant, malgré sa douleur, consent à ce sacrifice : il envoie son cheval. Or le palefroi sera la monture de la fiancée. Pendant le trajet, le jour n'étant pas encore levé, au carrefour de la forêt, l'animal se détourne brusquement : il a reconnu un sentier qu'il a souvent battu ; de toute la vitesse de ses jarrets il emporte la fiancée. On devine facilement où son instinct l'a conduite. La voilà dans le manoir du chevalier ; un chapelain s'y trouve fort à propos, et lorsque les deux vieillards arrivent pour réclamer l'un sa fille, l'autre sa femme, il est trop tard, il ne leur reste qu'à donner les mains à une alliance doublement scellée par l'amour et la religion. Ajoutons que ce fabliau, si habilement conduit et imaginé, est raconté avec beaucoup de naturel et de grâce.

On sait le nom du conteur qui a composé cette charmante nouvelle : c'est Huon le Roy ; mais on ignore à qui nous devons le *Vilain Mire* et *Saint Pierre et le jongleur*, qui paraît être le chef-d'œuvre du genre. Ce fabliau assure le paradis aux jongleurs passés, présents et futurs, et cela d'une étrange manière. Ils doivent cet avantage à la maladresse de l'un d'eux qui leur a fait fermer à tout jamais les portes

de l'enfer. Voici l'histoire en peu de mots. Un diablotin novice amène pour toute proie l'âme d'un pauvre jongleur; les autres diables, qui ont fait meilleure chasse, se moquent de leur camarade. Que fera-t-on du jongleur qui demande à jouer de la vielle, ne sachant autre métier? Lucifer, qui n'aime pas la musique, le charge d'entretenir le feu sous une chaudière, et bientôt, content de son service, il le prépose à la garde des âmes qui sont en cuisson. Sous peine de la vie le jongleur ne doit pas en laisser échapper une seule. Un jour que tous les diables, Lucifer en tête, sont en tournée, saint Pierre, profitant de leur absence, arrive déguisé en soudard; il apporte un brelan et des dés. Il propose au jongleur de faire une partie. Celui-ci n'a que des âmes à mettre en jeu contre l'argent de saint Pierre. Il en risque une et la perd, puis deux, puis quatre; il se pique au jeu et, doublant toujours sa mise, il en arrive, non sans s'être gourmé[1] avec saint Pierre et l'avoir accusé de tricherie, à risquer sur une dernière chance ce qui lui reste d'âmes dans la chaudière.

Ou je du tout m'aquiterai,
Ou je trestout parperderai,
Et les ames et ma chemise[2].

Après ce coup décisif, le jongleur est complétement

[1] Moult se sont entrechapignié,
Batu, et féru, et sachié.
(*De saint Pierre et du Jongleor*, v. 267.)

[2] Méon, t. III, p. 293, v. 349.

dévalisé. Pas de revanche possible. Saint Pierre emporte toutes les âmes sans laisser son argent. Mais voici les diables qui reviennent de leur tournée :

Quant li mestres fu en meson,
Garda (*regarda*) entour et environ,
Ne vit ame n'avant, n'arrière,
Ne en fournel, ne en chaudière [1].

Grande fureur de Lucifer ; peu s'en faut qu'il ne jette au feu le jongleur :

Par poi ne l'a jeté el fu.

Cependant les autres diables se ruent sur le diablotin qui avait fait ce beau présent à l'enfer ; ils le battent à outrance et lui font jurer de ne jamais plus amener de jongleur ; enfin Lucifer dit au ménestrel :

Biaus amis, vuidez mon ostel,
Vuidez l'ostel, jel' vos commant,
Je n'ai cure de tel serjant ;
Jamès jougleor ne querrai,
Ne lor lignéë ne tenrai ;
Je n'en vueil nul, voise lor voie,
Mais Dieu les ait qui aime joie [2].

Le jongleur, ainsi congédié, s'enfuit *grant alèure*, comme dit le trouvère, qui ajoute :

Quant saint Pierre le vit venir,
Jà lui corut la porte ouvrir [3].

[1] Méon, t. III, p. 294, v. 361.
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 295, v. 401 et suiv.
[3] *Id.*, *ibid.*, v. 411 et suiv.

Et de plus, il le fit « richement hosteler. » Voilà donc les jongleurs garantis de l'enfer et assurés de leur salut ; qu'ils fassent donc, c'est un confrère qui leur donne ce conseil :

> Feste et solaz à lor talent,
> Car ja d'enfer n'auront torment ;
> Cil les en a trestoz jetez,
> Qui les ames perdit aus dez [1].

Ce fabliau et celui *du Vilain qui conquist paradis par plait* ne sont pas des actes d'indépendance religieuse, ce sont des gaietés et des témérités dans le cercle de la foi. Ni le dogme ni la hiérarchie ecclésiastique ne sont en question. Le trouvère qui transporte la comédie en enfer est un Aristophane de bas étage qui joue avec les saints et les démons comme le véritable Aristophane jouait avec les dieux d'Athènes pendant les fêtes de Bacchus. Ni l'un ni l'autre ne veut renverser le temple, ils veulent tous deux s'y divertir. Les rôles divers prêtés ainsi aux saints et à la Vierge ne prouvent que la familiarité des fidèles et la sécurité des tuteurs de la foi. Ce Vilain, qui consigné à la porte du ciel argumente contre saint Pierre, et décline également l'autorité de saint Thomas et de saint Paul venus en aide à saint Pierre, alléguant qu'il n'a ni renié Jésus-Christ comme Pierre, ni douté de sa résurrection comme Thomas, ni lapidé saint Etienne comme Paul, ne doute pas de la présence des trois saints dans le ciel, seulement il veut qu'on ne lui en

[1] Méon, t. III, p. 295, v. 411 et suiv.

refuse pas l'entrée, et, les saints lui étant contraires, il prend le parti de s'adresser à Dieu qu'il trouvera plus indulgent et plus juste. Il y a bien là, en fait, un appel à la conscience individuelle et un recours à Dieu par delà ses ministres, il n'y a pas révolte de la volonté. Ailleurs la vieille femme que Joinville nous montre tenant d'une main une torche allumée et de l'autre une cruche remplie d'eau, la torche pour brûler le Paradis, la cruche pour noyer et éteindre l'enfer, croit à l'enfer et au Paradis ; ce qu'elle voudrait, c'est qu'on n'aimât Dieu, ni par espérance d'un salaire, ni par crainte d'un châtiment, mais d'amour pur et désintéressé. Elle devance sainte Thérèse et madame Guyon et non la femme libre et incrédule qui voudra faire de ce monde même son Paradis.

Les trouvères et les jongleurs, les jongleurs surtout, étaient volontiers des épicuriens, ils n'étaient pas des esprits forts. C'étaient de grands pécheurs par faiblesse et par entraînement, pipeurs, ribauds, viveurs,

Au demeurant les meilleurs fils du monde[1].

L'un d'eux a rêvé et décrit l'utopie des gourmands, c'est le pays de Cocagne, ce pays où l'appétit est toujours ouvert et où l'on trouve toujours à manger les mets les plus succulents et les mieux apprêtés,

Li païs a à nom Coquaigne,
Qui plus i dort, plus i gaaigne :

[1] Clément Marot, *Épître au roi*.

Cil qui dort jusqu'à miédi
Gaaigne cinc sols et demi [1].

C'est là que :

De bars, de saumons et d'aloses
Sont toles les mesons encloses ;
Li chevrons i sont d'esturgons,
Les couvertures de bacons (*jambons*),
Et les lates sont de saussices [2].

Ce n'est pas tout :

Par les ruës vont rostissant
Les crasses oes (*oies*) et tornant
Tout par eles (*d'elles-mêmes*), et tout adès
Les siut (*suit*) la blanche allie (*sauce à l'ail*) après;
Et si vo di que totesvoies
Par les chemins et par les voies,
Treuve-l'on (*on trouve*) les tables assises
Et desus blanches napes mises.
Sans contredit et sans deffense
Prent chascuns quanque son cuer pense,
Li uns poisson, li autres char [3].

Il y a bien d'autres amorces encore pour le plaisir dans cette terre privilégiée qui a devancé et qui dépasse de beaucoup les promesses de l'abbaye de Thélème et du phalanstère. On a cherché bien loin l'origine de ce pays de Cocagne, il est de l'invention de nos trouvères; pour celle du nom les étymologistes ont battu la campagne; il n'y a pas à la chercher

[1] Méon, t. IV, p. 176, v. 25.
[2] *Id., ibid.*, v. 29.
[3] *Id., ibid.*, v. 37 et suiv.

puisque *Coquaigne* vient évidemment de *Coquina* et que *Coquina* veut dire Cuisine.

Dans ces fabliaux tout n'est pas de l'invention de nos trouvères. Les contes naissent partout de la curiosité et de la malice de l'esprit, qui sont de tous les temps, et ils se propagent grâce à une autre de nos facultés qui n'est pas moins générale avec une rapidité prodigieuse. Il faut lire la savante et ingénieuse étude écrite avec tant d'agrément et d'érudition par M. J.-V. Le Clerc[1] pour apprendre de combien de sources diverses et par combien de détours sont arrivés aux conteurs du moyen âge les sujets qu'ils n'ont pas inventés. A ceux-ci même ils ont imprimé la marque de leur esprit et de leur temps. Au reste ceux qu'ils ont tirés de leur propre fonds ne sont pas les moins ingénieux, et de plus ils ont popularisé les uns et les autres, ceux qu'ils répétaient comme ceux qu'ils imaginaient, par la forme qu'ils leur ont donnée. Entre les plus habiles de ces précurseurs de Passerat et de La Fontaine, recueillons au passage les noms de Jean de Boves, Henri Piaucelle, et Rutebeuf que nous retrouverons plus loin. L'Italien Boccace, à demi Français par sa mère, né à Paris où il revint pendant sa jeunesse, n'a pas dédaigné de faire à nos conteurs de nombreux emprunts; et, s'il les a éclipsés, il ne leur en doit pas moins une partie de sa renommée. Ce qui prouve mieux encore l'importance des services qu'ils ont rendus et la durée de leur influence, c'est qu'un des

[1] *Histoire littéraire*, t. XXIII, p. 69-215.

plus illustres maîtres de la poésie anglaise, Chaucer, qui a lu Boccace, imite non pas le conteur florentin, mais nos trouvères, dans la plupart des récits que renferme son *Pèlerinage à Cantorbéry*, ce Décaméron de l'Angleterre.

L'art de conter ne se bornait pas, nous l'avons dit, à l'amusement. Le *Castoiement d'un père à son fils*, dont l'auteur est inconnu, renferme un traité complet de morale contenu dans une suite de récits intéressants. Chaque précepte de sagesse ou de prudence y est l'occasion d'un conte et quelquefois d'une fable, élégamment versifiés.

L'enseignement religieux essaya également de se populariser par des récits en langue vulgaire. Le texte habituel de ces légendes est quelque miracle de la Vierge, dont la miséricorde est inépuisable et dont l'intervention est toujours efficace. Le patronage de la mère du Sauveur assurait le pardon des fautes les plus graves, pourvu qu'au milieu de ses égarements le pécheur eût conservé un peu de dévotion au nom de Marie. Cette confiance naïve et touchante contribuait à multiplier les preuves de cette intervention secourable, et l'assurance d'un recours en grâce, qui sans doute ne diminuait pas le nombre des péchés, préservait au moins le pécheur de l'endurcissement et du désespoir. L'exemple du moine Théophile et de la Bourgeoise de Rome prouvait qu'il n'y a point de faute inexpiable. D'autres récits montraient à quelles faveurs pouvaient prétendre les fidèles adorateurs de la Vierge, et on peut ajouter que la bonne foi du narrateur donne beaucoup de

charme à ces pieuses légendes. Ainsi, la sincérité manifeste du prieur de Vic-sur-Aisne, Gautier de Coinsy, nous captive, lorsqu'il raconte ingénument que la Vierge a lutté et vaincu dans un tournoi sous la figure et au profit d'un chevalier qui avait laissé passer l'heure du combat, occupé qu'il était à lui adresser ses prières dans une de ses chapelles.

Les nouvelles d'origine bretonne, connues sous le nom de Lais, appartiennent aussi au genre narratif. Marie de France y a excellé Cette femme, distinguée par le cœur et le talent, mérite une place élevée parmi les poëtes du moyen âge; elle appartient à la France par sa naissance, par la langue et par son tour d'esprit; et bien qu'elle ait composé ses ouvrages en Angleterre, à la cour de Henri II, nous n'hésitons pas à la réclamer. Ses fables, que La Fontaine n'a point connues, ont quelque chose de la naïveté et de la grâce piquante du bonhomme. Il y manque la peinture des mœurs et l'intérêt dramatique. Mais ces dernières qualités se remarquent dans la plupart des lais qui lui sont attribués. Ces compositions, assez étendues, sont remarquables par un langage naturel, par la clarté du récit, et, ce qui est plus rare dans les écrivains de cette époque, par la sobriété des détails, qu'elle choisit avec goût. On lui doit encore le *Couronnement de Renart*, allégorie satirique qui n'est pas sans mérite

CHAPITRE V

Progrès et propagation de la langue vulgaire. — Décadence de l'enthousiasme guerrier et religieux. — Remaniement des chansons de gestes. — Thibaut, comte de Champagne. — Guillaume de Lorris. — Roman de la Rose. — Rutebeuf. — Le sire de Joinville.

Le règne de Philippe-Auguste, en relevant la royauté, avait donné aux lettres une impulsion qui ne s'arrêta point pendant le cours du treizième siècle. Les écoles florissaient, et la langue vulgaire profitait indirectement de ce progrès des études; sans devenir savante, elle cessait d'être barbare; elle se disciplinait; ses instincts s'éclairaient et ses habitudes tendaient à devenir des règles. Elle eut alors un ressort et une autorité proportionnés à la puissance et au génie de la nation qui la propageait. Nos Normands l'avaient portée dans la Sicile et en Angleterre; les croisés la firent fleurir à Constantinople, dans l'Asie Mineure, en Grèce; l'Allemagne et l'Italie accueillaient nos romans de Charlemagne et d'Arthur, nos fabliaux et notre Renart; Naples allait devenir tributaire de la France sous le frère de saint Louis, Charles d'Anjou. La suprématie littéraire et politique de la France était telle, que pour les peuples ennemis de l'Europe le nom de *Francs* représentait toutes les nations de l'Occident.

Cependant ce mouvement n'aboutit point à une

grande littérature. Les raisons s'en découvrent facilement. Avant tout, les sources de l'inspiration s'affaiblirent. L'enthousiasme guerrier se refroidit, et la foi religieuse commença à souffrir quelque atteinte. Les revers des armes chrétiennes impuissantes à conserver la conquête du saint sépulcre, l'opulence de l'Église, le relâchement des mœurs, la rivalité des deux pouvoirs temporel et spirituel, l'ambition de quelques ordres monastiques, donnèrent place au découragement et à la raillerie, parfois même à l'invective. Cette altération est évidente par les efforts de Louis IX, qui a besoin de tout son héroïsme et de sa sainteté pour préparer péniblement ces voyages d'outre-mer qui aboutissent à des désastres. Ainsi le principe de l'inspiration se retire; de plus le génie ne se présente pas; et s'il se fût présenté, il aurait eu à ajouter à l'instrument de la poésie, à la langue, les cordes héroïques qui lui manquaient. C'est pour cela que la refonte des chansons de gestes, tentée vers le milieu du treizième siècle, se borna à polir et à étendre les rudes ébauches de nos premiers trouvères. La vieille liqueur trempée d'eau a perdu sa dureté pour s'affadir. On peut constater le résultat de cette opération sur l'œuvre de Théroulde dans la paraphrase qui en a doublé l'étendue au temps de saint Louis, et dans *les Enfances d'Ogier le Danois* par Adenès, versificateur fécond, facile, parfois élégant, mais qui manque de séve et de verve.

L'époque de saint Louis sera donc, non pas stérile, mais impuissante pour la poésie héroïque; elle ne produira ni l'Homère ni le Dante qui auraient

consacré dans un monument durable la pensée poétique du moyen âge ; elle est déjà trop énervée pour cette œuvre, et elle n'est pas encore assez polie, assez mondaine pour accomplir avec enjouement celle de l'Arioste. Les trouvères badins eux-mêmes laisseront à Boccace l'honneur de donner une forme achevée à leurs inventions. Mais aussi pourquoi négligeaient-ils Rome et la Grèce qui seules pouvaient, en leur donnant le sentiment de l'idéal, les pousser à la recherche de la beauté? Ce n'est pas leur faute, je le sais, mais c'est leur malheur. Les architectes du même temps ont été plus heureux ; mais s'ils ont pu élever des chefs-d'œuvre, c'est qu'ils ne se sont pas laissé divertir de la pensée de Dieu ; c'est que l'ambition de construire des maisons dignes du Seigneur a soutenu leur enthousiasme ; c'est que la nature leur offrait un idéal dans les sombres voûtes et les clairières des forêts, dans les mille caprices de la végétation ; c'est aussi que les matériaux et les instruments se trouvaient dociles à leur pensée.

Nous comprenons maintenant pourquoi, dans la limite de nos recherches, nous n'avons guère à signaler autour de la grande et sainte figure de Louis IX que quelques poëtes distingués dans des genres secondaires : à leur tête, dans l'ordre des temps et de la dignité, nous placerons le roi de Navarre, Thibaut, comte de Champagne et de Brie. Ce nom féodal nous prouve déjà que la langue vulgaire n'était pas dédaignée par la noblesse. Nous avons vu Villehardouin inaugurer la prose historique par un chef-d'œuvre ; à côté de lui, un autre seigneur, Quènes de Béthune, avait

composé des chansons d'un tour ou noble ou piquant; le châtelain de Coucy avait éprouvé et chanté les peines de l'amour[1]. Si parmi les trouvères il y a bien des pauvres diables, il y a aussi des têtes couronnées. Richard Cœur-de-Lion et Charles d'Anjou ont fait des vers qui ne sont pas oubliés. Les princes et seigneurs qui ont aimé et cultivé la poésie pendant le douzième et le treizième siècle sont très-nombreux. Les nommer tous est impossible[2]. Qu'il nous suffise

[1] Le châtelain de Coucy, qui prit part à la troisième croisade et qui mourut à Acre pendant cette expédition, est le héros d'un poëme romanesque et d'un intérêt assez vif où sont insérées la plupart de ses chansons. Ses amours avec la dame de Faiel en sont le sujet, et le poëte leur donne gratuitement le dénoûment tragique renouvelé du festin d'Atrée et de l'histoire réelle ou imaginaire du troubadour Guillaume de Cabestan. De Belloy en a tiré la lugubre tragédie de *Gabrielle de Vergy*, par la confusion de deux heroïnes parfaitement distinctes. En effet, la dame de Faiel n'était pas châtelaine de Vergy; et de plus la châtelaine de Vergy ne s'appelait pas Gabrielle. Cette confusion est née de deux vers où Froissart a rapproché les noms du châtelain de Coucy et de la châtelaine de Vergy, tous deux victimes de l'amour, mais étrangers l'un à l'autre. Au reste, la meprise de De Belloy est un délit beaucoup moins grave que sa tragédie. Ajoutons que l'aventure de la châtelaine de Vergy (*Fabliaux* de Méon, t. IV, p. 296) est une touchante élégie, pleine de grâce, de délicatesse et de pathetique. La châtelaine meurt de l'indiscrétion de son ami, et celui-ci, dans son désespoir, se perce le cœur à la vue du cadavre de sa maîtresse.

[2] Pour connaître le nombre, la fécondité et le mérite de nos chansonniers, il convient de consulter, au tome XXIII de l'*Histoire littéraire* (p. 512 à 831), le beau travail de M. Paulin Paris.

d'ajouter à ceux que nous venons de citer Pierre, duc de Bretagne, Jean de Brienne, Guillaume de Ferrières, vidame de Chartres, le comte de Châlons, Hugues de Lusignan.

Le comte de Champagne n'est un héros ni en guerre ni en amour. Il n'est pas du nombre de ces audacieux que la Fortune aime à favoriser, ni de ces violents qui ravissent le ciel. Il est faible et indécis, et sa douceur, qui n'est pas la sérénité de la force, lui donne souvent par ses molles complaisances les apparences de la félonie. Il fait assez triste figure dans l'histoire, mais il prend sa revanche dans la poésie. C'est là qu'il éclipse ses devanciers et ses contemporains. Ses vers ne sont pas des chants de victoire, mais de timides prières ou des plaintes langoureuses. Il les a composés pour exhaler et pour assoupir une passion sans espérance. On lit, en effet, dans les *Grandes Chroniques*, qu'après avoir vu Blanche de Castille, qui lui fit abandonner la cause des vassaux rebelles, « il se partit tout pensif et lui venoit souvent en remembrance le doux regard de la reine et sa belle contenance. Lors si entroit en son cœur la douceur amoureuse : mais quand il luy souvenoit qu'elle estoit si haute dame et de si bonne renommée, et de sa bonne vie et nette, si muoit sa vive pensée en grand tristesse. Et pour ce que profondes pensées engendrent mélancolies, il luy fut dit d'aucuns sages hommes qu'il s'estudiast en beaux sons et doux chants d'instruments, et si fit-il. » Et il fit bien, car sans la poésie ce puissant prince serait un triste personnage. Les vers du poëte, en attestant sa passion qu'on a

voulu mettre en doute[1], écartent les soupçons injurieux que la malignité éleva contre la mère de saint Louis :

> Je l'ai (dit-il) long-tans honorée et servie,
> N'oncques par li (*elle*) ne fui jor avanciez[2].

Cependant, s'il faut l'en croire, sa passion était bien enfoncée dans son cœur : Personne, dit-il, ne saurait la guérir,

> Li cop fu granz, il ne fait qu'empirier,
> Ne mires nus[3] ne m'en porroit saner,
> Se cele non qui le dart fist lancier.
> Se de sa main daignoit i aviser.
> Tost en poroit le cop mortel oster
> A tout li fust, dont j'ai tel desirier[4],

[1] Il y a doute sur le moment où cette passion commença. On peut la faire remonter aux dernières années du règne de Louis VIII, ou en placer l'origine au moment où Thibaut abandonne la cause des grands vassaux, quoique alors Blanche de Castille eût pres de cinquante ans. Quelle qu'en soit la date, l'amour de Thibaut pour la mère de saint Louis est incontestable. Tous les contemporains en témoignent, et ils allaient beaucoup plus loin que nous :

> Maintes paroles en dit-an,
> Come d'Iseut et de Tristan,

dit la *Chronique de saint Magloire* (Méon, Fab., t. II, p. 223). Hue de la Ferté dans ses vers, Mathieu Paris dans son Histoire, ne sont pas moins explicites.

[2] *Chansons de Thibaut*, éd. P. Tarbé, 1851, p. 94.

[3] Aucun médecin.

[4] Le bois de la flèche. — D'où est né si grand désir.

Mais la pointe du fer n'en puis sachier[1],
Qu'ele brisa dedans au cop donner[2].

Ce dernier vers est charmant. En voici d'autres qu n'ont pas moins de mignardise :

Amer ne l'os ne ne m'en puis retraire,
Ainsi me tient amors, ne sai comment,
Qu'un peu la hais trop amoureusement[3].

Boileau aurait pu dire à ce propos, comme pou l'*Astrate* de Quinaut : « Et jusqu'à *je vous hais*, tou s'y dit tendrement. » On voit par ces traits qu'il es dans la destinée des galants de tout âge et de tou étage d'être maniérés. Quelques pastorales ou pastourelles mêlées aux chansons langoureuses de Thibaut donnent à penser qu'il essayait quelquefois de se distraire de sa passion, et que le sentiment qu'i déclare si profond :

Plus sens por li de maus qui me guerroie,
K'onc n'eust Pâris por Hélène de Troie[4],

lui laissait encore quelque liberté, témoin celle dont nous pouvons citer le gracieux début :

J'aloie, l'autre ier, errant,
Sans compagnon,
Sur mon palefroi pensant
A faire une chanson,

[1] Retirer.

[2] En donnant le coup. (*Chansons de Thibaut*, éd. P. Tarbé, p.19.)

[3] *Id.*, *ibid.*, p. 38.

[4] *Id.*, *ibid.*, p. 71.

Quand je oi (*entends*), ne sai comment,
Ès un buisson,
La vois du plus bel enfant,
Qu'oncques véist nul hom,
Et n'estoit pas enfes si
N'eust quinze ans et demi [1];
Oncques nul rien (*chose*) ne vi
De si gente façon [2].

On a opposé au roi de Navarre Gasse Bruslé, Champenois comme lui, et qui a réellement composé d'agréables chansons. Un passage des *Grandes Chroniques*, où son nom est associé à celui de Thibaut, a laissé croire qu'il avait pu être son collaborateur. Il n'était que son confrère et son émule en poésie. M. Paulin Paris [3] cite de lui un couplet qui prouve combien la Champagne lui était chère :

Les oisillons de mon païs
Ai oïs en Bretaigne ;
A lor chant m'est-il bien avis
Qu'en la douce Champaigne
Les oï jadis,
Se n'i ai mespris,
Il m'ont en si doux penser mis
Qu'a chanson faire me suis pris;
Tant que je parataigne
Ce qu'amours m'a lonc tans promis.

[1] Voici le sens de ces deux vers : « Elle n'était pas si enfant qu'elle n'eût déjà quinze ans et demi. » A peu près comme le fils du *Meunier* dans La Fontaine :

Enfant, non pas des plus petits,
Mais garçon de quinze ans, si j'ai bonne mémoire.

[2] *Chansons de Thibaut*, éd. P. Tarbé, 1851, p. 89.

[3] *Histoire littéraire*, t. XXIII, p. 565.

Voilà certes de la grâce et du patriotisme. Mais le chevalier ne vaut pas le prince. Thibaut garde son rang poétique au-dessus de son vassal. Pour montrer de quelle hauteur il le domine, il nous suffira de citer quelques strophes, couplets ne serait pas assez dire, d'une pièce où, prenant congé de sa dame, il met tout son espoir et son amour au fils et à la mère de Dieu :

Biau sire Diex, vers vous me suis guenchis (*tourné*),
Tout lais (*laisse*) por vous ce que je tant amoie;
Li guerredons en doit estre floris,
Quant por vous pers et mon cuer et ma joie;
De vos servir sui tout prés et garnis,
A vous me renc, biau père Jésu Cris;
Si bon Seignor avoir je ne porroie;
Cil qui vous sert ne puet estre traïs.

Bien doit mes cuers estre liés (*en liesse*) et dolens,
Dolens de ce que je pars de ma dame,
Et liés de ce que je suis desirant
De servir Dieu, qui est mes cors et m'ame.
Iceste amors est trop fins et puissans,
Par là convient venir les plus sachans,
C'est li rubis, l'esmeraude et la jame (*gemma*)
Qui tost garist des viex péchés puants.

Dame des cieux, grans roïne (*reine*) puissans,
Au grant besoin me soiés secorans.
De vous amer puisse avoir droite flame!
Quant dame pert, dame me soit aidans [1].

Ces vers nous montrent combien la langue avait déjà de pureté et combien elle était voisine de la noblesse;

[1] *Chansons de Thibaut*, éd. P. Tarbé, p. 115.

mais le roi de Navarre, dont le langage est toujours correct et élégant, s'élève rarement. Son vrai domaine est la galanterie et le badinage : il y excelle; il a de plus l'harmonie du vers et la variété des rhythmes.

Nous allons aborder d'autres œuvres qui ne contrastent pas moins que les chansons de Thibaut avec la sainteté de Louis IX. Pendant que le pieux monarque tente les expéditions d'Égypte et de Tunis, qu'il protége les ordres mendiants, qu'il bâtit la Sainte-Chapelle, voilà qu'un poëme tout profane, coquettement paré, délicatement alambiqué, vient charmer les esprits et rejeter dans l'ombre la poésie chevaleresque : c'est le *roman de la Rose*, c'est-à-dire l'art d'aimer ou plutôt l'art de séduire, dont Ovide avait donné ce que le sévère Boileau appelle les charmantes leçons. Ovide, par un privilége qui donne à penser, n'avait jamais cessé d'être en honneur dans les écoles du moyen âge, et on peut voir, en lisant Guillaume de Lorris, que c'est la scolastique qui a opéré la métamorphose que son poëme a subie. En effet, les idées qu'il exprime sont devenues sous forme allégorique des personnages de la famille des *entités* et des *quiddités* des docteurs réalistes. Toutefois il faut reconnaître que le jeune poëte formé par la scolastique a profité des leçons de ses maîtres, sans laisser sur les bancs de l'école la grâce de son esprit. Il a fait preuve d'adresse et de pénétration dans l'emploi de l'allégorie. Ces figures et ces profils abstraits qu'il dessine sont tirés de faits moraux fidèlement observés; mais il n'échappe point par la fidélité et l'élégance à la froideur de l'abstraction. Ce sont des ombres diaphanes

malgré le vermillon qui les enlumine; et sous le vêtement qui les couvre, elles n'ont ni la solidité ni le mouvement de la vie. Voici la trame légère de ce poëme.

Nous sommes aux premiers jours du printemps; l'amant s'est endormi et il rêve. Remarquons d'abord que cette forme du songe, qui devint plus tard un lieu commun souvent sans motif, est ici une juste allégorie; car le temps qui s'écoule pendant la jeunesse, parmi les plaisirs et les vaines espérances, est bien un songe; l'allégorie de la saison n'est pas moins exacte, et ce n'est qu'au printemps de la vie qu'il est permis de songer comme va faire Guillaume de Lorris. Le verger d'Amour où règne Déduit, et vers lequel le songeur se dirige, est l'image du monde opulent, qui ne s'ouvre pas au premier venu. Aussi est-il défendu par de hautes murailles, et sur ces murs sont représentées Haine, Félonie, Avarice, Vilenie, Convoitise, Envie, Tristesse, Vieillesse, Papelardie et Pauvreté, pour signifier qu'elles n'ont point d'accès dans ce domaine réservé. Il n'y a point là de porte battante : il faut entrer mystérieusement par une poterne à peine visible. L'amant frappe timidement. Qui vient ouvrir? c'est Oiseuse. En effet, il faut des loisirs pour la galanterie. L'amant est accueilli sur sa bonne mine. Il voit les divinités du lieu, Déduit, Liesse, Amour, et aux places d'honneur, Beauté, Richesse, Joliveté, Largesse, Franchise, Courtoisie et Jeunesse. Il entend de douces chansons, il voit des danses gracieuses. Après ces fêtes qui l'ont charmé, il cherche la solitude et s'engage dans les riantes

allées du jardin pour faire un choix parmi les fleurs qui l'embellissent. Il s'arrête devant la fontaine de Narcisse, dont la destinée tragique instruit la jeunesse à ne pas mépriser l'amour. Plein de cette image, notre songeur tombe bientôt en extase devant une des fleurs du parterre : c'est la Rose, emblème de la Beauté ; l'Amour profite de l'occasion pour lancer ses traits, si bien dirigés, que le jeune homme est percé de part en part. Le voilà devenu sujet de l'Amour; son cœur n'est plus à lui, il le donne en dépôt, et ce précieux gage est enfermé sous clef dans une cassette. Le nouveau sujet d'Amour reçoit ses instructions et prête serment. Il s'arme pour la conquête ; Bel-Accueil l'encourage : c'est un premier succès ; mais Danger, c'est-à-dire la duègne ou le père, ou mieux le pouvoir[1], l'intimide. Raison intervient, et fait alors un

[1] Danger vient de *dominium*, qui a également formé *domaine* et *donjon*. On a dit d'abord *dongier*. La substitution de l'*a* à l'*o* n'a rien qui doive surprendre; en effet, *dominus* a formé *Dom* et *dame ;* on disait *dame-Dieu*, et nous disons encore *dame!* Quant au sens primitif de danger, on le voit clairement dans les vers suivants :

Tes amis jeta fors de l'infernal dongier (*domaine*).
(J. Bodel, *Chanson des Saxons,* t. II, p. 145, v. 20.)

En mon dangier (*puissance*) n'est ele de noiant.
(*Thibaut de Champaigne,* chans. Ire, v. 24.)

Je ne suis pas en vos dangier (*pouvoir.*)
(*Renart,* t. III, p. 11, v. 20053.)

Tous li mons iert (*sera*) en son dangier.
(*Roman de la Rose,* t. I, p. 42, v. 1037.)

Dans ce vers il s'agit de la richesse, *regina pecunia,* à laquelle

beau sermon qui n'est pas écouté. L'amant, qui a be soin d'épanchement, confie son secret à l'ami, e trouve de ce côté une assistance qui lui permet d'ap privoiser Danger : admis auprès de la Rose, il obtien une légère faveur qui éveille un nouvel et terribl ennemi, Jalousie. Celle-ci emprisonne Bel-Accueil Ces obstacles il faudra les vaincre ; mais l'amant com mence par en gémir et se lamente au pied de la tou où Bel-Accueil est enfermé.

Il est probable que Guillaume de Lorris, tendr comme il était, n'aurait rendu l'épreuve ni bie longue ni trop douloureuse; mais, soit que le dénoû ment ait été retranché ou que le travail du poëte ai été interrompu par une mort prématurée, la suit n'est pas de la même main, et quand nous arriveron à la continuation du roman de la Rose, entreprise e menée à terme quarante ans plus tard, nous auron à constater un notable changement. L'œuvre de Guil laume de Lorris doit être détachée, si on veut la ju ger sainement, de celle de Jean de Meung, qui, d son côté, réclame aussi un examen distinct. L'histoir et la critique commandent impérieusement le divorc de ces deux poëtes, séparés dans le temps[1], si diver

dès lors tout le monde était soumis. — Le mot danger latinis est devenu, dans les diplômes du moyen âge, *dangerium*, q signifie seigneurie.

[1] Ce divorce entre Guillaume de Lorris et Jean de Meung pour incompatibilité d'humeur, parait désormais un fait ac compli. Nous voyons avec plaisir que M. Lenient, dans sa spi rituelle et savante *Histoire de la Satire en France au moye âge*, opère comme nous la division des deux Roses.

et si opposés même d'esprit et de style. Considéré isolément, le poëme de Guillaume de Lorris nous montre la galanterie, sans mélange d'héroïsme, réduite à l'art de plaire et de réussir; c'est un traité didactique au fond, allégorique par la forme, qui atteste une sagacité d'observation et une subtilité d'analyse dont il faut tenir compte au créateur de cette mythologie abstraite et psychologique. Il n'y a là ni simplicité, ni bonhomie, ni naturel, mais le raffinement précoce d'une littérature qui n'a pas eu de maturité, fleur artificielle et éphémère dont, « avant le soir, se clora la journée. »

Guillaume de Lorris excelle dans les descriptions qui demandent de la grâce et une certaine coquetterie; dès le début de son poëme, la peinture du printemps présente des traits charmants :

El (*au*) tems amoreus plein de joie,
El tems où tote riens (*chose*) s'esgaie,
Que l'en ne voit boisson ne haie
Qui en mai parer ne se voille
Et covrir de novele foille, etc. [1].

La terre n'est pas seule à s'égayer, la séve qui la rajeunit et qui la féconde réchauffe aussi tous les êtres vivants; les oiseaux s'évertuent à chanter, et les jeunes gens sont contraints d'aimer :

Li rossignos lores s'efforce
De chanter et de faire noise;
Lors s'esvertue et lors s'envoise

[1] *Roman de la Rose*, éd. Méon, t. I, p. 5, v. 49 et suiv.

Li papegaus et la kalandre :
Lors estuet (*il faut*) jones gens entendre
A estre gais et amoreus
Por le tems bel et doucereus.
Moult a dur cuer qui en mai n'aime,
Quant il ot (*entend*) chanter sus la raime
As oisiaus les dous chans piteus [1].

A côté de ces gracieuses descriptions, il y a bien un ou deux traits de malice, mais c'est à propos d'Avarice et de Papelardie, deux vices qui n'ont jamais trouvé d'indulgence au pays de franchise et de largesse. Voyons d'abord comment le tendre Guillaume de Lorris manie la satire :

Avarice en sa main tenoit
Une borse qu'el reponoit,
Et la nooit si durement
Que demorcit moult longuement
Ainçois qu'el en péust rien traire,
Mais el n'avoit de ce que faire [2].

Avarice finira par devenir Harpagon, mais elle est encore loin du but. Papelardie, qui est déjà une forme particulière de l'hypocrisie, ne tardera guère à devenir Faux-Semblant ; elle attendra bien longtemps avant d'être Tartuffe. C'est ainsi que le terrible Danger cessera à son heure d'être une abstraction et s'appellera Arnolphe, Sganarelle ou Bartholo. Telle est la marche des figures poétiques. Papelardie est une allegorie, Faux-Semblant sera un symbole,

[1] *Roman de la Rose*, éd. Méon, t. I, p. 6, v. 74 et suiv.
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 12, v. 227.

et Tartuffe est un type. Papelardie a déjà quelques-uns des traits de son petit-fils :

El semble sainte créature ;
Mais sous ciel n'a male aventure
Qu'ele ne pense en son corage.

Elle a la contenance de la vertu et la pensée du mal. Continuons :

En sa main un sautier tenoit,
Et sachiés que moult se penoit
De faire à Dieu prières faintes.

Ce n'est pas tout :

Et si avoit vestu la haire.

Voilà bien le costume de son emploi. Mais à quoi bon? les hommes se laissent prendre à ces beaux semblants, mais Dieu lui fermera la porte de son paradis :

Car icele gent font lor vis
Amegrir, ce dit l'Évangile,
Por avoir loz parmi la ville,
Et por un poi de gloire vaine
Qui lor toldra (*enlèvera*) Dieu et son raine (*royaume*) [1].

Ces traits sont bien choisis, ces réflexions sont justes, mais où est le mouvement, où est la vie? Tout cela est bien froid pour être de la poésie.

Le morceau le plus, j'allais dire le seul vraiment

[1] *Roman de la Rose*, éd. Méon, t. I, p. 19, v. 415 et suiv.

poétique, est la description du Temps, cet inexorable ennemi de l'amour et de la jeunesse :

Li tens qui s'en va nuit et jor,
Sans repos prendre et sans sejor,
Et qui de nous se part et emble
Si céléement, qu'il nous semble
Qu'il s'arreste adès en un point,
Et il ne s'i arreste point ;
Ainçois que l'on l'éust pensé,
Seroit-il jà trois tens passé ;
Li tens qui ne puet séjorner,
Ains fuit tous jors sans retorner,
Com l'iaue qui s'avale toute,
N'il n'en retorne arriere goute ;
Li tens vers qui noient ne dure,
Ne fer ne chose tant soit dure,
Car il gaste tout et menjue ;
Li tens qui tote chose mue,
Qui tout fait croistre et tout norist,
Qui tout use et tout porrist ;
Li tens qui envieillist nos pères,
Et vieillist roys et emperières,
Et qui tous nous envieillira
Ou mort nous desavancera ;
Li tens qui tout a la baillie
Des gens vieillir, l'avoit vieillie [1].

Voilà une période bien soutenue ; c'est la première qui se présente à nous, et de plus il faut remarquer que nulle part la rapidité du temps n'a été mieux exprimée : il fuit plus vite que la pensée :

Ainsois (*avant*) que l'on l'éust pensé,
Seroit-il jà trois tens passé.

[1] *Roman de la Rose*, éd. Méon, t. I, p. 17, v. 361 et suiv.

Perse et Boileau[1] ont été moins hardis, en prenant pour terme de comparaison la parole, qui ne vient qu'après la pensée.

A côté de ce poëte élégant, délicat et maniéré dont les qualités et les défauts se retrouveront plus tard dans Charles d'Orléans, nous rencontrons un pauvre diable plein d'esprit et de naturel qui semble un précurseur de Villon : c'est Rutebeuf, né on ne sait où[2], qui vécut misérable et non malheureux, car il parle gaiement de sa misère. Insouciant et railleur, il a de nobles sentiments et des mœurs vulgaires. Les vers qu'il fait par vocation sont aussi son gagne-pain. Il en compose de graves en l'honneur de nobles familles dont il attend les libéralités, bien vite dissipées par son imprévoyance : c'est ainsi qu'il louera, après leur mort, et le roi de Navarre, et le comte de Poitiers, et celui de Nevers et messire Geoffroy de Sargines. Il en fait de pieux que le clergé lui demande pour l'édification et l'amusement des fidèles, tels que la *Vie de sainte Élisabeth de Hongrie* et le *Miracle de Théophile*, qu'il disposera dramatiquement pour être mis en scène ; à la requête de l'université, ou par simple dévouement à d'anciens maîtres, il prendra parti pour

[1] . . . . . Hoc quod loquor inde est.
(Perse, *Sat. VI*, v. 153.)

Le moment où je parle est déjà loin de moi.
(Boileau, *Épit. III*, v. 48.)

[2] Je le crois né en Champagne, et j'apporte à l'appui de ma conjecture le passage suivant du *Diz de l'Erberie :* « En cele Champaigne, où je fui neiz, on l'appelle *Marreborc.* » (*Œuvres de Rutebeuf*, éd. Jubinal, 1839, 2 vol. in-8°, vol. I, p. 257.)

Guillaume de Saint-Amour contre Rome et les jacobins. Il essayera de réchauffer l'ardeur pour la croisade au profit des desseins de Louis IX, sans toutefois ménager les faiblesses du pieux monarque à l'endroit des mendiants et des béguines; surtout il mettra sa malice et sa verve au service de la gaieté populaire en rimant de spirituels fabliaux, tels que *le Testament de l'âne*, *Frère Denise*, *le Secretain* (ou sacristain) *et la Femme au vilain*, qui seront fort applaudis dans les tavernes, et peut-être dans quelques châteaux.

Le malheur de Rutebeuf, c'est que son talent pour la poésie ne put jamais lui donner l'indépendance; son mariage lui procura la misère, mais aussi quel mariage!

> Despuis que fu nez en la grèche (*crèche*),
> Diex de Marie,
> Ne fut mès tele espouserie [1].

Toujours besoigneux, il était à la merci de tous ceux qui voulaient l'employer; chargé de famille, il avait, en outre, l'entretien de plusieurs vices dont un seul, selon Franklin, coûte plus à nourrir que deux enfants. Il était joueur, il se plaint des dés qui le ruinent et il y revient sans cesse; il a beau s'écrier :

> Li dé que li détier ont fet
> M'ont de ma robe tout défet;
> Li dé m'ocient,
> Li dé m'aguetent et espient,

[1] *Œuvres de Rutebeuf*, t. I, p. 6, v. 19.

Li dé m'assaillent et deffient,
Ce pèse moi [1];

l ne résistera pas à la tentation. Lorsque sa bourse ·st bien garnie, il a un cortége de gais compagnons ıu'il prend pour des amis, mais

Ce sont amis que vens emporte,
Et il ventoit devant ma porte [2].

Ɔuoi qu'il en soit, et bien qu'il ne lui reste rien sous e ciel,

En moi n'a ni venin ni fiel [3]:

ela est vrai; mais il se trompe, en affirmant qu'il ne ıi reste rien : n'a-t-il pas, en effet, comme il le dit vec une grâce charmante,

L'espérance du lendemain;
Ce sont mes festes [4].

L'espérance nous explique sa gaieté et, le dénû-ıent, sa malice. La moquerie sans amertume est la ·vanche et la consolation du pauvre qui n'est point lcéré. C'est de cette humeur tout ensemble douce et ıilleuse qu'est découlée cette agréable et piquante laisanterie sur les béguines qui, sans engagement ·ligieux, séparées du siècle par le costume, placées ıtre le cloître et le monde, quittaient volontiers ce

[1] *Œuvres de Rutebeuf*, t. I, p. 27, v. 8.
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 18, v. 4.
[3] *Id.*, *ibid.*, p. 26, v. 18.
[4] *Id.*, *ibid.*, p. 10, v. 4.

poste intermédiaire quand l'occasion se présentait de faire un bon mariage. Ce badinage sent son La Fontaine, tout pétri de bonhomie et de malignité :

En rien (*chose*) que beguine die
N'entendez tous se bien non ;
Tot est de religion
Quanque (*tout ce que*) hom trueve en sa vie ;
Sa parole est prophecie ;
S'ele rit, c'est compaignie ;
S'el' pleure, dévocion ;
S'ele dort, elle est ravie ;
S'el' songe, c'est vision ;
S'ele ment, non créez-mie [1].

Se beguine se marie,
C'est sa conversacion ;
Ses veus, sa prophecion
N'est pas à toute sa vie.
Cest an pleure et cest an prie
Et cest an prandra baron.
Or est Marthe, or est Marie,
Or se garde, or se marie,
Mais n'en dites se bien non :
Le roi nel sofferrait mie [2].

J'avouerai cependant qu'il est de moins bonne com position lorsqu'il s'attaque aux dominicains, perse cuteurs de Guillaume de Saint-Amour, l'intrépi champion de l'université ; alors sa bile s'échauffe se répand en amers sarcasmes qui nous préparent au invectives de Jean de Meung. Est-ce bien un co

[1] Ne croyez pas qu'elle mente.
[2] *Œuvres de Rutebeuf*, t. I, p. 186.

temporain de saint Louis qui a écrit ces vers d'énergique satire contre ceux qui trafiquent du ciel :

A ceus le donnent et délivrent
Qui les abreuvent et enivrent,
Et qui leur engressent les pances,
D'autrui chastels, d'autrui substances[1].

Avouons encore que ce pauvre trouvère, presque truand, sait trouver de mâles et nobles accents lorsqu'il songe à la terre sainte, restée malgré tant d'efforts aux mains des infidèles, et qu'il donne de bonnes leçons aux jeunes rois Philippe le Hardi et Édouard Ier, récemment montés sur le trône, qui peuvent seuls et qui doivent venger la honte de la chrétienté :

Rois de France, rois d'Angleterre,
Qu'en jonesce deveiz conquerre
L'oneur dou cors, le preu de l'ame
Ains que li cors soit soz la lame,
Sans espargnier cors et avoir,
S'or voleiz paradis avoir,
Si secoreiz la Terre Sainte,
Qui est perdue à ceste empainte,
Qui n'a pas un an de recours
S'en l'an méismes n'a secours ;
Et s'ele est a voz tens perdue
En cui (*quel*) tenz ert-ele rendue[2].

Ces derniers vers sont une prophétie. En effet, c'est toujours Mahomet qui possède le tombeau du Christ.

[1] *Œuvres de Rutebeuf*, t. I, p. 189, v. 1.
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 113, v. 12.

Rutebeuf n'est pas moins bien inspiré lorsque, dans la même complainte, disons élégie religieuse et satirique, il convie les princes de l'Église, la noblesse et la bourgeoisie à bien employer cette vie que Dieu leur a donnée et qu'il peut leur enlever à toute heure ; car, dit-il,

> Diex a tout le monde en sa main,
> Et nous n'avons point de demain [1].

Écoutons cette éloquente leçon qui n'a guère profité à ceux qui l'ont entendue :

> Prélats, clercs, chevaliers, bourgeois,
> Qui trois semaines pour un mois
> Laissez aller à votre guise
> Sans servir Dieu et sainte Église,
> Dites ! savez-vous en quel livre
> On trouve combien hom doit vivre?
> Je ne sais ; je non puis trouver ;
> Mais je vous puis par droit prouver
> Que quand li hom commence à naitre
> En ce siècle a-t-il peu à estre,
> Ni ne sait quand partir en doit.
> La rien qui plus certaine soit,
> Si est que mort nous courra seure (*sus*),
> La moins certaine si est l'heure [2].

Ces pensées sont d'un chrétien et ces vers sont d'un poëte. Toutefois, malgré ces éclairs de noblesse qu'il faut saisir au passage et qui sont rares, ni Thibaut de Champagne, ni Guillaume de Lorris, ni Rutebeuf

[1] *Œuvres de Rutebeuf*, t. I, p. 115, v. 10.

[2] *Complainte d'outre-mer*, t. I, p. 117.

ne répondent complétement à l'idée qu'on se forme volontiers du treizième siècle, d'après la pureté morale et la soumission religieuse de saint Louis ; les deux premiers annoncent le relâchement des mœurs, et le dernier révèle les secrets murmures, le malaise intérieur de la société chrétienne. Pour amortir l'effet de ces découvertes inquiétantes, présages certains de la crise de débordement dans les mœurs et de révolte dans les esprits qui éclatera sous Philippe le Bel, il nous faut aller droit au prince dont la vertu, la piété, le courage, la loyale politique, ont arraché à Voltaire un cri d'admiration. C'est le sire de Joinville qui nous servira d'introducteur.

La chronique naïve du sénéchal champenois nous montre le côté vraiment chrétien et chevaleresque du treizième siècle. Joinville aime son roi et il l'admire ; il recueille ses pensées, il raconte ses exploits, et son témoignage sincère gagne sans effort le lecteur aux sentiments qu'il éprouve, mais il est facile de voir que s'il a la même foi que son héros, il n'a pas le même enthousiasme. Il suit d'un cœur loyal son seigneur à la croisade, et il y fera son devoir de chevalier ; mais il regrette au départ et son beau château de Joinville, qu'il n'ose regarder de peur d'y rentrer, et sa femme et ses deux enfants nouveau-nés ; Louis IX, qui laissait mieux encore derrière lui, ne se troublait pas ainsi : les yeux tournés vers la terre sainte ou levés vers le ciel, il avait hâte de s'éloigner et de toucher le but de son entreprise. Le bon sénéchal, on peut l'affirmer, n'aurait pas eu l'idée de cette expédition ; il eût plus volontiers guerroyé en compa-

gnie du roi sans passer la mer, plus volontiers encore il aurait égayé de son enjouement les loisirs d'une longue paix. Aussi fera-t on sans son concours une seconde croisade; l'honneur est sauf par la première, et on ne le reprendra pas à jouter contre les infidèles. Cinq blessures reçues à la Massoure, plusieurs mois de captivité dans des transes de mort, la faim, la soif, la fièvre et la peste ont acquitté sa dette et mis sa conscience en repos. Il a désormais le droit de songer à sa famille, à ses vassaux, à son domaine, et il en use. Il restera donc en terre ferme, accompagnant de ses vœux le saint pèlerinage; et quand il en apprendra la fatale issue, il aura pour le malheur de son roi des larmes abondantes et sincères. Fidèle à la mémoire du martyr, il apportera d'abord, dans l'enquête qui doit en faire un saint, l'autorité de son témoignage, et plus tard, aux dernières années de sa longue vie, recueillant ses souvenirs, il dictera ces pages exquises qui achèvent et qui consacrent la gloire de saint Louis en le faisant aimer. En effet, le sentiment ne discute pas, et c'est sur la foi de Joinville que le cœur du peuple s'est engagé.

L'embarras est grand de choisir dans cette chronique où tout intéresse et fait tableau : forcé de nous décider et de nous borner, nous détacherons quelques scènes qui mettent en relief la mansuétude, le dévouement, l'héroïsme du roi, et le talent du narrateur ou plutôt du peintre. Le roi, qui aimait beaucoup la franchise du sénéchal et qui redoutait ses saillies, voulut un jour l'éprouver devant témoins en matière de foi : « Il m'apela une foiz et me dist : « Je

n'ose parler à vous pour le soutil (*subtil*) senz dont vous estes de chose qui touche à Dieu; et pour ce ai-je apelé ces frères qui ci sont, que je vous weil faire une demande. » La demande fut tele : « Séneschal, fist-il, quel chose est Diex ? » Et je li diz : « Sire, ce est si bone chose que meilleur ne peut estre. — Vraiement, fist-il, c'est bien respondu ; que ceste response que vous avez faite est escripte, en cest livre que je tieing en ma main. Or, vous demandé-je, fist-il, lequel vous ameriés miex, ou que vous feussiés mesiaus (*lépreux*) ou que vous eussiés fait un pechié mortel? » Et je qui onques ne li menti, li respondi que je en ameroie miex avoir fait trente, que estre mesiaus. » Après cette réponse qui gâtait fort le mérite de la première, l'interrogatoire ne fut pas poussé plus loin ; le roi ne dit mot et les frères se retirèrent fort scandalisés, sans doute. Le lendemain, le roi voulut remontrer ses torts à Joinville. « Il m'apela tout seulet, me fist seoir à ses piez, et me dist : « Comment me deistes-vous hier ce? » Et je li diz que encore li disoie-je ; et il me dit : « Vous deistes comme hastis (*étourdi*) musarz ; car nule si laide mezelerie (*lèpre*) n'est come d'estre en pechié mortel, pource que l'ame qui est en pechié mortel est semblable au dyable, par quoy nule si laide mezelerie ne peut estre. Et bien est voir (*vrai*) que quant l'omme meurt, il est guéri de la mezelerie de cors; mès quant l'omme qui a fait le pechié mortel meurt, il ne sceit pas ne n'est certeins que il ait eu tele repentance que Diex li ait pardonné ; par quoi grant paour doit avoir que cele mezelerie li dure tant come Diex yert (*sera*) en paradis.

Ci vous pri, fist-il, tant comme je puis que vous metés votre cuer à ce, pour l'amour de Dieu et de moi, que vous amissiez miex que tout meschief avenit au cors, de mezelerie et de toute maladie, que ce que le pechié mortel venist à l'ame de vous[1]. » Joinville ne dit pas s'il demeura bien convaincu; mais il dut savoir gré au roi de lui avoir fait cette juste leçon avec tant de douceur et en secret, et certes elle resta profondément gravée dans son cœur, puisque après tant d'années le vieillard retrouve et reproduit toutes les paroles que le jeune homme a entendues.

Voici un autre passage d'une couleur différente et non moins frappant. Je le tire du tableau de cette nuit d'épouvante pendant laquelle les chrétiens assiégés dans leur camp virent s'approcher une de ces machines formidables, premier essai de l'artillerie, qui projetaient à l'aide du feu grégeois d'énormes pierres et une grêle de traits : « La manière du feu gregois estoit tele que il venoit bien devant gros comme un tonnel de verjus, et la queue du feu qui partoit de li, estoit bien aussi grant comme un grant glaive; il fesoit tele noise (*bruit*) au venir, que il sembloit que ce feust la foudre du ciel; il sembloit un dragon qui volast par l'air, tant getoit grant clarté, que l'on véoit parmi l'ost come se il feust jour, pour la grant foison du feu qui getoit la grant clarté. Trois fois nous jetèrent le feu gregois, celi soir, et le nous

[1] *Mémoires de Jean sire de Joinville*, édit. de M. Didot, 1858, p. 7. — Nous suivons le texte de cette excellente édition, qui se recommande en outre par de savantes dissertations de M. Amb. Firmin Didot.

lancèrent quatre fois à l'arbalestre à tour. Toutes les foiz que nostre saint roy ooit (*entendait*) qu'il nous getoient le feu gregois, il se vestoit en son lit et tendoit ses mains vers Nostre Seigneur, et disoit en plourant : « Biau sire Diex, gardés-moi ma gent ; » et je crois vraiement que ses prieres nous orent bien mestier au besoing[1]. » Quoi de plus touchant que ces angoisses du roi inquiet du salut de *sa gent*, quelle plus belle louange que la confiance du chroniqueur dans la vertu de ces saintes prières !

Nous pouvons, grâce à Joinville, montrer comment, de son côté, la femme de Louis IX supportait des épreuves non moins cruelles. La reine, parmi les défaillances qui conviennent à son sexe, est aussi héroïque que le roi : « Trois jours devant ce que elle accouchast, li vindrent les nouvelles que le roy estoit pris, desquiex nouvelles elle fu si effrée, que, toutes les foiz que elle se dormoit en son lit, il li sembloit que toute sa chambre feust pleinne des Sarrazins, et s'escrioit : « Aidiés ! aidiés ! » Et pour ce que l'enfant ne feust periz, dont elle estoit grosse, elle fesoit gésir devant son lit un chevalier ancien de l'aage de quatre vingts ans, qui la tenoit par la main ; toutes les foiz que la royne s'escrioit, il disoit : « Dame, n'aiés garde, car je sui ci. » Avant qu'elle feust accouchiée, elle fist wuider hors toute sa chambre, fors que le chevalier, et s'agenoilla devant li et li requist un don ; et le chevalier li octroya par son serement, et elle li dit : « Je vous demande, fist-elle,

[1] *Mémoires de Joinville*, éd. Didot, p. 65.

« par la foy que vous m'avez baillée, que se les Sar-
« razins prennent ceste ville, que vous me copez la
« teste avant qu'il me preignent. » Et le chevalier
respondi : « Soiés certeinne que je le feray volen-
« tiers ; car je l'avoïe jà bien enpensé, que vous occi-
« roie avant qu'il nous eussent pris[1]. » On n'a pas
besoin de louer une telle peinture et de tels sen-
timents.

Passons, pour en finir, à un tableau dont le relief, la couleur et la sombre énergie ne seraient désavoués ni par un Tite-Live, ni par un Tacite : c'est la mort du soudan d'Égypte trahi par ses anciens ministres et livré par leur trahison à la brutalité des mameluks, à la vue de saint Louis et des chevaliers prisonniers avec lui : « Cil de la Haleca[2], qui estoient cinc cens à cheval, abattirent les paveillons au soudanc et l'assiégèrent entour et environ dedans la tour qu'il avoient fet faire, avec trois de ses evesques qui avoient mangé avec li, et li escrièrent qu'il descendist. Et lors dit que si feroit-il, mès (*pourvu*) que il l'asseurassent. Et il distrent que il le feroient descendre à force, et que il n'estoit mie dedans Damiete. Il li lancerent le feu gréjois qui se prist en la tour qui estoit faite de planches de sapin et de telle (*toile*) de coton. La tour s'esprit hastivement que onque si biau feu ne vi, ne si droit. Quant le soudanc vit ce, il descendit hastivement et s'en vint fuiant vers le flum (*fleuve*). Ceulz de la Halequa avoient toute l

[1] *Mémoires de Joinville*, p. 120.

[2] *Haleca* ou *halka*, mot arabe qui désigne la garde du prince

voie rompue à (*avec*) leur espées. Et au passer que le soudanc fist pour aler vers le flum, l'un d'eulz li donna d'un glaive parmi les costes, et le soudanc s'enfui ou (*vers le*) flum, le glaive trainnant [1]; et il descendirent là jusques à nou (*à la nage*), et le vinrent occire ou flum, assez près de nostre galie là où nous estions. L'un des chevaliers, qui avoit à nom Faraquataye [2], le fendit de s'espée et li osta le cuer du ventre; et lors il en vint au roy, sa main toute ensanglantée et li dit : « Que me donras-tu; que je t'ai occis ton ennemi, qui t'eust mort (*tué*) se il eust vescu. » Et le roi ne li respondit onques rien [3]. » Toute cette scène est d'une effrayante vérité, et le silence de saint Louis est sublime.

Joinville ferme dignement la période chevaleresque du moyen âge, dont il épure et adoucit les vertus. Saint Louis et son historien représentent bien, l'un l'héroïsme guerrier et religieux du roi féodal, l'autre la loyauté du vassal; mais cette douceur dans l'héroïsme, ce je ne sais quoi de calme et d'achevé n'était pas de nature à se fixer ici-bas. Le siècle prenait un autre cours. Quoi qu'il en soit, la période qui s'arrête sur ces noms honorés a noblement payé sa dette à l'histoire. Nous n'avions pas à parler ici de tout ce que l'esprit et le mouvement des croisades apportèrent d'éclat au nom français, d'heureux changements à la constitution politique, de développements au

[1] Hæret lateri letalis arundo. (Virgile, *Æn.*, l. IV, v. 73.)

[2] Son véritable nom était *Fares-Eddin-Octaï*. (*Note de l'édit. Didot.*)

[3] *Mémoires de Joinville*, p. 106.

commerce, de progrès dans l'art de la guerre; notre unique but était d'indiquer l'influence littéraire de la pensée qui animait les courages, qui ennoblissait les âmes. Or, dans cette limite, nous avons reconnu de sérieux efforts, trop souvent trahis, il est vrai, par la faiblesse de la langue, pour représenter noblement les prouesses guerrières, et des essais plus heureux pour exprimer avec enjouement les saillies de l'esprit, avec grâce les délicatesses du sentiment. Nous avons eu à constater la mâle simplicité de quelques trouvères héroïques, et la fécondité de leurs inventions; le sens droit et élevé de deux historiens dont les œuvres ne périront pas, Villehardouin, plus épique que tous nos essais d'épopée, selon M. Villemain, et Joinville, dont l'œuvre est, de l'avis du même maître, le premier monument de génie en langue française. Ajoutons à ces richesses l'imagination trop libre, sans doute, des chantres d'Artus et de ses compagnons; la gravité morale des trouvères d'Alexandre; la gaieté et la malice de nos conteurs et des rapsodes de Renart; enfin la vigueur de quelques satiriques et la grâce un peu maniérée du premier roman de la Rose. Gardons-nous d'oublier que ces siècles ont eu de grands docteurs et de florissantes écoles, et qu'ils ont surtout laissé l'empreinte de leur génie dans la majesté des pompes de l'Église, dans l'inspiration de leurs chants religieux et dans ces prodigieuses basiliques qui égalent, si elles ne les surpassent, les merveilles de l'antique architecture.

LIVRE DEUXIÈME

SECONDE PÉRIODE DU MOYEN AGE

CHAPITRE PREMIER

Philippe le Bel. — Jean de Meung. — Continuation du roman de la Rose. — Faux-Semblant. — Jacquemart Gelée. — Renart-le-Nouvel. — Le roman de Fauvel. — Renart-le-Contrefait. — Godefroy de Paris. — Baudouin de Sebourg.

Les croisades avaient eu des résultats bien imprévus. Inspirées par la foi religieuse, aiguillonnées par la haine des infidèles, recrutées par le malaise des peuples que rançonnait la féodalité, elles laissèrent le champ libre aux communes qui se formèrent, à la royauté qui se fortifia. La foi diminua, la haine s'amollit, le malaise fut moindre. Rien ne prouve mieux que si l'homme s'agite, Dieu le mène. Cependant la papauté avait étendu ses domaines et affermi son autorité temporelle; elle paraissait l'arbitre de l'Europe; ses milices, répandues partout, dominaient le clergé séculier. Enfin elle osa, par la bouche de Boniface VIII, proclamer qu'elle tenait légitimement les deux glaives, le temporel aussi bien

que le spirituel, et qu'elle pouvait à son gré disposer des couronnes.

Cette prétention altière vint se heurter contre la volonté de fer et le déloyal génie de Philippe le Bel. Ce prince tout politique, dans la plus dure acception du mot, veut la royauté indépendante, et il tend à cette indépendance par toutes les voies où il peut entrer; il cherche et trouve partout des appuis; il appelle à son aide les légistes, les philosophes, les poëtes, les prêtres séculiers eux-mêmes, jaloux des priviléges accordés dans leur ressort spirituel aux frères mendiants et aux prêcheurs; il fait arme de tout; il donne place dans les conseils nationaux au tiers état; enfin il met sous sa main la papauté elle-même, qui renonce au séjour de Rome pour s'établir dans Avignon. Tous les moyens lui sont bons pour arriver au but, rien ne lui coûte, ni la ruse, ni la violence, et il sacrifie sans scrupule le soin de sa renommée aux intérêts de son ambition.

C'est à l'instigation de ce prince que Jean de Meung acheva le poëme de Guillaume de Lorris : *Joannes Meunius*, dit Papire Masson, *Philippo impulsore*, *Rosam poema absolvit;* mais quand ce témoignage nous manquerait, on serait toujours en mesure d'affirmer que le poëte a été inspiré par le roi. Jaloux à l'excès de l'indépendance du pouvoir royal et de sa force, Philippe avait besoin, pour atteindre ce but, que la nation fût puissante et qu'il pût disposer de toutes les ressources du royaume. Or l'argent est le nerf des grandes entreprises; le travail est la source des richesses; une population nom-

areuse est le réservoir où s'alimentent les grandes armées. Il lui fallait donc atteindre l'argent, employer les bras, multiplier les hommes, et en conséquence combattre l'avarice qui thésaurise, l'oisiveté qui consomme sans produire, et les vertus mêmes qui poussent au célibat tant de nobles âmes. Si l'œuvre du poëte a pour moralité : n'enfouissez pas l'or qui a été tiré des entrailles de la terre pour circuler, et non pour s'y cacher de nouveau, après avoir pris la forme de monnaie ; travaillez sans relâche et ne vous nourrissez pas aux dépens d'autrui ; croissez et multipliez : si ces préceptes se dégagent, ou plutôt se présentent naturellement à la lecture des vers de Jean de Meung, il va de soi que le poëte a été l'interprète, ou, si l'on veut, le complice des desseins de la royauté. Il y a, en effet, dans son œuvre, une séve séculière et révolutionnaire qui peut encore nous étonner, tout aguerris que nous sommes par les témérités de la pensée contemporaine.

Quelques centaines de vers élégants et coquets auraient suffi à Guillaume de Lorris pour mener à bonne fin son entreprise ; mais ce n'était pas le compte du continuateur qu'il n'avait pas prévu, et qu'il n'aurait pas accepté. Jean de Meung s'empare de cette œuvre inachevée et populaire pour y coudre violemment sa science hardie et confuse, sa morale profane, sa politique réformatrice. Il ne s'inquiétera ni de l'analogie, ni de la proportion, la Rose ne sera pour lui qu'un prétexte ; il a d'autres desseins. Toutefois il conservera les personnages métaphysiques que lui a légués son devancier, mais il en introduira

d'autres plus voisins de la réalité et qu'il placera sur le premier plan, Faux-Semblant, Nature, et le prêtre de Nature, Génius. A l'aide de ces nouvelles figures, il fera tout à son aise de la satire et de la physique, et il trouvera le moyen d'introduire une encyclopédie dans le cadre qui lui est donné. Les personnages qu'il conserve changent de caractère et parlent un autre langage. Ainsi Raison, qu'il ramène au pied de la tour où Bel-Accueil est enfermé, n'est plus celle qu'on a vue si discrète au temps de Guillaume de Lorris ; mais il y a de cela quarante années : ce qui suffit pour changer d'idées et de sentiments. Raison parle de l'amour en termes si divers et multiplie les antithèses à tel point, qu'il est difficile de pénétrer le fond de sa pensée ; puis elle se met à disserter sur l'amitié, sur la vieillesse, car elle a lu Cicéron, et enfin sur l'avarice. C'est ici qu'elle triomphe, et avec quelle énergie de pensée et d'expression ! Il faut citer au moins quelques traits de cette invective contre les *entasseurs* :

> Aus richeces font grant ledure (*injure*)
> Quant il lor tolent lor nature.
> Lor nature est que doivent corre (*courir*)
> Por la gent aidier et secorre (*secourir*)[1].

Mais elles se vengent honorablement par la servitude même de leurs geôliers. Voyons une image de ce supplice :

> Ainsi Pecune se revanche
> Comme dame Roïne et franche

[1] *Roman de la Rose*, éd. Méon, t. II, p. 57, v. 5198.

Des sers qui la tiennent enclose.
En paz se tient et se repose,
Et fait les meschéans veillier,
Se soucier et traveillier ;
Sous piez si court les tient et donte,
Qu'ele a l'onor, et cil la honte,
Et le torment et le damaige
Qu'il languissent en son servaige [1],

Voilà bien la poésie qui prête une âme aux êtres insensibles. Aussi le poëte va-t-il leur adresser la parole après les avoir animés, comme s'ils pouvaient l'entendre et lui répondre. Hé ! s'écrie-t-il :

He ! douces richeces mortels,
Dites donc, or estes vous tels
Que vous faciés bénéurées
Gens qui si vous ont emmurées [2] ?

Non : Richesse n'a que des rigueurs pour ceux qui l'emprisonnent, mais elle favorise

Li vaillant home qui l'assaillent
Et la chevaucent et la porsaillent,
Et tant aus éperons la batent,
Qu'il s'en aaisent et esbatent
Por le cuer qu'il ont large et ample [3].

Ainsi les thésauriseurs ont leur fait ; ils sont haïs des hommes et de Dieu. Voilà leur sentence dans un distique :

[1] *Roman de la Rose*, éd. Méon, t. II, p. 59, v. 5249 et suiv,
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 57, v. 5273.
[3] *Id.*, *ibid.*, p. 58, v. 5237.

Diex het avers les vilainastres
Et les damne comme idolastres [1].

Après les avares, les oisifs et les mendiants auront leur tour. En attendant, Raison continue son cours de morale, où elle mêle quelques traits de politique; car, en parlant de la royauté, elle insinue ou plutôt elle affirme la toute-puissance des peuples sur leurs chefs qui n'ont d'autre force que celle que la nation leur prête. Le passage est curieux :

Par sa force! mès [2] par ses hommes,
Car sa force ne vaut deux pommes.
Par ses hommes! par foi je ment,
Ou je ne dis pas proprement.
Vraiement siens ne sont-il mie,
Tout ait-il sor eus seignorie!
Seignorie, non! mès servise,
Qu'il les doit tenir en franchise :
Ains est lor; car quant il vodront,
Lor aïdes au roi todront,
Et li rois tous seus demorra :
Si tost com li pueple vorra [3].

Rien n'est plus clair. Nous avons là le principe dé-

[1] *Roman de la Rose*, éd. Méon, t. II, p. 59, v. 5265. — Le nom de vilain ne suffisait pas à exprimer le mépris et la haine qu'inspiraient les avares, il a fallu créer à leur intention *vilainastre*, qui est tombé en désuétude, ainsi que parastre. Marastre nous est resté, et nous avons eu depuis gentillâtre, bellâtre, etc. Cette terminaison fait merveille pour l'injure.

[2] Mais, *magis*, plutôt.

[3] *Roman de la Rose*, t. II, p. 61, v. 5313.

mocratique de la souveraineté du peuple. La Bruyère n'a pas tort : « Tout est dit, et l'on vient trop tard, depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent. »

Revenons à notre analyse. Raison s'offre comme maîtresse à l'amant ; elle est fille de Dieu, qui l'autorise à se faire aimer. Seule elle peut protéger l'homme contre les caprices de Fortune. A ce propos, Jean de Meung décrit le séjour de cette déesse et fait preuve de sens et d'imagination dans cette description allégorique qu'on n'a pas assez remarquée. Les détails nous entraîneraient trop loin, mais je veux au moins détacher de ce tableau l'image de l'enivrement et de l'inextinguible soif des imprudents qui s'abreuvent aux eaux de l'un des fleuves de Fortune :

L'ung rent eaues (*eaux*) si docereuses,
Si savouréës, si mielleuses,
Qu'il n'est nus qui de celi boive,
Boive en néis (*même*) plus qu'il ne doive,
Qui sa soif en puisse estanchier,
Tant a le boivre dous et chier ;
Car cil qui plus en vont bevant
Ardent plus de soif que devant ;
Ne nus n'en boit qui ne s'enivre.
Mès nus de soif ne s'y delivre :
Car la douçor si fort les boule,
Qu'il n'est nus qui tant en engoule
Qui n'en vueille plus engouler [1].

Raison puise dans l'histoire force arguments pour prouver les corruptions et les trahisons de Fortune,

[1] *Roman de la Rose*, éd. Méon, t. II, p. 91, v. 6007 et suiv.

et elle n'oublie ni Néron ni Crésus. Elle parle si longuement que son auditeur s'ennuie, et quelquefois si crûment, qu'il finit par lui demander compte des licences de son langage. Raison, sur ce point, aggrave ses torts par son apologie. Cet entretien, qui n'est guère qu'un monologue, ne contient pas moins de trois mille vers inutilement prodigués, car l'amant n'en est que plus décidé à poursuivre sa conquête.

Après ce long sermon survient un personnage déjà introduit par Guillaume de Lorris : c'est Ami ; et l'amitié, avec Jean de Meung, ne sera pas moins prolixe et peut-être plus licencieuse que Raison. Si la morale de Raison était équivoque, celle d'Ami ne l'est pas, étant mauvaise de tout point. Il regrette l'âge d'or, où l'on ne s'engageait pas irrévocablement, et il place dans la bouche d'un mari jaloux, qui finit par battre sa femme, une longue diatribe contre le mariage. Plus tard Jean de Meung nous dira sa pensée sur le célibat, et comme chez lui le célibat n'est pas traité plus favorablement que le mariage, nous ne voyons guère, ou mieux, nous voyons trop ce qu'il nous veut. Dans cette description de l'âge d'or renouvelée des Grecs et des Latins, le poëte a jeté quelques vers qui prouvent que son énergique pinceau peut s'adoucir dans l'occasion ; je n'en apporterai pas d'autre preuve que ce passage où nous voyons que pendant cet âge d'innocence et de bonheur Zéphyr et Flore sa femme, « qui des fleurs est déesse et dame, »

De floretes lor estendoient
Les coustepointes qui rendoient

Tel resplendor par ces herbages,
Par ces prés et par ces ramages [1],
Qu'il vous fust avis que la terre
Vosist emprendre estrif et guerre
Au ciel d'estre miex estelée (*étoilée*),
Tant iert (*elle était*) par ses flors revelée [2].

Rien n'est plus vif, plus gracieux, que ce petit tableau ; mais Jean de Meung ne se complaît pas à ces délicatesses, et à quelques pages de là nous le retrouvons rude, et même grossier, lorsque, plus hardi que ne le sera Voltaire, qui s'est contenté de dire :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux [3],

il explique ainsi l'origine de la royauté :

Ung grant vilain entre eus eslurent
Le plus ossu de quant qu'il furent,
Le plus corsu et le greignor,
Si le firent prince et seignor [4].

Heureux temps où la supériorité sautait ainsi aux yeux ! Ce mode d'élection se pratiquait après le premier cadastre de la terre, et comme garantie de la propriété, qui paraît à Jean de Meung, comme à J.-J. Rousseau, l'origine non-seulement de l'inégalité

[1] Arbres touffus.

[2] *Roman de la Rose*, t. II, p. 198, v. 8461 et suiv.

[3] *Mérope*, acte I, scène III. — « La hardiesse tant vantée du vers de Voltaire, dit spirituellement M. J.-J. Ampère, doit s'humilier devant celle de Jean de Meung. »

[4] *Roman de la Rose*, t. II, p. 250, v. 9645 et suiv.

des conditions, mais de tous les crimes qui déshonorent et qui épouvantent la terre. On voit que les rêveries les plus téméraires datent de loin ; elles sont ici à la charge de l'ami qui endoctrine l'amant. C'est encore lui qui prend les femmes à partie et qui lance contre elles le plus insolent des réquisitoires. Il est vrai qu'il ne parle pas des bonnes ; mais il a déjà eu soin de nous dire qu'il y a moins de bonnes femmes que de phénix. Or il n'y a jamais qu'un phénix. Ainsi, toutes les femmes étant trompeuses, il en résulte qu'il faut les tromper : c'est la seule conclusion qu'on puisse tirer de cet étrange et monstrueux discours de l'ami que trois mille vers achèvent à peine.

Avec ce nouveau langage, le songe gracieux de Guillaume de Lorris dégénère sous Jean de Meung en mauvais rêve. L'amant n'en persiste pas moins dans son projet : il s'adresse à Richesse pour arriver jusqu'à Bel-Accueil ; mais le chemin de Folle-Largesse lui est interdit, et il serait contraint de renoncer à son entreprise, si Amour en personne, touché de sa fidélité, ne convoquait enfin le ban et l'arrière-ban de ses vassaux pour faire le siége de la tour où gémit Bel-Accueil. C'est ici que se dévoile le dessein principal de Jean de Meung, car il amène parmi les vassaux du dieu deux personnages nouveaux qu'Amour ne connaît pas et qu'il interroge : c'est Faux-Semblant et Contrainte-Abstinence. Faux-Semblant, nous l'avons dit, est le symbole du vice dont Tartuffe sera le type ; dans cette ébauche puissante, se trouvent épars tous les traits, toutes les couleurs dont se formera le personnage de Molière ; Molière les trouvera

dans l'esquisse confuse et sur la riche palette de Jean de Meung ; il en fera un caractère, un homme, un être vivant et concret.

Faux-Semblant, quoiqu'il parle et même qu'il agisse, demeure à l'état d'abstraction et d'allégorie ; c'est encore Papelardie, mais détachée de la muraille où Guillaume de Lorris l'avait fixée, plus vigoureusement peinte et mise en mouvement par des ressorts grossièrement ajustés. Il se trahit lui-même : il est l'instrument, la machine de guerre du poëte ; il n'a qu'une vie d'emprunt ; il se démasque complaisamment, tandis qu'il faut démasquer Tartuffe. Tartuffe pense comme Faux-Semblant, mais il ne dira pas comme lui :

> Trop a grant peine en laborer,
> J'aim (*j'aime*) miex devant la gent orer
> Et affubler ma renardie
> Du manteau de papelardie [1].

Tartuffe ne croit pas en Dieu, mais si on lui demandait : « Donc ne crains-tu pas Dieu ? » il ne répondrait pas comme Faux-Semblant : « Non, certes. » Faux-Semblant nous dira avec la même impudence quels sont ses compagnons habituels :

> Je mains (*demeure*) avec les orguilleus,
> Les vésiés (*fourbes*), les artilleus (*artificieux*)
> Qui mondaines honors convoitent
> Et les grans besognes exploitent,
> Et vont traçant (*cherchant*) les grans pitances,
> Et porchassent les acointances

[1] *Roman de la Rose*, t. II, p. 356, v. 11715.

Des poissans hommes, et les sivent (*suivent*),
Et se font povre, et si se vivent
Des bons morciaus délicieus,
Et boivent les vins précieus;
Et la povreté vont preschant,
Et les grans richesces peschant [1].

Tartuffe a le cœur aussi dur que Faux-Semblant, mais il se gardera bien de dire :

Quant je voi tous nus ces truans
Trembler sor ces fumiers puans,
De froit, de fain crier et braire,
Ne m'entremet de lor affaire [2].

Le *pauvre homme* sait mieux son métier :

Je vais aux prisonniers
Des aumônes que j'ai partager les deniers [3].

Molière a lu Jean de Meung, et Pascal aussi sans doute. Rabelais ne l'avait pas négligé. Ces terribles adversaires de la fraude et de l'hypocrisie trouvaient dans cet inépuisable arsenal les meilleures armes pour combattre le monstre, Rabelais et Molière au nom du siècle, Pascal au nom de l'Église. Jean de Meung n'a rien omis de ce qui doit faire détester Faux-Semblant et de ce qui peut aider à le confondre. L'Hypocrite est l'ennemi commun et il est bien près d'être le maître de tous. C'est Faux-Semblant qui le déclare, Faux-Semblant fils de Barat et d'Hypocrisie :

[1] *Roman de la Rose*, t. II, p. 328, v. 11073 et suiv.
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 343, v. 11437 et suiv.
[3] *Tartuffe*, acte III, sc. II.

De tout le monde est emperères
Barat mes sires et mes pères;
Ma mere en est empereris,
Maugré qu'en ait Saint-Esperis,
Nostre puissant lignage regne:
Nous regnons ore en chascun regne,
Et bien est drois que nous regnons,
Que trestout le monde fesnons (*fascinons*),
Et savons si les gens déçoivre,
Que nus ne s'en set aparçoivre;
Ou qui le set aparcevoir
N'en ose-il descouvrir le voir [1].

Faux-Semblant règne par la simplicité des uns et par la couardise des autres. On n'ose l'affronter, car il frappe dans l'ombre et ses coups invisibles sont inévitables. Voici comment il s'y prend : Si, dit-il, nous voyons que quelqu'un de nos ennemis

Puist conquerre
Par quelque engin honor en terre,
Provendes ou possessions,
A savoir nous estudions
Par quele eschele il peut monter;
Et por li mieus perdre et donter,
Par traïsons le diffamons
Vers ceux, puisque nous ne l'amons.
De l'eschele les eschelons
Ainsi copons, et l'essilons
De ses amis, qu'il n'en saura
Ja mot, que perdus les aura [2].

Avons-nous tort de croire que Pascal et Molière ont

[1] *Roman de la Rose*, éd. Méon, t. II, p. 373, v. 12111.
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 363, v. 11847.

lu Jean de Meung, et ne pouvons-nous pas ajouter qu'ils en ont profité ?

Si Faux-Semblant est si habile à frapper au défaut de la cuirasse ceux qu'il veut atteindre, c'est qu'il est bien renseigné,

> Pour le sauvement des ames
> J'enquiers des seignors et des dames
> Et de trestotes lor mesnies,
> Les propriétés et les vies.

Ce n'est pas tout, il a des compagnons non moins curieux que lui, pour le salut des âmes également, qui lui disent tout et auxquels il ne cache rien :

> A eus je suel (*soleo*), sans rien celer,
> Les secrés des gens reveler ;
> Et eus ausi tout me revelent,
> Que rien du monde ne me celent [1].

Et ces enquêtes, Faux-Semblant et les siens ne perdent pas leur temps à les faire chez de pauvres gens. A quoi bon ? la pauvreté les protége contre les tentations. Il faut se porter où le danger est le plus grand et visiter de préférence,

> Ces empereris, ces duchesses,
> Ces roïnes et ces contesses,
> Ces hautes dames palasines,
> Ces abéesses, ces béguines,
> Ces baillives, ces chevalières,
> Ces borgeoises cointes et fières,
> Ces nonains et ces demoiseles,
> Mès (*pourvu*) que soiënt riches ou beles [2].

[1] *Roman de la Rose*, éd. Méon, t. II, p. 359, v. 11791 et suiv

[2] *Id.*, *ibid.*, v. 11778 et suiv.

Faux-Semblant nous l'a dit : Il aime les bons morceaux délicieux ; il trouve, l'habile homme, que s'il y a à prendre dans la religion, il y a aussi beaucoup à laisser :

> De la religion, sans faille,
> J'en pren le grain et laiz la paille [1].

Faux-Semblant a conquis le siècle. Il domine aussi l'Église. Les prélats n'osent le contredire :

> N'i a prélat nul qui remordre
> Ne grocier contre mes gens ose,
> Je lor ai bien la boche close [2].

Ce n'est pas tout de leur avoir fermé la bouche, car ils peuvent toujours être tentés de la rouvrir, mais Faux-Semblant a tout prévu :

> Se li prelaz osent grocier,
> Car bien se doivent correcier
> Quant il perdent lor grasses bestes,
> Tel cop lor donrai sor les testes,
> Que lever i ferai tels boces,
> Qu'il en perdront mitres et croces [3].

Comme il croit son pouvoir bien établi, non-seulement il en use, mais il s'en vante :

> Mais ne me chaut comment qu'il aille,
> J'ai des deniers, j'ai de l'aumaille ;
> Tant ai fait, tant ai sermonné,
> Tant ai pris, tant m'a-l'-en donné

[1] *Roman de la Rose*, t. II, p. 335, v. 11265.
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 336, v. 11271.
[3] *Id.*, *ibid.*, p. 341, v. 11407 et suiv.

Tout le monde par sa folie,
Que jé mène vië jolie
Par la simplesse des prelas,
Qui trop fort redotent mes las [1].

Laissez faire Faux-Semblant, et quand l'ancien possesseur voudra le congédier, il sera bien capable de faire la réponse que nous savons :

C'est à vous d'en sortir, vous qui parlez en maître.
La maison m'appartient [2].

Une fois en scène, Faux-Semblant dira tout ce que Jean de Meung a sur le cœur. Il fera rude guerre à ses complices, et sa confession sera l'acte d'accusation le plus violent contre ceux qui, malgré les paroles de l'Apôtre (on voit qu'il fait arme de tout), refusent tout travail des mains et qui, sains et robustes, se livrent à la mendicité :

Puissans hons doit, bien le recors,
As propres mains, au propre cors
En laborant querre son vivre [3].

Les aumônes doivent aller à ceux-là seuls que la maladie, le grand âge ou les infirmités condamnent au repos :

Les aumones qui sont déues
As lasses gens povres et nues,
Febles et viez et mehaigniés,
Par qui pains n'est mès gaaigniés,

[1] *Roman de la Rose*, t. II, p. 337, v. 11279 et suiv.
[2] *Tartuffe*, acte V, sc. VII.
[3] *Roman de la Rose*, t. II, p. 347, v. 11510.

Por ce qu'il n'en ont la poissance,
Qui les mangüe en lor grevance,
Il manguë son dampnement,
Se (*Si*) cil qui fist Adam ne ment[1].

Il est légitime, sans doute, de s'indigner contre la paresse et l'hypocrisie : sur ce point, Jean de Meung est du parti des honnêtes gens ; mais notre poëte ne s'en tient pas là, et nous pouvons voir que, pour combattre l'hypocrisie, il va jusqu'à favoriser l'impudence, et qu'il semble ne pas craindre de déchaîner la luxure pour faire pièce à l'extrême continence.

Faux-Semblant a été introduit plutôt pour parler que pour agir. Toutefois, pour ne pas démentir son caractère, le poëte le chargera d'une trahison. Faux-Semblant pénètre dans la tour, accompagné de Contrainte-Abstinence, son amie, et se charge de surprendre Malebouche, un des gardiens de Bel-Accueil ; il parvient à lui inspirer une fausse confiance par de douces paroles, et il en profite pour lui trancher la langue avec un rasoir, puis il l'étrangle pour plus de sûreté. Après ce bel exploit, il rentre dans l'ombre. Rassuré par cette mort de la crainte des mauvais propos, Bel-Accueil écoute complaisamment les conseils corrupteurs d'une vieille surveillante gagnée par Courtoisie et Largesse. C'est cette fausse et abominable vieille qui prêche la promiscuité dans des vers cyniques qu'on a souvent cités. Aussi ne comprend-on guère comment, en parlant du besoin

[1] *Roman de la Rose*, t. II, p. 348, v. 11560.

de liberté qui anime toutes les femmes, elle a pu
trouver la charmante comparaison qu'on va lire :

Li oisillons du vert bocage,
Quant il est pris et mis en cage,
Nourri moult ententivement
Ceans delicieusement,
Et chante, tant comme sera vis,
De cuer gai, ce vous est avis,
Si desire-il les bois ramés,
Qu'il a naturelment amés :
Tousjors i pense, et s'estudie
A recouvrer sa franche vie,
Et va par sa cage traçant,
A grant angoisse porchaçant
Comment fenestre ou pertus truisse (*puisse trouver*)
Par quoi voler au bois c'en puisse [1].

Ce n'est qu'un éclair dans la nuit, une perle sur un fumier. Cette duègne, que Jean de Meung emprunte à Ovide, et qui sera plus tard Macette, grâce à Régnier, réussirait complétement, et le poëme finirait, si l'amant qu'elle a fait entrer n'était expulsé une seconde fois par Danger, Peur et Honte, qui surviennent fort à propos. A cette heure, puisque la ruse a échoué, l'emploi de la force est nécessaire. Amour se résout à donner l'assaut, et Vénus arrive comme auxiliaire sur un char que huit colombes emportent à travers les airs.

Le poëte, par un caprice étrange, laisse les combattants aux prises et la victoire incertaine pour nous conduire à la forge où Nature est incessamment occu-

[1] *Roman de la Rose*, t. III, p. 6, v. 14145.

pée à réparer les ravages de la Mort. Nature, en proie à une profonde tristesse, confie le secret de sa douleur à son prêtre fidèle Génius. Si elle gémit, c'est que parmi toutes les créatures il y en a une, une seule, et c'est l'homme, qui se montre rebelle à ses lois. Les astres accomplissent régulièrement leur cours, les animaux obéissent fidèlement à leur instinct, l'homme seul ose désobéir. En conséquence, Génius, chargé de développer la doctrine effrontément prêchée de nos jours sous le nom de réhabilitation de la chair, ira porter les reproches et intimer les ordres de Nature aux barons qui combattent sous les ordres d'Amour et de sa mère, lesquels, dès lors, ne tarderont pas à emporter la place. C'est ainsi que Jean de Meung rattache cette fiction à la trame de son poëme, mais, en attendant, il profite de l'occasion pour placer dans l'entretien de Nature et de Génius tout ce qu'il sait ou croit savoir de physique et de métaphysique, il verse là pêle-mêle toute sa science *de natura rerum*, et, laissant Ovide de côté, il rivalise avec Lucrèce.

Tout n'est pas ténèbres dans le cours de cette interminable conversation entre Nature et Génius. On y trouve, moins rarement qu'on ne l'a dit, soit des pensées sublimes, témoin ce passage où le poëte, après Platon, place en Dieu même le principe de la beauté dont nos yeux trouvent l'image dans les œuvres de la nature :

Car Diex le biaus outre mesure (*infini*)
Quant il biauté mist en nature,
Il en i fist une fontaine

Tous jors corant et tous jors plaine,
De qui toute biauté desrive;
Mais nus n'en set ne fons, ne rive[1];

soit des sentiments justes et élevés, comme cette assimilation de la noblesse et de la vertu :

Nus n'est vilains, fors par ses vices,
Dont il pert (*paraît*) outrageus et nices :
Noblece vient de bon corage,
Car gentillece de lignage (*naissance*)
N'est pas gentillece qui vaille,
Se la bonté de cuer i faille (*manque*)[2].

De pareils traits valent bien la peine qu'on peu prendre à les chercher. Cette prodigieuse digressior de cinq mille vers au moins, où les contemporair croyaient entrevoir le secret du grand œuvre, noι entraînerait trop loin si nous voulions la suivre, ca comme dit Nature, qui se garde bien, il est vrai, suivre le précepte qu'elle donne :

Ne si ne veuil or pas lasser
Moi de parler, ne vous d'oïr :
Bon fait prolixité fuïr.

Nature, en parlant si copieusement de toutes chose prouve surabondamment, après les traités de mora de Raison, les dissertations misogynes d'Ami, la co

[1] *Roman de la Rose*, t. III, p. 105, v. 16435. On trou encore un souvenir de Platon dans ces beaux vers sur la pui sance de Dieu, qui voit en sa présence la triple temporalité

Souz un moment d'éternité. (V. 19273.)

[2] *Id.*, *ibid.*, p. 200, v. 18817.

fession de Faux-Semblant et les épanchements de la Vieille, que la Rose, qui était un sujet de choix pour Guillaume de Lorris, n'a été pour Jean de Meung qu'un moyen de digressions et d'invectives.

Telle est, du moins autant que la confusion peut s'analyser, la contexture de cette composition qui proteste cyniquement sous toutes les formes contre l'esprit chevaleresque. Ne cherchons là ni l'héroïsme guerrier, ni la foi religieuse, ni le culte de la femme : Jean de Meung ne prêche ni le dévouement, ni le sacrifice, ni la pureté; il veut ébranler, au profit de la force matérielle et des instincts de nature, les institutions religieuses et politiques du moyen âge. Il a dans sa poésie toute la violence, toute la brutalité que son maître a portées dans la politique; comme lui, il dépasse le but et compromet ses desseins par l'indignité des moyens. Aussi, malgré le talent qu'il a déployé, et qui donna tant de vogue à son poëme, soulèvera-t-il contre lui les âmes généreuses, les nobles cœurs; il aura pour adversaires et l'honnêteté de Martin le Franc, qui se fera le *Champion des dames*, et la pudeur de Christine de Pisan, et la piété de Gerson; et les beaux esprits sceptiques tels que Jean Molinet et Clément Marot qui lui resteront fidèles jusqu'au bout seront réduits, pour neutraliser l'anathème, à essayer de donner le change sur ses intentions, et à supposer contre l'évidence, sous l'impureté manifeste d'une première allégorie, une seconde allégorie pieusement obscure. Au reste, les contemporains ne s'y étaient point trompés; de sorte que la popularité de ce poëme indique combien s'étaient altérés les principes qui

avaient été l'âme du moyen âge. En effet, Jean de Meung vivant dans l'opulence et la considération, Philippe le Bel menant à bout ses audacieuses entreprises, seraient des énigmes sans mot, l'un avec son poëme, l'autre avec sa politique, si la pensée qui poussa l'Europe contre l'Asie eût conservé sa puissance.

Des esprits moins téméraires, moins violents que Jean de Meung témoignent du même changement. Je n'en veux pas d'autre preuve que Jacquemart Gelée, honnête Flamand, bourgeois de Lille. Celui-là ne se perd pas en conjectures sur l'origine des sociétés; il ne regrette pas la vie animale de l'âge d'or; ce n'est pas un esprit violent, une langue de vipère : et toutefois, dans la candeur de son âme, blessé du spectacle que lui donnent la corruption des mœurs et l'ambition du clergé, il s'empare de la vieille fable de Renart, la rajeunit et la transforme pour faire la leçon à son siècle. Renart n'est plus pour lui un simple amuseur comme pour les trouvères badins de l'âge précédent : il en fera un instrument de satire et de morale. En effet, *Renart-le-Nouvel*, qu'il composa à la fin du treizième siècle et qui fut achevé l'an mil deux cent quatre-vingt-huit, n'est pas comme l'ancien Renart une œuvre fortuite et sans portée; il forme un ensemble et vise à un but : il signale les vices des grands dans le tableau de la cour du Lion et les dangers de la royauté si elle cède aux mauvais conseils d'Orgueil et de Barat; il dévoile les abus de l'Église, que la surcharge de pouvoir et de richesse expose à sombrer.

Je ne suivrai pas l'auteur dans tous les détails de ce poëme où l'allégorie est transparente et dont l'intention est manifeste; il suffira d'en indiquer la marche. Noble le Lion a convoqué ses vassaux dans son palais pour une fête où son fils Orgueil doit être armé chevalier. Renart et Ysengrin lui chaussent les éperons. Mais bientôt Renart complote avec Orgueil contre le roi, et celui-ci se trouve forcé de faire la guerre à son vassal et à son fils qu'il assiége dans Malpertuis. Pendant le siége, Renart fait couronner Orgueil; Avarice, Paresse, Colère, Envie, Luxure et Gloutonnerie assistent et officient au sacre de l'usurpateur. Cependant les rebelles, pressés vivement dans leur forteresse, apaisent Noble par une feinte soumission. Ce préambule n'a pas besoin de commentaire : c'est l'image de la perfidie des grands, de leur esprit de rébellion et d'indépendance, de leur ascendant sur l'héritier du trône. La filiation d'Orgueil, issu de Noble, le cortége de vices qui l'entoure, tout cela s'entend de reste. Renart, de retour à la cour, vit dans les bonnes grâces du roi, qui croit à sa sincérité; mais il en abuse scandaleusement. Bientôt les plaintes arrivent de toutes parts, et, après un arrêt qui condamne Renart, la guerre recommence. Malpertuis est derechef assiégé. Les deux ennemis se décident à faire équiper chacun un immense vaisseau, et la querelle paraît devoir se décider dans un combat de mer. Il est inutile de dire que ces nefs sont allégoriques. Après le combat, qui n'est point décisif, Renart s'est retiré à Passe-Orgueil. Noble l'y poursuit, l'Ane Timer excommunie le rebelle. Mais ni les man-

gonneaux et les perrières de Noble, ni les foudres de Timer, ne peuvent réduire Renart : on transige avec lui : la ruse et la félonie triomphent. Noble, découragé de son impuissance dans cette lutte du droit contre l'iniquité, fait asseoir Renart à sa table et Timer lui donne l'absolution. Les hommages arrivent en foule à Renart, prélats, jacobins, frères mineurs, seigneurs, tous se soumettent avec empressement. Enfin, la fortune élève Renart au sommet de sa roue qu'elle promet d'arrêter et qui désormais ne tournera plus, à moins que Dieu n'y mette la main pour renverser Renart. C'est le vœu le plus cher du poëte, qui avait d'abord mis son espoir dans la royauté et le saint-siége.

Essayons de faire connaître, d'après notre poëte, quels étaient les matériaux et les agrès de ce vaisseau symbolique construit par Renart. Avant tout la cale est de mauvaise pensée, le bord et le bâbord, de trahison, le tout, cloué de vilonie; les mâts sont faits de tricherie, et la hune, d'envie; les câbles sont tressés de haine et tous les cordages, de flatterie; l'ancre est faite de malice et de foi-mentie; le navire a trois ponts ou trois étages, le premier, de convoitise; le second, d'avarice; le tiers, d'*escarceté*, comme qui dirait pingrerie. La sentine se nomme désespérance issue d'impénitence finale; la vigie c'est déloyauté; la proue est armée d'une broche en fer de félonie, forgée par outrecuidance dans la forge de fierté et d'outrage; la pointe en est d'acier trempé de fausseté. Sur tout le bâtiment s'étend un drap gr[is] tramé d'hypocrisie et tissu de propre volonté c

l'égoïsme. Mais voici qui est plus fort : Renart a choisi pour amiral le pape aidé de ses cardinaux et composé l'équipage de clercs, d'évêques, de doyens, d'abbés, de jacobins, sans oublier les frères mineurs. Ceci nous indique à quel excès étaient arrivées, et la manie de l'allégorie introduite par Guillaume de Lorris, et l'animosité contre les abus de l'Église, fomentée par la politique de Philippe le Bel.

La bonne foi de Jacquemart Gelée est manifeste. Nous avons devant nous un honnête homme qui gémit sincèrement des désordres dont il est témoin, qui voit la source du mal et qui cherche le remède. Il n'en imagine pas d'autre que la probité, et ne découvrant la probité nulle part sur la terre, il a son recours au ciel. Il essaye d'intimider les coupables, et il lui arrive même d'être presque éloquent et pathétique dans ses avertissements à ceux dont la responsabilité est le plus engagée, puisqu'ils ne sont pas simplement tenus, comme nous autres, de ne pas faire le mal, mais que leur fonction leur commande expressément de donner l'exemple de toutes les vertus. Recueillons au passage cette vive apostrophe :

Hélas ! Clergié, que respondrés
Au grant jour quant vous i venrés
Devant la face Jhesu Cris,
K'en sen lieu vous a ça jus mis
Por bien dire et por miex ouvrer,
Et por nous avoec lui mener ?
Escuser ne vous porés mie,
D'orgueil et de ghille (*fourberie*) et d'envie.
S'a (*il y a*) en vos cuers peu carité,
Foi vraië, ne humilité,

Car vous avés tous patience
Estroite, et large conscience;
Dont je dis qu'estes ocoisons (*causes*)
De tous les maus que nous faisons,
Si en arés double loyer,
Double paine et double brasier[1].

Ils ont aussi double part dans la satire, et c'est justice; car, outre l'obligation naturelle qui est commune à tous, ils ont leurs vœux qui leur sont pro pres. Ils sont donc plus coupables devant Dieu e plus blâmables devant les hommes. Ainsi les railleur laissent impunément surboire le menu peuple, e peut-être surboivent-ils eux-mêmes sans vergogne mais si les moines s'avisent de leur faire concur rence, comme ils ont fait vœu de sobriété, la satir trouvera pour les punir de l'avoir rompu ce vers qu nous a légué le moyen âge, et que Henri Estienn n'a pas manqué de nous transmettre dans son *Apo logie pour Hérodote :*

O monachi, vestri stomachi sunt amphora Bacchi!

Revenons à notre trouvère flamand, qu'il ne faudrai pas juger sur le passage qu'on vient de lire, et q donnerait de son talent une idée trop favorable. Un fois n'est pas coutume. A vrai dire, sa verve langui souvent et son langage est volontiers diffus.

On ne sait rien de la vie de ce moraliste satirique qui méritait, par son zèle pour le bien, d'avoir plu

[1] *Le Roman de Renart*, t. IV; *Renart-le-Nouvel*, p. 42 v. 7269 et suiv.

de talent qu'il n'en montre habituellement dans son poëme. Aucun mauvais bruit n'a eu cours sur sa personne. Il n'en est pas de même de Jean de Meung, qui a sa légende comme Rabelais, dont il est un des précurseurs; vraie ou fausse, cette légende est en rapport avec son caractère, et si l'on raconte qu'il faillit encourir une cruelle vengeance féminine et que son testament fut un mauvais tour joué aux jacobins dans le couvent desquels il était mort, c'est qu'il avait bien mérité d'être puni par celles qu'il avait offensées et calomniées, et qu'il était bien capable de combiner une plaisanterie posthume aux dépens des moines qu'il n'avait pas ménagés pendant sa vie.

Renart n'est pas le seul symbole tiré du règne animal comme moyen de satire sociale. Un poëte contemporain de Jean de Meung et de Jacquemart Gelée, François de Rues, autre auxiliaire de Philippe le Bel, a fait de Fauvel [1] ou le Cheval Fauve un type des vanités du monde et une idole que servent à genoux les esclaves de la fausse gloire. Du manége de ces courtisans est venu le proverbe *torcher Fauvel.* Renart personnifie la mauvaise foi, et Fauvel le luxe et l'ambition. Ses adorateurs sont nombreux dans toutes les conditions de la vie, et ce qui démontre la connivence du roi et du poëte, c'est que celui-ci

[1] Le *Roman de Fauvel* est encore inédit. Il est contenu dans le manuscrit 6812 de la Bibliothèque impériale; nous ne le connaissons que par l'analyse et les extraits qu'en a donnés M. P. Paris : *Les Manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, t. I, 1836, p. 305-325. Nous indiquerons les pages de ce volume pour les citations que nous lui empruntons.

attaque de préférence les adversaires que le roi a poursuivis à outrance, le pape et les templiers. Voic par quelle image François de Rues représente le progrès de l'ambition pontificale : autrefois, dit-il, l successeur de saint Pierre

> Une petite roie (*filet*) avoit
> Et une petite nacele,
> Si ne prenoit qu'un peu d'avele
> Ou d'autres poissonnés menus,
> Si qu'en tirant fust soustenus ;
> Mais notre pape d'orendroit (*d'à présent*
> Si pesche en trop meilleur endroit ;
> Il a une roie grant et forte
> Qui des florins d'or lui aporte,
> Tant que saint père et sa nacele
> En tremble et ele chancele[1].

Le poëte accueille et reproduit tous les griefs allégué par Philippe le Bel pendant le procès des templiers et il applaudit à leur châtiment :

> Hélas, hélas! c'est bien raison
> Car il ont, trop longue saison,
> Ceste orde viё demenée,
> Si regnassent plus longuement,
> Crestienté certenement
> S'en fust partout envenimée[2].

Heureusement la grâce divine a illuminé l'entende ment du roi, qui a pu enfin éclairer ce mystère d'in quité. Avant lui on avait bien quelque soupçon, mai

[1] P. Paris, *Manuscrits français*, p. 308.
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 311.

'est par lui et avec l'aide de Dieu que la lumière est faite :

> Diex qui en vout (*voulut*) faire venjance,
> A fait grant grace au roi de France
> De ce qu'il a apercéu ;
> Diex à s'amor l'a apelé
> Quant tel mal li a revelé
> Qu'ains mais ne pot estre scéu ;
> Saint Louis, le roi de Sécile[1],
> Ouirent bien en leur tems dire
> Des templiers par souspeçon ;
> Mout se penerent de savoir,
> Mais onques n'en purent avoir
> En leur temps certene leçon.

Ces courts passages indiquent l'esprit de ce poëme et suffisent pour le rattacher à la croisade séculière et monarchique que nous avons signalée.

Le personnage de Renart reparaît encore quelques années après *Renart-le-Nouvel*. On ne s'en lassait point. Un Champenois dont on ignore le nom termina, en 1322, un poëme démesurément long et très-confus sous le titre de *Renart-le-Contrefait*, c'est-à-dire composé d'une autre manière que les précédents. Toutefois les mêmes personnages y figurent et on y retrouve plusieurs aventures déjà racontées. L'auteur ne veut pas qu'on se méprenne sur son dessein : le renard qu'il a en vue n'est pas le quadrupède à peau rousse et à longue queue, mais bien le bipède :

[1] Charles d'Anjou, frère de Louis IX. — Remarquons dans la pauvre rime de *Sécile* et de *dire* un vestige de l'assonance de nos premiers trouvères.

Qui a deux mains,
Dont il sont en cest siècle mains,
Qui ont la chappe Faus-Semblant
Vestue, et pour ce vont emblant
Et les honeurs et les chastels.

Le poëme sera donc encore symbolique et satirique mais Renart a fait des progrès : il a beaucoup étudié il est devenu savant et il fera étalage de sa science citant à tout propos Virgile, Ovide, Cicéron, Perse Platon, et bien d'autres encore; de plus, il se fera professeur d'histoire, et prenant le monde à sa naissance, il s'étendra sur les exploits d'Alexandre, le conquêtes des Romains, et la mission de Mahome qui devient, grâce à lui, un cardinal, apostat pou avoir vainement prétendu à la tiare. On voit que, sou prétexte d'histoire, il débitera bien des fables. Nou n'insistons pas, mais nous devions au moins indique cette dernière apparition et cette métamorphose pé dantesque d'un des héros favoris du moyen âge.

Il ne nous convient pas de laisser exclusivement l parole aux fauteurs de la politique de Philippe le Bel et nous pouvons heureusement la donner à un témoi obscur, il est vrai, mais désintéressé, qui n'exprim que des sentiments honnêtes et de bonnes pensées C'est Godefroy de Paris, bourgeois judicieux, qui n manque ni d'esprit ni de talent. Godefroy est un découverte récente de l'érudition[1] qui a son prix

[1] M. P. Paris nous donne sur Godefroy de Paris de curieu détails au premier volume des *Manuscrits français de la Biblic thèque du roi.*

Cet honnête mesureur de sel n'est pas hostile à la personne de Philippe le Bel, car il le défend contre la ligue des nobles qui assiégèrent son lit de mort et qui obtinrent de son affaiblissement la révocation des mesures rigoureuses qui avaient été le nerf de son autorité. Dans cette pièce, Godefroy pratique avec habileté l'art du conseil donné sous forme d'éloge, témoin cette strophe :

Rois, la flour de lis esmerée
Blanche est comme la noif negée;
Mais en la tiene a dorement.
Rois, la flour de lis est dorée,
Dont charité t'est demontrée
Et que vivre dois chastement
En tes cinq sens sensiblement.
En son escu de parement
Trible as flor de lis enarmée,
C'est de la foy le sacrement;
Une en déité simplement,
Et en personnes est triblée[1].

Il était difficile de rappeler avec plus de délicatesse au respect des mœurs et de la religion le prince qui n'avait pas cessé de protéger et d'encourager Jean de Meung.

La vraie pensée de Godefroy se montre sans détour et sans voile dans l'avertissement qu'il donne au successeur de Philippe le Bel, aux premiers jours de son avénement :

[1] P. Paris, *Manuscrits français*, t. I, p. 333.

Gentil roi, escoute et entend
Miex que ne fist ton père en tens;
Un pou tes oreilles m'otroie[1].

Godefroy veut faire entendre à Louis le Hutin qu'il a trois obligations à remplir :

La première est de bien paier,
Pour faire ses gens apaier (*vivre en paix*);
La seconde de franchement
Regner, et sans escorchement;
De servitude oster toustes
Et toutes autres males-toustes (*maletôtes*);
La tierce de largement vivre[2].

Notre poëte ne veut pas que sous prétexte de morale on jette l'injure aux gens d'église au risque d'atteindre la religion, que tous les grands rois ont honorée depuis Constantin jusqu'à saint Louis. Ailleurs il rappellera les violences du règne précédent :

Lors chaçoit-on de mainte guise :
Et mainte grant beste i fut prise,
Juys (*juifs*), Templiers et Crestiens
Furent pris et mis en liens[3].

Évidemment Godefroy n'est pas aussi convaincu que l'auteur de Fauvel des crimes des Templiers. Cet excellent homme vécut assez longtemps pour donner encore de bons conseils au successeur de Louis X,

[1] P. Paris, *Manuscrits français*, t. I, p. 326.
[2] *Id.*, *ibid.*
[3] *Id.*, *ibid.*, p. 329.

Philippe le Long. Il lui recommande de disposer libéralement de ses revenus et de ne jamais aliéner son domaine :

Sois larges, doux et delié
Et doint meubles, non heritaige.
Quar ce me semble estre folaige.
Pour ce, sont au roi les contrees,
Terres et regions données
Pour ceus garder, pour ceux deffendre
Qui au roi se sont voulu rendre.
Trop du regne en a l'en disjoint
Que l'en a à gens autres joint.
Le roi plus povre de là vient,
Tailler le royaume convient.
De là vienent toutes et tailles
Quant le roi chevauce en batailles;
Et quant au Temple ne au Louvre
Rien n'a, sur sa gent le recouvre,
Et puisque li faillent ses rentes,
Sur sa gent prent et los et ventes [1].

En dépit de ces sages avis, la Bourgogne ne tardera guère à être détachée du domaine royal et donnée en apanage; mais aussi la détresse du roi, la puissance du vassal et son ingratitude viendront bientôt prouver que, pour un simple bourgeois, Godefroy de Paris ne raisonnait pas mal.

Godefroy est l'interprète des doléances de la bourgeoisie, non pas sur l'accroissement de l'autorité royale, mais sur la dureté et l'improbité des moyens employés par Philippe le Bel. Aussi ne croyons-nous

[1] P. Paris, *Manuscrits français*, t. I, p. 330.

pas que la *Chronique métrique*, d'ailleurs pleine d'intérêt, publiée sous son nom, lui appartienne. L'inspiration de cette chronique est particulièrement féodale. On y retrouve les plaintes si fréquentes dans le poëme aristocratique de Parthénope de Blois sur le crédit des vilains à la cour. C'est dans cette chronique que se trouvent ces plaintes mêlées de menaces de la noblesse à l'avénement du successeur de Philippe le Bel :

> Nous sommes versez à revers
> Et par vilains et par convers,
> Chetive gent qui sont venus,
> Et à coup mestres devenus,
> Qui cousent, rooignent et taillent.
> Toutes bonnes coutumes faillent :
> De cause qui soit orendroit,
> A la cour ne nous fait-on droit ;
> Serfs, vilains, avocateriaus,
> Sont devenus impériaus.
> Seignors ! ensemble tous montons,
> Alons au roy ; si li contons
> Que de ces choses li souviengne,
> Et que franchement nous maintiengne :
> Et se droit ne nous en veut faire,
> Nous saurons bien qu'aurons à faire.
> C'est la fin : li roy n'a puissance
> Si nous lui sommes en nuisance [1].

On aura remarqué dans le passage qu'on vient de lire ce diminutif d'*avocateriaus*, allongé à dessein pour y faire couler tout le fiel qui s'est amassé dans le

[1] Buchon, *Chroniques nationales*, t. IX ; *Chronique métrique* p. 247, v. 6786 et suiv.

âmes aristocratiques contre ces légistes bourgeois qui travaillaient à rendre le pouvoir royal indépendant.

Nous avons encore à signaler comme expression des rancunes féodales un poëme qui ne tardera pas sans doute à prendre dans notre histoire littéraire la place qui lui est due, c'est *Bauduins de Sebourc*[1], remarquable par l'invention et par le style. Composé dans le cours du quatorzième siècle, quand la forme des chansons de gestes est déjà abandonnée, il la reprend et il la perfectionne. C'est déjà un hommage au passé. Il fait plus, il ranime l'esprit chevaleresque dans son héros, qui a tout le courage, tout le désintéressement des anciens preux, et il personnifie l'esprit nouveau, qui ruine la chevalerie dans l'odieuse et déloyale mais puissante figure de Gaufrois, qui triomphe longtemps à l'aide de la trahison et surtout par l'emploi de l'argent dont il dispose. Pour qu'on ne puisse pas se méprendre sur l'intention du poëte, Gaufrois, comme Enguerrand de Marigny, expie les crimes de sa vie au gibet de Montfaucon. Nous avons donc, sous forme épique, la satire de l'argent. La chevalerie a eu deux mortels ennemis, l'or qui corrompt les âmes, et le canon qui renverse les corps; elle ne pouvait durer entre ces deux forces qui vont régner dans la politique et sur les champs de bataille. Baudouin de Sebourg flétrit la puissance de l'argent, mais il ne l'arrête pas, et malgré ses gémissements et ses sarcasmes, l'ennemi triomphe et la chevalerie se meurt.

[1] 2 vol. in-8°. Valenciennes, 1841.

CHAPITRE II

Décadence de la féodalité. — Crise sociale. — Guerre de cent ans. — Le chroniqueur Jean Froissart. — Son caractère et son talent. — Quelques passages de ses Mémoires. — Eustache Deschamps, poëte champenois. — Citations. — Olivier Basselin. — Vaux-de-Vire.

Un siècle commencé sous de pareils auspices ne promettait ni la prospérité nationale ni la paisible culture des esprits. Évidemment la féodalité entrait en dissolution, et cependant il lui restait trop de force pour céder sans combat; évidemment encore la royauté, qui tendait au pouvoir absolu, n'était pas encore en mesure de le saisir. On peut donc à ce moment pressentir de terribles agitations et s'écrier, comme le poëte, *bella, horrida bella!* Le moyen âge, même dans sa période la plus brillante, au douzième et au treizième siècle, était resté bien en deçà de l'idéal que lui proposait la foi religieuse, l'unité à laquelle il tendait ne pouvant se réaliser que par la dépendance complète du pouvoir temporel et par la pratique universelle et sincère des préceptes de la morale évangélique. La suprématie incontestée du saint-siége aurait amené l'établissement d'une théocratie où les peuples auraient formé comme autant de familles paternellement administrées par des chefs séculiers, fils dociles de l'Église, soumise elle-même à l'autorité d'un chef unique, représentant visible et vicaire de Dieu sur la terre. La sainteté au sommet,

la discipline et le dévouement à tous les étages de la pyramide, telles étaient les conditions de solidité pour l'édifice qui se construisait : c'est assez dire qu'on n'en devait connaître que le plan et l'ébauche, et que jamais il ne s'achèverait. Les passions humaines, que rien ne peut réduire, et avec lesquelles il faut bien compter, portèrent l'indiscipline où la soumission était nécessaire, elles portèrent aussi la corruption où la sainteté était obligatoire. La royauté tendait à s'émanciper et à rattacher directement son autorité à Dieu même; les vassaux, quand la force leur venait en main, essayaient de s'affranchir en brisant le lien féodal, et d'être rois de fait dans leurs fiefs; les faibles, imparfaitement protégés par ceux qui devaient les défendre, tenus dans l'ignorance par ceux qui avaient charge de les instruire, frémissaient sous l'oppression et n'obéissaient pas toujours. Dès lors le droit divin des rois, la personnalité des nations, l'extinction des grands vassaux, l'allégement du joug qui pesait sur les masses, étaient nécessaires à la fondation d'un ordre nouveau. Il ne faudra pas moins de trois siècles pour arriver au but.

La crise qui devait aboutir à l'indépendance de la royauté et à l'unité nationale ne pouvait être ni de courte durée ni de médiocre labeur; mais l'épreuve fut plus longue et plus terrible que ne l'exigeait la tâche qu'il fallait accomplir. On peut dire que la France joua de malheur; car le principe qui devait avec le temps surmonter les obstacles produisit à peu d'intervalle les deux vices dont il recèle le germe et qui peuvent corrompre la vertu de l'hérédité du pouvoir,

je veux dire le doute sur le droit et l'incapacité dans le droit. L'évidence du droit manqua à l'avénement de Philippe de Valois, et de là vinrent les prétentions de l'Angleterre; l'aptitude de celui qui avait le droit manqua pendant la minorité et pendant la démence de Charles VI, et par là les grands vassaux purent reprendre leurs avantages. Aussi jamais peuple n'eut à souffrir aussi longtemps des maux aussi cruels. Crécy, Poitiers, Azincourt, Bourguignons, Armagnacs, la Jacquerie, noms qu'on ose à peine écrire, tant ils rappellent de désastres et de forfaits, et pour couronner le malheur par l'infamie, le bûcher de Jeanne d'Arc! voilà les sinistres trophées de cette lamentable époque. Cependant ces temps néfastes ne seront pas complétement stériles pour les lettres : ils nous donneront au moins un poëte noblement touché des misères du temps, et un chroniqueur qu'elles n'atteindront pas, qui remarquera à peine la peste noire et le massacre des Jacques, qui ne verra guère à Crécy et à Poitiers que les incidents d'une joute héroïque, dont l'oreille avide recueillera les bruits les plus mensongers, et dont les yeux s'arrêteront de préférence devant les passes d'armes, les fêtes galantes, les brillantes armures de la chevalerie, dont il admire et colore les dernières et malencontreuses prouesses. D'ailleurs, dans cet orage il y aura, comme une éclaircie, le règne de Charles V, pendant lequel de nobles esprits, formés à l'école des anciens, feront quelques années plus tard, au retour de la tempête, entendre de généreuses paroles.

On sait que des premiers désastres de la guerre

contre les Anglais faillit naître pour la France un gouvernement libre, où les états généraux annuellement convoqués auraient limité par le vote des subsides et la détermination de leur emploi le pouvoir de la royauté. En effet, l'ordonnance de 1355, grande charte de notre roi Jean, reconnaît tous les droits populaires compatibles avec l'existence de la monarchie. Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail des actes et des délibérations de cette assemblée politique, orageuse comme la Convention, esclave d'abord, et bientôt victime des passions populaires qu'elle avait soulevées. Elle eut ses orateurs dans Étienne Marcel, prévôt des marchands, et dans l'évêque de Laon, Robert Lecocq, dont le malheur des temps a fait des factieux devant le tribunal de l'histoire. Parmi ces orages intérieurs et ces agitations de la place publique commence à se produire l'éloquence des hommes d'État et des tribuns. Les chroniques attestent sa puissance par les effets qu'elle produit, et même nous pouvons en recueillir quelques vestiges dans le texte des remontrances adressées au roi Jean au nom de l'assemblée, quelques mois avant la bataille de Poitiers : « Il est clair et notoire que de tels officiers ont conseillé le roi par adulations, malice, fictions et simulations, et n'ont eu leur esgard en rien à la grandeur de Dieu, à l'honneur du Roi, au profit du Royaume ni à la grand misère du pueple, mais ont eu leur regard et pensée seulement à leur profit singulier, à grands possessions et richesses, et prenant grands dons du Roi de se faire donner grands dignités, de avancer leurs amis et dire au Roi peu de verité et

de la misère de son pueple. Car il est vraisemblable que si les grands misères, pauretés et douleurs du pueple, les grands injustices qui estoient et sont faictes, et le grand défaut des officiers qui estoient mis par le Royaume et les très-grands périls en quoi le Roi et le Royaume estoient et sont en doute de venir par les ignorances, négligences et défauts dessus enoncés eussent été bien et duement dits et exposés au Roi par lesdits officiers, comme ils estoient tenus et que le Roi s'en attendoit à eux, les trois États tiennent fermement que le Roi y eust mis tel remède que le Royaume ni son pueple ne fussent pas ainsi désolés, mais il est tout certain et tout sûr que les gouverneurs et les principaux ne fesoient que passer temps, dissimuler et vendre à leur profit singulier et de leurs amis, et tel qui a plus haute dignité pensoit transporter hors du Royaume ses grands richesses, et laisser le Roi et le Royaume en tel estat comme il pourroit estre, et de ces racines sont venus maints grands maus au gouvernement du Royaume et sont encore à venir, si bon et brief remède n'y est mis [1]. »

Ces griefs et d'autres semblables fournissaient de matière les doléances et les invectives qui aboutirent au bouleversement de la France. Marcel, qui s'était annoncé comme un grand citoyen, irrité par les obstacles, fut entraîné par une pente fatale de la violence à la trahison; les paysans, exaspérés par la misère, avilis par le servage, aveuglés par l'igno-

[1] Extrait du manuscrit nº 276 du *fonds de Brienne* de la Bibliothèque impériale, intitulé : *Estats tenus soubs le Roy Jean.*

rance, s'étaient mis de la partie : voulant être libres avant d'être hommes, ils s'étaient rués comme des bêtes fauves contre leurs seigneurs, qui les abattirent. Ce ne fut pas une guerre, mais une chasse. L'impression de terreur laissée par ces effroyables convulsions des communes et des campagnes donna à la sagesse cauteleuse et à l'ambition prudente de Charles V les moyens de réparer les pertes de la royauté et les ruines du royaume. Le tiers état, qui avait trop entrepris, se laissa, sans mot dire, dépouiller de sa part de souveraineté, trop heureux lorsqu'il parvenait à maintenir les priviléges des communes. Ainsi les menaces et le danger revinrent du côté des grands, qui déchirèrent l'autorité par le conflit de leurs ambitions, qui dissipèrent follement les ressources de l'État par leurs prodigalités, qui défendirent mal le bien qu'ils usurpaient en jouant le sort des batailles par de vaines bravades, jusqu'au moment où le peuple, dans son inépuisable loyauté, dans son indomptable courage, prenant en compassion la royauté avilie, la France déjà démembrée et dans les affres de la mort, rendit, avec l'aide de Dieu et sous les auspices de Jeanne d'Arc, à la royauté la plénitude de ses pouvoirs, au pays son indépendance.

Toutes les phases de cette maladie de l'État, qui ne dura pas moins de cent années; les premières et violentes atteintes du mal sous Philippe de Valois et le roi Jean; la convalescence sous Charles le Sage; la terrible rechute sous son successseur, deux fois mineur, par l'âge d'abord, et plus tard par la démence; les effrayants symptômes de l'agonie, et enfin le mi-

racle de la guérison, sous Charles VII, nous ont été racontées par Jean Froissart et son continuateur Monstrelet. Nous n'aurons pas à nous occuper de Monstrelet, qui n'est pas un écrivain, mais un greffier, bon à consulter, impossible à lire; mais il faut nous arrêter devant Froissart, qui sait écrire et peindre. Froissart, né vers 1337 à Valenciennes, fils d'un peintre d'armoiries, reçut comme un don de nature cette curiosité infatigable, cette passion de voir, de savoir et de raconter qui est la prédestination des historiens. Engagé dans l'église en vue des bénéfices qu'elle procurait et de la liberté que les mœurs du temps assuraient aux clercs, il n'en fut pas moins chevalier à sa manière. Il se mit en quête, non du saint Graal, et pour cause, mais d'aventures et de spectacles propres à charmer son imagination et à satisfaire son impatience de décrire et de conter. D'humeur enjouée et galante, causeur aimable, poëte facile et gracieux, partout bien venu, il profita de la confiance qu'il inspirait pour connaître la vérité sur les hommes et sur les choses.

Au reste, nous avons sur lui-même son propre témoignage, qui vaut mieux que toutes les conjectures. « Or, dit-il, considérez, entre vous qui me lisez ou me lirez, ou m'avez lu, ou orrez lire, comment je puis avoir su ni rassemblé tant de faits desquels je traite et propose en tant de parties. Et, pour vous informer de la vérité, je commençai jeune, dès l'âge de vingt ans; et si, suis venu au monde avec les faits et les aventures; et si, y ai toujours pris grand plaisance plus que à autre chose; et si, m'a

Dieu donné tant de grâces que je ai été bien de toutes les parties, et des hôtels des rois, et par espécial de l'hôtel du roi Édouard d'Angleterre et de la noble roine sa femme madame Philippe de Hainaut, roine d'Angleterre, dame d'Irlande et d'Aquitaine, à laquelle en ma jeunesse je fus clerc, et la servais de beaux dits et traités amoureux : et, pour l'amour du service de la noble et vaillante dame à qui j'étais, tous autres seigneurs, rois, ducs, comtes, barons et chevaliers, de quelque nation qu'ils fussent, me aimaient, oyaient et voyaient volontiers, et me faisaient grand profit. Ainsi, au titre de la bonne dame et à ses coutages et aux coutages des hauts seigneurs en mon temps, je cherchai la plus grand partie de la chrétienté; et partout où je venais, je faisais enquête aux anciens chevaliers et écuyers qui avaient été en faits d'armes et qui proprement en savaient parler, et aussi à aucuns hérauts de crédence, pour vérifier et justifier toutes matières. Ainsi ai-je rassemblé la haute et noble histoire et matière, et le gentil comte de Blois dessus nommé y a rendu grand peine; et tant comme je vivrai, par la grâce de Dieu je la continuerai; car comme plus y suis et plus y laboure, et plus me plaît; car ainsi comme le gentil chevalier et écuyer qui aime les armes, et en persévérant et continuant il s'y nourrit parfait, ainsi, en labourant et ouvrant sur cette matière, je m'habilite et délecte[1]. »

[1] *Chroniques de sire Jean Froissart*, liv. IV, ch. I. — La Société de l'histoire de France nous promet depuis longtemps une edition de Froissart. Le nom de M. Lacabane, chargé de ce travail si important et si nécessaire, nous fait espérer que

Froissart était donc né pour conter, et il conter admirablement; même il ne sera jamais surpass pour l'aisance du récit, pour la naïveté du langage pour la vérité du ton et la variété des couleurs « Dans certains récits de batailles, dit M. Villemain Froissart est véritablement homérique. On ne saurai décrire avec plus de force le choc de ces masse d'hommes d'armes qui se heurtent. Arrivez-vou dans le château de Gaston de Foix, il est impossibl de peindre avec plus de grâce la vie oiseuse, les dé lices, les fêtes de cette cour. Passez-vous en Espagn la tyrannie de Pierre le Cruel, la hardiesse de Hen de Transtamare, le génie du Prince Noir, sont de vant vous. Rentrez-vous en France, la sagesse Charles V, son activité, son administration habile réparatrice, sont décrites avec un soin et un sérieu que fait ressortir l'enjouement habituel de Froissar Grands événements, anecdotes familières, natio diverses, Anglais, Flamands, Français, tout se mêle se succède sans confusion; et jamais les couleurs l'historien ne sont semblables, quoiqu'il soit toujou naïf, naturel, abandonné[1]. » Il n'y a rien à ajouter à jugement, et on ne peut rien en retrancher; no n'avons qu'à l'appuyer de quelques preuves.

Le roi de Navarre, le comte d'Harcourt et d'autr seigneurs normands avaient favorisé la résistance peuple à l'impôt de la gabelle. On accusait en out

nous aurons enfin un texte pur et authentique du plus int ressant de nos chroniqueurs.

[1] *Tableau de la Littérature au moyen âge*, 2e édit., 184 t. II, p. 170.

es seigneurs de vouloir introduire les Anglais en Iormandie : « Je ne sais, dit Froissart, si c'estoit oir ou non, ou si on le disoit par envie, mais je ne rois mie que si vaillans gens et si nobles et de si aute estraction voulussent faire ni penser trahison ontre leur naturel seigneur. » Le roi n'était pas de avis de Froissart, et de plus, selon notre chroniueur, « il estoit léger à informer et dur à oster 'une opinion puis que il y estoit arresté. » Il jura onc de se venger, et il alla surprendre ses ennemis, ranquillement assis à la table de son fils, Charles, uc de Normandie; il arriva pendant la nuit de Pâues fleuries (1356). Mais laissons Froissart nous onter l'aventure. « Si entra ens ou chastel de Rouen, insi que cil seigneurs séoient à table, et monta les egrés de la sale, et messire Arnoul d'Andrehen deant lui qui traist une espée et dist : « Nul ne se mueve pour chose qu'il voie si il ne veut estre mort de ceste espée. » Le duc de Normandie, le roi de Navarre, le comte de Harecourt et cil qui séoient à able furent bien esmerveillés et esbahis, quant il irent le roi de France entrer en la sale et faire tele ontenance, et voulsissent bien estre aultre part. Le oi Jean vint jusques à la table où il séoient. Adonc e levèrent-il tous contre lui et lui cuidèrent faire la éverence, mais il n'en avoit du recevoir nul talent (*desir*). Ainçois s'avança parmi la table et lança son ras dessus le roi de Navarre et le prit par la keue et e tira moult roide contre lui en disant : « Or sus, trahistre, tu n'es pas digne de séoir à la table de mon fils. Par l'âme de mon père, je ne pense jamais

« à boire ni à manger tant comme tu vives! » Mas-siers et serjans d'armes saillirent tantost avant e mirent les mains sur le roi de Navarre et dirent « Il vous faut partir de ci quant le roi le veut. » I s'humilioit le roi de Navarre grandement, et disc au roi de France : « Ha monseigneur, pour Die « merci! qui vous a si dur informé sur moi? Si Die « m'aïst (*m'assiste*), oncques je ne fis, sauve sc « vostre grâce, ni pensai trahison contre vous, « monseigneur vostre fils, et, pour Dieu merc « veuillez entendre à raison. Voir est que je fis occi « Charles d'Espaigne, qui estoit mon adversaire, ma « paix en est, et j'en ai fait penitence. — Allez, tr « histre, allez, respondit le roi de France, par mc « seigneur saint Denis, vous saurez bien prescher « jouer de fausse menterie si vous m'échappez... »

La scène continue, et rien ne désarme la fure du roi. En vain le duc de Normandie le supplie mains jointes et à genoux d'épargner ses hôtes et ne pas l'exposer au soupçon de les avoir trahis, qui n'a jamais vu en eux que « tout bien et to courtoisie. — Ils sont mauvais traîtres, répond roi, vous ne savez pas tout ce que je sais. » Le était de ces hommes pour qui croire et savoir s une seule et même chose, et qui agissent en con quence. « A ces mots, continue Froissart, passa roi avant et prit une masse de serjant et s'en vint le comte de Harecourt, et lui donna un grant hor entre les epaules et dist : « Avant, trahistre, orgu « leux, passez en prison à mal estrenne. Par l'â « de mon père, vous saurez bien chanter, qu

vous m'eschaperez ; vous estes du lignage le comte de Ghines. Vos forfaits et vos trahisons se descouvriront temprement[1]. » Après cette scène de déaison violente, le roi Jean est mis à nu, et on n'a lus à chercher pourquoi la bataille de Poitiers a été vrée et perdue. Si François Ier avait eu son Froisart, nous comprendrions mieux le désastre de Pavie. ,es chroniqueurs qui savent peindre sont les éclaieurs des historiens. Au reste, il faut laisser au roi ean, comme à François Ier, le prestige de sa vaillance t le bénéfice d'un mot que l'histoire a recueilli.

Voici encore un tableau qui ne perdra rien à être étaché de l'immense galerie de notre peintre flaıand : c'est la mort d'Yvain de Galles, traîtreuseıent assassiné par son chambellan, Jacques Lambe, endant le siége de Mortagne, que ce brave étranger onduisait au profit de Charles V. « Yvain de Galles vait un usage, lui étant au siége devant Mortaine, que volontiers au matin quand il était levé, ıais que il fit bel, il s'en venait devant le châtel éoir sus une tronche qui là avait été du temps passé menée pour ouvrer au châtel ; et là se faisait piner et galonner le chef une longue espace, en reardant le châtel et le pays d'environ ; et n'était en ulle doute de nul côté. Et par usage nul n'allait là vecques lui si soigneusement que ce Jacques Lambe. :t moult souvent lui avenait que il se parvestait et ppareillait là de tous points. Et quand on voulait arler à lui ou besogner, on le venait là querre. Avint

[1] *Chroniques de J. Froissart*, liv. I, 2e part., ch. XX.

que le derrain jour que il y vint, ce fut assez matin et faisait bel et clair, et avait fait toute la nuit s chaud que il n'avait pu dormir. Tout déboutonné, e une simple cote et sa chemise, affublé d'un mante il s'en vint là et se assit. Toutes gens en son log dormaient, ni on n'y faisait pas de gait, car ils te naient ainsi comme pour conquis le châtel de Mon taigne. Quand Yvain fut assis sur cette tronche d bois que nous appelons souche en français, il dit Jacques Lambe : « Allez-moi querir mon pigne ; j me veuille ci un petit rafraîchir. » — « Monseigneu dit-il, volontiers. » En allant querir ce pigne et e l'emportant, le diable alla entrer au corps de ce Jac ques; avec ce pigne il apporta une petite cour darde espaignole à un large fer, pour accomplir s mauvaiseté. Si très-tôt que il fut venu devant so maître, sans rien dire il l'entoise et avise, et lui lan cette darde au corps, qu'il avait tout nu, et lui pas outre, et tant qu'il chut tout mort. Quand il eut fait, il lui laisse la darde au corps et se part, et trait tout le pas à la couverte devers le châtel, et tant que il vint à la barrière. Si fut mis ens et r cueilli des gardes, car il s'en fit connaissable, et f amené devant le souldich de l'Estrade. « Sire, dit au souldich, je vous ai de l'un des plus grands enn mis que vous eussiez délivré. » — « De qui? » le souldich. « De Yvain de Galles, » répondit Ja ques. « Et comment? » dit le souldich. « Par te voie, » répondit Jacques. Adonc lui récita de point point toute l'histoire, ainsi que vous avez ouï. Qua le souldich l'eut entendu, si crola la tête et le regar

fellement, et dit : « Tu l'as murdry ! et saches certainement, tout considéré, que si je ne véais notre très-grand profit en ce fait, je te fairais trancher la tête, et jeter corps et tête dedans les fossés ; mais puisqu'il est fait, il ne se peut défaire, mais c'est dommage du gentilhomme quand il est ainsi mort ; et plus y auront de blâme que de louange[1]. »

A côté de cette tragique peinture, qui laisse dans l'âme une si profonde impression, nous pouvons placer comme un modèle de grâce et de noblesse la *départie* d'Édouard III et de la comtesse de Salisbury : « Toutes voies le roi anglais demeura tout celui jour au châtel, en grandes pensées et à grand mésaise de cœur, car il ne savait que faire. Aucune fois se ravisait ; car honneur et loyauté lui défendaient de mettre son cœur en telle fausseté, pour déshonorer si vaillant dame et si loyal chevalier comme son mari était, qui loyalement l'avait toudis servi. D'autre part, amour le contraignait si fort que elle vainquait et surmontait honneur et loyauté. Ainsi se débattit, en lui, le roi tout le jour et toute la nuit. Au matin se leva, et fit tout son ost déloger et aller après les Escots, pour eux suivre et chasser hors de son royaume ; puis prit congé à la dame, en disant : « Ma chère dame, à Dieu vous recommande jusques au revenir : si vous prie que vous vous veuillez aviser, et autrement être conseillée que vous ne m'avez dit. » — « Cher sire, répondit la dame, le Père Glorieux vous veuille conduire, et ôter de mau-

[1] *Chroniques de Froissart*, liv. II, ch. XXX.

vaise et vilaine pensée et déshonorable ; car je suis et je serai toujours appareillée à vous servir à votre honneur et à la moye. » Adonc se partit le roi tout confus et abaubi [1]. »

Suivons maintenant notre chroniqueur au lit de mort de Charles V, et recueillons de la bouche du roi mourant les plus belles paroles que la sagesse ait jamais dictées dans ces heures de lucidité et de détachement qui peuvent précéder la mort à un prince chrétien, ami de son peuple : « Mes beaux frères par l'ordonnance de nature, je sens bien et connai que je ne puis longuement vivre : si vous recommande et rencharge Charles, mon fils ; et en use ainsi comme bons oncles doivent user de leur neveu et vous en acquittez loyaument ; et le couronnez roi au plus tôt après ma mort que vous pourrez, e le conseillez en tous ses affaires loyaument ; car tout ma fiance en gît en vous. Et l'enfant est jeune et d léger esprit, si aura mestier qu'il soit mené et gou verné de bonne doctrine ; et lui enseignez ou faite enseigner tous les points et les états royaux qu'il do et devra tenir, et le mariez en lieu si haut que royaume en vaille mieux. J'ai eu longtemps un maît astronomien qui disait et affirmait que dans sa je nesse il aurait moult faire, et istrait de grands péri et de grands aventures ; pourquoi, sur ces terme j'ai eu plusieurs imaginations et ai moult pensé co ment ce pourrait être, si ce ne vient et naît de partie de Flandre ; car, Dieu merci, les besognes

[1] *Chroniques de Froissart*, liv. I, ch. CLXVIII.

notre royaume sont en bon point. Le duc de Bretagne est un cauteleux homme, et divers, et a toujours eu le courage plus anglais que français; pourquoi tenez les nobles de Bretagne et les bonnes villes en amour, et par ce point vous lui briserez ses ententes. Je me loe des Bretons, car ils m'ont toujours servi loyaument, et aidé à garder et défendre mon royaume contre mes ennemis. Et faites le seigneur de Cliçon connétable; car, tout considéré, je n'y vois nul plus propice de lui. Enquérez pour le mariage de Charles, mon fils, en Allemagne, par quoi les alliances soient plus fortes : vous avez entendu comment notre adversaire s'y veut et s'y doit marier; c'est pour avoir plus d'alliances. De ces aides du royaume de France dont les povres gens sont tant travaillés et grevés, usez-en en votre conscience, et les ôtez au plus tôt que vous pourrez; car ce sont choses, quoique je les aie soutenues, qui moult me grèvent et poisent en couraige : mais les grands guerres et les grands affaires que nous avons eu à tous lès pour la cause de ce, pour avoir la mise, m'y ont fait entendre[1]. »

On a fait à Froissart une mauvaise querelle en lui reprochant de n'avoir point pris parti pour la France. On devrait bien plutôt s'étonner que ce bon prêtre flamand, qui ne relevait pas directement de nos rois, clerc dès sa jeunesse de la reine d'Angleterre sa protectrice, n'ait pas de prédilection plus marquée pour les Anglais. La vérité est qu'il

[1] *Chroniques de Froissart*, l. II, c. LXX.

n'a pas d'autre passion que de voir et de narrer, ni d'autre partialité que celle de l'imagination qui colore ce qui la charme. Il raconte les faits, il décrit les combats et les fêtes, il fait agir ses personnages, et, sans mêler de réflexions à ses récits, il fait naître la sympathie ou la haine, l'admiration ou l'effroi, par le spectacle qu'il met sous nos yeux. Il n'omet rien, du moins avec intention, de ce qui nous est favorable; et même n'est-ce pas lui qui maintient devant la postérité la réalité du dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et des cinq autres bourgeois de Calais contre la critique indiscrète d'un érudit français qui aspire à dépouiller notre histoire de cet épisode héroïque? Ne cherchons donc dans Froissart que la sincérité d'un témoin, et si nous voulons trouver à la même époque le sentiment patriotique, la haine de l'étranger et la commisération aux souffrances du peuple, demandons-les à un serviteur de la France, au Champenois Eustache Deschamps.

Ce poëte, qui fut homme de guerre et magistrat, aime la justice, qu'il a dû rendre en qualité de bailli, et déteste l'Anglais, qu'il a combattu comme soldat. Il fait des vœux non-seulement pour que le sol de la France soit purgé de la présence de l'étranger, mais pour que s'accomplisse la vieille prophétie de l'enchanteur Merlin, qui annonce la destruction de l'Angleterre :

Lors passeront Gauloys le bras marin,
Le povre Anglet destruiront si par guerre,

Qu'adonc diront tuit (*tous*) passant ce chemin :
« Au temps jadis estoyt cy Angleterre [1]. »

Deschamps se berçait de cet espoir au souvenir de Crécy et de Poitiers, et il était loin de prévoir Azincourt. C'est ce même amour de la France qui lui inspire, après ces vœux contre l'Anglais, de touchants regrets sur la mort de leur plus rude adversaire, Bertrand du Guesclin. Nous entendons ici le premier accent lyrique de la langue vulgaire :

Estoc d'oneur et arbres de vaillance,
Cuer de lyon, espris de hardement,
La flour des preux et la gloire de France,
Victorieux et hardi combattant,
Sage en vos faicts et bien entreprenant,
    Souverain homme de guerre,
Vainqueur de gens et conquereur de terre,
Le plus vaillant qui oncques fust en vie,
Chacun pour vous doit noir vestir et querre :
Plourez, plourez, flour de chevalerie [2] !

Cette strophe est le premier couplet d'une ballade, genre léger consacré à la galanterie par les troubadours et que Deschamps détourne vers la haute poésie, comme de notre temps la chanson est devenue, grâce à un autre poëte populaire et national, la rivale de l'ode. Nous pouvons rattacher à la même pensée de patriotisme intelligent l'amour du poëte pour Paris : en effet, ceux qui veulent l'unité du

[1] *Poésies d'Eustache Deschamps*, 1 vol. in-8°. Crapelet, 1832, 31.
[2] *Id.*, p. 27.

pays ne la conçoivent pas sans un centre où convergent tous les rayons, et ceux qui veulent que la nation soit puissante, doivent lui souhaiter une tête capable de diriger et de régler les mouvements du corps. Notre poëte, qui est homme de cœur et de sens, répond d'avance aux détracteurs de cette cité souveraine :

C'est la cité sur toutes couronnée,
Fontaine et puis de sens et de clergie...
Tuit estrangier l'ament et ameront,
Car pour deduit, et pour estre joli,
Jamais cité tele ne trouveront;
Rien ne se peut comparer à Paris[1].

Eustache Deschamps avait rendu la justice, et, en juge intègre, il la veut égale pour tous, mais il est obligé de reconnaître que de son temps on ne l'administrait pas ainsi ; elle était encore cette toile d'araignée dont parle le philosophe, qui arrête les moucherons et que traversent les grosses mouches :

Justice pugnist petis cas,
Petites gens prend à ses las,
Qui emblent par force de rage
Un pain, un pot ou un fromage,
Ou vivres pour la faim qu'ilz ont,
Et puis tantot pendre les vont ;
Mais quant il vient une fort mouche
A la toile, cil fait le louche
Qui la déust prendre et happer,
Et li laist la toile atraper,

[1] *Poésies d'Eustache Deschamps*, p. 25.

Emporter, froissier et desrompre,
Ainsi n'est justice qu'une ombre[1].

Notre poëte donne souvent en beaux vers des leçons de morale aux rois et aux peuples. Ainsi il rattache noblement l'autorité à sa source unique dans ce couplet de ballade qui s'élève, par la force de la pensée, à la dignité d'une strophe lyrique :

Il n'est c'un roy qui ait titre certain,
Et tous regne procèdent de ce roy :
C'est un seul Dieu qui est seul souverain,
Qui tout créa et qui tout a en soy.
De lui vient tout : les autres, par ma foy,
Peut déposer des regnes de la terre,
S'ils sont pervers et ne gardent sa loy;
De tel seigneur fait bon l'amour acquerre[2].

La ballade qui a pour refrain la belle devise de la chevalerie : « Fais ce que dois, advienne que pourra, » et qui commence ainsi :

Soit en amour, soit en chevalerie,
Soit ès mestiers communs de labourer,
Soit ès estas grans, moiens, quoy c'om die,
Soit ès petis, soit en terre ou en mer,
Soit près, soit loing tant comme on peut aler,
Se peut chascun net maintenir qui veult,
Ne pour nul grief ne doit à mal tourner;
Fay ce que doiz et aviengne que peut[3].

[1] *Poésies d'Eustache Deschamps*, p. XLIII.
[2] *Id.*, p. 2.
[3] *Id.*, p. 11.

Et celle-ci, qui met l'honneur bien au-dessus de la richesse acquise déloyalement :

Qui vivre peut de son loial labour,
De l'art qu'il a ou de sa revenue,
Sans exceder, il vit a grant honour,
Car sa vie est de tous bonne tenue,
Puisqu'il ne tolt, qu'il ne ravit ou tue,
Et que tousjours à loyauté s'adresce,
Ne jà n'aquierre chevance malostrue;
Mielx vault honeur que honteuse richesce[1].

Et bien d'autres encore présentent le même caractère de gravité et d'élévation.

Notons en passant que la grâce n'est pas étrangère à ce sévère moraliste, et qu'il y a telle de ses ballades qui rappelle Thibaut de Champagne et qui annonce Charles d'Orléans. En voici la preuve :

Gente de corps, face adroit colourée,
Humble regart, front hault et bien assis,
Entrœil plaisant, bouche bien ordonnée,
Petit menton, levres et nez traitis,
Vos joetes font deux fosses toudis
En soubriant, ô belle plus que belle!
Vous regarder est un droit paradis :
De jour en jour vo beauté renouvelle[2].

La morale prend aussi volontiers, par les mains de Deschamps, les armes de la satire : il a des conseils et des épigrammes à l'adresse des juges, des prélats, des

[1] *Poésies d'Eustache Deschamps*, p. 14.
[2] *Id.*, p. 98.

princes, des soudards; toujours il est du parti de ceux qui souffrent contre les oppresseurs. Nulle part il n'a été mieux inspiré que dans un apologue, sous forme de ballade, où il symbolise les exactions des grands, spoliateurs impitoyables des faibles, qui ne peuvent opposer que des prières à la violence. Voici cette composition ingénieuse et poignante, qui mérite d'être conservée :

En une grant fourest et lée
N'a gaires que je cheminoye,
Où j'ay mainte beste trouvée ;
Mais en un grant parc regardoye,
Ours, lions et liepars veoye,
Loups et renars qui vont disant
Au povre bestail qui s'effroye :
Sà, de l'argent ; sà, de l'argent.

La brebis s'est agenoillée,
Qui a respondu comme coye :
J'ay esté quatre fois plumée
Cest an-ci ; point n'ay de monnoye :
Le buef et la vache se ploye,
Là se complaingnoit la jument,
Mais on leur respont toutevoye :
Sà, de l'argent, sà, de l'argent.

Où fut tel paroule trouvée
De bestes trop me merveilloye.
La chievre dist lors : Ceste année
Nous fera moult petit de joye ;
La moisson où je m'attendoye
Se destruit par ne sçay quel gent ;
Merci, pour Dieu, et va ta voye !
Sà, de l'argent ; sà, de l'argent.

La truie, qui fut désespérée,
Dist : Il fault que truande soye
Et mes cochons ; je n'ay denrée
Pour faire argent. — Ven de ta soye,
Dist li loups ; car où que je soye
Le bestail fault estre indigent ;
Jamais pitié de toy n'aroye :
Sà, de l'argent ; sà, de l'argent.

Quant celle raison fut finée,
Dont forment esbahis estoye,
Vint à moi une blanche fée
Qui au droit chemin me ravoye,
En disant : « Se Dieux me doint joye,
Ces bestes vont à court souvent ;
S'ont ce mot retenu sans joye :
Sà, de l'argent ; sà, de l'argent[1].

Ce terrible refrain, qui retentit comme le cri rauque de l'oiseau de proie, jette l'effroi dans l'âme et inspire pour les victimes une pitié profonde. Jamais peut-être l'apologue n'a eu plus d'énergie et d'opportunité. On voit, par cet exemple, que déjà fleurissait la ballade, et il convient de remarquer à quel point les entraves de ces petits poëmes ont été salutaires aux poëtes, forcés de contenir leur pensée dans d'étroites limites, de la discipliner, de l'assouplir, pour qu'elle pût entrer convenablement dans un moule de forme précise.

Pendant qu'Eustache Deschamps jetait dans les formes nouvelles encore de la ballade et du rondeau ses pensées patriotiques, ses douleurs de citoyen, ses

[1] *Poésies d'Eustache Deschamps*, p. 198.

ressentiments d'honnête homme, naissait dans un des riants vallons que traverse la Vire, un gai compagnon qui échappera, par son humeur enjouée, au sentiment des misères publiques, et dont les chants feront la joie des tavernes dans cet asile autour duquel grondent les fureurs de la guerre civile et de la guerre étrangère. Contraste singulier! c'est une époque néfaste de notre histoire qui voit naître la chanson de table et le vaudeville. Olivier Basselin, foulon de son métier, improvisait, le verre en main, ces couplets dont les refrains furent longtemps répétés par les buveurs de la Normandie avant de courir le monde. Ces chansons ne furent imprimées que longtemps après avoir été composées, rajeunies sans doute pour le langage, mais retenant les mêmes idées, et, grâce à la musique, le même rhythme, et c'est là surtout ce qui nous importe[1].

Cet Anacréon de village avait rencontré d'heureuses mélodies et trouvé pour ses couplets bachiques des combinaisons de vers qui ont fourni des modèles achevés pour les stances et les strophes lyriques. Ainsi les stances de Malherbe à Duperrier reproduisent le rhythme des couplets suivants de Basselin :

Beau nez, dont les rubis ont coûté mainte pippe
De vin blanc et clairet,

[1] Les chansons d'Olivier Basselin furent imprimées, pour la première fois, en 1605, par les soins de Jean le Houx, son compatriote, avocat distingué et chansonnier lui-même. Il est évident qu'il a retouché les *Vaux-de-Vire* du vieux foulon normand, mais ce n'est pas une raison pour croire qu'il les a composés.

Et duquel la couleur richement participe
Du rouge et violet ;

Gros nez ! qui te regarde à travers un grant verre
Te juge encor plus beau :
Tu ne ressembles point au nez de quelque berre
Qui ne boit que de l'eau.

Le verre est le pinceau duquel on t'enlumine ;
Le vin est la couleur
Dont on t'a peint ainsy plus rouge qu'une guigne
En beuvant du meilleur.

On dit qu'il nuit aux yeux, mais seront-ils les maîtres ?
Le vin est guarison
De mes maux ; j'ame mieux perdre les deux fenestres
Que toute la maison [1].

Ainsi encore les belles strophes de l'ode au comte du Luc, de J.-B. Rousseau, sortent du moule où a été jeté le couplet suivant :

Ayant le doz au feu et le ventre à la table
Estant parmi les pots et le vin délectable,
Ainsi comme un poulet,
Je ne me laisserai mourir de la pépie,
Quant en devrai avoir la face cramoisie
Et le nez violet [2].

Ces couplets, choisis pour la forme, pris au hasard pour le fond, annoncent que les idées du poëte sont moins variées que le rhythme de ses chansons. En effet, le vin qui fait beaucoup parler n'a guère qu'un

[1] *Les Vaux-de-Vire*, d'Olivier Basselin. — Édit. Julien Travers. Paris, 1833 ; 1 vol. in-18, p. 127.

[2] *Id.*, *ibid.*, p. 121.

eul propos, l'éloge du vin et des ivrognes; témoin ncore ces vers de notre poëte :

> Hélas! que faict ung povre yvrongne?
> Il se couche et n'occit personne,
> Ou byen il dict propos joyeulx;
> Il ne songe point en uzure,
> Et ne faict à personne injure :
> Buveur d'eau peut-il faire mieux [1] ?

:t ceux-ci qui ne sont pas des pires, et qui dénotent n œil observateur, à travers les brouillards de ivresse :

> Toujours dans le vin vermeil
> Ou autre liqueur bonne,
> On veoit un petit soleil
> Qui fretille et rayonne [2].

asselin renouvelle sans cesse la forme de son unique lée. Le vin est sa joie et sa consolation; il lui sacrifie ans regret l'amour, la paix de son ménage, les ressources du lendemain et plus volontiers encore les ımées et le bruit d'une autre ivresse, celle de la loire qui s'acquiert par les armes :

> Le cliquetis que j'ame est celui des bouteilles!
> Les pippes, les bereaux pleins de liqueurs vermeilles,
> Ce sont mes gros canons qui battent, sans faillir,
> La soif, qui est le fort que je vueil assaillir.
>
> Je trouve, quant à moy, que les gens sont bien bestes,
> Qui ne se font plus tost au vin rompre les testes,

[1] *Les Vaux-de-Vire*, d'Olivier Basselin, p. 178.
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 132.

Qu'aux coups de coutelas, en cherchant du renom :
Que leur chault, estant mort, que l'on en parle ou non ?

Il vaut bien mieux cacher son nez dans un grant verre,
Il est mieux assuré qu'en ung casque de guerre :
Pour cornette ou guidon suivre plutot on doibt
Les branches d'hierre (*de lierre*) ou d'if, qui montrent où
l'on boit[1].

Ainsi chantait au commencement du quinzièm siècle Olivier Basselin, père authentique du vaud ville, qui s'est appelé d'abord vau-de-Vire, du no des lieux où le foulon normand a composé s chansons.

Nous devions bien, on l'avouera sans peine, souvenir au premier de nos poëtes artisans, dont ne peut contester ni la vocation ni l'originalité, pu qu'il a chanté par instinct et qu'il a créé un genr la chanson bachique. D'ailleurs cette joyeuse ph sionomie, parmi tant de sombres visages, et couplets gaillards à travers tant de gémissemen n'était-ce pas une curiosité piquante et une diversi agréable ?

[1] *Les Vaux-de-Vire*, d'Olivier Basselin, p. 147.

CHAPITRE III

Charles V. — Nicolas Oresme et Raoul de Presles. — Symptômes de la Renaissance. — Christine de Pisan. — Jean Gerson. — Alain Chartier.

Le sage gouvernement de Charles V ne rendit pas eulement à la France les forces qui lui étaient nécesaires pour ne point périr dans la crise nouvelle u'elle devait traverser; mais la culture des lettres nciennes, que ce prince encouragea par son exemple t ses bienfaits, forma quelques esprits excellents et rempa vigoureusement de nobles âmes qui, pendant a tourmente des guerres civiles et de la guerre étranère, n'eurent d'autre pensée que le salut de la patrie t le respect des lois de la morale éternelle. Parmi ette élite, il faut donner les premières places à hristine de Pisan, à Jean Gerson, à Alain Chartier. n détachant ces nobles figures du fond sinistre de ur siècle, nous reposerons les regards fatigués de nt d'atrocités et de misères; nous ferons entendre voix de la conscience au-dessus des clameurs et des nportements de la passion.

Nous ne pouvons pas sans doute donner un rang gal à d'autres écrivains que Charles V a associés à s desseins de restauration morale et littéraire, mais serait injuste de les passer tous sous silence. Nommons d'abord Nicolas Oresme, son précepteur, qui a aduit le premier en langue vulgaire la *Morale* et la

Politique d'Aristote, heureux essais qu'on n'a p oubliés[1]. Ce savant homme était de plus un homi de bien. Philippe de Maizières, gouverneur du Da phin, et qui a composé à l'usage de son élève, sous titre de : *Songe du vieil pèlerin*, un véritable tra de morale, garde aussi une place honorable à côté ce prince, qui a aimé si sincèrement et si utilem servi les lettres et la France. De tous les ouvrag écrits sous les auspices et presque sous la dictée roi, le plus important est sans contredit le *Songe Vergier*, et si, comme on l'a longtemps pensé, Ra de Presles en est le principal rédacteur, ce pers nage, qui d'ailleurs a certainement traduit en f bon langage la *Cité de Dieu* de saint Augustin, se le plus considérable entre ces hommes distingués ont été les collaborateurs de Charles V. Quoi qu'il soit, le Songe du Vergier demeure comme un mo ment de la pensée royale sur la limite toujours l gieuse des deux pouvoirs. C'est une œuvre de dia tique, d'érudition et de politique, où les argum sur lesquels se fondent les prétentions du saint-si

[1] « Nicole Oresme, dit M. Gautier, hasarda le premier l' ploi d'un assez grand nombre d'expressions qui sont res dans notre langue, comme : actif, action, aristocratie, bare, contemplation, démagogue, démocratie, despote, h économie, illégal, incontinent, législateur, législation, n die. harmonie, mercenaire, monarque, monarchie, oligar olympiade, période, philanthrope, poëme, poëte, poétiser, tique, potentat, préteur, prétoire, sacerdotal, saltation, tion, séditieux, spectateur, spéculation, tyrannie, tyrann tyranniser, vacation. » (*Notice sur Christine de Pisan*. A.-F. Gautier aîné, Bordeaux, 1844, p. 10.)

la souveraineté absolue sont habilement discutés et futés. Le sophisme des théocrates consiste à iden- ier à l'âme le pouvoir spirituel et au corps le pou- ir temporel. Dans ces termes, le temporel n'a qu'à ncliner ; mais pour que ces termes fussent accep- bles, il faudrait, d'une part, que le spirituel n'eût int de corps, et, de l'autre, que le temporel n'eût int d'âme ; mais si tous deux ont en fait corps âme, la question se complique, puisque le spiri- el peut avec son corps être induit au mal et à l'er- ur, et le temporel être conduit par son âme au bien à la vérité.

Christine de Pisan ne mérite pas l'oubli où elle est mbée, bien qu'il soit impossible de la replacer au ng que lui avaient donné ses contemporains et 'elle gardait encore au commencement du seizième ècle. Martin-le-Franc, quelques années après sa ort (en 1440), l'égalait, pour l'éloquence, à Cicéron, our la sagesse, à Caton :

> Christine fut Tulle et Caton.
> Tulle : car en toute éloquence
> Elle eut la rose et le bouton ;
> Caton aussi en sapience [1].

omme on voit, l'éloge n'est pas mince. Quatre-vingts ns plus tard, Clément Marot n'y retranche presque ien :

> D'avoir le prix en science et doctrine
> Bien mérita de Pisan la Christine [2].

[1] Martin le Franc, *le Champion des dames*.
[2] Clément Marot, *Rondeau* XXII.

Elle était fille de Thomas de Pisan, que Charles V f
venir de Bologne pour être son secrétaire et son astr
logue. Née en Italie, elle devint bientôt Française p
le cœur, et lorsque le roi, qui l'avait protégée
instruite, mourut, sa reconnaissance et le savo
l'avaient préparée à raconter dignement le règne
son bienfaiteur : ce qu'elle fit dans le *Livre des fa*
et bonnes mœurs du roi Charles V. Nourrie de la le
ture des anciens historiens, elle laissa à Joinville
naïveté, et ne put atteindre la dignité naturelle
ses modèles : de là, dans son style, un certain effo
qui donne de la roideur à la gravité de ses pensées
à l'élévation réelle de ses sentiments. Mais tout
reconnaissant ce défaut inévitable, qui sera enco
trop sensible dans Alain Chartier, il faut savoir gré
tous deux d'avoir aspiré dans leurs écrits à d'aut
qualités que celles de l'enfance. A leur suite, de pl
heureux viendront sans leur enlever le mérite d'av
frayé la route. La mort de Charles V ne fut pas seu
ment un deuil pour Christine, alors âgée de dix-se
ans; ce fut aussi le présage d'une gêne contre laque
elle eut à lutter durement. Cette lutte l'honore
deux manières, d'abord pour l'avoir librement a
ceptée, et ensuite pour l'avoir soutenue avec coura
Elle pouvait l'éviter, puisque le roi d'Anglete
l'appelait à sa cour et que l'Italie, qui ne l'avait p
oubliée, voulait nous la reprendre. Elle aimait ce
belle contrée qui l'avait vue naître, mais les animosi
de ses princes et de ses peuples, toujours en guerre
uns contre les autres, l'en éloignaient. Elle aurait vou
la voir grande par la concorde; c'est, disait-elle,

C'est dommaige et grant pitié,
Car s'entre eux avait amitié,
C'est un pays mout glorieux;
Mais tant y sont contrarieux
Les princes et les habitans,
Qu'en guere sont en trestous temps[1].

Christine ne quitta pas la France; elle y souffrit, mais elle y garda sa dignité. Le talent d'écrire, qui avait été pour elle un délassement glorieux, lui fut une ressource. Orpheline d'abord et bientôt veuve, après quelques années d'heureuse union, par la mort de son mari Estienne du Castel, elle eut à s'occuper d'un fils qui lui restait, au milieu de ses craintes pour elle-même et de ses angoisses sur le sort de la France. Femme de lettres dans la véritable acception de ce mot tout moderne, composant par nécessité, elle ennoblit sa profession, parce qu'elle écrivit toujours selon sa conscience, et que le soin de sa famille ne la détacha jamais des intérêts de sa patrie adoptive : et cependant elle avait à compter avec une Isabeau de Bavière et un duc d'Orléans, qui avaient leurs raisons de ne pas aimer la vérité, mais qui, par un reste de pudeur, témoignaient encore quelques égards à la noble femme dont Charles V avait protégé l'enfance.

Voici ce qu'elle disait dans une lettre éloquente mise, en 1405, sous les yeux d'Isabeau, lorsque celle-ci n'était pas encore cette épouse adultère, cette mère dénaturée, cette reine complice de l'étranger

[1] *Le Livre de mutation de Fortune*, Ms. 7087 de la Bibliothèque impériale.

que l'histoire a justement flétrie : « Encores vous dis-je que, tout ainsi comme la royne du ciel, mère de Dieu, est appelée mère de toute chrestienté, doit estre dicte et appelée toute saige et bonne royne, mère et conffortarresse, et advocate de ses subjiez et de son pueple. Hélas! doncques qui seroit si dure mère qui peust souffrir, se elle n'avoit le cuer de pierre, veoir ses enfants entre-occire, et espendre le sang l'un à l'autre, et leurs povres membres destruire et disperser; et puis qu'il venist de par costé estranges ennemis, qui du tout les persecutassent et saisissent leurs héritaiges! Car n'est mie doubte que les ennemis du royaume, rejouiz de ceste aventure, vendroient de par costé à grant armée pour tout parhonnir. Ah! Dieu, quel douleur à si noble royaume perdre et périr tel chevalerie! hélas! et qu'il convenist que le povre pueple comparast (*payât*) le pechié dont il est innocent! et que les povres petits alaittans et enfans criassent après les lasses mères veufves et adolues, mourant de faim; et elles desnuées de leurs biens n'eussent de quoi les appaisier : lesquelles voix, comme racontent en plusieurs lieux les Escriptures, percent les cieulx par pitié devant Dieu juste e attrayent vengence sur ceulz qui en sont cause[1]. »

Ces conseils pathétiques tendaient à amollir le cœu d'Isabeau pour l'engager à détourner la guerre civil qu'elle fomentait, et qui devait, comme Christine l prévoyait, attirer sur la France les armes de l'étran

[1] *Essai sur les Écrits politiques de Christine de Pisan*, pa Raimond Thomassy, 1838, p. 137. — Cette lettre de Christin est tirée du Ms. 7073-2 de la Bibliothèque impériale.

ger. Puis, quand les maux qu'elle a pressentis ont été déchaînés (1410), combien elle est pressante en suppliant, et vainement encore, les factieux de désarmer; comme elle gémit sur les souffrances et sur la honte de la France, et comme elle voit clairement quelle est la source et quel serait le remède des maux qu'elle déplore : « Or vainque doncques la vertu le vice! Si soit doncques voie trouvée de ramener à paix les amis par nature, ennemis par accident. Hélas! qu'à Dieu pleust que la peine et mise, que a présent on desploie, feust ainsi emploiée à querir paix comme elle est le contraire! je crois que a moins de cousts on y vendroit; et que de commun vouloir et vraie union ceste armée feust convertie sur ceulx qui nous sont naturels ennemis, si que celle part s'employassent les bons féaux français, non pas entre-occire [1]. » Ces lamentations nous dévoilent le cœur généreux de Christine, en même temps que le langage qui les exprime annonce par la dimension des mots et des périodes l'ambition de reproduire l'ampleur oratoire de la phrase cicéronienne. Il n'y aurait ni convenance ni utilité à remarquer l'impuissance trop manifeste des efforts littéraires de Christine, quand nous devons être émus de la sincérité de sa douleur et de son amour pour la France. Remarquons d'ailleurs, et sans insister sur cette remarque, que le patriotisme de Christine, comme celui d'Alain Chartier, a ses racines dans l'étude et l'admiration des anciens : ce qui compense

[1] Raimond Thomassy, p. 148. Le Ms. où se trouve *la Lamentation sur les maux de la guerre civile* est coté 623, *fonds Saint-Victor* de la Bibliothèque impériale.

et au delà les inconvénients d'une phraséologie ambitieuse.

On a peut-être trop vanté, même pour le temps où elle s'est produite, la prose de Christine de Pisan, qui reste bien en deçà de la vraie noblesse, puisqu'elle manque de naturel et d'aisance, mais aussi on a trop dédaigné ses vers, qui n'ont point de haute prétention, mais qui gardent une certaine grâce. Je n'en veux point d'autre preuve que *le Dit de la Pastoure* écrit tout entier dans le mètre si difficile à manie du vers de sept syllabes. Je prends seulement l'ex pression des regrets de la séparation, lorsque la ber gère, qui est Christine, est obligée de laisser parti son ami qui est son mari, Étienne Ducastel :

« Or me voulez vous occire,
Ma douce amour, mon dous sire,
Qui jà vous voulez partir!
Morte une fois, sans mentir,
Me trouverez au retour;
Car je ne puis par nul tour
Souffrir longuement tel peine. »
Et cil adonc m'apaisoit
Doucement, et me baisoit
Disant : « Ma bele maitresse,
Pour Dieu! ceste grant destresse
Ostez; car trop il m'en poise!
Il convient que je m'envoise;
Mais je reviendrai briefment.
Ainsi a Dieu vous comment, »
Me disoit cil que baisoie
Cent fois, et grant dueil faisoie
Au departir, et toute heure
Tant com duroit la demeure[1].

[1] Ms. 7216 de la Bibliothèque impériale.

C'est dans les ballades et rondeaux que le talent de Christine de Pisan pour la poésie se montre avec le plus d'avantage. Au risque de fournir quelque prétexte de doute aux sceptiques de vertu, et bien que pour notre part nous croyions sur la parole de Christine qu'il faut tenir ses vers d'amour

A esbatement
Sans y gloser mauvaisement,

nous voulons citer au moins une de ses ballades qui nous paraît de forme aussi délicate et d'un sentiment plus vrai que celles qu'on admire le plus dans Charles d'Orléans :

Tant me prië trés doulcement
Cellui qui moult bien le scet faire,
Tant a plaisant contenement,
Tant a beau corps et doulz viaire,
Tant est courtois et debonnaire,
Tant oy de luy de granz bien dire,
Qu'à peine le puis escondire.

Il me dist si courtoisement,
En grant doutance de meffaire,
Comment il m'aime loiaument
Et de dire ne se puelt taire,
Que néant seroit du retraire :
Et puis si doulcement souspire
Qu'à peine le puis escondire.

Si suis en trop grant pensement
Que je feray de ceste affaire,
Car son plaisant gouvernement,
Vueille ou non, amours me fait plaire.
Et si ne se vueil mie attraire,
Mais mon cuer vers lui si fort tire
Que je ne le puis escondire.

Est-ce un simple jeu d'esprit et de sentiment ? Il faut le croire, en accordant qu'il est délicat et ingénieux, et de plus, ne pas s'inquiéter lorsqu'on lit dans une des ballades qui suivent :

> J'acorde vostre prière,
> Je vueil quanque (*tout ce que*) vous voulez [1].

Christine, qui honorait son sexe par la pureté de ses mœurs, par la science et par le talent, était autorisée à prendre en main la cause des femmes outragées par Jean de Meung. Elle attaqua vivement le roman de *la Rose*, et elle trouva à ses côtés, pour cette lutte, le chancelier de l'Université Jean Gerson qui, dans un intérêt plus sérieux encore, signalait les dangers que le même ouvrage faisait courir à la religion. Mais ce n'est qu'une escarmouche dans la vie militante de Gerson, qui eut bien d'autres combats à soutenir. Sa place élevée dans l'Église et dans l'État, son dévouement inaltérable à la justice et à la vérité le mirent aux prises avec les factions politiques et les partis religieux, et son rôle de médiateur, le seul qui convienne aux esprits droits, aux âmes pures, quand les passions sont déchaînées,

> Cum fas atque nefas exiguo fine cupidinum
> Discernunt avidi [2],

attira sur lui les traits lancés de camps opposés. T est, à ces époques sinistres, le poste périlleux d

[1] Ms. 7087[2] de la Bibliothèque impériale.
[2] Horace, l. I, *Od.* XVIII, v. 10.

gens de bien qui ont du courage. Gerson eut beaucoup à souffrir des Armagnacs et des Bourguignons, parce qu'il aimait la France; il eut à combattre les fauteurs de l'hérésie et les défenseurs des vices de l'Église, parce qu'il était chrétien sincère. Au concile de Pise, il provoque la destitution d'un pape dans l'intérêt de l'Église, pensant mettre un terme à ce grand schisme d'Occident qui fut comme un sinistre prélude au démembrement de la société chrétienne; à Paris, il expose sa vie pour résister aux violences des exacteurs, et se retranche dans les tours de Notre-Dame, comme dans une forteresse; après l'assassinat de Louis d'Orléans, dont il avait réprouvé les déportements, il prend parti contre le meurtrier, malgré les bienfaits qu'il en a reçus, et il poursuivra avec un zèle infatigable la condamnation de la doctrine homicide professée par le docteur Jean Petit, apologiste impudent et mercenaire de Jean Sans-Peur; enfin, lorsqu'il réclamera au concile de Constance la rétractation authentique ou le supplice de Jean Hus, son ardeur contre l'hérésie aura pour aiguillon la pensée même qui honore le plus sa vie, la réforme de la discipline et des mœurs du clergé. Gerson voyait dans cette réforme la condition du salut de la société catholique, et il comprenait en même temps que Jean Hus, venant compliquer le débat par des attaques contre la doctrine, procurait une diversion favorable au maintien des abus. La présence de cet obstacle imprévu irrita Gerson, troubla sa vue, et l'induisit à prendre sa part dans une de ces mesures de salut public qui ne sauvent rien, et qui sont des attentats aux

yeux de l'histoire. Ainsi, comme dit Bossuet, la sagesse des hommes est toujours courte par quelque endroit[1]. Brisé par tant d'efforts, abattu par tant de mécomptes, troublé sans doute aussi par ce sacrifice sanglant, consenti ou même provoqué en vue de la paix du monde, Gerson chercha le repos dans la solitude; l'intrépide lutteur cessa de combattre, et par la contemplation de Dieu et la vue des enfants, il retrouva la force et la sérénité que son âme avait perdues en luttant vainement contre le siècle. Vers le même temps, Christine de Pisan se retirait aussi dans un monastère.

Nous n'avons pas à suivre la pensée de Gerson dans tous les débats où il fut engagé. Nous laisserons de côté le vaste répertoire de ses œuvres latines pour demander à ses écrits en langue vulgaire l'expression simple et forte de ses sentiments. On aime à retrouver, sous l'appareil imposant du docteur de l'Église, du dignitaire de l'Université, le cœur et, à un certain degré, le langage du paysan champenois, et la brusque familiarité gauloise, relevant par une certaine énergie rustique la peinture des souffrances populaires. Voici en témoignage, quelques traits tirés des courageuses remontrances faites au nom de l'Université devant le roi Charles VI : « Si payement faut (*manque*) aux gens d'armes, ils s'excuseront de payer; se ils ne payent, ils pilleront et roberont sur les povres gens très-outrageusement, d'aultruy cuir large courroye. Après que s'ensuyt-il au povre peuple ? Il s'en con

[1] Curtæ nescio quid semper abest rei.
(Horace, l. III, *Od.* XXIV.)

vient fuyr devant eulx, comme brebis font devant les loups; et ne vauldroyt-il pas doncques mieulx au povre peuple estre sans deffense que tels protecteurs ou tels pillars avoir? Vrayement il n'est langue qui suffist à descrire la très-misérable indignité de ceste besongne. Las! un povre homme aura-t-il payé son imposition, sa taille, sa gabelle, son touage, son quatriesme, les esprons du roi, la saincture de la royne, les treuaiges (*tributs*), les chaucées, les passaiges: peu luy demeure: puis viendra encores une taille qui sera créée, et sergens de venir et engager pots et poilles. Le povre homme n'aura pain à manger, sinon par adventure un peu de seigle ou d'orge; sa povre fame gerra (*sera en gésine*), et auront quatre ou six petits enfants au fouyer, ou au four, qui par adventure sera chauld, demanderont du pain, crieront à la rage de faim. La povre mère si n'aura que bouter ès dens que un peu de pain où il y ait du sel. Or devroit bien suffire ceste misère: viendront ces paillards qui chergeront (*chercheront*) tout; ils trouveront par adventure une poule avec quatre poussins, que la povre femme nourrissoit pour vendre et payer le demaurant de sa taille, ou une de nouvel créée: tout sera prins et happé, et querez qui paye. Que vous semble-t-il que peult avoir pis le povre homme? Peult pis avoir[1]. »

[1] Le texte français de la mémorable remontrance prononcée par Gerson au nom de l'université, en 1405, devant le roi Charles VI, d'où nous tirons le passage qu'on vient de lire, a été imprimé séparément en 1560, à Paris, chez Vincent Sertenas, avec privilége du roi, sous les auspices du chancelier Michel de l'Hôpital. La grande édition d'Ellies Dupin (5 vol.

Et en effet, les derniers coups de pinceau achèvent le portrait de cette effroyable détresse des petites gens. N'est-ce pas là une peinture navrante et faite de main d'ouvrier? De grands mots et des périodes compassées feraient-elles un semblable effet?

La tendresse du cœur de Gerson, et son talent pour exciter l'indignation contre la violence, pour apitoyer sur l'oppression des faibles, ne sont pas moins sensibles dans le plaidoyer où il réclame vengeance des voies de fait exercées (1404) contre des écoliers par les

in-fol., Anvers, 1706) ne contient (t. IV, p. 609) que le texte latin, qui est évidemment une traduction. Nos lecteurs en jugeront : — « Si persolutio deficiat armigeris, si nihil solverint; se de persolutione excusabunt, exspoliabunt, et furabuntur maximo cum detrimento, a pauperibus hominibus. De alterius corio larga corrigia. Sed quid accidit pauperi populo? ut ante eos fugiant necesse est, quemadmodum oves coram lupis. Nonne melius esset populo absque defensione esse quam tales habere protectores, imò exspoliatores? Profectò non est lingua quæ sufficiat miserrimam hujus negotii describere indignitatem. Heu miser aliquis homo, si etiam satisfecerit taxæ suæ, suæ impositioni, suæ quarto semper solvendæ anno exactioni, calcaribus regiis, cincturæ reginæ, theloneis ad fluvios solvendis, et quibuscumque aliis exactionibus, parum illi remanebit, nihilominus restat adhuc alia exactio. Venient enim satellites arripientes ollas et patellas: miser homo nihil habebit ad manducandum, nisi fortassis modicum siliginis, aut hordei. Misella uxor audiet quatuor, aut quinque parvos pueros apud furnum, si furnus adsit calidus, qui quærent panem, clamabunt ut rabidi præ fame. Misera mulier nihil habebit quod dentes eorum conterant, nisi sit paululum panis habentis salem Sufficere profectò deberet hæc miseria, sed venient raptores, omniaque quæ invenient rapient, fortassis unam gallinam, aut quatuor pullos ejus, quæ egena

gens d'un chambellan du roi, Charles de Savoisy, pendant une procession universitaire à l'église de Sainte-Catherine : « Grant bruit, grans cris et grant clameur se va élever, n'estoit pas de merveille : petis et foibles enfans n'avoient aultre manière de se revangier, fors crier aide et miséricorde, et ceulx qui eussent pu rebouter force eurent cette attemprance (*modération*) qu'il ne vaurent (*voulurent*) pas prendre à soy la venjance, mais la laisser au roy et à justice. Les petits enfants doncques crioient mercy à eulx ; hélas! Ils savaient mal à quels gens ils avoient à faire. car en leur cuer n'avoit quelconque pitié, doulceur ou compassion, ainçois (*au contraire*) de plus en plus accroissoit leur felonnie perverse, en tant que ils allèrent querir glaives, arcs, sagetes, espées, piles de Flandres et aultres armes invasives, comme s'ils se deussent combattre contre les ennemis du roy et du royaume ; je ne sçay s'ils eussent esté tant hardis contre eulx : puis trayoient sagetes à la volée, feroient (*frappaient*) à tort et à travers, partout, et çà et là, si (*tellement*) qu'il n'y avoit point de refuge et de seureté[1]. » Comme la peinture de ces avanies ex-

uxor nutrierat vendenda, ut reliquum exactionis posset persolvere aut aliquam aliam exactionem superventuram, omnia capientur, et absumentur. Quærite quis solvet? quid vobis videtur, potest-ne pejus bono illi homini contingere? Certè adhuc restat gravius. » Ce discours de Gerson a une grande importance historique. Sa valeur littéraire et oratoire est incontestable. La Bibliothèque impériale possède plusieurs manuscrits du texte original, *fonds Saint-Victor*, 848 et 281 ; *fonds Colbert*, 1356 et 2320.

[1] *Œuvres de Gerson*, t. IV, p. 574.

prime bien l'affection du maître pour ses pauvres écoliers, et quel mépris des lâches agresseurs dans ce trait qui les perce à l'improviste : *Je ne sçay s'ils eussent été tant hardis contre eulx!* L'âme tout entière du tendre et courageux Gerson respire dans cette peinture. Elle frémit encore dans ce passage vraiment pathétique, où éclate toute sa tendresse pour l'enfance : « Il y a pis encore, car jusques à l'Église vint cette fureur, et là fait fut du lieu de sureté lieu de bataille et de cruauté. Et vrayement paroles me défaillent à declarer à son droit l'indignité de cette besogne ; aidés-moy ; pensés par vous-mesmes quelle horreur c'estoit et quelle confusion, veoir tel nombre de jolis escoliers comme agneaux innocents fuir et trebucher devant les loups ravissables ; et ne sçavoient où se cachier, ils s'en alloient à l'église comme à lieu de refuge et de seureté, comme les poussins fuient sous les aisles de leur mère ; mais rien n'y valoit[1]. » Plus loin, il va nous montrer son attachement aux priviléges de l'Église, qu'il défend dans l'intérêt de la justice et de l'humanité : « Ce forfait, dit-il, a principalement été perpetré en l'Église, à l'heure de la grand messe et du sermon. Où seront en seurté dorenavant les nocens en Église, quand les innocens y sont persecutés? quel point de nostre religion sera gardé, si le saint sacrement est violé? que profiteront sermons, se les prescheurs sont persécutés et déboutés? Vous voyez par quels gens a été fait un tel vilain outrage. Se chevalerie

[1] *Œuvres de Gerson*, t. IV, p. 574.

persecute clergie, qui la defendra? où sera sauvegarde royale gardée, se la fille du roi est vilenée et violée[1]? »

Nous l'avons déjà dit : cette âme si douce et si énergique tout ensemble sortit brisée de la lutte; l'énergie devint de la résignation, et la douceur, de l'amour. C'est alors qu'il dut écrire l'*Imitation de Jésus-Christ*. Ce livre unique, inconnu avant lui, déjà célèbre quelques années après sa mort, n'a pu être composé que dans l'isolement du cloître par un esprit supérieur, une âme d'élite qui, sachant tout du siècle, n'avait plus rien à lui demander comme expérience, rien à en attendre comme espérance. On a beau chercher ailleurs, on ne voit que l'illustre cénobite des célestins de Lyon, celui qui, après avoir été l'oracle et la lumière de l'Église, disait aux enfants qu'il catéchisait : « Priez pour l'âme du pauvre Jean Gerson, » qui ait pu composer cette œuvre d'humilité profonde, de divine familiarité, de prodigieuse élévation, de consolation souveraine. Si le doute subsiste, qu'on cesse au moins de nous opposer comme prétendants et le chimérique Gersen, créé par un accident de plume, et le pieux calligraphe Thomas A-Kempis.

Il fut donné à Gerson et à Christine de Pisan au terme de leur carrière marquée par tant de douloureuses épreuves d'être témoins du miracle d'inspiration religieuse et de patriotisme fervent auquel la France allait devoir son affranchissement, ils purent

[1] *Œuvres de Gerson*, t. IV, p. 575.

tous deux rendre hommage à la vertu et au dévouement de Jeanne d'Arc, dont ils ne connurent que la mission et les premiers succès. Christine de Pisan eut pour elle un chant de triomphe et pas un doute sur l'expulsion des Anglais. Elle pensait comme l'héroïne elle-même qui devait dire, même après ses revers et à la veille du martyre : « Quant aux Anglais, la paix qu'il y faut, c'est qu'ils aillent en leur pays, en Angleterre[1]. » Sentiment sublime, qui a raison de toutes les conquêtes, et qui affranchit tôt ou tard les peuples qui ne s'abandonnent pas eux-mêmes! Christine disait aux Anglais de sa voix défaillante et prophétique :

Jà cuidiès France avoir gaingnée,
Et qu'elle vous deust demourer :
Autrement va, faulse mesgniée !
Vous irés ailleurs tabourer,
Se ne voulez assavourer
La mort, comme vos compaignons,
Que loups porraient bien devourer,
Car mors gisent par les sillons[2].

Arrivons au dernier de ceux que nous avons mis à part comme interprètes de la conscience humaine dans cette époque de violence et de corruption, à cet Alain Chartier plus connu aujourd'hui par le chaste baiser que Marguerite d'Écosse déposa sur ses lèvres, et par la laideur de son visage, que par les *mots*

[1]Wallon, *Jeanne d'Arc*, t. II, p. 119.
Ms. de la bibliothèque de Berne.

dorés qui lui attirèrent cet hommage d'une jeune et belle princesse, et qui lui firent donner le surnom de Père de l'éloquence. Recueillons au moins quelques-unes de ces nobles paroles dignes d'échapper à l'oubli. Alain Chartier, d'abord attaché comme secrétaire à Charles VI, suivit la fortune de son fils, et pendant que celui-ci faisait tout ce qu'il pouvait pour perdre gaiement son royaume, son loyal conseiller gourmandait les vices de la cour, rappelait les prélats au respect de leurs devoirs, et douloureusement préoccupé des périls de son roi et des malheurs de la France, il cherchait les moyens de conjurer les nouveaux désastres qu'il redoutait. La poésie, qu'il cultivait en même temps, et non sans succès, faisait parfois diversion à ses graves pensées. Mais ce n'est pas comme poëte qu'il a droit à notre attention : c'est surtout comme moraliste et comme écrivain politique[1].

Il serait injuste cependant de passer complétement sous silence le *Livre des quatre Dames*, composé par Alain Chartier peu de temps après le désastre d'Azincourt, et où l'on entend le premier accent de ses patriotiques douleurs. Ces quatre dames ont eu des peines d'amour qu'elles racontent un peu trop longuement, mais cette poésie diffuse présente quelques traits de grâce et de force. Ainsi, dans la description du lieu de la scène, on remarque ces vers que n'au-

[1] On lira avec plaisir et avec fruit une excellente étude sur Alain Chartier insérée par M. Adolphe de Puibusque au t. II, p. 59, du *Plutarque français*, 1846.

raient désavoués ni Guillaume de Lorris, ni même Charles d'Orléans :

Tout autour oiseaulx voletoient,
Et si très-doucement chantoient
Qu'il n'est cuer qui n'en fust joyeux :
Et en chantant en l'air montoient,
Et puis l'un l'autre surmontoient
A l'estrivée, à qui mieulx mieulx.
De bleu estoient vestus les cieux,
Et le beau soleil cler luisoit[1].

L'une de ces malheureuses amantes déplore la mort de son chevalier tué sur le champ de bataille, pendant que les autres fuyaient. C'est contre ceux-là qu'elle s'indigne :

J'ai achepté (*payé*)
Leur recreante (*servile*) lasseté,
Dont cil a été mort jeté,
Qui ne peut estre rechepté :
Dieu en ait l'ame!
Leur fuyte est cause, à leur grant blasme,
De ma perte et de leur diffame!
L'eussé-je faict, moi qui suis fame[2]?

Ce dernier vers est d'une grande précision et admi

[1] *Les Œuvres d'Alain Chartier*, 1 vol. in-4°. Paris, 161
p. 594.

[2] *Id.*, *ibid.*, p. 618. Le poëte dit en parlant de ces fanfa
rons sans courage :

Ils ne sont bons qu'a seoir au banc sous cheminées;
Quand leurs bouches sont avinées,
Et qu'ils ont les bonues vinées,
Lors comptent de leurs destinées. (P. 617.)

rable de sentiment : et n'est-ce pas une noble inspiration que cette leçon de courage donnée par une femme aux fuyards d'Azincourt?

Mêlé aux courtisans, dont la frivolité et les trahisons l'offensaient également, Alain Chartier prouvera qu'il échappe à la contagion de la cour par la franchise de ses aveux sur la vie qu'on y mène : « La cour, affin que tu l'entendes, dit-il à son frère, est un convent de gens qui soubz faintise du bien commun se assemblent pour eux entretromper. Car il n'y a guères de gens qui n'y vendent, acheptent ou eschangent aucunes fois leurs rentes ou leurs propres vestements. Car entre nous de la cour sommes marchands affaictez qui acheptons les aultres gens, et aucunes fois pour leur argent leur vendons nostre humanité précieuse. Nous acheptons autruy, et autruy nous, par flatterie ou par corruption. Mais nous sçavons très bien vendre nous-mesmes à ceux qui ont de nous affaire. Quel bien donc y peux-tu acquérir qui soit certain, sans doubte et sans péril? Veux-tu aller à la cour vendre ou perdre ce brin de vertu que tu as acquis hors d'icelle. » Après cette triste révélation, il n'est pas étonnant qu'il s'écrie : «Fuyez, hommes vertueux, fuyez, et vous tenez loing d'icelle assemblée, si vous voulez bien et seurement vivre[1]. » Cette piquante définition et ce sage conseil se trouvent dans le *Curial* ou Courtisan, traité sous forme de lettre qu'il adresse à son frère, qui désirait imprudemment quitter les douceurs de la vie privée

[1] *Œuvres d'Alain Chartier, — le Curial*, p. 399.

pour les agitations de la cour et des affaires. Nous voyons qu'Eustache Deschamps était du même avis sur la cour :

Adieu, court! je te lesse;
Trop m'as teau, et pour conclusion,
Fols la poursuit, et saiges la délesse[1].

Dans le traité plus étendu *de l'Espérance*, ou Consolation des Trois Vertus, qui s'adresse surtout à l'Église dégénérée, Alain Chartier, émule des grands docteurs catholiques, provoque, après Gerson, une réforme intérieure qui aurait prévenu, si le courage n'eût pas manqué pour la réaliser, l'éclosion et les succès ultérieurs de l'hérésie. La voix des sages est rarement écoutée, et c'est une raison de plus de reproduire ces avertissements demeurés sans effet, afin que la responsabilité des malheurs publics pèse sur les vrais coupables : « Ne vois-tu, s'écriait l'éloquent moraliste, l'orgueilleuse pompe, l'insatiable ambition et les meurs eshontez de ceux qui se dient ministres de Dieu et servent au monde? Tant en est huy qui quièrent la proye des revenus, les fruicts des bénéfices, et le service de Dieu et le salut des ames laissent en nonchaloir? A autruy commettent-ils volontiers le devoir de l'office : mais ils retiennnent pour eulx le prouffit. Ils vaguent par les désirs mondains et s'ingèrent aux vanités des cours temporelles, aux occupations des euvres layes : et à toi, Dieu du ciel, dont ils veulent estre

[1] *Œuvres d'Eustache Deschamps*, p. 17.

dits vicaires sur terre laissent-ils convenir de ton église. Ha! vray Dieu, tant périlleux vicariat ne se doit tant hardiement demander, pour l'exécuter si négligemment : et me merveille comme homme ose prendre orgueil et présumption pour dignité de bénéfice, dont il dédaigne le mystère et le devoir. Las! non pas le devoir et sacrifice seulement ont-ils en mespris, mais se hontoient de vestir l'abit et de garder l'estat de leur profession : et tiennent à honte l'ordre dont ils convoitent et prisent tant l'émolument. Puis donc qu'ils ne honorent leur dignité, qui les honnorera? se ils dédaignent saincte prestrise, qui la prisera? se elle leur est à vergogne et à charge, de qui sera-t-elle louée et soustenue[1]? »

Nous pouvons de ce même traité détacher une page dans laquelle Alain Chartier développe avec vigueur un argument que Tertullien n'avait pas oublié dans son *Apologétique*, que Balzac reprendra plus tard dans son *Socrate chrétien*, argument puissant qui tire de la nature même des moyens par lesquels s'est établie la religion la démonstration de la vérité du christianisme. « Se bien nous y pensons devotement, il n'est si dur cuer, ne tant incrédule, qui ne doie estre ravi en l'admiration du merveilleux mystère de chrestienne foy, par qui l'humilité des prescheurs a surmonté la majesté des roys, les simples idiotes ont confondu les subtils philosophes, les tendres vierges et les fraësles femmelettes ont vaincu

[1] *Œuvres d'Alain Chartier, — l'Espérance*, p. 304.

la félonnie des tyrans, et la sapience du monde est tournée en desprisable folie. Et lors fut foulée la vanité de vie mondaine et la foeblesse des humbles esvertuée. Car les martyrs vainquirent leurs persécuteurs en mourant, et par mort ont trouvé l'entrée de perdurable vie, et triomphé sur la mescréantise des vivants. Néron, Diocletian, Domitian et Maximian, qui tinrent la monarchie du monde, s'efforcèrent d'estaindre par force et par occision le nom chrestian, et par simplesse et humilité de foy il fut exaulcé, car leurs glaives espandirent le sang innocent des martyrs, auquel fut destrempé le mortier du haut édifice de sainte Église [1]. » Ce n'est pas encore la grande éloquence, puisque l'essor manque ainsi que la forme, mais il y a déjà le souffle et la matière.

Le principal titre d'Alain Chartier est sans contredit son *Quadriloge invectif*, également remarquable par son importance littéraire et sa portée politique. Ce manifeste d'honneur et de patriotisme, ce cri d'encouragement jeté au milieu de la détresse publique, entre la déroute d'Azincourt et la délivrance d'Orléans, est un appel à tous les nobles sentiments dont le réveil doit procurer le salut de la France. L'orateur s'élève au-dessus des partis, non pour les irriter en les flétrissant, mais pour provoquer par de généreuses inspirations, par des aveux sincères, par des conseils énergiques, le sacrifice des haines qui divisent les enfants d'une mère commune.

[1] *Œuvres d'Alain Chartier*, p. 286.

A ses yeux, personne n'est innocent, personne aussi n'est coupable au point d'être engagé irrévocablement dans le mal ; ni les ressources du pays ne sont épuisées, ni les hommes ne sont égarés sans retour ; le mal est profond, mais il n'est pas sans remède. Tel doit être le langage de celui qui veut guérir les plaies de l'État qu'envenimeraient des paroles d'orgueil et de fiel familières aux hommes de faction. Par un artifice habile, Alain Chartier place dans la bouche de la France elle-même, dont il évoque l'image, les reproches que tous les ordres de l'État ont mérités. Écoutons ces graves paroles, dont la sévérité est tempérée de noblesse et d'affection : « Où est la prudence des clercz et conseilliers, qui par leurs sens ont maintz royaulmes préservez et relevez en périlleuses aventures? que est devenue la constance et la loyaulté du peuple françois, qui si longtemps a eu le renom de persévérer loyal, ferme et entier vers son seigneur naturel sans requérir nouvelles mutations ? Je me doubte que tous trois soient rabaissez et avilez de la dignité et devoir de leurs estatz. Plusieurs de la chevalerie et les nobles crient aux armes, mais ilz courent à l'argent. Le clergié et les conseilliers parlent avec deux visages et vivent avec les vivans. Le peuple veult estre franc et de seure garde et si est impatient de souffrir subjection de seigneurie. O très redoutable et périlleuse accoustumance de voluptez et de aises ! ô envieillie et enracinée nourriture de pompes et de délices ! tant avez bestourné et ramoly les couraiges françois, que ceste subversion dont fortune nous fait cizeau de si près,

nous avez couvée et mise sus. Et toutes voies sont et demeurent les cueurs par vous si enveloppez que le péril de la seigneurie et de eulx-mêmes et la doubte de leur prochaine désertion ne les peult retraire de leurs délicatives accoustumances. Telle est la condition naturelle des délicieuses voluptez qu'elles sont impaciens de tous labeurs, contraires à vertueux ouvraige, marrastres de diligence et nourrices de pusilanimité. Elles vous perdent et si ne les voulez perdre : elles vous font et vous laissent périr et si ne les voulez laisser. Elles ont été et sont le rabaissement de vostre force et la confusion de vostre povoir; et en querant vostre ressource et relievement, vous les entretenez et les accueillez. Moult est forte chose de délaisser longues accoustumances. Mais qui au besoing se veult employer et aux honnorables faictz et usaige endurcir, il ne trouve par après, nul si plaisant travail comme celui dont l'onneur et la renommée naissent aux vertueux [1]. » Ne trouve-t-on pas là de ces braves formes de parler, comme dit Montaigne, où l'expression fait corps avec la pensée ?

Après ces paroles de la France, il est clair que dans la pensée de l'auteur aucune des victimes des discordes civiles n'est irréprochable; toutefois le ressentiment d'Alain Chartier porte surtout contre la noblesse que ses imprudences et ses malheurs du champ de bataille avaient déjà dépouillée de sa plus belle auréole, car le principal lustre de ceux qui sont chargés de combattre, c'est la victoire. Mais ce n'est

[1] *Œuvres d'Alain Chartier, — Quadriloge invectif,* p. 412.

pas là le seul tort de la noblesse. Alain Chartier lui fait un autre reproche qu'on a trop étendu, mais qui était mérité au moment où il le lui adressait. Il importe de le reproduire, ne fût-ce que pour le restreindre : « Ce fol langage court aujourd'hui entre les curiaulx, *que noble homme ne doit sçavoir les lettres*, et tiennent a reprouche de gentillesse bien lire ou bien escrire. Las! qui pourroit dire plus grant folie, ne plus périlleux erreur publier? Certes à bon droit puet estre appelé beste qui se glorifie de ressembler aux bestes en non sçavoir, et se donne louange de son deffaut. C'est trop oublié le privilège d'umanité pour vivre brutalement en ignorance; car se homme a excellence sur les bestes par sçavoir, bien doit surmonter les autres hommes en science qui sur les hommes a seigneurie[1]. » Il ajoute avec un admirable bon sens : « Vice est fondé d'ignorance et nourry sous ténèbres, et loyauté requiert cognoissance et lumière[2]. » Nous sommes loin de cette belle période du moyen âge où nous avons vu tant de braves chevaliers tenir à honneur la supériorité de l'esprit et les succès poétiques.

Au fond, le populaire a les préférences d'Alain Chartier, et au langage qu'il lui prête on voit qu'il lui tient compte de ses souffrances en compensation de ses torts. Que peuvent, en effet, opposer les hommes d'armes et la royauté elle-même qui détruise l'impression des plaintes qu'on va lire :

[1] *Œuvres d'Alain Chartier, — l'Espérance,* p. 316.

[2] *Id., ibid.,* p. 317.

« Labeur a perdu son espérance, marchandise n trouve chemin qui la puisse seurement adresser Tout est proye, ce que l'espée et le glaive ne deffend Ne je n'ay autre espérance en ma vie, sinon par dé-sespoir laissier mon estat pour faire comme ceul que ma dépouille enrichist, qui plus ayment la proy que l'onneur de la guerre. Que appelé-je guerre Ce n'est pas guerre qui en ce royaulme se mainne C'est une privée roberie, ung larrecin habandonné force publicque soubz umbre d'armes, et violente ra-pine, que faulte de justice et de bonne ordonnanc ont fait estre loisibles. Les armes sont criées et le estendars levez contre les ennemis : mais les exploit sont contre moy, à la destruction de ma povre subs-tance et de ma misérable vie. Les ennemis sont com batus de parolles, et je le suis de faict. Regarde mère, regarde et avise bien ma très langoureuse af fliction, et tu cognoistras que tous refuges me deffail lent. Les champs n'ont plus de franchise pour mo administrer seure demeure et je n'ai plus de quoy le cultiver, ne fournir pour y recueillir le fruict d nourriture. Tout est en autruy main acquis, ce qu force de murs et de fossez n'environne[1]. » Évidem ment Alain Chartier penche du côté de ceux q souffrent le plus, et il exprime sa propre pensée lor qu'il met dans la bouche du peuple les paroles sui vantes : « Le labeur de mes mains nourrist les lasch et les oyseux, et ilz me persécutent de faim et glaive. Je soutiens leur vie à la sueur et travail d

[1] *Œuvres d'Alain Chartier, — Quadriloge invectif,* p. 417.

mon corps, et ils guerroyent la mienne par leurs oultraiges dont je suis en mendicité. Ilz vivent de moy, et je meur par eulx. Ilz me deussent garder des ennemis, hélas ! et ils me gardent de manger mon pain en seureté[1]. »

C'est encore Alain Chartier qui parle par l'entremise du clergé dans ce passage où se résume l'intention générale de son œuvre : « Si ne voy pas, dit-il, que nos contencions ou noz parolles semées en appert et en secret des ungs contre les aultres nous puissent geter de ce dangereux pas. Ains fault tirer au collier et prendre aux dens le frain vertueusement : et se le cheval par batre et flageller et le beuf par force d'aiguillonner durment tirent hors leurs voictures des effondrières et des mauvais passages, ainsi croy-je que le flael de la divine justice qui nous fiert par l'adversité présente nous doye émouvoir à prendre couraige pour nous hors geter de ceste infortune[2]. » En réalité, les récriminations des partis aggravent les discordes civiles, qui ne peuvent cesser que par l'aveu des fautes que chacun a commises et par l'effort de tous pour les réparer.

Ces pages éloquentes où respirent la foi religieuse et le dévouement à la patrie suffisent pour honorer à jamais le nom de l'homme qui les a composées. Je sais bien que l'appareil extérieur de l'œuvre, que la mise en scène, à la faveur d'un songe imité de Guillaume de Lorris ou de Cicéron, de la France et des

[1] *Œuvres d'Alain Chartier, — Quadriloge invectif*, p. 417.
[2] *Id.*, *ibid.*, 436.

trois ordres de l'État personnifiés, a quelque chose de pédantesque, et que la pompe du langage n'est pas toujours exempte d'emphase; mais aussi quelle noblesse de sentiments, quelle vue nette et profonde du mal et des moyens de le guérir! Pour tout dire, et ce sera l'éternel honneur d'Alain Chartier, la mission de Jeanne d'Arc est écrite et comme annoncée par ses paroles : la vierge de Vaucouleurs accomplit ce que demande l'humble secrétaire du roi de Bourges. Il a parlé, et elle agit; il a compté sur la Providence; il a convié tous les ordres de l'État à se réunir dans une commune pensée, la délivrance de la patrie, et Jeanne rallie tous les défenseurs du pays, et elle opère avec eux cette délivrance miraculeuse. Bien a pris à la France de ne renier ni son nom ni sa foi; cette foi et ce nom ont été contre ses ennemis des signes de ralliement : avec eux, elle s'est reconquise, elle a purgé le sol de la présence des étrangers et préparé ses nouvelles destinées.

CHAPITRE IV

Sermonnaires. — Ménot. — Maillard. — Essais dramatiques. — Les mystères. — Mystère de la Passion. — Les frères Gréban et Jean Michel. — Le Martyre de saint Pierre et saint Paul. Les enfants Sans-Souci et la Basoche — Moralités. — Les Farces. — Le Cuvier. — L'avocat Patelin. — Les Soties.

Nous voilà bien loin des chansons de gestes. Cependant, malgré le discrédit des jongleurs et la décadence de l'esprit chevaleresque, elles n'étaient pas complétement abandonnées dans le cours du quatorzième siècle. En effet, nous avons déjà rencontré à cette époque un poëme à couplets monorimes dont le héros, imaginaire il est vrai, est Baudouin de Sébourg, que le trouvère rattache à la famille des comtes de Flandre conquérants de Jérusalem : ouvrage singulier qui n'est pas sans mérite, où dominent l'enjouement et la galanterie et qui semble un prélude au badinage héroï-comique de l'Arioste. Nous trouvons encore dans le même rhythme, mais avec toute la fidélité historique, la chronique de Du Guesclin, écrite par Cuvelier peu de temps après la mort du héros breton. Ce genre de production ne cesse complétement qu'au siècle suivant, et celles des chansons de gestes qui ne sont pas tout à fait délaissées passent des vers à la prose, par une métamorphose facilement opérée, pour s'accommoder au

goût dominant. On a cessé de les chanter et quelques fidèles veulent encore les lire, mais ils les lisent dans une prose languissante et surchargée de détails oiseux. Changer ainsi n'est pas gagner. Les fabliaux subissent en partie la même épreuve et deviennent, sous le nom de Nouvelles, des contes en prose. Ces contes étaient un délassement aristocratique, comme le prouve le recueil des *Cent nouvelles nouvelles*, dont plusieurs récits, et ce ne sont pas les moins libres, appartiennent au dauphin qui fut plus tard Louis XI et aux seigneurs de la cour de Bourgogne. L'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre et les *Joyeux Devis* de son valet de chambre Bonaventure de Perriers, venus plus tard, attestent la durée de cet usage.

Le silence des trouvères héroïques ou badins qui avaient longtemps ému et amusé la foule ne laissa point le populaire dépourvu de tout aliment pour l'esprit, de tout spectacle pour les yeux ; seulement la nécessité de satisfaire ce besoin de voir et d'entendre qui ne périt jamais, quels que soient le trouble et la grossièreté des esprits, donna un caractère nouveau à la prédication religieuse et un puissant essor aux représentations dramatiques. Le peuple eut des sermonnaires qui, pour être utilement écoutés lui parlèrent son langage, et des acteurs qui disposèrent selon son goût les grandes scènes de l'histoire qui l'intéressait le plus, l'histoire sainte. Ni ces sermons populaires de cordeliers, ni ces drames mis en scène, je ne dis pas composés, par des artisans ne furent ni aussi étranges ni aussi barbares qu'on a voulu le faire croire. Les franciscains se gardèrent

d'être ennuyeux, afin d'être utiles; et les confrères de la Passion, qui dressèrent leurs tréteaux en plein air avec l'intention d'instruire et d'intéresser la foule, y ont souvent réussi. Il est vrai qu'ils appelèrent à leur aide d'habiles gens pour composer les pièces qu'ils représentaient. Nous en apporterons plus d'une preuve. Le rapprochement que nous faisons des sermonnaires du quinzième siècle et des confrères de la Passion n'a rien d'arbitraire ni de hasardé : leur action est parallèle, leur intention est la même, leurs procédés analogues; ils veulent également plaire et instruire.

Parlons d'abord des sermons; nous arriverons plus tard aux Mystères, aux Miracles et aux Moralités. Les plus célèbres parmi les prédicateurs populaires de cette époque sont Olivier Maillard et Michel Ménot. Franciscains tous deux, ils ont leur franc parler devant les princes et même devant les prélats; voués à la pauvreté, ils attaqueront sans pitié le luxe et les vices qu'il traîne à sa suite : ils seront loyalement du parti du faible et de l'opprimé contre le puissant et l'oppresseur. Pour piquer au vif leurs adversaires et pour tenir en éveil leurs clients, ils prodigueront les comparaisons familières, les proverbes populaires, les allusions piquantes, les mordantes personnalités, les anecdotes et les apologues satiriques; la liberté de leur langage sera voisine de la licence; mais on les calomnierait, si on les taxait de rechercher le scandale pour le scandale, la plaisanterie pour la plaisanterie : dans leurs écarts les plus hardis, ils ont pour but le châtiment des pervers et la défense des

faibles, et ils prennent, sans choisir, les armes qui frapperont ou protégeront le mieux. On peut bien dire qu'ils manquent de goût, non d'habileté ; d'ailleurs, on a beaucoup grossi leurs torts en qualifiant la liberté de leur langage de cynisme et de bouffonnerie, et on leur a prêté gratuitement l'usage d'un jargon macaronique composé de latin barbare et de français trivial. En réalité, ils ont parlé la langue du peuple ; et l'hypothèse contraire tombe d'elle-même puisqu'ils parlaient de préférence au peuple. Auraient-ils donc prêché pour n'être pas entendus ?

Michel Ménot ne se contente pas de piquer l'attention de son auditoire, de le tenir en éveil par des récits ingénieux, par des traits de satire; il va quelquefois jusqu'à l'âme, qu'il émeut profondément. Ainsi, il est touchant et pathétique lorsque, voulant amener les pécheurs à résipiscence, il montre, par des exemples propres à frapper l'imagination, la rapidité des changements qui s'opèrent dans le monde: « Qu'est-ce que passer seize ou vingt ans dans les délices du siècle à faire son plaisir, pour être ensuite pendant l'éternité dans le feu de l'enfer! Ainsi, la pensée de la mort nous pousse à la pénitence : nous mourons tous, et comme l'eau, nous rentrons dans la terre, et nous ne revenons plus à la surface. Oui, Seigneur, nous allons tous à la mort. L'eau de la Loire ne cesse de couler, mais est-ce l'eau de la veille qui passe aujourd'hui sous le pont ? Le peuple qui est aujourd'hui dans cette ville n'y était pas il y a cent ans. Maintenant je suis ici, l'an prochain vous aurez un autre prédicateur. Où est le roi Louis, naguères si

redouté? et Charles qui, dans la fleur de sa jeunesse, faisait trembler l'Italie? Hélas! la terre a déjà pourri son cadavre. Où sont toutes ces demoiselles dont on ı tant parlé? n'avez-vous pas le roman de la Rose et Mélusine et tant d'autres beautés célèbres? Voilà que ıous mourons tous, et que, comme les eaux, nous entrons dans la terre pour ne plus revenir à sa surface; e crains bien que si Dieu ne jette pas sur nous un regard de miséricorde, nous n'allions tous en enfer, pécheurs indignes. Je veux donc vous persuader à tous de aire pénitence pour que Dieu soit en paix avec vous, uivant le texte que nous avons choisi : Seigneur, ne ous irritez pas[1]. »

Il n'épargne pas les sarcasmes et les vives apostrohes à ceux qui excitent sa colère par le déréglement e leurs mœurs ou par leurs iniquités. Voici un passage où il frappe coup sur coup et les gros bénéfiiaires scandaleux et les magistrats qui vendent la ıstice : « Messieurs les curés et chanoines, vous qui vez cinq ou six clochers sur vos têtes (figure qui exrimait le cumul des abbayes et des bénéfices), penez-vous qu'on vous donne ces bénéfices pour entreenir tant de cuisines; je l'ai dit et je le dirai encore, ut ce que l'homme d'Église retient au delà de la néessité et des convenances de son état, ce sont des ıls faits à Dieu et aux pauvres[2], et leur gourmandise

[1] *Sermones quadragesimales Turonis declamati*. Vol. in-12 th. Claude Chevallon. Paris, 1525. *Ser.* V, *post. Cineres*, XVIII.

[2] Massillon a dit plus tard et presque dans les mêmes termes : Vous n'êtes pas le maître absolu de vos biens, et tandis que

crie vengeance. Vous, messieurs de justice, qui avez la main dorée, qui renfermez tant d'écus dans vos bourses et vos maisons, d'où tenez-vous cet éclat brillant et ces somptueux festins, d'où portez-vous cette tunique de soie rouge comme le sang du Christ? Vous les tenez des dépouilles du pauvre : je vous dis que le sang du Christ crie miséricorde pour le pauvre dépouillé et injustement affligé, et votre tunique demande vengeance contre vous, car elle est teinte du sang du pauvre peuple. Mais, dites-vous, il nous faut des épices et le sel pour empêcher nos provisions de se pourrir! Voilà la source des taxes que vous imposez. Eh bien! ces taxes seront le sel et les épices pour poudrer vos chairs dans l'enfer. Est-ce que Dieu vous a donné cet état pour écorcher le prochain? Pourquoi le mauvais riche a-t-il été damné? n'est-ce pas pour avoir refusé une miette de pain au pauvre? Et vous, non-seulement vous ne donnez rien, mais ce qui est plus intolérable, vous ravissez le pain du pauvre et vous le faites mourir de faim [1]. »

Citons encore un passage qui mettra plus en saillie toutes les libertés oratoires de Ménot, et où la forme enjouée et le ton sarcastique laissent cependant à découvert l'intention morale de l'orateur. Son but est de flétrir les ruses des flatteurs et de protester contre les succès qu'ils obtiennent. Voici comment il pr

mille malheureux souffrent, tout ce que vous employez au de[là] des besoins et des bienséances de votre état est une inhuman[ité] et un vol que vous faites aux pauvres. » (*Sermon sur le p[etit] nombre des élus.*)

[1] Michel Ménot, *Serm. quin. post.* IV *Domin.*, f° cx.

cède : « Les singes tenaient conseil avec leurs épouses et leurs assesseurs; passe un babouin : Oh! crie le président : vous passez ainsi sans faire honneur à la cour. — Et d'où serais-je tenu de vous faire honneur, à vous infectes et déshonnêtes personnes ? Le babouin fut empoigné et sa queue rasée. — Oh ! quel honneur ! quel bonheur d'être de votre cour ! Ainsi dit le renard : aussitôt on lui donne longue queue, ample tunique et le droit de faire ce que bon lui semblera. Maître Jean, allez de même sorte chez le premier bourgeois venu, et dites à la maîtresse du logis : Oh ! que vous êtes honnête ! Maître Jean, vous porterez l'aumusse, vous aurez une belle queue de renard ; vive qui flatte ! vous aurez même un bénéfice [1]. N'est-ce pas ainsi que cela se pratique aujourd'hui ? Quelqu'un se sera fait le complaisant d'une famille, il aura torché les enfants ou les aura conduits à l'école, il a su bien jouer de la langue en louant monsieur et madame ; il faudra lui donner un bénéfice : et c'est ainsi que se distribuent les biens du Seigneur ! Et ce parvenu, lorsqu'il est en haut, ne connaît plus personne : il fait le superbe, comme un grand diable ; il dédaigne ses parents, et peut-être ceux qui sont cause de ce que notre homme possède une telle fortune [2]. »

[1] Voltaire connaissait-il ce passage lorsqu'il a écrit dans une de ses satires :

> Jeannot, je te promets un bon canonicat,
> Et peut-être a ton tour deviendras-tu prélat.
> (*Éd. Beuchot*, t. XIV, p. 240.)

[2] Nos lecteurs ne seront pas fâchés de trouver ici, fidèlement transcrit, le texte que nous avons suivi. Il est facile d'y recon-

Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien ce récit est vivant et dramatique, comme la satire et la morale y sont habilement enchâssées. Vous croyez que l'orateur, tout entier au plaisir de raconter, oubliera son rôle de moraliste; il vous détrompe aussitôt en s'écriant, dans l'amertume de son cœur: « Voilà comment se distribuent les biens du Seigneur! »

Nous voyons quelles furent les libertés de Méno dans la chaire chrétienne et quels avantages il tirai du mélange de la familiarité et du pathétique pou émouvoir ses auditeurs. La simplicité nue du langage et des idées le sert aussi merveilleusement

naître une traduction par les gallicismes du latin et la négligence ou l'impuissance du traducteur dans les locutions et le mots laissés en langue vulgaire : « Simiæ tenebant statu et habebant uxores et assessores : et aliquis *babouin* transivit O, dicit dominus : et transitis sic sine faciendo honorem curiæ Et de quo teneor vobis facere honorem ; qui estis ita, infect personæ et inhonestæ ? Et le *babouin fut empoigné*, et scindit ejus cauda. O dicit domino, o quam felix est qui est in cur vestrâ ? Ecce hoc dicit Vulpes et statim data est ei cauda lon et tunica magna et autoritas faciendi quæcumque vellet. S eatis ad domum alicujus burgensis, domine Joannes : dicat dominæ : Ecce estis tam honesta. O domine Joannes, vere po tabitis l'*aumusse*, et portabitis caudam Vulpis, *vive qui flatt* Habebitis enim beneficium. Nonne sic fit hodie? Si sit un talis qui steterit in domo alicujus domini, vel forte servie *à torcher* calciamenta filiorum et eos ducendum ad schola et quod bene scivit ludere de linguâ, laudando dominun O oportebit eum habere beneficium : et sic bona domini dist buuntur! et quando est elevatus tunc neminem cognoscit ; superbus sicut unus magnus diabolus et sæpe dedignatur vide suos parentes et forte eos qui sunt in causâ quare talia bo habet. » (*Ser.* VI, *post. prim. Domin.*, f° XXXVIII *verso.*)

Ainsi dans la Passion, qu'il raconte avec une bonhomie toujours émue et comme une histoire contemporaine dont il aurait été le témoin, il prête aux personnages qu'il met en scène les mœurs et le ton des bons bourgeois qui l'écoutent, et par là il est assuré de les captiver et de les attendrir. Voici, par exemple, le tableau de la séparation de Jésus et de la Vierge Marie lorsque l'heure de mourir est venue : « Incontinent elle se pasma et cheut à terre en regrettant et gettant grans souspirs de la mort de son precieux enfant. Ce voyant, nostre benoist Sauveur la va lever et mettre sur un banc pour la reconforter. Combien qu'il feust lui-même le maistre de toute la terre, néanmoins ne fait point de difficulté de se mettre a deux genoulx devant sa mère en luy disant : O dame d'honneur, pleine de toute bonté, pureté et innocence, pucelle esleue de Dieu mon père ; ô créature que j'ayme sur toutes créatures ; j'ai esté avecques vous l'espace de trente trois ans, ô très doulce et tendre mère, vous avez eu peine, travail et labeur pour moi jusques icy. L'heure vient que vous devez estre navrée et blessée jusques au cœur. Je prends congé de vous[1]. » C'est une simple scène de famille, mais qu'elle est touchante dans sa simplicité ! Lorsque le sacrifice est consommé, nous avons un tableau plus familier encore et non moins vrai : « Monsieur saint Jehan va mesner la benoiste dame en la maison de sa mère pour ce qu'il estoit tard. Et là eussiez vu

[1] Michel Menot, *Passionis Domini expositio*, f° CLXI, recto, col. 1 et 2.

les gens par troppeaulx parmi les rues de Hierusalem, devisans de ceste affaire. Et en voyant passer la bonne dame, ils disoient : Helas! vela la mère de ce povre executé. Bon soir, madame. Aucunes femmes pleines de compassion la conduyrent jusques à son logis en pleurant. Quant la bonne dame parvint à l'huys de son logis, se va retourner vers la compagnie en leur donnant graces et le bon soir[1]. » Par une heureuse négligence du traducteur, nous avons ici les paroles mêmes du sermonnaire, et nous pouvons voir ce qu'elles ont conservé de naïveté poignante et de charme douloureux.

Olivier Maillard ne fut pas moins hardi que Ménot, et il se prit à forte partie, car il osa faire la leçon au terrible Louis XI. Le roi, averti de cette incartade, manda le prédicateur qui l'avait bravé, et le menaça, s'il récidivait, de le faire noyer. La menace était sérieuse, venant d'un homme qui avait fait ses preuves en ce genre : souvent, en effet, les flots de la Seine comme ceux de la Loire, transportaient la justice du roi, et le peuple effrayé la laissait passer. Maillard répondit : « Le roi est maître de faire de moi comme de tant d'autres; mais j'irai plus rapidement en paradis par eau, qu'il n'y arrivera avec ses chevaux de poste. » C'était une allusion à l'établissement récent des postes. La réponse est vive; elle est ingénieuse c'est un acte de courage à l'appui d'un acte d'indépendance.

Nous venons de rapprocher de Ménot (p. 247) u

1 Michel Ménot, f° CLXVII, verso, col. 1.

passage de Massillon ; voici avec Maillard une rencontre du même orateur non moins curieuse : « Pécheurs mondains, s'écrie Maillard, puisse le Seigneur Dieu ne pas vous traiter ainsi. Êtes-vous dans l'état où vous voudriez mourir? Vous, femmes, qui étalez vos belles poitrines, votre col et votre gorge, voudriez-vous mourir dans l'état où vous êtes? Et vous, prêtres, voudriez-vous mourir la conscience chargée des messes que vous avez dites? Je crois que sur mille on n'en trouverait pas quatre. Que la trompette du jugement dernier se fasse entendre ici, et l'on verra ceux qui répondront à l'appel[1]. » Qui ne reconnaît ici comme une première esquisse de ce passage si justement admiré du sermon sur le petit nombre des élus, où Massillon adresse la même question à son auditoire? On a gardé le souvenir de l'effet de surprise et de terreur produit par la noble éloquence de Massillon ; pense-t-on que la brusque familiarité de Maillard ait jeté moins de trouble dans les âmes incultes mais ferventes qu'il interrogeait? L'idée de la mort et d'un compte à rendre devant un juge qui voit ce que la conscience se cache à elle-même, est une terrible épreuve pour la foi comme pour le doute, et si le frisson a saisi les indifférents qui se pressaient au dix-huitième siècle autour de la chaire de Massillon, qu'on se figure quel devait être, deux siècles auparavant, l'effroi des fidèles dont Maillard était le directeur et l'oracle.

[1] *Sermones de Adventu, declamati in ecclesia Sancti Ioannis in Gravid.* Jean Petit, in-12 goth., 1511. *Domin. III Advent.*, serm. XXIX, f° LXXXIX, v°, col. 2.

Citons encore un trait qui fera connaître l'originalité et la puissance de cet orateur. Je le tire d'un discours prononcé à Bruges en présence de la cour : « Or, levez les esprits, qu'en dites-vous, Seigneur? êtes-vous de la part de Dieu? Le prince et la princesse en êtes-vous? baissez le front. Et vous autres, gros fourrés! en êtes-vous? baissez le front. Les chevaliers de l'ordre, en êtes-vous? baissez le front. Et vous, gentilshommes, en êtes-vous? baissez le front. Et vous, jeunes garches, vous, femelles de cour, en êtes-vous? baissez le front; vous êtes écrites au livre des damnés, votre chambre est toute marquée avec les diables....., dites-moi, s'il vous plaît, êtes-vous bien mirées, lavées, époussetées aujourd'hui? — Dis bien, frère? — Plût à ma volonté que vous fussiez aussi soigneuses de nettoyer vos âmes! — Quel remède, frère? —Je vous dis que si, au temps passé, il y a eu des fautes, laissons notre mauvaise vie, Dieu aura pitié de nous: si que non, je vous convie avec tous les diables[1]. » Nous retrouvons ici, comme dans Ménot, un mélange de gravité et de plaisanterie. Or, je le demande, cette apostrophe symétrique adressée au prince, à la princesse, aux magistrats, aux femmes de cour, aux jeunes seigneurs; cette réponse que l'orateur semble attendre, et qu'il prévient; ces menaces entremêlées de plaisanteries sur la toilette des femmes, et ce retour sur la toilette de leur âme, qu'elles auraient dû faire avec plus de soin; cette

[1] *Sermon de François Ollivier Maillard, presché à Bruges*, en 1500, publié par l'abbé Labouderie, 1 vol. in-8°, 1826.

conclusion dans laquelle il leur laisse espérer qu'elles peuvent revenir à la vertu et sauver encore leur âme; enfin tout cet artifice oratoire qui met en jeu tant de ressorts divers, ne paraît-il pas très-habile et tout à fait propre à piquer vivement l'esprit et à remuer profondément le cœur[1] ?

L'Église, qui avait su donner à la prédication religieuse un caractère presque dramatique, parce qu'après tout il faut savoir intéresser ceux qu'on veut attirer et retenir, avait encore introduit dans l'enceinte des basiliques et des cloîtres, comme ornement de la liturgie, de véritables représentations scéniques. Sans parler des chants alternatifs de la nuit de Noël, des fêtes de l'Ane et des Fous, qui dans une intention pieuse mêlaient le divertissement d'un spectacle populaire aux pompes du culte, de véritables drames, avec une action déterminée, une trame continue, des scènes dialoguées et des intermèdes de chant, étaient exécutés dans les temples par les ministres mêmes de la religion. D'abord en latin, ces pièces admirent bientôt le mélange de la langue sacrée et de la langue vulgaire, et ce mélange même cessa pour faire place

[1] Les sermonnaires de la fin du quinzième siècle sont une mine inépuisable pour l'histoire des mœurs et des idées à la fin du moyen âge. Henri Estienne en abuse dans son *Apologie pour Hérodote*. De nos jours, M. Peignot, dans de curieux opuscules, M. Raulin, dans un excellent article de la *Revue française*, MM. Charles Labitte et Louandre dans de remarquables essais, ont déjà dégagé bien des faits. J'ai moi-même abordé la question dans un travail de quelque étendue écrit en 1836 et reproduit, en 1853, première série de mes *Essais d'histoire littéraire*, seconde édition, p. 115-151.

au français. En dehors de l'Église, le génie dramatique ne sommeillait pas complétement au moyen âge, et nous en avons pour preuve la pastorale d'*Aucassin et Nicolette*, le jeu de *Robin et Marion*, qui inaugurèrent le théâtre profane.

Toutefois, ce n'est que vers les dernières années du quatorzième siècle que le théâtre devient populaire et séculier. Les mystères de la religion et les sujets tirés de l'histoire sainte se détachent de la liturgie et passent aux mains des confrères de la Passion : pieux artisans qui consacraient leurs loisirs à l'amusement et à l'édification des fidèles. Pendant ces premiers temps, le théâtre, sorti de l'église, vit avec elle en bonne intelligence ; la Bible fournit les sujets, et la sacristie ses riches ornements, ses chapes, ses aumusses, ses étoles, ses dalmatiques, ses croix d'argent et d'or; le clergé avance ou retarde l'heure des offices, pour que la foule puisse également jouir des cérémonies religieuses et des jeux de la scène ; de sorte que le théâtre sécularisé dans ses acteurs tient toujours à la religion par le sujet de ses drames et se rattache à l'église par un échange de bons procédés. L'hôtel de la Trinité, où les confrères donnaient leurs représentations, était comme une grande succursale des paroisses de Paris où se complétait l'enseignement religieux. Les confrères de la Passion étaient alors des professeurs populaires d'histoire sainte comme, aux siècles précédents, les trouvères avaient été des professeurs d'histoire et de morale chevaleresques. Malheureusement leurs essais restèrent à l'état rudimentaire, et de même que les chansons de

gestes n'avaient point abouti à une véritable épopée nationale, les mystères ne conduisirent pas à la tragédie sacrée. Eschyle nous fit défaut aussi bien qu'Homère.

Quoi qu'il en soit, les Mystères ne sont pas complétement à dédaigner : louables par l'intention, imposants par la masse, s'ils n'ont pas laissé un monument durable, ils ont entretenu le goût des représentations dramatiques, qui deviendra plus tard une passion féconde et d'où sortiront, avec le temps et grâce au génie de nos poëtes, tant d'œuvres admirables. On a d'ailleurs beaucoup exagéré la grossièreté de ces formidables ébauches ; les beaux esprits railleurs y ont trop vu le ridicule qu'ils y mettaient, et ils n'étaient pas en mesure d'y reconnaître les qualités qui s'y trouvent réellement : le scepticisme est incompétent pour juger la foi. Avouons aussi qu'il faut un rare courage et comme une grâce d'état pour s'engager au long pèlerinage qui embrasse la terre, le ciel, l'enfer et le purgatoire, qui met sous nos yeux le Créateur et la création, tous les faits et tous les personnages de l'histoire religieuse, depuis la naissance du monde jusqu'à la prédication des apôtres. L'immensité du sujet nous interdit toute analyse : qu'il nous suffise de dire que la plus célèbre de ces constructions cyclopéennes, le mystère de *la Passion*, ou plutôt la vie de Jésus-Christ, contient plus de soixante mille vers, et qu'il fallait plusieurs semaines, et chaque jour de bien longues séances, pour conduire le spectateur de la Crèche au Calvaire.

Nous nous contenterons de signaler dans l'œuvre

des frères Gréban, revue et amplifiée par Jean Michel d'Angers, quelques passages qui méritent d'échapper à l'oubli. Et, par exemple, n'est-ce pas une idée profonde et une bien heureuse forme d'éloge, que d'avoir placé dans la bouche de Satan, avec l'accent du désespoir et de la colère, ces louanges de la Vierge Marie :

Elle est plus belle que Lucresse,
Plus que Sara dévote et saige,
C'est une Judic en couraige,
Une Hester en humilité,
Et Rachel en honnesteté.
C'est la non-pareille qui soit,
Et suppose que Dieu pensoit
Rachepter tout l'humain lignaige
Quand il la fist[1].

On admire Homère pour avoir loué la beauté d'Hélène, si funeste à la ville de Priam, par la bouche des vieillards troyens. N'est-ce pas le même artifice qui arrache au prince de l'enfer l'éloge de la vertu qui détruira l'empire du démon? Je n'irai pas aussi loin que MM. Onésime Le Roy et Louis Pâris[2], dans leurs

[1] Ce passage est tiré du manuscrit de Valenciennes, qui contient une introduction sur la Vierge Marie et sur l'enfance de Jésus qui manque au *Mystère de la Passion* tel qu'il a été imprimé avec les corrections de J. Michel. M. Onésime Le Roy l'a cité p. 196 de ses *Études sur les mystères*.

[2] *Études sur les mystères*, par Onésime Le Roy, 1 vol. in-8°, 1837. — *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims, Études sur les mystères et explications historiques*, par Louis Pâris, bibliothécaire de la ville de Reims; 1 vol. in-4°. Introduction, LXXXVIII pages; texte, 1092; 1843.

savants ouvrages sur nos premières œuvres dramatiques ; mais il serait injuste de ne pas louer, avec eux et après eux, des scènes conduites avec art et d'une émouvante naïveté, qui laissent dans l'âme une profonde impression. Est-il rien de plus vrai et de plus touchant que le dialogue suivant entre Marie encore enfant et un vieillard de ses parents :

> Que voulez-vous? — Vivre en simplesse. —
> Et l'estat mondain? — Je le laisse. —
> Que souhaitez-vous? — Dieu servir. —
> Après? — Sa grâce desservir (*mériter*). —
> Voulez-vous pompeux habit? — Non. —
> Quelle parure? — Bon renom [1].

Ainsi se dévoile avec un charme infini, dans ces réponses ingénues, la pureté de cette jeune âme. Sans doute il ne faut point rapprocher, comme invention dramatique, cet interrogatoire bienveillant de la périlleuse enquête que fait Athalie sur le jeune Joas ; mais il convient de goûter ce naturel et cette candeur du langage de l'enfance. Voici encore un dialogue d'une admirable naïveté, et que, cette fois, la situation élève jusqu'au sublime. La Vierge Marie, voyant que la mort de Jésus est inévitable, le supplie d'adoucir, au moins pour les yeux d'une mère, les horreurs de ce tragique spectacle :

> Au moins veuillez de vostre grace
> Mourir de mort briefve et légère. —
> Je mourrai de mort très-amère. —
> Doncques bien loin, s'il est permis? —

[1] *Études sur les mystères*, p. 190.

Au milieu de tous mes amys. —
Soit doncques de nuyt, je vous pry. —
Mais en pleine heure de midy. —
Mourez donc comme les barons. —
Je mourray entre deux larrons. —
Que ce soit sur terre et sans voix. —
Ce sera hault pendu en croix. —
Attendez l'age de vieillesse. —
En la force de ma jeunesse. —
Ne soit vostre sang respandu. —
Je serai tiré et pendu,
Et me feront playes très-grandes. —
A mes maternelles demandes
Ne donnez que responses dures. —
Accomplir fault les escriptures[1].

Certes il est difficile de porter plus loin le pathétique avec tant de simplicité. Les beautés de ce genre, moins rares qu'on le suppose, naissent du sujet même et de la piété sincère des poëtes qui l'ont traité. Elles n'en ont pas moins de valeur ; mais, ce qui surprendra davantage, ce sont des scènes de la vie commune composées avec art. Tout l'épisode de la Madeleine avant sa conversion, les détails de sa toilette, les écarts de sa vie mondaine, et surtout le contraste de la pécheresse avec la pureté de Marthe, sa sœur, annoncent un moraliste et un poëte comique : rien n'est plus piquant, par exemple, que ce dialogue qui est comme une première ébauche de la scène du *Misanthrope* entre Célimène et Arsinoé ; c'est Marthe qui fait part à Madeleine des mauvais bruits qui courent sur son compte :

[1] *Mystère de la Passion*, troisième journée, sc. IV.

Ma seur,
Dire vous veuil ce que j'entends :
Vous vous donnez à tous pechez,
De tous vilains faicts approchez
Et faictes tant de deuil à tous
Que nous en sommes mal couchez,
Et tous nos parans reprochez,
Seulement pour l'amour de vous. —
Seulement pour l'amour de vous,
Ma seur, je vouldroye à tous coups
A vostre volonté complaire.
Ceulx qui parlent de moy sont foulz,
Et quant de parler seront soulz,
Au moins ne peuvent-ils se taire. —
Au moins ne peuvent-ils se taire,
Quant vous cesserez de mal faire
Et que la bouche leur clorrez :
Mais quant vous penserez parfaire
Vos delictz pour au monde plaire,
Rien que reproches vous n'orrez. —
Rien que reproches vous n'orrez,
Et jamais honneur ne verrez
A homme qui est mal parleur.
Si mes plaisans faicts abhorrez,
Le danger pour moi n'encourrez :
Soulciez-vous de vous, ma seur[1].

La reprise du dernier vers de chaque couplet au début de chaque réplique, comme artifice de riposte, est un coup singulièrement heureux dans l'escrime du dialogue. Ces tours d'adresse vont quelquefois plus loin, et il n'est pas rare de rencontrer jusqu'à des triolets réguliers dans le cours d'un entretien

[1] *Mystère de la Passion*, seconde journée. sc. XIV.

qui, malgré les difficultés que présente le retour symétrique du même vers, ne cesse point d'être naturel ; témoin ce fragment d'un dialogue entre deux vieillards :

> Le bon temps qu'est-il devenu,
> Jethan ? Il n'en est plus nouvelles. —
> A cette heure il est desconnu
> Le bon temps ! — Qu'est-il devenu ?
> Plus n'est comme je l'ay cognu.
> Est-il ange, ou s'il a des ailes
> Le bon temps ? Qu'est-il devenu,
> Jethan ? — Il n'en est plus nouvelles [1].

Ces malices naïves de langage et de versification [2] sont bien loin de la grossièreté ; elles annoncent le dessein et un certain art de plaire qui confondent les détracteurs systématiques de ces pieuses compositions.

Le *Mystère de la Passion*, malgré ses imperfections, n'en est pas moins un curieux monument littéraire. Outre l'enseignement historique qu'il renferme, nous y trouvons dans l'épisode de la Madeleine

[1] *Mystère du Vieux Testament.* — Les deux vieillards qui regrettent ainsi le bon temps « dont il n'est plus nouvelles » sont contemporains de Jacob.

[2] Voici un autre triolet tiré du mystère des *Actes des Apôtres.* Le dialogue est coupé vers par vers, et se compose des paroles de quatre interlocuteurs, les apôtres Simon et Jude, et deux mécréants, Arphaxad et Zaroès :

ARPHAXAD.	Symon, tu as beau sermonner.
ZAROÈS.	Jude, vous perdez vostre peine.
SIMON.	Dieu peut tous péchés pardonner.
JUDE.	Je viens vos maux medeciner.
SIMON.	A vous donner salut me peine.
ARPHAXAD.	Symon, tu as beau sermonner.
ZAROÈS.	Jude, vous perdez vostre peine.

une heureuse ébauche de la comédie de mœurs; le mélange du terrible et du ridicule, dont on fait honneur ou injure au théâtre anglais, s'y trouve dans le contraste des souffrances du Christ et des propos railleurs de ses bourreaux. Des truands échappés de la cour des Miracles viennent dans le même dessein jouer leurs tours pendables et débiter leurs plaisanteries patibulaires. Le pathétique et le bouffon se coudoient. C'est l'image de ce temps où le rire strident des réprouvés éclatait parmi les gémissements et les angoisses de la foule. Les mystères de l'*Ancien Testament* et des *Actes des Apôtres* ont le même caractère, ils ont aussi à peu près les mêmes dimensions.

N'allons pas croire cependant d'après ces exemples que toutes les compositions de ce genre fussent jetées dans le même moule et atteignissent les mêmes développements. Le mystère savait se borner, et nous en avons la preuve dans l'intéressant recueil publié par M. Jubinal[1]. Là nos drames pieux, bornés à un fait unique, conservent des proportions humaines, l'action, nettement limitée, marche sans détour et même avec rapidité au dénoûment. Je n'en produirai pas d'autre preuve que le martyre de saint Pierre et de saint Paul[2], qui compte à peine mille vers, et qui forme un ensemble d'une grande simplicité et parfaitement régulier. En voici l'analyse.

[1] *Mystères inédits du quinzième siècle*, publiés pour la première fois d'après le manuscrit unique de la bibliothèque Sainte-Geneviève par Achille Jubinal. 2 vol. in-8°. Techener, 1837.

[2] Voici le titre : *Cy ensuit comment S. Père et S. Pol alèrent à Romme et comment ilz furent martirez.* A. Jubinal, t. I, p. 61.

Saint Pierre endoctrine les Romains. N'est-ce pas, leur dit-il, grande forcennerie

> Que d'aourer ces ymagetes,
> Que vous faites ou faire faites
> Qui ne parlent ne ne cheminent[1]?

Les bourgeois de Rome argumentent contre lui en présence du jeune Clément, qui ne tardera pas à se convertir et qui même succédera à saint Pierre. On met l'apôtre aux prises avec Simon le Magicien pour la résurrection d'un mort. L'art de Simon ne procure au cadavre qu'une simple convulsion nerveuse; mais comme à la voix de Pierre le mort se relève et retrouve en même temps le mouvement et la parole, Simon est convaincu d'impuissance et d'imposture. Pierre est obligé de le défendre contre le ressentiment des Romains, auxquels il donne une leçon de tolérance. Les démons eux-mêmes, patrons naturels du magicien, ne tardent pas à l'abandonner, et après l'avoir emporté dans l'air à une grande hauteur, ils le laissent retomber à terre, où sa chute est assez lourde pour qu'il ne s'en relève pas. Les témoins de ce double miracle se convertissent incontinent. Saint Pierre et saint Paul triomphent, mais Néron intervient et met dans la balance le poids de ses menaces et de son pouvoir, qui ne rencontre pas encore d'obstacle. Les disciples de saint Pierre prient leur maître de ne pas braver le martyre, et en effet, l'apôtre quitte Rome. Mais aux portes de la ville, Jésus vient à sa ren-

[1] *Mystères inédits*, t. I, p. 62.

contre. « Où vas-tu, sire Jésus, » s'écrie Pierre en tombant à genoux devant le fils de Dieu. Jésus répond :

Pierres, Pierres, à Rome vois (*je vais*)
Pour mourir de rechief en crois [1].

La leçon est sublime ; Pierre la comprend et retourne sur ses pas. A Rome, il retrouve Néron avec son escorte de bourreaux. Néron prodigue l'injure et les sophismes homicides, à l'usage de toutes les tyrannies, les bourreaux se montrent féroces et railleurs. Ils tranchent d'abord la tête à saint Paul. Pierre se livre à leurs mains pour être crucifié, mais il demande que ce soit les pieds en haut, les mains en bas, ne se croyant pas digne d'être placé sur l'instrument du supplice dans la même posture que le fils de Marie. Les témoins de cette scène, émus de pitié et transportés de colère, veulent sauver le martyr ; les bourreaux eux-mêmes s'attendrissent, mais Pierre les supplie de ne pas retarder sa mort :

Ma passion sy est victoire,

s'écrie-t-il,

C'est un pont pour saillir en gloire ;
Ihésucrist m'atent, roy des roys,
A Dieu soiez, a lui m'en vois [2].

Une telle mort porte ses fruits, les conversions se multiplient, le peuple se soulève contre Néron, la

[1] *Mystères inédits*, t. I, p. 77.
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 88.

tyrannie est renversée, et en même temps les nouveaux chrétiens proclament la papauté de Clément, successeur de saint Pierre.

Ce sont les démons eux-mêmes qui se chargent de lancer l'arrêt de la conscience humaine contre Néron dont ils emportent l'âme. Cette imprécation mérite d'être citée :

Neron ! Neron ! mal esploitas
Quant outredroit or convoitas,
Quant ta propre mère tuas,
Quant home pour fame espousas,
Quant Romme ardis, la gent grevas,
Quant les apostres martiras,
Quant en tout mal te demenas,
Quant èn rez d'or en mer peschas,
Et or vousis et or boiras,
En or bouillant bouillu seras,
Et sans durer y dureras.
Néron, sans mourir tu mourras !
A ce cop, qu'est enfer sauras
Ne jamez remède n'auras [1].

Ce cri de vengeance poussé par l'enfer contre le crime nous paraît d'une singulière énergie, et le retour obstiné du même son, retentissant à la fin de chaque vers comme le marteau sur l'enclume, nous semble exprimer d'une façon étrange et terrible la rigueur, la durée et l'impitoyable uniformité du châtiment qui commence. Voilà un grand honneur et une belle fin pour la strophe monorime de nos vieux trouvères.

Nous pourrions multiplier les citations et faire à

[1] *Mystères inédits*, t. I, p. 94.

d'autres mystères d'autres emprunts de passages énergiques ou touchants, mais il faut nous borner, et ceux que nous avons cités suffisent pour écarter le reproche de barbarie. Ces pièces furent un spectacle édifiant et attrayant aussi longtemps que la foi des auditeurs fut sincère, et que la confrérie des acteurs ne chercha pas d'autres moyens d'attirer la foule. Malheureusement, avant la fin même du quinzième siècle, l'institution des confrères de la Passion commença à s'altérer. Non-seulement ils introduisirent dans leur répertoire quelques épisodes de l'histoire profane, mais, jaloux de garder leur popularité, ils ajoutèrent aux pièces sérieuses des farces destinées à égayer l'assemblée ; ils fraternisèrent avec les enfants Sans-Souci, jeunes et spirituels débauchés, presque tous enfants de famille dérangés qui ne songeaient qu'à se divertir, et avec la Basoche, autre troupe non moins égrillarde, formée de clercs de procureurs cherchant une distraction aux ennuis de la procédure. Cette alliance dut troubler la bonne intelligence de l'Église et du théâtre. D'ailleurs, les mystères eux-mêmes, corrompus par ce fâcheux voisinage des farces et des soties, admirent parfois des scènes ordurières et des plaisanteries obscènes qui démentaient leur pieuse origine. Il y a plus : dans la foule, le nombre des sceptiques et des railleurs venant à augmenter, les scènes naïves manquaient leur effet et la moquerie déconcertait la piété. Toutefois les mystères se maintinrent jusqu'au milieu du seizième siècle, où la loi dut intervenir pour mettre un terme à des représentations qui dégénéraient en scandale

public. Le parlement de Paris les interdit par un arrêt en 1548.

Nous avons prononcé les mots de *moralités*, de *farces* et de *soties*. Il faut dire quelle était la nature de ces compositions. Les moralités appartenaient, comme les mystères et les miracles, au théâtre des confrères de la Passion, elles avaient pour but de mettre en action quelque vérité morale. Ainsi, à l'enseignement de l'histoire sainte s'ajoutait la prédication de la morale religieuse. Les vertus et les vices étaient dramatisés comme les faits de l'Ancien et du Nouveau Testament; mais, comme ils ne pouvaient paraître en scène que sous la forme allégorique, les moralités furent atteintes de la froideur inhérente aux abstractions personnifiées et aux personnages qui n'ont qu'une vie d'emprunt. La réalité, toute grossière qu'elle fût dans les mystères et les miracles, avait un bien autre intérêt. Aussi les moralités ne prirent-elles quelque importance que lorsque, cessant d'être dogmatiques, elles devinrent agressives et satiriques et se rapprochèrent de la sotie, comme *l'Homme obstiné*[1] de Pierre Gringore, qui est dirigé contre le pape Jules II.

Les soties, dont l'invention paraît appartenir à la confrérie des enfants Sans-Souci, reposent sur cette

[1] *L'Homme obstiné* a été joué le mardi gras de l'année 1612, sous les piliers des halles : précédé d'une sotie, *le Prince des sots*, il fut suivi de la farce *Faire et dire*. Cette représentation de trois pièces du même auteur fait époque dans l'histoire du théâtre. J'ai donné une analyse de cette curieuse trilogie dans mes *Essais d'histoire littéraire*, première série, p. 173-192.

donnée, que la société humaine ressemble aux Petites-Maisons, et que tous les travers de l'homme et ses vices sont des variétés de la grande maladie mentale qui s'appelle la folie. En réalité, le nombre des fous est plus considérable qu'il ne paraît et qu'on ne l'avoue, chacun faisant une exception pour soi-même et pour ceux qui ne le contrarient pas. A vrai dire, beaucoup de gens contre lesquels on s'indigne méritent plus d'être soignés que châtiés ; ils auraient besoin de médecins, et, dans l'impuissance ou l'incurie de la médecine, qui parviendrait peut-être à les guérir, leur châtiment appartient moins aux tribunaux qu'à la comédie. C'est ce que pensèrent les jeunes Aristophanes populaires qui tentèrent sous Louis XII, et de son aveu, la comédie politique et sociale dans les soties de l'*Ancien Monde*, du *Nouveau Monde* et du *Prince des sots*. Ces esquisses, où l'esprit et le bon sens ne manquent pas, harcelaient intrépidement et plaisamment les abus de la société civile et de la constitution politique. Mais ces jeux hardis ne pouvaient être encouragés ou simplement tolérés que sous un roi populaire, de bonne volonté et de conscience nette. Ils ne durèrent pas longtemps.

Il y aurait peu de chose à dire de la farce, où s'exerçaient les clercs de la basoche comme acteurs et comme poëtes, si ce genre n'avait produit un chef-d'œuvre. La farce n'est que le fabliau badin mis en action ; elle procède des récits des conteurs, comme les mystères des livres saints, et les miracles de la légende. Mais ici la donnée est licencieuse, et la forme dramatique met encore en relief les vices du

sujet. Lorsqu'on jette les yeux sur la plupart de ces ouvrages, on se demande où et quand ils ont pu être représentés, quels regards ont pu soutenir ce spectacle, quelles oreilles entendre ce langage. Il faut bien l'avouer, car trop de témoignages le démontrent, la licence des mœurs et le cynisme du langage s'étalaient effrontément, et le déréglement avait atteint toutes les classes. Ce quinzième siècle avait ses plaies honteuses de corruption après les horreurs de l'âge précédent : on voulait se divertir, parce qu'on avait longtemps souffert de la guerre civile, de la guerre étrangère, de l'oppression intérieure ; et on se divertissait grossièrement, parce que l'élégance manquait pour farder et déguiser la corruption.

Il y a bien quelques perles dans ce fumier. Témoin *le Cuvier*, « farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse[1], » comme le titre le déclare. Le pauvre Jaquinot n'est pas maître dans son ménage, il est sous puissance de femme, et par surcroît, de belle-mère ; toutes deux sont liguées contre lui, mais ce joug lui pèse et il jure de s'en affranchir. A peine en a-t-il fait le serment que l'ennemi paraît. Alors sa vertu faiblit, et au lieu de la liberté qu'il veut conquérir, on lui fait écrire et signer une longue liste de commandements auxquels il se soumet. Il devra, sous peine d'être battu : de nuit, bercer l'enfant ; au petit jour, se lever

[1] *Ancien Théâtre français*, par Viollet Leduc. Bibliothèque Elzevirienne. P. Jannet, 1854, t. I, p. 32. — Le mérite de cette pièce jusqu'alors inédite a été signalé tout d'abord par un de nos maîtres en critique, M. Saint-Marc Girardin, *Journal des Débats*, janvier 1858.

le premier pour chauffer la chemise de sa femme, puis faire le lit; durant la journée, « aller, venir, troter, courir, » mener la mouture au moulin, faire le pain, chauffer le four, mettre le pot au feu, nettoyer la cuisine, laver la vaisselle, lessiver. Tout cela est couché sur un rolet qui sera la charte du ménage. Toute la charte, rien que la charte, tel est le dernier mot du pauvre mari. Ainsi engagé, sa femme l'appelle à tordre avec elle la lessive auprès du cuvier. Jaquinot se range à son devoir; mais en tordant, lui d'un côté, sa femme de l'autre, celle-ci tombe à la renverse dans le cuvier, elle crie à l'aide :

Aiez pitié de ma pauvre ame,
Jaquinot, secourez votre femme,
Tirez moi hors de ce baquet.

Jaquinot répond froidement :

Cela n'est pas dans mon rolet [1].

Pendant que la femme jette les hauts cris, le mari relit pacifiquement et dans leur ordre de succession tous les articles de son traité. Le dialogue est d'un maître; il faut citer :

— Tot pensez de me secourir.
— Aller, venir, troter, courir.
— Jamais n'en passeray ce jour.
— Faire le pain, chauffer le four.
— Ça, la main; je tire à ma fin.
— Mener la mouture au moulin.

[1] *Ancien Théâtre français*, t. I, p. 42.

— Vous estes pis que chien mastin.
— Faire le lict au plus matin.
— Las, il vous semble que soit jeu.
— Et puis mettre le pot au feu.
— Las, où est ma mère Jacquette.
— Et tenir la cuisine nette.
— Allez moi querir le curé.
— Tout mon papier est escuré,
Mais je vous prometz, sans long plet,
Que ce n'est point à mon rolet.
— Et pourquoy n'y est-il escript ?
— Pour ce que ne l'avez pas dit [1].

Ici tout est comique, caractère, situation, langage. Seulement la femme risquerait d'étouffer dans son baquet, ce qui serait une peine bien sévère pour avoir voulu être maîtresse au logis, et Jaquinot en aurait aisément pris son parti, si la mère ne fût point survenue et si, sur de nouvelles instances de sa femme, et après serment d'en être obéi, ce mari rancuneux et flegmatique ne se décidait enfin à opérer le sauvetage. Dans cette dureté qui paraissait plaisante est le cachet du temps où l'on tenait si peu de compte de la vie d'un homme. Nous n'en avons pas moins à citer encore un trait vraiment comique. Lorsque Jaquinot a reçu de sa femme le serment d'obéissance, il est sublime de naïveté dans sa joie et dans sa confiance :

Je serai doncques desormais
Maître, car ma femme l'accorde [2].

Voilà une autorité bien garantie !

[1] *Ancien Théâtre français*, t. I, p. 41.
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 48.

Si le meurtre était chose si vénielle alors, à plus forte raison le larcin et la fourberie passaient-ils pour de simples peccadilles. Les plus plaisantes et les moins effrontées de ces farces nous montrent, en effet, la ruse au service de l'improbité. On appelait cela de bons tours, comme les récits obscènes étaient de bons contes. Patelin, le célèbre et populaire Patelin, est un fourbe et un escroc; mais il est habile et il amuse : cela suffit pour qu'on lui fasse fête. Au reste, parmi les œuvres du même genre, la farce de *Maître Pathelin* est un véritable joyau. Nous n'avons pas à en faire l'analyse après M. Villemain, qui en a cité et apprécié les meilleures scènes[1]. Cette farce est bien une comédie. Les caractères y sont d'une touche franche et fine, les scènes bien liées et bien conduites; le dialogue abonde en traits plaisants, et la langue en est excellente aussi bien que le style. On a fait honneur de ce chef-d'œuvre à Pierre Blanchet, qui l'a peut-être retouché, comme Jean Michel a mis la main au mystère de la passion; mais le nom de l'auteur reste inconnu : on ne sait pas et sans doute on ne saura jamais, de science certaine, à qui nous devons le vivant portrait de ce personnage narquois, matois, à la mine prévenante et futée, à la langue mielleuse et traîtresse, à la main caressante et crochue, type complet de cette astuce de bas étage, bornée dans ses visées comme dans ses artifices, gagne-pain des pauvres diables doués de quelque esprit, totalement dépourvus de sens moral, et qu'on ne peut mieux définir que par

[1] *Tableau de la littérature au moyen âge*, t. II, p. 271 et suiv.

le nom auquel elle a donné cours, le patelinage. Cet homme, quel qu'il soit, avait trouvé, deux siècles avant Molière, le secret de la bonne comédie, que Molière a longtemps cherché, l'étude de la vie réelle et la peinture des caractères. Patelin est la maîtresse figure de ce tableau, mais il n'est pas la seule qui laisse un souvenir. En effet, on n'oublie ni cette fine mouche qui s'appelle Guillemette, ni cette bonne face bourgeoise de M. Guillaume, qui sert presque d'excuse à Patelin, tant il paraît prédestiné à être dupe, ni cette tête de juge qui annonce de loin Bridoie et Bridoison, ni cet Agnelet, Patelin rustique, sitôt dressé, qui ne tarde pas à en remontrer à son maître, et qui le réduit à s'écrier :

> Maugré bieu ! ai-je tant vescu [1]
> Qu'un bergier, un mouton vestu,
> Un villain paillart me rigolle [2] ?

Patelin nous conduit à Villon, qui, pendant le cours de sa jeunesse débauchée, s'est mêlé souvent à la basoche et à la troupe des enfants Sans-Souci ; dans ses vieux jours, si toutefois il a eu de vieux jours, il aurait, en Poitou, selon Rabelais, dressé un théâtre et dirigé une troupe d'acteurs. Il est peu probable qu'il se soit contenté de jouer des mystères. On pense généralement qu'il s'est exercé dans le genre de la farce,

[1] N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie ?
(Corneille, *le Cid*, acte I, sc. VII.)

[2] *Maistre Pierre Pathelin*, édition nouvelle, par P.-L. Jacob bibliophile. 1 vol. in-12, 1859, p. 116.

et ce n'est pas sans vraisemblance qu'on lui attribue le *Nouveau Pathelin* ou *Pathelin et le pelletier*, qui met en scène un des meilleurs tours joués par Villon lui-même lorsqu'il vivait aux dépens d'autrui et qu'il exerçait avec tant de dextérité l'art *du croc et de la pince*, comme dit Marot. Peut-être serait-il permis d'aller plus loin dans la voie des conjectures. P. Blanchet est hors de cause, et on a eu grande raison de le débouter. M. Génin a vainement proposé Antoine de la Sale. Pourquoi Villon, qui de tous les poëtes connus de cette époque est le seul capable d'avoir fait Patelin, n'en serait-il pas l'auteur? Il ne s'en est pas vanté; mais Villon s'est-il vanté de quelque chose? Toutes les farces, au quinzième siècle, étaient sans nom d'auteur, et toutes sont restées anonymes. On n'a donc que l'induction pour lumière, et l'induction conduit directement à Villon. Chose étrange! le même problème se pose aux deux pôles de la littérature du quinzième siècle pour une œuvre sainte et pour une œuvre profane: l'un des auteurs s'est tu par humilité, l'autre a pu se taire par indifférence. Au reste, même sans Patelin, la part de Villon sera toujours assez belle. Nous le verrons bientôt. Mais avant d'aborder Villon, nous devons nous arrêter un instant devant Charles d'Orléans. Ce sera pour nous un moyen de les juger tous deux plus sûrement, en les opposant l'un à l'autre.

CHAPITRE V

Charles d'Orléans. — Ballades. — Rondeaux. — François Villon. — Le Grand Testament. — Philippe de Comines. — Ses Mémoires. — Fin du moyen âge.

Louis XI nous servira de lien entre Charles d'Orléans, François Villon et Philippe de Comines : en effet, il outrage le premier, il protége le second, et il admet dans sa confidence le troisième, qui doit être son témoin devant la postérité. Le rapprochement que nous faisons entre Charles, duc d'Orléans, petit-fils et neveu de rois, père d'un roi, et cet enfant de Paris, nommé Corbueil, surnommé Villon pour ses méfaits, n'est pas un jeu d'esprit. Le temps les réunit. Charles meurt vers le temps où Villon écrit son *Grand Testament*, et dans ce double fait intervient la sombre figure de Louis XI, qui influe en sens opposé sur la destinée des deux poëtes. Les dures paroles du monarque conduisent au tombeau le fils chevaleresque de Valentine de Milan, et sa clémence dérobe au gibet l'enfant du peuple. Au même moment la voix du même homme tue et sauve : elle tue le représentant du passé poétique, elle sauve le précurseur de la poésie moderne. Est-ce effet du hasard? peut-être; mais c'est au moins un accident curieux et significatif. Nous reconnaissons là le roi qui fait tomber la tête des Armagnacs, et qui transforme son barbier

en favori tout-puissant. Quant à Philippe de Comines, il a sa place marquée à côté de ce roi que la France a flétri comme tyran, tout en recueillant le bénéfice des services qu'il a pu lui rendre en abaissant l'aristocratie féodale. Louis XI, comme Philippe le Bel, est un de ces bienfaiteurs involontaires que la politique absout trop aisément, mais que la conscience doit condamner, et qui dispensent de reconnaissance le peuple dont ils ont servi indirectement les intérêts, sans autre vue que leur propre agrandissement. Mais laissons de côté Louis XI; Comines nous y ramènera lorsque nous aurons apprécié Charles d'Orléans et Villon.

La poésie de Charles d'Orléans est la dernière et plus délicate fleur de l'esprit chevaleresque; c'est d'ailleurs, pourrait-on dire en style de moissonneur, un regain, car le quatorzième siècle a passé, et l'on sait que ce fut pour les sentiments tendres et délicats une morte-saison. Aussi cette seconde floraison, accidentelle et isolée, est-elle due à un rayon détourné du soleil d'Italie; car le gracieux génie de Charles d'Orléans se compose de l'âme et de l'esprit de Valentine de Milan, transmis à son fils, heureux si l'influence de Guillaume de Lorris ne s'y fût pas mêlée. Pour Villon, il tourne le dos au passé et salue l'avenir; il donne pour berceau et pour palais à la poésie moderne la rue et les halles : et ce n'est pas tout à fait sa faute si elle n'a pas été suspendue, dans sa personne, aux fourches patibulaires de Montfaucon. Au reste, Villon s'est avili sans se dépraver; le fond généreux de sa nature subsiste sous les souillures : il

sent vivement les bienfaits, il aime sa mère, il aime son pays; de sorte qu'on est tenté de lui faire l'application des vers si connus de Marot :

Pipeur, larron, jureur, blasphémateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant le meilleur fils du monde[1].

Charles d'Orléans n'était pas trempé pour le rôle héroïque que sa naissance et les événements de son temps l'appelaient à remplir. Il eut cela de commun avec Thibaut de Champagne : Charles d'Anjou et Richard d'Angleterre, pour faire de beaux vers, n'en avaient pas moins été de terribles champions, le casque en tête et le glaive en main. Ce n'est pas la pieuse et généreuse intention de venger son père, Louis d'Orléans, sur son meurtrier, Jean sans Peur, duc de Bourgogne, ni le désir de faire triompher les Armagnacs, dont il devint le chef, qui manquèrent à Charles d'Orléans, mais les fortes qualités qui assurent le succès de l'homme politique et du soldat. Sans doute il paya de sa personne, mais sa personne n'était pas taillée à vaincre et à dominer. Il était doué pour vivre heureusement dans un temps paisible, pour cultiver de douces affections et les chanter d'une voix molle et pure, comme ce bon roi René son contemporain, moins poëte que lui avec plus de naturel et de bonhomie. Aussi, dès que la captivité lui aura fait des loisirs, il charmera les ennuis de sa longue prison par le souvenir de ses amours et par l'attente

[1] Marot, épit. XXVIII, v. 11.

de plaisirs nouveaux; mais qu'on ne cherche dans ses vers ni un cri de douleur sur le meurtre de son père, ni une larme sur la mort de sa mère Valentine, ni un gémissement patriotique au souvenir d'Azincourt, ni un mouvement de pitié pour le supplice de Jeanne d'Arc. Il faut en prendre son parti, le prisonnier des Anglais sera surtout l'esclave de Beauté, l'homme lige d'Amour; il aimera à deviser avec son cœur, quoiqu'il l'ait laissé en dépôt dans une cassette dont Cupido garde la clef; il se promènera dans la forêt de Longue-Attente où souffle le vent de Mélancolie, et où il a compagnie de Deuil et de Tristesse; enfin on le voit trop souvent escorté de ces froides allégories sorties de l'alambic de Guillaume de Lorris : Bel-Accueil, Liesse, Danger et le reste.

C'est un malheur pour Charles d'Orléans de n'avoir pas conjuré tous ces fantômes métaphysiques; car son esprit qui a des saillies piquantes, et son âme, capable de sentiments vrais, et sa riante imagination, auraient eu plus de vivacité, plus de grâce, plus d'éclat. En effet, il annonçait de la franchise et quelque chose de leste et de sémillant, celui qui faisait le serment d'aimer par cette boutade cavalière :

Tiengne soy d'amer qui pourra,
Plus ne m'en pourroye tenir,
Amoureux me fault devenir,
Je ne scay qu'il m'en avendra;
Combien que j'ay oy, pieça,
Qu'en amours fault mains maulx souffrir.
Tiengne soy d'amer qui pourra,
Plus ne m'en pourroye tenir.

Mon cueur devant yer accointa
Beaulté qui tant le scet chierir,
Que d'elle ne veult departir;
C'est fait, il est sien et sera.
Tienne soy d'aimer qui pourra,
Plus ne m'en pourroye tenir[1].

Il était capable d'émotion sincère celui qui s'écriait:

Dieu, qu'il fait bon la regarder,
La gracieuse, bonne et belle!
Pour les grans biens qui sont en elle,
Chascun est prest de la louer.
Qui se pourroit d'elle lasser?
Toujours sa beaulté renouvelle.
Dieu, qu'il fait bon la regarder
La gracieuse, bonne et belle!

Par deçà, ne delà la mer,
Ne scay dame, ne damoiselle
Qui soit en tous biens parfais telle;
C'est ung songe que d'y penser.
Dieu, qu'il fait bon la regarder,
La gracieuse, bonne et belle[2]!

N'avait-il pas l'esprit plaisant et un fond de gaiet naturelle celui qui s'avise, pour rappeler un ami, le quel, sous prétexte de mariage, se tenait trop long temps à l'écart, de faire courir le rondeau suivant

Crié soit à la clochete
Par les ruës, sus et jus,
Fredet, on ne le voit plus;
Est-il mis en oubliete?

[1] *Poésies de Charles d'Orléans*, éd. J.-M. Guichard, 1 vo in-18, 1842. Chanson, p. 193.
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 195.

Jadis il tenoit bien conte
De visiter ses amis;
Est-il roy, ou duc, ou conte,
Quant en oubly les a mis?

Banny à son de trompete!
Comme marié confus,
Entre chartreux, ou reclus,
A il point fait sa retrete?

Crié soit à la clochete,
Par les ruës, sus et jus,
Fredet, on ne le voit plus;
Est-il mis en oubliete[1]?

Il est vrai que lorsque Charles d'Orléans faisait plaisamment crier à la clochette son ami Frédet, il était rentré sur la terre de France et dans son château de Blois; mais dans l'exil même l'enjouement ne lui manquait pas, lorsqu'il démentait le bruit de sa mort par cette jolie ballade:

Nouvelles ont couru en France,
Par mains lieux, que j'estoyë mort;
Dont avoiënt peu deplaisance
Aucuns qui me hayënt à tort;
Autres en ont eu desconfort,
Qui m'ayment de loyal vouloir,
Comme mes bons et vrais amis;
Si fais à toutes gens savoir
Qu'encore est vive la souris.

Je n'ay eu ne mal, ne grevance,
Dieu mercy, mais suis sain et fort,
Et passe temps en esperance
Que paix, qui trop longuement dort,

[1] *Poésies de Charles d'Orléans*, Rondeau, p. 350.

S'esveillera, et par accort
A tous fera liesse avoir ;
Pour ce, de Dieu soient maudis
Ceux qui sont dolens de véoir
Qu'encore est vive la souris.

Jeunesse sur moy a puissance,
Mais Vieillesse fait son effort
De m'avoir en sa gouvernance ;
A present faillira son sort,
Je suis assez loing de son port,
De pleurer vueil garder mon hoir
Loué soit Dieu de Paradis,
Qui m'a donné force et povoir,
Qu'encore est vive la souris.

Nul ne porte pour moy le noir,
On vent meilleur marchié drap gris ;
Or tiengne chascun, pour tout voir,
Qu'encore est vive la souris[1].

Si les nouvelles sinistres qui couraient en France sur son compte ne l'attristaient pas, en retour il ne prenait pas de confiance dans les nouvelles favorables qui, venues de France, lui annonçaient la fin de sa captivité. Souvent trompé dans cet espoir, il avait le droit de se défier, mais il exprime sa défiance sans amertume :

Je cuyde que ce sont nouvelles ;
J'oy (*j'entends*) nouveau bruit, et qu'est-ce là ?
Hélas ! pourroy-je savoir d'elles
Quelque chose qui me plaira ?
Car j'ai désiré, longtemps a,
Qu'Espoir m'estraynast de liesse ;

[1] *Poésies de Charles d'Orléans*, p. 147.

Je ne sçay pas qu'il en fera,
Ce beau menteur plain de promesse.

S'il ne sont ou bonnes ou belles,
Au fort, mon cuer endurera,
En attendant d'avoir de celles
Que Bonheur lui apportera,
Et de l'endormyë (*du narcotique*) beuvra
De nonchaloir, en sa destresse :
Espoir plus ne l'esveillera,
Ce beau menteur plain de promesse.

Pour ce, mon cueur, se tu me celles
Reconfort, quand vers toi vendra,
Tu feras mal, car tes querelles
J'ai gardéës, or y perra (*paraîtra*):
Adviengne qu'advenir pourra !
Je suis gouverné par Vieillesse,
Qui de legier n'escoutera
Ce beau menteur plain de promesse[1].

ans ces vers ingénieux et d'un tour facile nous vons l'épanchement d'une âme douce, la saillie d'un el esprit ; l'esprit se joue à la surface, et le sentiment e sort pas des profondeurs de l'âme : on a des étincelles sans feu, de la sensibilité sans émotion. En un mot, rien n'est viril dans Charles d'Orléans, l'âge ne a ni fortifié ni mûri ; quand les rides sont venues, elles nt sillonné les traits efféminés d'un adolescent sexagénaire. On peut dire, à la lettre, qu'il n'a pas été u delà du printemps, dont il aimait à saluer le retour dans des vers qu'on n'a pas oubliés. Ses rondeaux souvent cités, *le temps a laissé son manteau* et *les*

[1] *Poésies de Charles d'Orléans*, p. 107.

fourriers d'esté sont venus, ne sont pas les seuls té moignages de sa prédilection. Une ballade moin connue que ces rondeaux est encore un hommage a printemps et une satire de l'hiver : citons au moin le dernier couplet :

> Yver fait le soleil ès cieulx
> Du mantel des nuës couvrir.
> Or maintenant, loué soit Dieux,
> Vous estes venu esclersir
> Toutes choses et embellir;
> Yver a sa peine perdue,
> Car l'an nouvel l'a faict bannir
> A vostre joyeuse venue[1].

Plein de ces douces idées, toujours en quête sensations et de sentiments propres à caresser ses r gards et son âme, Charles d'Orléans aspirait à la p sible volupté d'une vie nonchalante; il aimait les e tretiens faciles, qu'il animait de son humeur enjou et des saillies de sa bonhomie malicieuse. A son tour en France, il fit de son château de Blois cercle académique, rendez-vous de tous les bea esprits du voisinage, curieux d'amusements poé ques. Il dut lui en coûter beaucoup sans doute d'ê mis en demeure par les événements de réclamer l' ritage de sa mère Valentine au delà des monts. Au s'y engagea-t-il mollement, poussa, bon gré, mal g jusqu'en Piémont, et rebroussa bientôt chemin, l sant sa belle ville de Milan aux mains de Fran Sforce : sans trop de regrets, car il allait retrou

[1] *Poésies de Charles d'Orléans*, p. 144.

les doux loisirs et les luttes pacifiques de sa cour de Blois. Il aurait dû ne plus la quitter et ne pas affronter la rencontre de Louis XI, et les dures paroles qu'il entendit à Tours pour avoir parlé de clémence. Dans cette arène poétique qui était son champ de bataille préféré, l'émulation animait des tournois littéraires où les rivaux luttaient d'adresse pour emporter le prix de la ballade et du rondeau. La lice était toujours ouverte, et il suffisait d'être équipé en poëte pour prendre part à la lutte; il ne fallait pas d'autre blason. Aussi l'entrée de l'enceinte ne fut-elle pas refusée à certain écolier sans souci, sans vergogne, je ne dirai pas sans reproches, mal en point, espèce de truand poétique, mais dont l'œil vif et la lèvre railleuse, l'air délibéré annonçaient, pour l'escrime des vers, un habile jouteur; c'était François Corbueil, qui avait déjà mérité le surnom de Villon. Sortait-il de la prison de Meung-sur-Loire, ou, sur le point d'y entrer, vivait-il alors dans ces parages de la vie nomade dont les écarts le firent enfermer par l'évêque d'Orléans, Jacques Thibaut d'Aussigny? on l'ignore.

Ce jour-là, le prince avait concours de ballade antithétique sur ce texte provoquant: *je meurs de soif auprès de la fontaine;* les poëtes ordinaires du prince, Gilles des Ormes, Caillau, le prince lui-même, firent de leur mieux; mais ils durent céder la palme au nouveau venu, qui du premier coup se montra plus habile à ce jeu de frivoles antithèses : c'est qu'en effet ses armes étaient autrement trempées. La petite cour académique de Charles d'Orléans avait trouvé son maître dans ce vagabond délabré qu'elle avait ac-

cueilli au passage ; elle ne fit que l'entrevoir, car Villo n'était pas homme à se plaire longtemps en si bonn compagnie, et d'ailleurs il n'eût pas tardé à se fair éconduire, l'incorrigible vaurien. Sans doute il s retira bien repu, et moins mal nippé qu'à sa venue et il put au départ fredonner le refrain de la ballad qu'il venait de composer :

Bien recueilly, débouté de chacun[1].

La vie, d'ailleurs fort obscure, de Villon n'est pa ce qui nous intéresse : nous savons seulement qu Louis XI le tira de la prison où le faisait jeûner e maigrir l'évêque d'Orléans, en attendant un châtimen plus sévère. Si l'on en croit Rabelais, il aurait trouv plus tard un asile en Angleterre, et sur ses vieu jours habité l'Anjou, théâtre de ses derniers méfaits Mais laissons de côté la destinée de l'homme ; c'es le poëte que nous voulons faire connaître, c'est l'ori ginalité de ses idées et de son style. Villon n'est pa un poëte à la suite : il marche dans ses propres voies il n'a rien de convenu ni d'apprêté, il est indépendan et naturel ; il peint ce qu'il éprouve, il représente c qu'il voit, et il trouve un langage qui est l'image fi dèle de sa pensée et de son émotion. C'est un homm et un poëte, homme de mauvaise compagnie, poët de bas étage, mais énergique et sincère ; il a un profonde sensibilité, une vive imagination, de l'âm et de l'esprit : tour à tour, il s'attendrit et il plaisante

[1] *Œuvres de maistre François Villon*, éd. Prompsault, 1 vo in-8°, 1835, p. 329.

et sa mélancolie comme son enjouement ont le même caractère de franchise. On voit par ses aveux qu'il a beaucoup péché sans se pervertir complétement ; son repentir est sincère comme sa faiblesse est incurable. Hé Dieu ! s'écrie-t-il :

> Hé Dieu ! se j'eusse estudié
> Au temps de ma jeunesse folle,
> Et à bonnes meurs dédié,
> J'eusse maison et couche molle !
> Mais quoy ? je fuyoye l'escolle,
> Comme faict le mauvais enfant :
> En escrivant ceste parolle,
> A peu (*peu s'en faut*) que le cueur ne me fend [1].

N'accuser que soi, c'est le signe d'un bon naturel : le malheur de Villon est d'avoir pu agir à son gré, quand il n'avait pour conseillères que la misère et la jeunesse. D'enfant sans souci il devint mauvais garçon, et en poursuivant ses *franches repues*, il se sentit bientôt saisi par la main de justice qui le conduisait à la potence. La première fois, ce fut une sentence du Châtelet qui le mit en péril ; mais il eut l'heureuse idée d'en appeler au parlement, qui se contenta de le bannir : Villon en fut charmé :

> Que vous semble de mon appel,
> Garnier, fis-je sens ou follie ?
> Toute beste garde sa pel (*peau*) :
> Qui la contrainct, efforce ou lye,
> S'elle peult, elle se deslye.
> Quant donc, par plaisir voluntaire,

[1] *Œuvres de François Villon*, Grand Testament, huitain XXVI 117.

Chanté me fut ceste homélie,
Estoit-il lors temps de se taire[1] ?

Avant d'avoir cette pensée de salut, Villon, dans l'attente du supplice, avait composé son épitaphe, et son imagination devançant les effets du châtiment, il avait appelé la pitié publique sur son cadavre et celui de ses complices par une effrayante peinture mêlée de touchantes prières :

La pluye nous a débuez et lavez
Et le soleil dessechez et noirciz ;
Piës, corbeaulx, nous ont les yeux cavez
Et arraché la barbe et les sourcilz ;
Jamais nul temps nous ne sommes rassiz ;
Puis çà, puis là, comme le vent varie,
A son plaisir, sans cesser nous charrie,
Plus becquetez d'oyseaulx que dez à couldre :
Hommes, icy n'usez de mocquerie,
Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre[2].

Certes, il y a dans cette poésie patibulaire une in croyable vigueur. Le tableau est sous nos yeux, et laisse dans le souvenir une ineffaçable empreint Toute la pièce est du même style. Est-ce bien la mai qui tenait au besoin cet énergique pinceau, qui tracé d'une plume si légère la requête au duc d Bourbon :

Si je peusse vendre de ma santé
A ung Lombard, usurier par nature,
Faulte d'argent m'a si bien enchanté
Que j'en prendrois, ce crois-je, l'adventure.

[1] *Œuvres de F. Villon*, Grand Testament, Ballade, p. 309.
[2] *Id., ibid.* Épitaphe en forme de ballade, p. 308.

Argent ne pend à gippon, ne ceincture.
Beau sire Dieux, je m'esbahyz que c'est;
Car devant moy croix ne se comparoist
Sinon de boys, ou pierre, que ne mente;
Mais se la vraye une fois m'apparoist,
Vous n'y perdrez seulement que l'attente[1].

Marot, dans le même embarras, n'a pas eu plus d'adresse ni d'esprit, et il avait l'exemple de Villon.

Villon, que Marot n'efface pas à la rencontre, laisse de son côté fort en arrière son devancier Charles d'Orléans, quand, par hasard, il aborde la même idée. Celui-ci avait dit avec quelque délicatesse :

Au vieil temps grand renom couroit
De Creseide, Yseud, Elaine
Et maintes autres qu'on nommoit
Parfaites en beauté hautaine :
Mais, au derrain, en son demaine,
La Mort les prist piteusement[2].

Cette réflexion, vraie et même touchante, devient en passant par le cœur de Villon un cri de douleur, et comme une élégie lyrique :

La royne blanche comme ung lys
Qui chantoit à voix de Sereine,
Berthe au grand pied, Biétris, Allys,
Haremboures qui tint le Mayne,
Et Jehanne la bonne Lorraine
Qu'Anglois bruslèrent à Rouen :
Où sont-ilz, Vierge souveraine!
Mais où sont les neiges d'antan[3]?

[1] *Œuvres de Villon*, Requête à monseign. de Bourbon, p. 321.
[2] *Poésies de Charles d'Orléans*, p. 69.
[3] *Œuvres de Villon*, Grand Testament, Ballade I, p. 127.

Voilà bien la poésie qui consiste surtout en sentiment, en mouvements, en images ! Parmi ces regrets pour tant de beautés à jamais évanouies, et qui se sont fondues comme la neige de l'an passé, combien le cœur est touché au nom de cette *bonne Lorraine*, libératrice de la France, martyre des Anglais, longtemps flétrie, tardivement réhabilitée, et qui n'est pas encore une sainte ! Que de gloire, quelles souffrances, combien de reproches contenus dans ces mots si simples et si pénétrants !

Au reste, l'idée de la mort est celle qui inspire le mieux Villon : aucun poëte, aucun orateur n'a surpassé la vérité poignante, l'énergie pathétique, la douceur attendrissante des vers qu'on va lire :

Et meure Paris ou Hélène,
Quiconques meurt, meurt à douleur.
Celluy qui perd vent et alaine,
Son fiel se crève sur son cueur ;
Puis sent Dieu sait quelle sueur,
Et n'est qui de ses maux l'allège,
Car enfants n'a, frère, ne sœur,
Qui lors vousist estre son pleige (*sa caution*).

La mort le faict frémir, pallir,
Le nez courber, les veines tendre,
Le col enfler, la chair mollir,
Joinctes et nerfs croistre et estendre.
Corps feminin qui tant es tendre,
Polly, souëf, si précieux,
Te fauldra il ces maulx actendre?
Ouy, ou tout vif aller ès cieux [1].

[1] *Œuvres de Villon*, huitains XL et XLI, p. 125.

Ce dernier vers, qui a trait à l'assomption de la Vierge, est un témoignage de cette dévotion qui n'empêchait pas Villon d'offenser Dieu, mais qui lui ordonnait d'honorer la mère du Sauveur. Villon avait bien des vices, mais il n'était pas impie; et ce sont bien, en effet, ses propres sentiments qu'il exprime lorsque, dans la ballade qu'il lègue à sa pauvre bonne mère pour être présentée à la sainte Vierge, il s'écrie :

Dame des cieulx, régente terrienne,
Emperière des infernaulx paluz,
Recevez-moi vostre humble chrestienne,
Que comprinse soye entre vos esleuz,
Ce nonobstant qu'oncques rien ne valus.
Les biens de vous, ma dame et ma maistresse,
Sont trop plus grans que ne suis pécheresse;
Sans lesquelz biens ame ne peult mérir,
N'entrer ès cieulx; je n'en suis menteresse,
En ceste foy je vueil vivre et mourir [1].

Nous avons bien d'autres preuves de la foi de Villon. Elle le rend éloquent dans ces beaux vers sur l'autre vie, qu'il adresse à ceux qui ont, comme lui, cherché le bonheur ici-bas dans les plaisirs des sens :

Icy ny a ne rys, ne jeu;
Que leur vault avoir eu chevances,
N'en grans licts de paremens géu (*couché*),
N'engloutir vin en grasses panses,
Mener joyë, festes et danses,
Et de ce prest estre à toute heure?
Tantot faillent telles plaisances,
Et la coulpe si en demeure [2].

[1] *Œuvres de Villon*, Grand Testament, Ballade VI, p. 168.
[2] *Id.*, *ibid.*, huitain CLXVIII, p. 330.

Villon est, si l'on veut, un pécheur incurable, ce n'est pas un pécheur endurci. Il faut encore lui savoir gré de n'avoir pas renoncé sa patrie, et d'avoir trouvé des accents de généreuse colère contre tous ceux « qui mal vouldroient au royaume de France[1]. » Tout n'est pas désespéré dans l'âme des pécheurs qui n'oublient ni Dieu ni leur pays.

On doit bien se garder d'absoudre Villon, mais on peut le plaindre. Sa nature, pour rester droite, voulait une autre condition. Sa gaieté lui fit d'abord illusion sur sa misère; les gracieux galants qui l'accueillirent, malgré sa pauvreté, à cause de son esprit, lui donnèrent le goût de l'oisiveté et des plaisirs faciles. Ils le gâtèrent, ils le firent déchoir; et, pour conserver les *franches repues* dont il avait pris l'habitude, il passa des libertins huppés qui l'avaient séduit et dépravé aux vauriens sans feu ni lieu qui le conduisirent au pied de la potence. Nous ne savons pas si ses délits furent aussi graves que la peine qu'ils encoururent. La justice du temps permet d'en douter. Ce que nous savons, c'est que les protecteurs qui la désarmèrent ne firent que la moitié de leur tâche, puisqu'ils laissèrent à Villon la misère qui l'avait perdu, *malesuada fames ac turpis egestas*[2]. Notre poëte pense qu'un patronage généreux l'aurait préservé de toute rechute, et il ajoute que si alors il eût continué de mal vivre, il aurait été le premier à porter la sentence contre lui-même :

[1] *Œuvres de Villon*, refrain de la Ballade, p. 335.

[2] *Virgile*, Æn. VI, v. 276.

Se (*si*) Dieu m'eust donné rencontrer
Un autre piteux Alexandre
Qui m'eust fait en bonheur entrer,
Et lors qu'il m'eust veu condescendre
A mal, estre ars (*brûlé*) et mis en cendre
Jugé me fusse de ma voix :
Nécessité faict gens mesprendre
Et faim saillir le loup des bois[1].

élas! le pauvre Villon, faute d'un Alexandre, n'a as été mis en demeure de devenir homme de bien! Villon, quoi qu'en ait dit Boileau, n'a pas eu à dérouiller l'art confus de ses devanciers, il a seulement ris une autre voie. Il n'a rien changé ni au langage, i à la versification ; le vers de huit syllabes qu'il emoie de préférence était celui des fabliaux ; avant lui, ballade et le rondeau étaient en honneur : ce qui lui)partient, c'est la vérité des sentiments, c'est le relief la couleur du langage, c'est le mépris de la froide légorie. Il rompt avec le moyen âge et il annonce poésie moderne. Ajoutons cependant, pour ne pas re exclusifs, qu'il partage cet honneur avec un de s contemporains qu'on a trop négligé. C'est Guilume Coquillart : son nom a peut-être fait tort à sa nommée, mais ce spirituel Champenois[2] n'en est s moins de vraie race gauloise, trop libre en pales, mais franc de style et d'idées. La satire des *roits nouveaux* est, entre autres pièces du même

[1] *Œuvres de Villon*, Grand Testament, huitain XXI, p. 114.

[2] De Coquillart s'esjouit la Champaigne.
(Cl. Marot, Épigr. CCXXIII.)

genre, un morceau piquant et original[1]. En bonn justice, on doit aussi un souvenir à Henri Baude dont M. Jules Quicherat vient d'exhumer quelque poésies où on ne trouve aucune trace de la mignar dise qu'on a justement reprochée à l'école dont le maîtres sont Guillaume de Lorris et Charles d'Or léans. Henri Baude procède de Villon et il conduit Marot, qui lui doit une de ses plus jolies épigramme *le Gros prieur*, et qui n'en a rien dit.

Comines, dont nous devons parler, est un aut précurseur : il inaugure l'histoire. Avant Comine nous avions la chronique, qui est le témoignage d yeux ; avec lui, nous avons le témoignage de l'inte ligence. L'image de la réalité saisie sous un ang étroit, dans le champ borné de la vie individuelle, à un certain degré l'émotion produite par ce spe tacle, voilà ce que donnent les chroniqueurs. Ils r content agréablement quand ils savent raconter, peignent même s'ils ont de l'imagination, mais l'e chaînement des faits et le sens des événements le échappent. Or, découvrir le lien des choses et le portée est l'essence même de l'histoire, qui n'est p un simple spectacle, mais un enseignement. Ce recherche des causes et des effets pour en tirer d règles de conduite est le caractère et l'originalité Comines, qui ne s'est pas contenté de voir, qui voulu comprendre ce qu'il voyait et mettre en l

[1] Voy. *les Vers de maistre Henri Baude*, publiés par Ju Quicherat, 1 vol. in-18. Auguste Aubry, 1856, p. 34. — Villon, nous avons une savante et complète monographie M. A. Campaux, 1 vol. in-8°, 1859.

nière les leçons de l'expérience : en un mot, Comines
st un penseur et un écrivain politique. Il ne ressemble pas davantage aux historiographes de cette
our de Bourgogne qu'il avait quittée, Georges Chaselain et Olivier de la Marche, qui ne sont ni sans
rétention, ni sans mérite, et qui, avec l'ambition
l'égaler les grands historiens de l'antiquité, se traîent à la suite des panégyristes de la décadence. Ils
isent à l'effet sans souci de la vérité, et leurs quaités brillantes sont gâtées par l'emphase et la délamation.

Le principal mérite de Comines est la mesure ; il a
ette admirable lucidité du bon sens qui sait en tout
econnaître et garder la ligne moyenne entre les exrêmes. Dans les jugements qu'il porte sur les
ommes; il n'a ni engouement ni aversion : il sait
ue les meilleurs ont leurs faiblesses, et les pires
uelques parties dignes d'estime ; que la vertu et le
ice ne sont sans alliage que pour les yeux prévenus.
ussi restreint-il toujours le blâme et l'éloge; jamais
ne s'emporte ni à l'invective, ni au panégyrique.
vouons que de ce dernier côté la réserve lui était
icile : les princes de son temps, et parmi eux ceux
u'il a le mieux connus, Charles le Téméraire et
ouis XI, garantissaient cet esprit judicieux et relavement honnête de tout enivrement. Le faux éclat
l'un ne pouvait éblouir son regard froid et pénéant ; la solidité artificieuse de l'autre ne pouvait
éduire qu'à demi cet esprit droit et sain pour qui la
onne foi était la suprême habileté. Comines préféra
roi de France au duc de Bourgogne; il quitta

celui-ci sans ressentiment, et il servit l'autre sans illusion. Louis XI loyal lui aurait mieux convenu ; mais ne pouvant changer sa nature, il éclaira l'incurable duplicité du roi, il mitigea son âpreté à la vengeance, il rassura, autant qu'il put, sa pusillanimité, principal mobile de ses rigueurs, enfin il fut le conseiller clairvoyant et sincère d'un maître perfide.

Le sang-froid de Comines, son apparente impassibilité, tient à l'étendue et à la pénétration de son esprit, qui aperçoit simultanément le dehors et le fond des choses et des hommes. Aussi complète-t-il volontiers sa pensée par des restrictions qu'il apporte à ses jugements. Voici quelques lignes sur Louis XI qui serviront à nous faire comprendre : « C'estoit compassion de voir ou sçavoir la pauvreté du peuple. Mais un bien avoit en lui nostre bon maistre ; c'est qu'il ne mettoit rien en thrésor. Il prenoit tout et despensoit tout ; et fit de grands édifices, à la fortification et deffense des villes et places de son royaume ; et plus que tous les autres roys qui ont été devant luy il donna beaucoup aux églises. En aucunes choses eust mieux valu moins ; car il en prenoit des pauvres, pour le donner à ceux qui n'en avoient aucun besoin. Au fort, en nul n'y a mesure parfaite en ce monde[1]. » Comment s'indigner ou s'engouer, lorsqu'on voit et qu'on balance à la fois tant de motifs divers ? En outre, rien n'étonne Comines, parce qu'il a toujours dans son expérience personnelle et dans l

[1] *Mémoires de Comines*, liv. V, ch. XVIII, p. 277.

onnaissance de l'histoire des termes de comparaison. e qui se fait aujourd'hui s'est fait autrefois, ce qui rrive ici est déjà arrivé ailleurs : pourquoi s'en trouler? « Ce n'est pas à Paris, dit-il, et en France seu-ement qu'on s'entrebat pour les biens et honneurs e ce monde..., vous avez vu cela en tous lieux et le oyez tous les jours. » C'est donc une loi qu'il faut econnaître, un fait qu'on ne peut pas détruire et qui oit entrer dans les calculs de la politique.

Le même bon sens, le même esprit d'équité le irige dans l'appréciation des événements dont il artage la responsabilité entre les hommes qui s'y iêlent et la Providence qui décide de l'issue. Dieu u'il fait intervenir, car Comines paraît sincèrement eligieux sans fanatisme, distribue les succès et les evers avec discernement comme récompense de la onne conduite, qui se compose d'habileté et de yauté, ou comme châtiment du vice, qui comprend n première ligne l'orgueil et l'imprudence. Co-iines voit clairement la main de Dieu dans les catas-rophes des princes : « On pourrait, dit-il, demander ourquoi la puissance de Dieu se montre plus grande ontre les princes et les grands que contre les petits. 'est que les petits et les pauvres trouvent assez qui s punissent, quand ils font le pourquoy, et encore ont assez souvent punis sans avoir rien mesfait, soit our donner exemple aux autres, ou pour avoir eurs biens, ou par adventure par la faute du juge; t aucunes fois l'ont bien desservy, et faut bien que istice se fasse. Mais des grands princes et des randes princesses, de leurs grands gouverneurs et

des conseillers des provinces et villes désordonnées et désobéyssantes à leurs seigneurs, et de leurs gouverneurs, qui s'informera de leur vice? L'information faite, qui l'apportera au juge? Qui sera le juge qui en prendra connaissance et qui en fera la punition? je dis des mauvais, et n'entends point des bons; mais il en est peu[1]. » Dans la réponse qu'il fai plus loin à ces questions si bien posées, Comine s'élève jusqu'à l'éloquence : « L'information sera le plaintes et clameurs du peuple qu'ils foulent et oppressent en tant de manières, sans en avoir compassion ni pitié; les douloureuses lamentations de veufves et orphelins, dont ils auront fait mourir le maris et pères, dont ont souffert ceux qui vivent aprè eux; et généralement tous ceux qu'ils auront persécutés, tant en leurs personnes qu'en leurs biens. Cec sera l'information, et leurs grands cris, et par plainte et piteuses larmes, les présenteront devant notre Seigneur, lequel sera le vray juge, qui par adventur ne voudra attendre à les punir jusques à l'aut monde[2]. »

Citons encore une page que les dépositaires d pouvoir ne sauraient trop méditer. Elle décrit admirablement les symptômes de cette maladie menta que Racine a définie, de cet esprit

> D'imprudence et d'erreur,
> De la chute des rois funeste avant-coureur[3].

[1] *Mémoires de Comines*, liv. V, ch. XIII, p. 279.
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 281.
Athalie, acte I, sc. II.

Écoutons l'historien moraliste, qui a vu les maux qu'il signale : « Les mal-adventures sont, quand Dieu est tant offensé, qu'il ne le veut plus endurer ; mais veut monstrer sa force et sa divine justice ; et alors premièrement leur diminue le sens, qui est grande playe pour ceux à qui il touche ; il trouble leur maison, et la permet tomber en division et en murmure; le prince tombe en telle indignation envers nostre Seigneur, qu'il fuit les conseils et compagnies des sages, et en eslève de tous neufs mal sages, mal raisonnables, violens, flatteurs et qui luy complaisent à ce qu'il dit. S'il veut imposer un denier, ils disent deux ; s'il menace un homme, ils disent qu'il le faut pendre ; et de toutes autres choses le semblable, et que surtout il se fasse craindre : et se monstrent fiers et orgueilleux eux-mêmes, espérans qu'ils seront craints par ce moyen, comme si auctorité estoit leur héritage [1]. » Tel est, en effet, le manége des flatteurs et des parvenus incapables. Comines montre ensuite, avec son habituelle sagacité, comment se forme l'orage par le mécontentement de ceux qui ont été dépossédés, par la nécessité ou de fuir ou de se défendre contre de nouvelles avanies, d'où naissent les discordes civiles qui donnent accès aux ennemis du dehors. « Cuidez-vous, demande-t-il alors, qu'un prince mal sage, folement accompagné, connoisse venir cette malefortune de loin, que d'avoir division entre les siens ? ni qu'il pense que cela luy puisse nuire ? ni qu'il vienne de Dieu ? Il ne s'en trouve point

[1] *Mémoires de Comines*, l. V, ch. XVIII, p. 280.

pis disné, ni pis couché, ni moins de chevaux, ni moins de robbes, mais beaucoup mieux accompagné; car il tire les gens de leur pauvreté, et leur promet et départ les despouilles et les estats de ceux qu'il aura chassés, donnera du sien et pourra accroistre sa renommée. A l'heure qu'il y pensera le moins, Dieu luy fera sourdre un ennemy, dont par adventure jamais il ne se fust advisé. Lors lui naistront les pensées et les suspicions de ceux qu'il aura offensés, et aura crainte d'assez de personnes qui ne lui veulent aucun mal faire. Il n'aura point son refuge à Dieu, mais préparera la force[1]. » Comines aurait pu ajouter : « Et il sera battu des verges de Dieu par la main des hommes ; » mais il le laisse entendre.

Le côté religieux du génie de Comines n'a pas été assez mis en relief; sa clairvoyance sur ces matières n'est pas moins nette que dans les affaires d'État. Il n'est point dupe des apparences de foi qui trompent les yeux vulgaires, et il fait en conséquence un raisonnement qui retranche sans pitié de l'Eglise bien des fidèles prétendus : « L'homme pauvre ou riche qui aurait vraye et bonne foy, et qui croiroit fermement les peines d'enfer estre telles que véritablement elles sont, qui aussi croiroit avoir pris de l'autruy à tort, ou que son père ou son grand père l'eust pris, et luy le possedast, et qu'il crut fermement comme le devons croire : « Je n'entreray jamais en paradis, si je ne fais entière satisfaction, et si je ne rends ce que j'ay d'autrui à mon vrai escient, » il n'est croyabl

[1] *Mémoires de Comines*, p. 283.

qu'il y eust roy ni reine, prince ni princesse, ni autre personne quelconque, de quelque estat ou condition qu'ils soient en ce monde, tant grands que petits, et tant hommes que femmes, gens d'Église, prélats, évesques, archevesques, abbés, abbesses, prieurs, curés, receveurs des églises, et autres vivans sur terre qui voulsist rien retenir de son sujet ni de son voisin, ni qui voulsist faire mourir nul à tort, ni le tenir en prison, ni oster aux uns pour donner aux autres. Au moins n'est pas croyable, car s'ils avoient ferme foy, et qu'ils crussent ce que Dieu et l'Église nous commandent, sur peine de damnation, connoissant les jours estre si briefs, leurs peines d'enfer estre si horribles et sans nulle fin, ni rémission pour les damnés, ils ne feroient pas ce qu'ils font [1]. »

La modération et le bon sens de Comines l'éloignent de la politique à outrance qui convient si bien aux esprits courts et violents. Conseiller d'un roi qui voulait être absolu, il reconnaît courageusement les limites de l'autorité royale et les droits de ceux qui sont gouvernés. Voici ses propres paroles : « Y a-t-il roi ni seigneur sur terre qui ait pouvoir, outre son domaine, de mettre un denier sur ses subjects, sans octroy et consentement de ceux qui le doivent payer, sinon par tyrannie ou violence ? on pourroit respondre qu'il y a des saisons qu'il ne faut pas attendre l'assemblée, et que la chose seroit trop longue. A commencer la guerre et à l'entreprendre, ne se faut point haster, et l'on a assez temps ; et si vous dis

[1] *Mémoires de Comines*, l. V, ch. XIII, p. 280.

que les rois et princes en sont trop plus forts, quand ils l'entreprennent du consentement de leurs subjects, et en sont plus craints de leurs ennemis. Et quand ce vient à se deffendre, on voit venir cette nuée de loin, et especialement quand c'est d'estranger, et à cela ne doivent les bons subjects rien plaindre, ni refuser, et ne sçauroit advenir cas si soudain où l'on ne puisse appeler quelques personnages. Je sçay bien qu'il faut argent pour deffendre les frontières, et les environs garder, quand il n'est point de guerre, pour n'estre surpris; mais il faut faire le tout modérément; et à toutes ces choses sert le sens d'un sage prince : car s'il est bon, il connoist Dieu, et qui est le monde, et ce qu'il doit et peut faire et laisser[1]. » Dans tout cela, rien n'est absolu, ni vague, ni impraticable; l'homme d'État, rompu aux affaires, reconnaît qu'il n'y a point de formules assez compréhensives pour être complétement impératives, ni de recettes souverainement efficaces contre tous les maux qui peuvent travailler les empires. Pour cela il ne désespère pas, il n'appelle pas à son aide le despotisme; aussi dévoile-t-il les secrètes pensées de ceux qui voient dans la proposition d'assembler les états un crime de lèse-majesté et le dessein de diminuer l'autorité du roi; il leur renvoie sans hésiter ce double reproche, et il ajoute : « Ces paroles servoient et servent encore à ceux qui sont en auctorité et crédit, sans en rien l'avoir mérité et qui ne sont propices d'y estre, et n'ont accoutumé que de flageoller et fleureter en l'oreille.

[1] *Mémoires de Comines*, l. V, ch. XVIII, p. 275.

et parler de choses de peu de valeur, et craignent les grandes assemblées, de peur qu'ils ne soient connus, ou que leurs œuvres ne soient blasmees[1]. »

On a dit avec raison que le livre de Comines devait être le bréviaire des hommes d'État; mais on peut supposer, sans témérité, que ceux qui s'occupent du maniement des hommes et des affaires ne le lisent pas tous les jours. Cependant rien ne leur serait plus salutaire pour apprendre à ne pas tenter l'impossible, à ne pas s'irriter des obstacles, à résister et à céder en temps utile. La politique est un art fort délicat. Telle que la comprend Comines, elle n'a rien d'absolu : elle est la science des occasions dans le cours ordinaire et dans les crises de la vie des nations; elle veut qu'on connaisse les hommes, qu'on les ménage en les guidant, qu'on ne les méprise ni ne les craigne. Le métier serait trop facile, s'il consistait uniquement soit à intimider, soit à complaire : l'autorité doit être redoutable et non menaçante, secourable et non obséquieuse; elle doit toujours mériter le respect, ne pas s'offenser outre mesure des défiances injustes, temporiser ou s'empresser selon les conjonctures, et par-dessus tout régler sa marche non en vue de son propre accroissement, mais du maintien et de l'avancement de la chose publique qui lui est confiée. Comines l'entend ainsi, et il serait digne de faire école.

Comines, élevé négligemment en gentilhomme, n'eut guère d'autre instruction que la pratique des affaires et la lecture des historiens qu'il recommande

[1] *Mémoires de Comines*, p. 277.

aux hommes d'État. Il regrettait d'être sans littérature, et c'est peut-être à cette circonstance qu'il doit sa gloire d'écrivain; car la connaissance des langues anciennes aurait pu le gâter en lui inspirant l'ambition, alors prématurée, d'écrire à la manière des anciens. Il s'est contenté des richesses acquises de la langue vulgaire, et il a su les employer avec le discernement d'un esprit supérieur qui réussit à exprimer sa pensée sans prétendre à l'embellir. De son temps, dans des genres inférieurs, l'auteur du *Petit Jehan de Saintré* et des *Quinze joies du mariage*, Antoine de La Sale, sut donner à la prose badine une grâce et une aisance que n'ont point connues les émulateurs novices de l'antiquité. C'est dans ces écrivains de lignée gauloise qu'il faut chercher l'originalité des tours et des mots propres à notre langue, pour restituer à notre idiome quelques traits de son antique physionomie. Fénelon donnait déjà, à la fin du dix-septième siècle, ce conseil qui n'a pas été écouté. Il est toujours temps, il est peut-être urgent de le suivre. C'est pour cela que nous osons le renouveler en terminant cette esquisse des phases principales, ce rapide inventaire des plus notables œuvres du génie français pendant le moyen âge. La langue doit reprendre son bien partout où elle le trouve, et rien n'est plus légitime ni plus honorable que de remettre en lumière des monuments, ou même de simples matériaux, trop longtemps enfouis ou dédaignés, et qui peuvent augmenter le trésor de la langue et de la littérature nationales.

LIVRE TROISIÈME

RENAISSANCE

CHAPITRE PREMIER

La renaissance et la réforme. — Marot. — Sa vie et ses œuvres. — Rabelais. — Gargantua et Pantagruel. — Calvin. — Caractère de sa doctrine et de sa polémique. — Son style. — Influence littéraire de François Ier. — Herberay des Essarts. — Saint-Gelais. — Despériers. — Théodore de Bèze.

Le seizième siècle nous apparaît comme une époque de troubles et de confusion ; mais c'est un chaos d'où devait sortir la civilisation moderne. La crise qui éclata alors était préparée de longue main. Deux grands faits historiques dominent cette époque, la renaissance des lettres et la réforme religieuse ; le lien qui les unit est facile à reconnaître ; quoique l'un n'ait pas engendré l'autre, il est clair qu'il lui a prêté une force nouvelle et préparé son triomphe. La renaissance littéraire, c'est-à-dire l'exhumation des trésors intellectuels de l'antiquité, en faisant briller, au milieu de la société formée par le catholicisme et la féodalité, les langues, la politique, la philosophie, les croyances religieuses de Rome et d'Athènes,

devait porter un coup terrible à une organisation déjà épuisée par sa durée et par ses propres vices. Au reste, l'invasion des lettres anciennes ne fit pas naître l'idée de la réforme; cette idée n'était pas nouvelle, plusieurs fois elle avait fait explosion : le douzième siècle avait eu ses réformateurs, réprimés d'abord par l'autorité des conciles et plus tard par la rigueur des châtiments; plus forte au quatorzième et au quinzième siècle, elle avait eu pour apôtres Wiclef en Angleterre, Jean Hus et Jérôme de Prague en Allemagne; animée par le ressentiment d'un supplice odieux, elle avait failli triompher par la puissance d'un chef incomparable, de Zisca, vainqueur des troupes impériales dans huit grandes batailles. La renaissance ne fut donc qu'un auxiliaire de la réforme. Bien des causes indépendantes du progrès des esprits avaient ébranlé l'édifice catholique; car, sans parler des luttes intérieures de l'Église, si longtemps troublée et divisée par le grand schisme d'Occident, la papauté avait elle-même travaillé à sa ruine : les désordres d'Alexandre VI, l'esprit guerrier de Jules II, la mollesse païenne, l'épicurisme de Léon X, avaient successivement affaibli le respect des peuples pour la tiare.

Le pays où l'imprimerie, ce puissant auxiliaire de la science, avait été découverte et où la science avait été le mieux cultivée, devait donner le signal de la réforme. Il partit de l'Allemagne à la voix de Luther; ce grand nom est étranger à mon sujet; mais comme la réforme en France est fille de la réforme en Allemagne je ne saurais le passer sous silence. Luther a

fait plus qu'il n'a voulu ; l'ébranlement qu'il a causé lui inspira un effroi qui fit le tourment de sa vieillesse ; mais si la gloire de l'homme peut être discutée, le mouvement qu'il a produit garde toute son importance et sa grandeur. Il importe peu que Luther ait prétendu asservir la volonté humaine, il nous suffit qu'il ait affranchi l'intelligence. L'Église reconnaissait le libre arbitre et refusait le libre examen ; Luther accorda ce que refusait l'Église et nia ce qu'elle accordait. Forcé de rompre la chaîne qui attachait la famille chrétienne au trône pontifical, Luther ne voulut pas la laisser tomber à terre, il la releva et la porta plus haut ; la souveraineté qu'il enlevait au pape il dut la rendre à Dieu. Ce système a ses obscurités, mais il a aussi sa grandeur. L'homme ne saurait être abandonné à lui-même, sa complète indépendance est une chimère, et elle serait un danger ; si vous lui ôtez le point d'arrêt qu'il trouvait sur la terre, il faut bien en retour que le ciel lui donne un appui et un maître.

Le contre-coup de ces doctrines et de ces graves événements vint frapper la France au moment où la royauté brillait d'un éclat chevaleresque qui était un prestige, et jouissait d'une autorité, non pas sans limites, mais sans contrôle régulier. François Ier, qui ne comprit pas d'abord la portée politique de la réforme, ne s'en alarma point et laissa germer le protestantisme au sein même de sa cour ; Marguerite, sa sœur, le favorisa ouvertement, et son poëte favori, Clément Marot, traduisit les psaumes à l'usage des réformés. Mais l'âme de ce roi était plutôt fastueuse que

grande, aucun sentiment élevé n'y avait poussé de profondes racines; sa religion était spécieuse et sa chevalerie elle-même était surtout dans son attitude et ses dehors. Ce n'est guère qu'un héros de théâtre, jaloux de paraître et non d'être; sa bravoure, que ne soutenait ni la force de la raison, ni la vraie grandeur de l'âme, se manifesta par des témérités et des rodomontades; sa galanterie, délicate à l'excès dans les madrigaux, se souilla dans la pratique par de honteuses débauches; sa loyauté se dément par bien des ruses et bien des parjures; protecteur des lettres, il met un jour l'interdit sur toutes les presses de son royaume, et il ne le lève qu'en les intimidant par la censure. Ainsi les faits s'accumulent comme à plaisir pour donner un démenti à toutes ses paroles, et faire tomber pièce à pièce son armure héroïque. Un roi sans croyances n'était pas de nature à étouffer la réforme dans son berceau; s'il la persécuta plus tard, ce fut par politique et par faiblesse. Aussi, pendant qu'à l'intérieur, pour reconnaître les services de la papauté qui lui avait asservi le clergé par le concordat, et pour complaire aux passions de la plèbe, il donnait en spectacle à ses courtisans et à ses maîtresses les flammes d'un bûcher consumant des hérétiques; au dehors, sa politique favorisait les protestants d'Allemagne et scandalisait la chrétienté par un traité d'alliance avec le Turc, dont la seule présence en Europe était depuis longtemps déjà pour les princes et pour les peuples une vive douleur et un sanglant reproche. La réforme devait donc suivre son cours, puisque la persécution intérieure était

tout juste assez vive pour animer l'ardeur de ses prosélytes, et qu'elle puisait de nouvelles forces dans la politique extérieure qui liait la cause de la France à Luther et même à Mahomet.

Au milieu de cet éclat, de cette effervescence et de ce trouble des âmes, parmi les beaux esprits de la cour qui prêtèrent tout d'abord une oreille favorable aux bruits venus d'Allemagne, sans bien comprendre où tendaient ces terribles et séduisantes nouveautés, il faut placer au premier rang le poëte Clément Marot, fils d'un poëte qui n'était pas sans talent, Jean Marot, que Louis XII et François Ier eurent en grande considération[1]. Le jeune Clément profita de la bonne volonté de son père, qui fut son maître en poésie, comme le témoignent ces agréables vers :

> Il me souloit une leçon donner,
> Pour doucement la musette entonner ;
> Le bon vieillart après moi (*près de moi*) travailloit,
> Et à la lampe assez tard me veilloit,
> Ainsi que font leurs sansonnets ou pyes
> Auprès du feu bergères accroupies[2].

Marot était à bonne école.

[1] Jean Marot, né en 1463, mort en 1523, fut le poëte en titre d'Anne de Bretagne, femme de Louis XII, et resta attaché à François Ier, dont il fut le valet de chambre. Est-ce de lui que nous vient le vers si souvent cité, et dont son fils eut plus d'une fois à reconnaître la justesse :

> Faulte d'argent, c'est douleur nompareille.

[2] *Œuvres de Clément Marot*, édit. Auguis, 5 vol. in-12, 1823. Églogue au roi, sous les noms de Pan et Robin, t. I, Opuscule III, p. 71.

Les débuts de Marot furent singulièrement heureux ; mais ses succès mêmes lui préparèrent une vie de combats. Rien de plus orageux, de plus traversé, que cette carrière d'un poëte né avec une humeur joyeuse et qui avait souri à la vie avec tant d'ivresse et d'insouciance [1] ! En effet, il eut à lutter contre une ligue de redoutables inimitiés ; nous trouvons comme instigateurs de toutes les persécutions qu'il a subies, parmi les femmes, Diane de Poitiers ; parmi les rimeurs, Sagon, chef de ses ennemis poétiques ; dans l'Église, Jean Bouchard l'inquisiteur et la Sorbonne : la Sorbonne, insensible aux charmes de la poésie et intraitable en matière de foi. Heureusement Marguerite de Valois, la sœur du roi de France, opposa sa tendresse aux ressentiments de Diane ; Mellin de Saint-Gelais, Charles Fontaine, Bonaventure Despériers, Rabelais, prirent en main la cause du poëte outragé par Sagon ; enfin l'inimitié religieuse de l'inquisiteur Bouchard fut souvent mise en défaut par l'active protection de François I[er]. Toutefois, les chances de la lutte ne tournèrent pas en faveur des défenseurs de Marot ; car la haine se fatigue moins vite que l'amitié. Le poëte aimé du roi, le favori de Marguerite, eut à subir deux emprisonnements, autant de fuites, et ce drame se ter-

[1] Il le disait avec regret, vers la fin de sa vie, dans l'églogue dont nous venons de citer quelques vers :

Sur le printemps de ma jeunesse folle,
Je ressemblois l'hirondelle qui vole
Puis çà, puis là ; l'âge me conduisoit,
Sans peur ni soin, où le cœur me disoit. (T. I, p. 69.)

mina douloureusement dans l'exil, l'isolement et la misère.

Sans doute Marot s'était promis d'être sage et de donner le moins de prise possible à la haine et à l'envie; nous en avons pour témoin ces vers, qui renferment un programme qu'il eût été prudent de suivre :

> Tant de brouillis qu'en justice on tolère,
> Je l'écrirois, mais je crains la colère;
> L'oisiveté des prêtres et cagots,
> Je la dirois, mais gare les fagots;
> Et des abus dont l'Église est fourrée,
> J'en parlerois, mais gare la bourrée[1].

Ce sont là serments de poëte; Marot ne pouvait pas les tenir. Il a donc touché le Palais et l'Église, et quoiqu'il ait évité la bourrée, il a vu qu'il en coûte toujours cher d'avoir maille à partir avec de els adversaires. Au reste, ces luttes n'ont pas mé-diocrement contribué à animer sa verve et à ré-pandre son nom. Ce nom ne périra point. En effet, Marot est un maître, il n'a pas été surpassé dans les enres où il a pleinement réussi, l'épigramme, le ondeau, le madrigal et l'épître badine. Il a tout le sel t toute la grâce de l'esprit gaulois, mais il manque 'élévation, et lorsqu'il a essayé la haute poésie sur s traces d'Ovide, de Virgile, ou de David, il a perdu naïveté sans atteindre la noblesse. Ce n'est pas e ce génie vif, alerte et délicat ait manqué de feu

[1] *Œuvres de Clément Marot*, t. III, Épît. XII, p. 64.

et d'énergie ; il avait tout de l'abeille : le miel, l'aiguillon et même les ailes; mais on le caractériserait mal en cherchant plus haut des termes de comparaison.

Tout a été dit et souvent répété sur son humeur enjouée, sur la malice de son esprit, sur son élégant badinage, pour parler comme Boileau, et cependant il convient de rappeler ici quelques-uns de ses titres à ces éloges si bien justifiés ; ainsi nous redirons qu'il n'y a rien dans notre langue de plus piquant, de plus naïf, de plus malicieux ; de plus adroit, que son épître à François I[er] pour avoir été dérobé. Le tour que lui a joué son valet est conté avec une grâce et un enjouement incomparables, et dans un besoin d'argent, jamais homme d'esprit n'a trouvé un biais plus adroit pour attirer un don aussi se garde-t-il bien de le demander :

Je ne dis pas, si voulez rien prester,
Que ne le prenne. Il n'est point de presteur,
S'il veut prester, qui ne fasse un debteur.
Et sçavez-vous, sire, comment je paye?
Nul ne le sçait si premier [1] ne l'essaye.
Vous me debvrez, si je puis, du retour.
Et vous feray encores un bon tour :
A celle fin qu'il n'y ait faulte nulle,
Je vous feray une belle sedulle
A vous payer, sans usure s'entend,
Quand on veoirra tout le monde content :
Ou si voulez, à payer ce sera
Quand vostre los et renom cessera [2].

[1] *Premier* est ici adverbe, il répond au *primùm* des Latins et signifie *d'abord*.

[2] *OEuvres de Clément Marot*, t. II, Épître XXVIII, p. 119.

Qui ne connaît tant d'autres petits chefs-d'œuvre : la ballade de *Frère Lubin;* le rondeau du *Bon vieux temps;* les épigrammes du *Lieutenant Maillart*, de *L'abbé et son valet*, du *Gros prieur*, que ni J.-B. Rousseau ni Racine même n'ont surpassées; les madrigaux sur *la Méprise de l'amour* et sur *le Passereau de la jeune Maupas?* On connaît moins celui-ci, qui est ravissant :

> Demandez-vous qui me faict glorieux?
> Hélène a dict, et j'en ai bien mémoire,
> Que de nous trois elle m'aymoit le mieux :
> Voilà pourquoi j'ay tant d'aise et de gloire!
> Vous me direz qu'il est assez notoire
> Qu'elle se mocque et que je suis déceu :
> Je le sçay bien, mais point ne le veux croire,
> Car je perdrois l'aise que j'ai receu[1].

Ces genres secondaires sont le domaine propre de Marot; il les a consacrés, et les maîtres qui l'ont suivi ont respecté le moule qu'il avait façonné, et conservé autant qu'ils l'ont pu la langue même qu'il avait parlée, vocabulaire et syntaxe. L'idiome de Marot s'est maintenu à l'état de langue spéciale, et il n'y en a pas qui la vaille pour l'épigramme, la ballade et le rondeau. Le conte même et l'épître familière gagnent beaucoup à s'en rapprocher. Nous avons fait bon marché des essais lyriques de Marot, qui sont en effet au-dessous du médiocre; mais il serait injuste de ne pas ajouter à ses titres d'heureuses excursions sur le terrain de la satire, de l'apologue et de l'é-

[1] *Œuvres de Cl. Marot*, t. III, Épigr. LXXIV, p. 147.

légie. Son *Enfer*, qui est la satire du Châtelet, tribunal et prison, a des traits d'une rare énergie; il y flétrit en homme de cœur le patelinage homicide de certains juges, et les horreurs de la torture, et la déloyauté des suppôts de la plaiderie et de la procédure. Alors il est indigné, et son ton s'élève. Ailleurs, quand il est piqué au vif, la raillerie devient sur ses lèvres un amer sarcasme. Nulle part peut-être l'ironie n'est plus mordante que dans certaine épître adressée à six dames de Paris, qui ne voulaient point prendre en payement le désaveu d'une offense qu'on lui imputait. Il promet de les faire repentir de leur acharnement, et en parlant des larmes qu'elles auront alors à répandre, il ajoute :

Las! mieux vaudroit les avoir espandues
Dessus les pieds du Christ, les essuyans
De vos cheveux, et vos pechez fuyans
Par repentance avecques Magdalaine.
Qu'attendez-vous? Quand on est hors d'alaine,
La force fault. Quand vous serez hors d'aige
Et que vos nerfs sembleront un cordaige,
Plus de vos yeux larmoyer ne pourrez,
Car sans humeur seiches vous demourrez :
Et quand vos yeux pourroient pleurer encores,
Où prendrez-vous les cheveux, qu'avez ores,
Pour essuyer les pieds du roy des cieux [1]?

N'oublions pas que Marot a été le précurseur d
la Fontaine dans l'art de transformer en tableau e
en petite comédie les récits de l'apologue. La fabl

[1] *Œuvres de Cl. Marot*, t. II, Épître XIII, p. 68.

lu lion et du rat prouve ce que le poëte aurait su faire ·n ce genre. Voici quelques traits détachés. Le lion, Jui n'était pas un sot,

> Trouva moyen, et manière et matière
> D'ongles et dens de rompre la ratière,
> Dont maistre rat eschappe vistement,
> Puis met à terre un genouil gentement,
> Et en ostant son bonnet de la teste,
> A mercié mille fois la grant beste;
> Jurant le dieu des souris et des rats
> Qu'il lui rendra.

En effet, l'occasion se présente bientôt : le lion à son tour est pris au piége. et le rat d'accourir joyeux et esbaudy et d'offrir ses services :

> Secouru m'as fort lionneusement,
> Et secouru seras rateusement.

Sire lion ne se croit pas pour cela hors d'affaire :

> Lors le lion ses deux grans yeux vertit,
> Et vers le rat les tourna un petit,
> En lui disant : O povre verminière,
> Tu n'as sur toy instrumens ne manière
> Pour me jecter de ceste estroicte voye :
> Va te cacher, que le chat ne te voye.

Le rat ne va pas se cacher ; il veut délivrer son bienfaiteur, et il y parviendra :

> Lors sire rat va commencer à mordre
> Ce gros lien : vray est qu'il y songea
> Assez longtemps ; mais il vous le rongea

Souvent et tant, qu'à la parfin tout rompt;
Et le lion de s'en aller fut prompt,
Disant en soy : Nul plaisir, en effet,
Ne se perd point, quelque part qu'il soit faict[1].

Il y a plus : Marot nous paraît avoir devancé André Chénier, et l'on trouvera dans l'élégie suivante, trop peu remarquée, la douce mélodie et la gracieuse mythologie de l'auteur de *la Jeune Tarentine :*

Chauvin sonnant sur Seine les aubades,
Donna tel aise aux gentilles naïades,
Que l'ung pour tous des aquatiques dieux
Parla ainsy : le son melodieux
De ce Chauvin, freres, nous pourroit nuire
Par traict de temps, et nos femmes seduire
Jusqu'à les faire yssyr de la clere unde
Pour habiter la terre large et ronde.
Ne feit au chant de son psalterion
Sortir des eaux les dauphins Arion?
Ne tira pas Orpheüs Eurydice
Hors des enfers? Cela nous est indice
Que cestuy-cy, qui mieulx que ces deux sonne,
Et qui tant est gratieuse personne,
Nous pourroit bien nos nymphes suborner.
Ces mots finyz, se prinrent à tourner
Ces dieux jaloux autour de la nasselle
Du bon Chauvin, et renversans icelle,
L'ont en leurs eaux plongé et suffocqué :
Puis chascun d'eulx des nymphes s'est mocqué,
En leur disant : Venez, dames, venez,
Voicy Chauvin que si cher vous tenez :
Commandez luy que danser il vous face.

[1] *Œuvres de Cl. Marot*, t. II, Épître XI, p. 51-54.

Lors le baisant ainsy mort en la face,
Toutes sur luy de leurs yeulx espandirent
Nouvelles eaux, et après le rendirent
Dessuz la terre ez mains de ses amys,
Qui l'ont ensemble en sepulture mys,
Et d'instrumens de musicque divers
Au roy du ciel et du munde univers
Ont rendu gloire et immortelles graces
De l'avoir mys hors des terrestres places
Pleines de maux, pour le loger en lieu
Où plus n'endure, et plus n'offense Dieu[1].

Ce bel esprit charmant, qui ne voulait de mal à personne, sans y être provoqué, n'aspirait qu'à mener à bonne fin une vie exempte de troubles, et il ne savait pas que de tous les vœux qui peuvent sortir du cœur de l'homme, celui-là est le plus ambitieux et le moins réalisable. La terre n'est pas une tente dressée pour le repos, c'est une arène et un champ de bataille. Nous savons combien il fut déçu celui qui formait les vœux qu'on va lire :

S'on nous laissoit nos jours en paix user,
Du temps présent à plaisir disposer
Et librement vivre comme il fault vivre,
Palaiz et cours ne nous fauldroit plus suivre,
Plaidz, ne procez, ne les riches maisons
Avec leur gloire et enfumez blasons;
Mais soubz bel ombre, en chambre et galleries
Nous pourmenans, livres et railleries,
Dames et bains, seraient les passetemps,
Lieux et labeurz de nos esprits contens[2].

[1] *Œuvres de Cl. Marot*, t. II, Élégie XXIII, p. 277.
[2] *Id.*, t. III, Épigramme CCXXV, p. 269.

Le Tourangeau François Rabelais, à qui Marot écrivait ces vers, était sans doute du même avis, lui l'architecte fantastique de l'abbaye de Thélème, où il plaçait pour inscription : « Fais ce que tu voudras; » mais il éprouva, comme son ami, qu'il n'y a pas ici-bas de plus chimérique espoir que celui du repos. Il voulut au moins égayer l'inévitable agitation de la vie.

Rabelais n'est à la surface qu'un railleur trop souvent cynique; au fond, c'est un esprit sérieux indigné des travers dont il rit, jaloux de déraciner les abus dont il se moque. Le travestissement qui le déguise le protége en même temps : c'est une cuirasse, et aussi un bouclier derrière lequel il se retranche pour lancer impunément des traits qui portent coup. Quelque opinion qu'on ait de Rabelais, on peut dire qu'il déconcerte ses partisans les plus zélés par les impuretés de sa verve, et ses détracteurs les plus acharnés par le pur éclat de sa raison. Il est, selon la Bruyère, tantôt le mets des plus délicats, tantôt le charme de la canaille; et ce qui n'est pas moins vrai, c'est que ce qui souille le livre a préservé l'auteur. Rabelais méritait le feu aussi bien qu'Étienne Dolet, Louis Berquin et Anne du Bourg, l'exil plus que Marot; et cependant il est mort paisible et honoré dans le presbytère de Meudon. C'est que sa folie simulée et la licence de ses propos avaient permis aux amis puissants qu'il avait su se ménager de détourner les rigueurs, sous prétexte d'ivresse folâtre et de joyeuse intempérance. Ni François Ier, ni le cardinal du Bellay, ni le lecteur du roi Pierre du Châtel, ne s'y étaient mépris. Ils ne trouvaient point

mauvais qu'il ne voulût renoncer ni à ses idées ni à la vie, et d'ailleurs ils savaient bien qu'ils préservaient en lui un homme supérieur, d'un esprit charmant, d'un cœur loyal, d'un génie capable d'œuvres que la postérité ne dédaignerait pas. Ses patrons ne souhaitaient rien tant que de ne pas être forcés de l'abandonner, et de son côté Rabelais n'avait aucun désir d'être brûlé, comme le témoigne la formule qu'il emploie si volontiers : « Jusqu'au feu exclusivement. » Aussi, s'il se montre ardent à harceler ses ennemis, il n'est pas moins adroit à ne point leur donner prise. Grâce aux tuteurs, disons plus, aux puissants complices qui veillaient sur lui, il lui suffira de ne pas articuler d'hérésie. Il laisse donc de côté le dogme et il s'en dédommage sur le reste.

Nous devons toucher discrètement un pareil sujet, dont tout un côté nous répugne. Cependant il faut laisser à Rabelais sa place dans l'histoire des lettres et de la pensée humaine; il a eu une influence trop considérable pour être mis à l'écart. Ses torts sont graves, et il ne convient ni de les pallier, ni de les défendre : il faut, sans ménagement, le rappeler à la pudeur, lui et tous ceux qui seraient tentés de l'imiter; il faut lui demander compte de l'usage qu'il a fait de cette « certaine gayté d'esprit, confite en mespris des choses fortuites [1], » qu'il appelle le panta-

[1] *Œuvres de Rabelais*, 2 vol. in-18, édit. de MM. Burgaud des Marets et Rathery. Firmin Didot frères, 1857; t. II, l. IV, Prologue de l'auteur, p. 19. Nos renvois se rapportent à cette édition où tout est excellent, texte, notes et notice. Nous avons enfin un Rabelais abordable, maniable et lucide.

gruélisme, et reconnaître qu'il a démesurément élargi le cercle des choses fortuites. Si le conseil de l'Apôtre, la mesure dans la sagesse, *sapere ad sobrietatem*, mérite d'être pris en considération, il ne faut pas non plus laisser de côté la maxime du poëte[1] : *desipere in loco*, et, en se gardant de l'extrême sévérité qui ne se déride jamais, oublier que le lieu et les moyens du rire sont limités et doivent être choisis. Or, Rabelais aime à porter le rire où il ne faut pas, et à le provoquer autrement qu'il ne convient. Sur ce point il n'y a pas à transiger, et nous devons répéter, après la Bruyère et avec tous les moralistes : « Rabelais est inexcusable. » Il le serait d'autant plus qu'il avait « assez de génie, c'est encore la Bruyère qui parle, pour se passer d'être ordurier, même à l'égard de ceux qui cherchent moins à admirer qu'à rire dans un auteur[2]; » mais la Bruyère oublie que Rabelais avait à dérouter certains lecteurs qui ne cherchaient dans ses ouvrages ni à rire ni à admirer.

Ces réserves faites et ces précautions prises, nous pouvons maintenant aborder ce livre étrange pour en dégager quelques belles pages, des pensées judicieuses, et même certaines scènes plaisantes que le goût ne désavoue point. Disons avant tout que si le livre de Rabelais est souvent indéchiffrable dans les détails, il est clair dans l'ensemble : l'intention en est manifeste. L'historien de Thou nous la dévoil

[1] Horace, liv. IV, od. XII, v. 28.

[2] *La Bruyère*, édit. de M. Walckenaer. Didot, 1845, p. 16

dans ce passage : *Scriptum edidit ingeniosissimum, quo vitæ regnique cunctos ordines, quasi in scenam, sub fictis nominibus produxit et populo deridendos propinavit.* Il ne faut pas chercher d'autre clef pour pénétrer jusqu'aux *mystères horrifiques* qui, de l'aveu de Rabelais [1], sont cachés dans ses livres de *haute gresse*, comme il les appelle. Il a passé en revue la société tout entière : la royauté, la magistrature, le clergé, les cloîtres, la juridiction des baillis, celle des sénéchaux, du haut parlement, tout cela vient figurer dans son poëme; et lorsqu'il entreprend avec Panurge cette longue odyssée, ce voyage à travers des terres inconnues, chaque fois qu'il aborde quelque contrée nouvelle, ce pays qu'il découvre est une terre allégorique et satirique qui représente quelque canton de la société contemporaine. Voilà le sens véritable, le sens profond de l'œuvre. Rabelais, sur ce canevas, a semé des détails de toute nature, du cynisme et de la fantaisie; mais sa pensée première ne l'abandonne pas, et partout, même lorsqu'il semble s'être égaré, lorsqu'il s'est comme enivré de

[1] L'aveu est sincère, bien qu'après l'avoir fait Rabelais s'empresse de le retirer. Voici le passage : « Vistes-vous onques chien encontrant quelque os medullaire? Si veu l'avez, vous avez eu noter de quelle devotion il le guette, de quel soing il le arde, de quel ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entame, de quelle affection il le brise, et de quelle diligence il le ugce. Qui l'induict à ce faire? quel est l'espoir de son estude? uel bien pretend-il? Rien plus qu'un peu de moelle. Vray est ue ce peu plus est delicieux que le beaucoup de toutes au-'es, pour ce que la moelle est aliment elabouré à perfection e nature. A l'exemple d'iceluy, vous convient estre sages, pour

sa propre imagination, il revient à son dessein e laisse entrevoir la portée de ses fictions.

Rabelais, comme Jean de Meung qu'il continue et comme Voltaire qu'il annonce, est partisan de l royauté. Ayant le même but, il a la même tactique Il cherche un appui pour avoir le moyen de dire tou ce qu'il pense, sans trop de péril; sa témérité es mêlée de prudence, et sa franchise d'artifice : on voi que Panurge a besoin de Pantagruel. Aussi ses troi géants, Grandgousier, Gargantua et Pantagruel, tou grands mangeurs qu'ils soient, ne sont pas des por traits satiriques; ils amusent par leur voracité et leu gaillardise, ils étonnent par le volume de leur corps mais ils plaisent par la bonté et l'intelligence. Rabe lais leur prête des sentiments élevés et un nobl langage. Écoutons Grandgousier, lorsqu'il appren l'attaque soudaine et déloyale de Picrochole : « Holo holos, qu'est cecy, bonnes gens? songe je, ou si vra est ce qu'on me dit? Picrochole, mon amy ancie de tout temps, de toute race et alliance, me vient- assaillir? Qui le meut? qui le poinct? qui le conduict qui l'a ainsi conseillé? Ho, ho, mon Dieu, mon Sa

fleurer, sentir et estimer ces beaux livres de haute gresse, l giers au porchas, et hardis à la rencontre. Puis, par curieu leçon et meditation frequente, rompre l'os et sugcer la sub tantifique moelle, c'est à dire ce que j'entends par ces symbol Pythagoriques, avec espoir certain d'estre faits escors et pre à la dite lecture; car en icelle bien autre goust trouverez, doctrine plus absconse, laquelle vous revelera de tres hau sacrements et mysteres horrifiques, tant en ce qui conce nostre religion, que aussi l'estat politique et vie œconomique (*Prologue de l'auteur*, t. I, liv. I, p. 5 et 6.)

veur, aide moy, inspire moy, conseille moy à ce qu'est de faire? je proteste, je jure devant toy, ainsy me sois tu favorable! si jamais à luy desplaisir, ne à ses gens dommage, ne en ses terres je fis pillerye : mais bien au contraire, je l'ay secouru de gens, d'argent, de faveur, et de conseil, en tous cas qu'ay peu cognoistre son avantage. Qu'il m'ait doncques en ce poinct oultragé, ce ne peut estre que par l'esprit maling. Bon Dieu! tu cognois mon courage, car à toy rien ne peut estre celé. Si par cas il estoyt devenu furieux, et que, pour lui réhabiliter son cerveau, tu me l'eusses icy envoyé, donne moy et pouvoir et savoir le rendre au joug de ton saint vouloir par bonne discipline. Mes bonnes gens, mes amys et mes féaux serviteurs, fauldra il que je vous empesche à m'y ayder? Las! ma vieillesse ne requeroit dorenavant que repos, et toute ma vie n'ay rien tant procuré que paix : mais il fault, je le voy bien, que maintenant je charge mes pauvres épaules lasses et foibles, et en ma main tremblante je prenne la lance et la masse pour secourir et garantir mes pauvres subjects. La raison le veult ainsy, car de leur labeur je suis entretenu et de leur sueur je suis nourry, moy, mes enfans et ma famille. Ce non obstant, je n'entreprendray guerre que je n'aye essayé tous les ars et moyens de paix. Là je me résouls[1]. » Combien ce langage est touchant! comme la compassion sur la folie déloyale de son ennemi, la pitié sur les nouveaux sacrifices imposés à ses pauvres sujets, sont heureusement mêlées à ce

[1] *Gargantua*, liv. I, ch. XXVIII, t. I, p. 118.

retour sur lui-même, à la pensée de ce trouble apporté au repos de sa vieillesse !

Ce bon roi, si jaloux de la paix et du bonheur de son peuple, condamnera ailleurs l'esprit de conquête, déjà ridiculisé par la forfanterie grotesque des conseillers de Picrochole, et il le combattra au nom de l'humanité et de la religion : « Le temps n'est plus, dit-il, d'ainsi conquester les royaumes, avec dommages de son prochain frere christian : ceste imitation des anciens Hercules, Alexandres, Hannibalz, Scipions, Cesars et aultres telz, est contraire à la profession de l'Evangile, par lequel nous est commandé guarder, sauver, regir, et administrer chascun ses pays et terre, non hostilement envahir les autres. Et ce que les Sarrazins et barbares jadis appelloient prouesses, maintenant nous appellons briguanderies et meschancetés. Mieulx eust il fait soy contenir en sa maison, royallement la gouvernant, que insulter en la mienne, hostilement la pillant ; car par bien la gouverner l'eust augmentée, par me piller sera destruyct. Allez vous en, au nom de Dieu, suivez bonne entreprise, remonstrez à vostre roy ses erreurs que cognoistrez et jamais ne le conseillez ayant esgard à vostre profit particulier, car avec le commun est aussi le propre perdu[1]. » Quelle haute sagesse dans toutes ces pensées, quelle connaissance approfondie de l'histoire et de la morale !

Il y a bien d'autres parties saines dans le livre de Rabelais, l'amour des belles-lettres, le mépris de l'ignorance, de la superstition et du fanatisme. Ainsi

[1] *Gargantua*, liv. I, ch. XLVI, t. I, p. 176.

la renaissance de l'antiquité l'a charmé; il y voit un bienfait de la Providence qui veut enfin chasser la barbarie : « Le temps, écrit Gargantua à son fils, estoit encores tenebreux, et sentant l'infelicité et calamité des Gothz, qui avoient mis à destruction toute bonne literature. Mais, par la bonté divine, la lumiere et dignité a esté de mon aage rendue es lettres, et y voy tel amendement que, de present, à difficulté serois je receu en la premiere classe des petits grimaulx... Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées, grecque, sans laquelle c'est honte qu'une personne se die savant; hebraïcque, chaldaïcque, latine; les impressions tant elegantes et correctes en usance, qui ont esté inventées de mon aage, par inspiration divine, comme à contrefil, l'artillerie, par suggestion diabolique. Tout le monde est plein de gens savans, de precepteurs tres doctes, de librairies (*bibliothèques*) tres amples, et m'est advis que, ny au temps de Platon, ny de Ciceron, ny de Papinian, n'estoit telle commodité d'estudes qu'on y voit maintenant. Et ne se fauldra plus doresnavant trouver en place ny en compagnie, qui ne sera bien expoly en l'officine de Minerve. Je voy les brigans, les bourreaux, les aventuriers, les palefreniers de maintenant plus doctes que les docteurs et prescheurs de mon temps[1]. » Après cela nous n'avons plus à nous étonner des railleries de Rabelais contre le pédantisme et la routine de l'université, jalouse du collége de France où l'on enseignait le grec, de

[1] *Pantagruel*, liv. II, ch. VIII, t. I, p. 269.

ses sarcasmes contre l'ignorance et la fainéantise des moines, et contre tant de pratiques superstitieuses alors en honneur, et qui sentaient la barbarie et l'idolâtrie.

Lorsque Rabelais parle des lettres et de l'éducation, comme il est dans le vrai, son bon sens fait merveille, et on applaudit volontiers aux réformes qu'il propose. Avant Montaigne, il avait protesté contre les châtiments corporels infligés à l'enfance : « Si ne desistez fouetter ces enfans, dit Pantagruel, je m'en retourne[1]. » Toute la pédagogie mise en pratique par Ponocratès au profit de son élève Gargantua est un chef-d'œuvre de méthode[2]; elle cultive l'esprit par la mémoire, par le raisonnement, par l'expérience, selon les objets et dans une proportion convenable; elle fait la part du corps, qui a bien aussi ses droits, et elle donne une large place à la gymnastique; elle met en jeu toutes les facultés de l'intelligence, toutes les forces du corps, sans négligence et sans surcharge; enfin elle tend à former l'homme complet, capable de comprendre et propre à l'action. Sur ce point, après trois siècles écoulés, le précepteur de Gargantua est encore bon à consulter.

[1] *Pantagruel*, liv. IV, ch. XLVIII, p. 227. Voici le passage « Le maistre d'eschole y accourut, avec tous ses pedagogues grimaulx et escoliers, et les fouettoit magistralement, comme on souloit fouetter les petits enfans en nos pays, quand on pendoi quelque malfaicteur. Afin qu'il leur en souvint. Pantagruel en fut fache et leur dist : « Messieurs, si ne desistez fouetter ce « enfans, je m'en retourne. »

[2] Liv. I, ch. XXIII et XXIV, t. I, p. 92-104.

Outre ces enseignements sur la manière d'élever les enfants, Rabelais donne aussi aux hommes faits des conseils dont ils auraient dû profiter. Ainsi, pour n'en apporter qu'une preuve, le seizième siècle aurait certainement épargné bien du sang et prévenu bien des crimes s'il avait tenu compte de ces paroles d'une prière que Pantagruel adresse à Dieu : « En ton negoce propre qui est la foy tu ne veulx nul coadjuteur, sinon de confession catholique et service de ta parolle ; et nous as defendu toutes armes et defenses, car tu es le tout puissant, qui, en ton affaire propre, et où ta cause propre est tirée en action, te peux defendre trop plus qu'on ne sçauroit estimer : toy qui as mille milliers de centaines de millions de legions d'anges, desquelz le moindre peut occire tous les humains, et tourner le ciel et la terre à son plaisir, comme jadis bien apparut en l'armée de Sennacherib. Donc, s'il te plaist à ceste heure m'estre en aide, comme en toy seul est ma totalle confiance et espoir, je te fais vœu que, par toutes contrées tant de ce pays d'Utopie, que d'ailleurs, où j'auray puissance et autorité, je feray prescher ton saint evangile purement, simplement, et entierement ; si que les abus d'un tas de papelars et faulx prophetes, qui ont par constitutions humaines et inventions depravées envenimé tout le monde, seront d'entour moy exterminés[1]. » La sainte Ligue ne tarda pas à prouver que les Valois avaient eu moins de sens et de prévoyance que le petit-fils de Grandgousier. Quand donc se contentera-t-on

[1] *Pantagruel*, liv. II, ch. XXIX, t. I, p. 373.

de prêcher purement, simplement et entièrement le saint Évangile ?

Ces indications suffisent pour montrer que Rabelais est autre chose qu'un bouffon. Ajoutons que, lorsqu'il s'égaye, il n'est pas toujours cynique. Lorsque la Bruyère dit que, là où il est bon, il va quelquefois jusqu'à l'exquis, il pensait sans doute à la controverse de Pantagruel et de Panurge sur les presteurs et les debteurs, où l'endetté Panurge se loue si plaisamment de ses créanciers : « Cuidez vous, dit-il, que je suis aise, quand, tous les matins, autour de moy, je voy ces crediteurs tant humbles, serviables et copieux en reverences? et quand je note que, moy faisant à l'un visage plus ouvert et chere (*accueil*) meilleure que es aultres, le paillard pense avoir sa depesche le premier, pense estre le premier en date, et de mon ris cuide que soyt argent comptant. Il m'est advis que je joue encores le Dieu de la Passion de Saulmur, accompagné de ses anges et cherubins. Ce sont mes candidatz, mes parasites, mes salueurs, mes diseurs de bons jours, mes orateurs perpetuelz [1]. » Il avait en mémoire la naïve apologie du bon Bridoie accusé d'avoir remis au jugement des dés la décision des procès qui lui étaient soumis, et ne soupçonnant pas qu'il y ait autre manière de les décider, d'où ce plaisant refrain pour répondre à toutes les questions « Comme vous autres messieurs [2] ; » et le marché de Panurge pour tirer de Dindenaut un de ses mouton

[1] *Pantagruel*, liv. III, ch. III, t. I, p. 422.
[2] *Id.*, *ibid.*, ch. XXXIX et XL, t. I, p. 605-612.

qui entraînera tous les autres à la mer[1]; et plusieurs scènes de la longue consultation sur le mariage, notamment celle où le philosophe Trouillogan ayant poussé à bout la patience de Panurge, celui-ci donne à son voisin cette plaisante commission : « Page mon mignon, tiens icy mon bonnet, je le te donne, sauve les lunettes, et va en la basse court jurer une petite demie heure pour moy. Je jurerai pour toy quand tu voudras[2]. » Rabelais a fait jaillir toutes les sources, les plus délicates comme les plus grossières, du rire, dont, en sa qualité de médecin, il connaissait les propriétés hygiéniques : elles n'ont pas seulement profité aux malades qu'il soignait; conservées dans son livre comme dans un vaste réservoir, elles ont alimenté la veine comique de nos auteurs les plus justement populaires, la Fontaine, Racine, Molière, Pascal lui-même qui aura puisé dans Rabelais, en rougissant, comme il a fait dans Montaigne, en s'indignant, mais qui n'en a pas moins profité, tout alarmé qu'il fût et scandalisé.

Rabelais n'a pas seulement la gaieté, qui est déjà une grâce d'état pour un romancier, il a le coup d'œil du moraliste et l'imagination du poëte. Il connaît le cœur humain, et il crée des personnages qui prennent place dans la famille humaine. Il a donné la vie, une vie qui n'est pas éphémère, à Panurge, à frère Jean des Entommures, à Picrochole, que la Fontaine nomme bravement à côté de Pyrrhus, à Bridoie le juge, à Trinqua-

[1] Liv. IV, ch. VI, VII et VIII, t. II, p. 61-72.
[2] Liv. III, ch. XXXVI, t. I, p. 591.

melle le président civil, à Grippeminaud le président de cour criminelle, à Chicanous, à Trouillogan le philosophe et à bien d'autres encore. Ils vivent devant nous et nous nous sentons vivre en eux, nous les approuvons selon notre humeur ou nous les blâmons, mais nous ne doutons pas un instant de leur existence. Ces enfants de Rabelais tiennent de leur père et sont autres que lui. Si Rabelais, qui a tant d'esprit, n'avait eu que de l'esprit, tous les personnages qu'il met en scène n'auraient qu'une vie d'emprunt qu'il leur aurait prêtée; grâce à son génie, il a donné à chacun d'eux une vie qui leur est propre. Ils n'ont entre eux d'autre ressemblance qu'un certain air de famille qui est le signe commun de la race, mais ils ont tous une physionomie distincte qui annonce la diversité de leur nature. C'est la variété et la vérité des caractères qui animent le livre de Rabelais, car la fable est sans intérêt, capricieuse et décousue. Le *Pantagruel* n'est pas plus un roman que les *Essais* de Montaigne ne sont un traité. Ces deux grands esprits du même siècle ont ignoré ou dédaigné l'art de la composition, mais tous deux ils ont su écrire et penser, et, sincères tous deux, ils ont pu nous donner une image fidèle, l'un, de l'homme tel qu'il est dans tous les temps, et l'autre, de son siècle.

Rabelais est, avec autant de séve et de verve et moins de goût, de la famille des Molière et des Voltaire; il n'a rien de commun avec celle de Calvin, qu'il prit d'abord pour un allié, comme réformateur, et qu'il ne tarda pas à accepter pour adversaire La méprise fut courte, et les deux novateurs furent

bientôt ce qu'ils devaient être, d'irréconciliables ennemis. Calvin signala le libertinage de Rabelais, et Rabelais dénonça l'humeur farouche et intolérante de Calvin, « le démoniacle de Genève, » comme il l'appelle. En effet, ces deux hommes sont de nature complétement antipathique. Calvin n'a jamais souri, et le rire était pour Rabelais le don le plus précieux que la Providence ait fait à l'homme ; son humeur joviale, cordiale, sensuelle, son visage ouvert et riant, sa bouche épanouie, sa haute taille et son embonpoint étaient, par le contraste, une satire vivante de ce visage allongé, de ce teint bilieux, de ces joues creuses, de ces lèvres effilées, de cette grêle stature qui représentaient au dehors l'âme atrabilaire de Calvin.

Calvin est un grand et un mauvais génie : je ne nie pas sa puissance, que j'admire et qui m'effraye ; je déplore sa sinistre influence sur la religion et sur les destinées de la France. Ce n'est pas que j'impute à lui seul les guerres civiles qui ont ensanglanté notre pays au seizième siècle : je sais quelle part il faut y faire aux bûchers dressés en pleine paix contre l'hérésie, à l'ambition des Guises, à la corruption des Valois, au fanatisme de la foule ignorante animée par de détestables prédications ; mais l'influence de Calvin fit d'une secte un parti, et ce parti dégénéra en faction qui donna une armée aux compétiteurs des princes lorrains. Des vertus du chrétien, Calvin n'eut que la foi, qui devient facilement farouche lorsqu'elle n'est pas rassurée d'espérance et tempérée de charité ; l'espérance qui donne la patience, la charité qui inspire la douceur, manquent absolument à ce

théologien implacable et effrayé, qui est non pas le guide, mais le tourmenteur des âmes qu'il veut ranger à sa discipline. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les doctrines de Calvin; cependant il faut dire qu'il dénature les impénétrables vérités de la religion, en y portant la sombre lumière de son génie. Calvin dépouille l'homme du libre arbitre, et il lui laisse la responsabilité de ses fautes; il lui impose le sacrifice de ses instincts de nature, et il lui enlève le mérite de ses actions : de sa propre autorité, il divise l'humanité en élus et en réprouvés, sans que les élus puissent prétendre la moindre part dans la grâce qui leur est faite, sans que les réprouvés aient même une ombre de recours contre la sentence qui les condamne de toute éternité. Ainsi, il altère la justice dans sa source même, pour n'avoir pas à douter des rigueurs de la vengeance divine. C'est, dit-il, pour maintenir les mérites du Christ, pour rehausser la gloire du fils de Dieu, qu'il dépouille l'homme de tout mérite, de toute liberté, qu'il étale à plaisir sa nudité, sa misère, ses plaies incurables; mais il montre plus sa haine de l'homme que l'amour de Dieu, et, pour tout dire, il semble qu'il n'ait à cœur que le dogme de l'éternité des peines; le châtiment des pécheurs est, à ses yeux, la dette unique de la justice divine envers la race humaine. Calvin ne s'attendrit jamais, il menace toujours; en lui pas un mouvement de pitié, pas une étincelle d'amour. Au reste, il avait pris soin de bonne heure de resserrer le cercle de la charité; car il écrivait dès 1534 : « Nous ne reconnaissons aucune charité, sinon celle

de laquelle Christ est le lien : ainsi le principal point et commencement de conserver charité, c'est que la foi demeure entre nous sainte et entière[1]. » En conséquence, Calvin, fidèle à sa promesse, a traité en ennemis tous ceux qui pensaient autrement que lui, et dans la cause du Christ, qui ne l'avouait pas pour champion, il a méconnu le précepte capital de la morale évangélique : « Aimez-vous les uns les autres. »

La polémique de Calvin est acrimonieuse : il aime à confondre ses adversaires ; même leur confusion ne lui suffit pas, il veut encore les humilier et les irriter ; il provoque à plaisir les ressentiments, comme pour envenimer la lutte. Le dédain, l'invective, sont ses armes familières, et il recrute des auxiliaires par les inimitiés qu'il fomente, au lieu de se les rallier en leur inspirant une ardeur généreuse. Que veut-il, sinon blesser ceux qu'il attaque, lorsqu'il les traite de bélîtres et de chiens ? Veut-il les éclairer et les ramener, lorsqu'il assaisonne de traits mordants l'énumération des torts qu'il leur attribue ? Ce goût de dérision est si vif en lui, qu'il s'y livre même dans les pages dogmatiques de son *Institution chrétienne*, ce livre si important, comme monument littéraire, pour tout le monde, comme répertoire et comme arsenal, pour les calvinistes. Il faut bien citer quelque exemple pour montrer avec quelle amertume Calvin blesse en réfutant : « D'avantage il y a encore pis, c'est que depuis qu'on a une fois commencé de constituer la

[1] *Œuvres françaises de Jean Calvin*, 1 vol. in-8°. Gosselin, 1842, p. 27.

religion en ces vaines traditions, il s'en suit incontinent après cette perversité une autre malédiction exécrable, laquelle Christ reprochoit aux pharisiens, c'est à scavoir que le commandement de Dieu est mesprisé et anéanti pour garder les préceptes des hommes. Je ne combattrai point de mes paroles contre nos législateurs qui sont à présent. Je leur donne la victoire s'ils se peuvent excuser que ceste accusation de Christ ne s'adresse point à eux; mais comment s'en excuseroient-ils, veu que c'est cent fois plus horrible peché en eux de ne s'estre confessé une fois l'an en l'aureille d'un prestre que d'avoir mené meschante vie tout le long de l'année? avoir touché de la chair au bout de la langue un vendredi que d'avoir souillé tous ses membres chacun jour par paillardise? avoir mis la main à quelque ouvrage utile et honneste de soy en un jour de feste dédié à quelqu'un de leurs saincts canonisez à leur poste (*fantaisie*) que d'avoir tout au long de la sepmaine employé tout son corps à meschants actes? de ne s'estre point acquitté d'un vœu de pèlerinaige que de rompre sa foy en toutes promesses? n'avoir point employé son argent aux pompes désordonnées de leurs églises que d'avoir délaissé un povre en une extrême nécessité? avoir passé par devant une idole sans oster son bonnet que d'avoir contemné tous les hommes du monde? n'avoir point barboté à certaines heures longues paroles sans sens que de n'avoir jamais prié en vraye affection[1]? » Qu'on

[1] *Institution chrétienne*, liv. IV, ch. x, sect. 10, p. 799; in-4°, 1562.

examine et qu'on dise s'il y a un seul trait de cette longue énumération qui ne soit envenimé. Il n'y a qu'un pas de pareilles invectives à la guerre. Ne pouvait-on pas mieux employer cette langue si ferme, si nerveuse, si précise, que Calvin mettait au service de ses passions de sectaire ?

Je tire d'un sermon où tous les chrétiens sont exhortés à fuir l'idolâtrie un passage qui s'adresse à de graves personnages que leur rang et leur savoir devaient préserver tout au moins de la dérision ; je n'en blâme pas la pensée, qui est juste au fond, mais je demande si la forme sarcastique que l'orateur emploie est propre à ramener dans la bonne voie les adversaires qu'il outrage et qu'il humilie : « Puisqu'ils ne veulent écouter Dieu, lequel parle à eux pour les enseigner, je les ajourne devant son siège judicial, là où ils orront sa sentence, contre laquelle il ne sera plus question de répliquer. Puisqu'ils ne daignent maintenant l'ouïr comme maître, ils le sentiront alors juge en dépit de leurs dents Les plus habiles et les plus rusés se trouveront ici trompés en leur compte : qu'ils soient stylés tant qu'ils voudront à renverser et obscurcir le droit, leurs chapperons fourrés auxquels ils se mirent, et en s'y mirant s'aveuglent, ne leur donneront point cause gagnée. Je dis ceci pour ce que messieurs les conseillers, juges et avocats non seulement entreprennent de plaider contre Dieu, pour avoir privilége de se moquer de lui, mais en rejetant toute l'écriture sainte, dégorgent leurs blasphèmes comme des arrêts souverains ; et tels marmousets seront si orgueilleux, qu'après

qu'ils auront dit le mot, ils ne pourront souffrir que raison ni vérité ait lieu. Si est-ce qu'en passant je leur annonce qu'il vaudroit beaucoup mieux qu'ils pensassent quelle horrible vengeance est apprêtée à tous ceux qui convertissent la vérité en mensonge. Que les docteurs de chambre et de table ne prennent point ici un degré trop haut pour eux, c'est de gergonner contre le maître céleste, auquel nous convient tous donner audience. Les beaux titres ne feront ici rien pour exempter personne, sinon que messieurs les abbés, prieurs, doyens et archidiacres seront contraints de mener la danse en la condamnation que Dieu fera[1]. » La remontrance est vive et piquante; elle montre le talent de Calvin pour la satire; mais comment serait-elle efficace, puisque ceux qu'elle devrait amender sont blessés au vif dans leur amour-propre et qu'ils emporteront, sans songer à la leçon qu'on leur donne, le ressentiment de l'injure qui leur est faite? Calvin épanche sa bile, et en prétendant venger Dieu, il venge avant tout son orgueil, cet orgueil, nous tournons contre l'orateur ses propres paroles, qui ne peut souffrir, quand il a dit son mot, qu'il y ait encore place pour la raison et la vérité.

Donnons d'autres exemples. Calvin voulait-il uniquement réprimer les abus de l'adoration et du commerce des reliques lorsque, en les signalant, il enveloppe l'Église entière dans l'accusation d'idolâtrie? « Je confesse, dit-il, qu'on ne vient pas du premier coup à idolâtrie manifeste, mais petit à petit on

[1] *Œuvres françaises de Calvin*, p. 229.

vient, d'un abus à l'autre, jusqu'à ce qu'on trébuche en l'extrémité. Tant y a que le peuple qui se dit chrétien en est venu jusque-là, qu'il a pleinement idolâtré en cet endroit autant que firent jamais païens. Car on s'est prosterné et agenouillé devant les reliques tout ainsi que devant Dieu; on leur a allumé torches et chandelles en signe d'hommage: on y a mis sa fiance; on a là eu son recours, comme si la vertu et la grâce de Dieu y eût été enclose. Si l'idolâtrie n'est sinon transférer l'honneur de Dieu ailleurs, nierons-nous que cela ne soit idolâtrie? et ne faut excuser que ç'a été un zèle désordonné de quelques rudes et idiots, ou de simples femmes. Car ç'a été un désordre général, approuvé de ceux qui avoient le gouvernement et conduite de l'Église; et même on a colloqué les os des morts et toutes autres reliques sur le grand autel, au lieu le plus haut et le plus éminent, pour les faire adorer plus authentiquement. Voilà donc comme la folle curiosité qu'on a eue du commencement à faire trésor de reliques est venue en cette abomination tout ouverte, que non seulement on s'est détourné du tout de Dieu, pour s'amuser à choses corruptibles et vaines, mais que, par sacrilége exécrable, on a adoré les créatures mortes et insensibles, au lieu du Dieu vivant[1]. » Ce passage est le moins amer d'un long pamphlet sur les reliques, où Calvin triomphe avec une joie cruelle de toutes les méprises de la crédulité naïve et du zèle ignorant qui avaient multiplié outre mesure des té-

[1] *Œuvres françaises de J. Calvin*, p. 137.

moignages contradictoires. Il va même jusqu'à des plaisanteries qui semblent dérobées à Rabelais ; témoin celle-ci, prise entre mille autres : « Mais le joyau le plus férial est des douze peignes des Apostres qu'on montre à Nostre-Dame de l'Isle, sus Lyon. Je pense bien qu'ils ont été du commencement mis là pour faire accroire qu'ils étoient aux douze pairs de France ; mais depuis, leur dignité s'est accrue et sont devenus apostoliques[1]. »

Il est inutile d'apporter de nouvelles preuves qui démontreraient surabondamment à quel point Calvir est étranger à la mesure et à la douceur de l'espri évangélique. Ce qui importe beaucoup plus, c'est de combattre les vaines terreurs qu'alimente une théologie farouche, c'est d'enlever aux sectes de toute nature les prétextes de persécution et de haine qu'elle tirent de leur orgueil, de leurs craintes, de leur idées exclusives et contradictoires, c'est enfin de leu arracher des poings les armes dont elles ont ensanglanté la terre. Ne nous lassons pas de méditer le paroles d'un sage qui a trop peu vécu, et dont le enseignements nous faisaient si bien comprendi qu'on ne lutte jamais avec plus d'acharnement qu sur les choses qu'on ignore tout à fait ou qu'on sa mal[2], et qu'il y a dans les quelques vérités simples

[1] *Œuvres françaises de J. Calvin*, p. 169.

[2] « Par leurs côtés vrais, tous les systèmes s'accorderaien car en eux la vérité serait toujours l'expression fidèle d'u seule et même réalité, la conscience humaine. Ils ne se di seraient donc et ne pourraient se diviser que par leurs côt faux. La guerre des systèmes serait donc absurde, puisque l'

grandes qui sont universellement reconnues de quoi suffire à la paix du monde et au maintien des sociétés humaines. Le salut des hommes ne saurait dépendre d'opinions particulières et controversables. Que Calvin l'emporte ou qu'il soit abattu, la durée du christianisme et la vie des nations ne sont pas à cela près. La croyance en Dieu, le respect de la justice, l'amour de la patrie, voilà les vraies colonnes du temple : aussi longtemps qu'elles demeureront debout pour supporter l'édifice, il n'y a pas à craindre que l'édifice s'écroule. C'est là ce qu'il faut dire et répéter à l'encontre de ceux qui ne tolèrent pas la tolérance et qui font tout ce qui dépend d'eux pour en rendre la pratique fort difficile. Elle n'en est que plus nécessaire et plus méritoire.

Soyons juste pour Calvin. La souffrance morale qu'on éprouve en lisant tant d'écrits violents et sarcastiques ne doit pas nous faire méconnaître la prodigieuse activité et la puissance de ce génie infatigable qui a fondé une doctrine et un État, qui a laissé dans les idées et les mœurs de Genève une empreinte ineffaçable, dont la parole était toujours prête pour l'enseignement, la plume toujours armée pour le combat. On se lasserait à supputer ce qu'il a dit, ce qu'il a écrit; la volumineuse collection de ses œuvres n'en donne qu'une faible idée; ses leçons théologiques, ses pamphlets, ses sermons, sa correspondance, très-in-

eur serait la cause et le prix du combat. Le bon sens, l'amour de la vérité s'uniraient donc à la charité pour condamner l'intolérance. » (Jouffroy, *Mélanges philosophiques*, 1 vol. in-8°, 1833, p. 393.)

complétement recueillis, ne représentent qu'un côté de cette vie si souvent appliquée au soin des affaires publiques. Calvin est donc une des intelligences les plus fortement douées qui aient paru en ce monde. Le caractère de son esprit est la rigueur impitoyable des déductions, la netteté des conceptions, la vigueur logique qui s'est animée jusqu'à la passion; tel est aussi le principe des qualités de son style qui l'ont placé au premier rang comme écrivain. Si l'on compare Calvin aux plus habiles des prosateurs de son temps, à Rabelais lui-même, on sera frappé de la nouveauté de son langage. Jusqu'alors rien de semblable n'avait paru. Avant Calvin, la prose, lorsqu'elle essayait de devenir périodique, se traînait, s'enchevêtrait le plus souvent, et ne parvenait guère qu'à devenir obscure et diffuse. Calvin lui donne une allure fière et noble, de la clarté et du nombre; avec lui elle cesse de bégayer, elle touche à la virilité, elle attein presque à la hauteur de la prose latine qui lui a serv de modèle. Et, en effet, ce langage de Calvin que no grands écrivains n'avaient pas à tremper plus for tement, mais qu'ils ont assoupli et coloré, doit sur tout sa vigoureuse croissance à la connaissance ap profondie du latin, que le chef des réformateu écrivait et parlait avec autant de pureté que de forc Son mérite est d'avoir su, dans ce retour vers passé, maintenir le génie de la langue moderne qu enrichissait.

Marot, Rabelais et Calvin sont, à des titres diver de grands écrivains. Marot doit peu de chose aux a ciens, qu'il avait étudiés négligemment. Seulemen

par le mélange de la finesse acérée de Martial et de la naïveté gauloise, il a donné à l'épigramme, dont il est le premier maître en France et dont il est resté le modèle, le tour qui lui est propre et le caractère qu'elle a conservé. Pour le reste il se rattache au courant de l'esprit national qu'il a épuré : dans son premier essai, le *Temple de Cupido*, il était encore un disciple, mais passé maître, de Guillaume de Lorris ; il achevait avec un goût d'élégance nouvelle cette poésie sophistiquée du roman de la *Rose*, qui n'avait jamais eu qu'une grâce artificielle ; dès lors, suivant d'un pas assuré et d'une allure toute personnelle les traces de Jean de Meung et de Villon, il tirera son originalité et un intérêt durable de la franchise de ses saillies et de la vérité de ses émotions. Rabelais est aussi de race gauloise ; il sait tout ce que la malice des conteurs satiriques du moyen âge a publié à la charge de la moinerie, et il enrichira encore ce répertoire d'insolentes gausseries ; mais il est en même temps le savant disciple des anciens : il ne connaît pas seulement son Hippocrate, qu'il édite, mais Aristophane, mais Lucien, mais Platon ; il y puise à pleines mains, il introduit dans sa langue les hardiesses de la flexible syntaxe des Grecs et les richesses de leur vocabulaire, sans oublier les Latins, que Calvin, de son côté, met si heureusement à contribution.

Nous avons essayé de faire connaître ces trois éminents personnages, et pour leur laisser une place convenable nous les avons dégagés de leur entourage. Cependant il faut les replacer, par la pensée, dans le cadre où ils ont vécu, et rendre au roi François Ier,

qui eut au moins le mérite d'aimer les lettres[1], et à sa sœur Marguerite, la part qui leur revient dans le développement et l'essor du génie contemporain. Marot et Rabelais acceptent leur patronage, dont ils profitent, et Calvin invoque l'appui du roi dans cette langue française, enfin émancipée, après une longue et injurieuse minorité, par un acte de la volonté royale. C'est encore à François Ier, qui dans sa prison de Madrid avait lu l'*Amadis* espagnol, qu'il faut rapporter la recrudescence chevaleresque dont la traduction d'Herberay des Essarts fut le signal. Ce retour vers des mœurs d'un autre âge ne fut guère qu'un mouvement d'imagination, mais il fut vif.

[1] Il y a plus, François Ier aimait à faire des vers, et il en aurait fait d'excellents si on pouvait lui laisser le madrigal suivant, qu'on trouve dans le recueil publié sous son nom :

Elle a juré par ses yeux et les miens,
Prenant pitié de ma longue entreprise,
Que mes malheurs se changeroient en biens,
Et pour cela me fut heure promise :
Je crois que Dieu les femmes favorise,
Car de nos yeux qui furent parjurez,
Rouges les miens devinrent sans feintise,
Les siens en sont plus beaux et azurez.

L'idée vient d'Horace, que le roi ne lisait guère :

Crederem : sed tu simul obligasti
Perfidum votis caput, enitescis
Pulchrior. (Horace, l. II, *Od.* VIII, v. 5.)]

Les pièces qui avoisinent celle-ci sont tellement médiocr[es] qu'on peut croire que Marot l'aura laissée tomber parmi cell[es] qui appartiennent au roi. Les Valois sont moins poëtes qu'[on] ne l'a dit. Ainsi Charles IX, qui a bien adressé quelques ve[rs] à Ronsard, n'a point fait ceux que nous avons tous cités [et] admirés, et qui n'ont eu cours qu'au dix-huitième siècle. [Au] seizième, personne n'en a fait d'aussi polis, et s'ils étaient [de] cette époque, les éditeurs, d'ailleurs si zelés, de Ronsard [se] seraient bien gardés de les omettre.

brillant et contagieux. Les Amadis, qui étaient sans doute des Lancelots et des Tristans espagnolisés, reparurent avec éclat sur la terre natale[1]. Leur introducteur était un habile écrivain, et un critique distingué de nos jours n'a pas hésité à lui assigner une part considérable dans la constitution de la prose française : « Le nombre de la période, dit M. Philarète Chasles, et même le choix des mots doivent beaucoup à d'Herberay des Essarts : il a su reproduire dans sa traduction quelque chose de cette harmonie pompeuse qui caractérise la langue espagnole, et l'on pourrait sans trop de hardiesse le nommer le Balzac de son temps[2]. » A ce titre nous lui devions une place dans cette revue rapide. Il ne faut pas oublier non plus qu'à côté de Marot brillèrent quelques beaux esprits qui ne sont pas à mépriser, tels que le jeune Brodeau, enlevé prématurément et qui rivalisait avec son maître, Heroët, que les contemporains plaçaient volontiers au niveau de Marot, mais dont les vers, « doctes, graves et élabourez, » comme on disait alors, ne se sont pas soutenus, et surtout Mellin de Saint-Gelais, fils de poëte, comme

[1] Il paraît que cette opinion sur l'origine des Amadis, qui n'était, il y a quelques années, qu'une conjecture vraisemblable, va devenir une vérité démontrée par la publication prochaine d'*Amadas et Idoine*, que nous promet notre confrère M. C. Hippeau.

[2] *Études sur le seizième siècle*, 1 vol. in-8°, 1848, p. 85. — Joachim du Bellay ne marchande pas la gloire au traducteur des *Amadis*, qu'il proclame (p. 148 v° de ses œuvres, Lyon, 1575) un *Homère français* à la fin d'une strophe qui commence ainsi :

Or entre les mieux appris
Le chœur des Muses ordonne
Qu'à Herberay soit le pris
De la plus riche couronne.

Marot, et dont on ne peut guère citer que le nom, car ses meil'eures épigrammes sont plus spirituelles qu'édifiantes. Abbé et même aumônier du dauphin, il fut plus que Marot le modèle de J.-B. Rousseau pour des pièces de même genre qui contrastent scandaleusement avec les odes sacrées de notre poëte lyrique. N'est-ce pas lui qui, par un profane mélange, lançait l'excommunication au nom du fils de Vénus :

> Si du parti de celles voulez estre
> Par qui Vénus de la cour est bannie,
> Moi, de son fils ambassadeur et prestre,
> Savoir vous fais qu'il vous excommunie.

La faveur dont jouissait Saint-Gelais, la considératio qui l'entourait parmi les fêtes qu'il organisait pou les plaisirs d'une cour voluptueuse, annoncent ce qu la morale publique doit aux Valois. Signalons encor dans le voisinage de Rabelais et à côté de la reine d Navarre Marguerite, son valet de chambre Bonaven ture Despériers, auteur des *Joyeux Devis* et de c énigmatique *Cymbalum mundi*, écrivain élégant conteur ingénieux, novateur téméraire, qui finit tr giquement une vie vouée au double libertinage d sens et de l'esprit. Enfin rappelons au moins le no du disciple fidèle, de l'infatigable auxiliaire de Calvi Théodore de Bèze, historien fécond et partial, contr versiste habile, orateur qui ne manque ni de force de dignité, bel esprit fertile en vers français et latin et qui devrait nous arrêter longtemps s'il avait co sacré par le style quelques-unes des pages innor brables qu'il a composées.

CHAPITRE II

Réforme littéraire — Manifeste des réformateurs. — Joachim du Bellay. — Ses poésies. — Ronsard. — Epopée. — Odes pindariques. — Sonnets. — Pièces anacréontiques. — Essais dramatiques. — Jodelle. — Amadis Jamyn, Remy Belleau, Baïf. — Excès et affaiblissement de l'ecole de Ronsard. — Du Bartas. — D'Aubigné. — Desportes. — Bertaut. — Tragédies de Garnier. — Louise Labé.

Ce n'était pas en vain qu'à la fin du quinzième siècle, et pendant la première moitié du seizième, l'érudition avait exhumé les trésors de l'antiquité, et que les expéditions guerrières contre l'Italie avaient fait connaître à la France une littérature illustrée par Dante, Pétrarque et Boccace. Le contre-coup de ces études devait se faire sentir un jour; il était impossible que l'érudition ne réagît pas sur la poésie. L'impulsion de cet inévitable mouvement fut donnée par de jeunes disciples nourris sous la forte discipline des études classiques; leur maître fut Jean Daurat, et, suivant l'expression de Duverdier, on vit de son école une troupe de poëtes s'élancer comme du cheval troyen. Ayant goûté à loisir la saveur et le parfum des vieux poëtes, l'élévation de leur langage, la noblesse de leurs idées, ils prirent en pitié ces riens gracieux que les poëtes prodiguaient sous le nom de virelais, triolets et rondeaux; à ces grâces quelquefois naïves, souvent maniérées, ils voulurent substi-

tuer de mâles beautés, et remplacer le modeste haut bois par la trompette héroïque.

La *Défense et Illustration de la langue françoise* publiée ou plutôt lancée en 1549 par du Bellay, nou donne la date historique de ce mouvement littérair qui se prolongea, pendant près d'un demi-siècle, sou les auspices de Ronsard. Le double titre de ce ma nifeste nous en indique la portée. L'intention de du Bellay n'est pas seulement de défendre la langue vul gaire contre les mépris des savants, mais de montre qu'elle peut acquérir les qualités qui lui manquen encore, et par quels moyens on peut espérer de l'é lever au niveau du grec et du latin. Il commence pa attaquer ses détracteurs : « Je ne puis, dit-il, asse blasmer la sotte arrogance et temerité d'aucuns d notre nation, qui, n'estant rien moins que Grecs o Latins, desprisent et rejettent d'un sourcil plus qu stoïque toutes les choses escriptes en françois, et n me puis assez esmerveiller de l'estrange opinion d'au cuns savans, qui pensent que nostre vulgaire soit in capable de toutes bonnes lettres et erudition[1]. » S notre langue est plus pauvre que la grecque et l latine, ce n'est pas à sa nature qu'il faut l'imputer mais à l'ignorance et à l'incurie de nos ancêtres, qu l'ont laissée si longtemps pauvre et nue, de sort qu'elle a besoin des ornements, et, pour ainsi dire des plumes d'autrui. Mais si elle fleurit à peine, si ell est si loin d'avoir donné les fruits qu'elle peut pro

[1] *Les Œuvres françaises de Joachim du Bellay*, 1 vol. in-1 Lyon, 1575. — *Defense et Illustration de la langue françoise* liv. I, ch. 1, p. 2 v°.

duire, c'est faute de culture : « Ceux qui l'ont eue en garde ne l'ont cultivée à suffisance, ains comme une plante sauvage, en celui mesme desert, où elle avait commencé à naistre, sans jamais l'arrouser, la tailler, ny defendre des ronces et espines qui luy faisoient ombre, l'ont laissée envieillir et quasi mourir [1]. » Les Romains ont commencé aussi pauvrement que nous, et s'ils eussent manqué de diligence et d'industrie, ils seraient toujours restés pauvres : « Mais eux, en guise de bons agriculteurs, l'ont premierement transmuée d'un lieu sauvage en un lieu domestique ; puis, à fin que plus tot et mieux elle peust fructifier, coupant à l'entour les inutiles rameaux, l'ont pour eschange d'iceux restaurée de rameaux francs et domestiques, magistralement tirez de la langue grecque, esquels soudainement se sont si bien entez et faits semblables à leur tronc, que desormais n'apparoissent plus adoptifs, mais naturels. De là sont nées en langue latine ces fleurs et ces fruits colorez de la grande eloquence [2]. »

Il faut donc prendre courageusement exemple sur les Romains. Du Bellay donne ensuite aux novateurs un conseil qu'ils n'ont pas assez fidèlement suivi : « Les Romains, disait-il, imitaient les meilleurs auteurs grecs, se transformant en eux, les dévorant, et, après les avoir dévorés, les convertissant en sang et en nourriture [3]. » Renouvelant le précepte d'Horace, il ajoute : « Qui veult voler par la bouche des

[1] *Illustration de la langue françoise*, liv. 1, ch. III, p. 4 r°.
[2] *Id.*, *ibid.*, même page.
[3] *Id.*, *ibid.*, ch. VII, p. 6 v°.

hommes doit longuement demourer en sa chambre, et qui desire vivre en la memoire de la posterité doit, comme mort en soi-mesme, suer et trembler maintefois; et autant que nos poëtes courtisans boivent, mangent et dorment à leur aise, endurer de faim, de soif, et de longues vigiles : ce sont les ailes dont les escripts des hommes volent au ciel[1]. Ly donc et rely premierement, feuillette de main nocturne et journelle les exemplaires grecs et latins, puis me laisse toutes ces vieilles poésies françoises aux Jeux floraux de Toulouse et au Puy de Rouen, comme rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons et autres telles epiceries[2]. » Puis, faisant allusion aux œuvres et aux devises bizarrement puériles des Jean Leblond, des Sagon, des Charles Fontaine, des François Habert, et de tous les faibles et prétentieux successeurs de Marot et de Saint-Gelais, il s'écrie dédaigneusement : « O combien je desire voir secher ces printemps, chastier ces petites jeunesses, rabattre ces coups d'essay, tarir ces fontaines, brief abolir tous ces beaux tiltres assez suffisans pour degouster tout lecteur sçavant d'en lire davantage. Je ne souhaite moins que ces despourveus, ces humbles esperans, ces bannis de lyesse, ces esclaves, ces traverseurs, soient renvoyez à la Table ronde, et ces belles petites devises aux gentils hommes et demoiselles d'où on les a empruntées[3]. »

Profitons de l'occasion qui nous est offerte pou

[1] *Illustration de la langue françoise*, liv. II, ch. III, p. 16 v°.
[2] *Id., ibid.*, ch. IV, p. 17 r°.
[3] *Id.*, l. II, ch. XI, p. 27.

glaner encore quelques idées justes et saines dans cet éloquent traité. Ainsi du Bellay montre très-judicieusement que l'étude des anciens peut seule féconder le génie des modernes : « La faculté de parler elegamment et copieusement de toutes choses ne se peut acquérir que par l'intelligence parfaite des sciences, lesquelles ont esté premièrement traictées par les Grecs, et puis par les Romains, imitateurs d'iceux. Il faut donc necessairement que ces deux langues soyent entendues de celuy qui veut acquerir ceste richesse d'invention, premiere et principale pièce du harnois de l'orateur[1]. » Il paraît à du Bellay qu'on imite mal les Latins dans leur langue ; il faut faire comme eux, mais dans la nôtre, si nous voulons les égaler : « Que pensent doncq' faire, s'écrie-t-il, ces reblanchisseurs de murailles, et qui jour et nuict se rompent la teste à imiter : que dy je imiter? mais transcrire un Virgile et un Ciceron? bastissant leurs poëmes des hemistiches de l'un et jurant en leurs proses aux mots et sentences de l'autre... Pensent-ils doncq' je ne dy egaler, mais approcher seulement de ces auteurs, en leurs langues, recueillant de cest orateur et de ce poëte ores un nom, ores un verbe, ores un vers, et ores une sentence? Comme si, en la façon qu'on rebastit un vieil edifice, ils s'attendoyent rendre par ces pierres ramassées à la ruinée fabrique de ces langues sa premiere grandeur et excellence[2]. » Du Bellay permet l'usage de mots nouveaux, mais avec

[1] *Illustration de la langue françoise*, liv. I, ch. v, p. 5 v°.
[2] *Id.*, *ibid.*, ch. XI, p. 12 r° et v°.

mesure et selon certaines règles que voici : « Ne crains donques pas d'innover quelque terme en un long poëme principalement, avecques modestie toutefois, analogie et jugement de l'oreille, et ne te soucie qui le treuve bon ou mauvais, esperant que la posterité l'approuvera, comme celle qui donne foy aux choses douteuses, lumière aux obscures, nouveauté aux antiques, usage aux non accoustumées, et douceur aux aspres et rudes[1]. » Il veut aussi qu'on ne sacrifie pas les vieux mots, et il renvoie aux anciens poëtes français, « où, dit-il, tu trouveras un *ajourner* pour faire jour, *annuicter* pour faire nuict, *assener* pour frapper où on visoit, et proprement, d'un coup de main, *isnel* pour leger, et mille autres bons mots que nous avons perdu par nostre negligence[2]. » Ces réclamations sont d'un homme de goût, et elles n'ont pas toutes été inutiles. On objectait contre la perfection possible de la langue la lenteur de ses progrès : du Bellay répond : « Ce retardement ne prouve point qu'elle ne puisse recevoir la perfection ; ainçois je dy qu'elle se pourra tenir certaine de la garder longuement, l'ayant acquise avec si longue peine, suyvant la loy de nature qui a voulu que tout arbre qui naist, florit et fructifie bien tost, bien tost aussi envieillisse et meure, et au contraire, celui durer par longues années qui a longuement travaillé à jetter ses racines[3]. »

Du Bellay, après avoir ainsi exposé les raisons (

[1] *Illustration de la langue françoise*, liv. II, ch. VI, p. 2(
[2] *Id.*, *ibid.*, même page.
[3] *Ibid.*, liv. I, ch. IX, p. 9 r°.

la croisade qu'il propose pour s'approprier les richesses des littératures antiques, et les moyens de conquête, sonne enfin la charge dans une conclusion toute martiale et sentant son Tyrtée : « Là donques, François, marchez courageusement vers ceste superbe cité romaine, et des serves despouilles d'elle (comme vous avez fait plus d'une fois) ornez voz temples et autels. Ne craignez plus ces oyes criardes, ce fier Manlie et ce traitre Camille, qui, soubs ombre de bonne foy vous surprennent tous nuds contans la rençon du Capitole; donnez en ceste Grece menteresse et y semez encore un coup la fameuse nation des Gallogrecs. Pillez-moy sans conscience les sacrez thresors de ce temple delphique, ainsi que vous avez fait autrefois, et ne craignez plus ce muet Apollon, ses faux oracles, ni ses flesches rebouchées. Vous souvienne de vostre ancienne Marseille, secondes Athènes, et de vostre Hercule gallique, tirant les peuples après lui, par leurs oreilles, avecques une chaine attachée à sa langue [1]. »

Ce manifeste de guerre était la première explosion d'un complot littéraire tramé dans l'ombre, au collége de Coqueret, où Pierre de Ronsard, Joachim du Bellay, Baïf, Remy Belleau et quelques autres jeunes gens réunis sous la direction du savant Daurat s'étaient enfermés pour préparer cette noble entreprise. Dans la revue que nous allons faire des conjurés, nous devons la première place à celui qui a sonné si vigoureusement la charge. Si tous les chefs

[1] *Illustration de la langue françoise*, liv. II, ch. XII, p. 34.

et les soldats avaient suivi le plan tracé avec le même courage et la même discrétion que du Bellay, la victoire, qui fut brillante, n'aurait pas amené la catastrophe, qui fut lamentable, et les gémonies n'auraient pas expié l'apothéose. Ni l'oubli ni le ridicule n'ont atteint la mémoire de du Bellay. Ses conseils étaient aussi sensés que généreux; il prétendait à discipliner les courages qu'il enflammait, et la route qu'il traçait menait au but qu'il avait marqué. Son œuvre personnelle dans la tâche commune a été saine, bien que modeste; il l'a mesurée à ses forces. La langue qu'il parle n'est pas un pastiche : il fortifie celle que Marot a façonnée, il ne la dénature pas. Lorsqu'il mourut, à peine âgé de trente-six ans, son talent facile s'élevait en s'affermissant. Déjà il avait gagné le surnom d'Ovide français, et il l'aurait mérité, car, pour parler comme lui-même dans sa belle satire du *Poëte courtisan*, il était de ceux qui,

Pour allonger leur gloire, accourcissent leurs ans [1].

En effet, la gloire était le but de ses efforts : « La gloire, disait-il, seule eschelle par les degrez de la quelle les mortels d'un pied leger montent au ciel et se font compagnons des dieux [2]. »

L'âme de du Bellay est délicate et généreuse; sa sensibilité, souvent froissée par l'indigne spectacle que lui donnait la cour de Rome, où l'avait conduit son parent le cardinal du Bellay, par les ennuis d'un

[1] *Œuvres de Joachim du Bellay*, p. 115 r°.

[2] *Illustration de la langue françoise*, liv. II, ch. v, p. 29.

office subalterne et par la négligence de son protecteur, exhale noblement ses souffrances. Sa plainte est contenue, ses regrets sont attendrissants; énergique et sincère dans le blâme, il n'y est point déclamateur. Une fois seulement il alla jusqu'à la véhémence, et ce fut pour maudire l'Angleterre. Mais cette imprécation hyperbolique, qui rappelle les antiques formules d'exécration, n'est pas malséante dans la bouche d'un émule des anciens et d'un Français qui, le premier, a donné cours au beau mot de patrie[1]. Combien il aime cette France qui le néglige et dont il est éloigné!

France, mere des arts, des armes et des lois,
Tu m'as nourry long temps du lait de ta mamelle;
Ores, comme un agneau que sa nourrice appelle,
Je remplis de ton nom les antres et les bois.

Si tu m'as pour enfant advoüé quelquefois,
Que ne me respons-tu maintenant, ô cruelle?
France! France! respons à ma triste querelle:
Mais nul, sinon Echo, ne respond à ma voix.

Entre les loups cruels j'erre parmy la plaine,
Je sens venir l'hyver, de qui la froide haleine
D'une tremblante horreur fait herisser ma peau.

[1] On ne l'a rencontré dans aucun ouvrage antérieur au recueil de du Bellay, et on le trouve deux fois dans la dédicace de l'*Illustration* au cardinal du Bellay, et notamment dans cette phrase, qui mérite d'être conservée, parce qu'elle caractérise l'œuvre et l'auteur : « C'est, en effet, la Defense et Illustration de nostre langue françoise, à l'entreprise de laquelle rien ne m'a induit que l'affection naturelle envers ma Patrie. » Saluons la venue de ce nom et n'oublions pas la chose.

Las! les autres agneaux n'ont faute de pasture,
Ils ne craignent le loup, le vent, ny la froidure:
Si ne suis-je pourtant le pire du troupeau[1].

Dans cette France si aimée, si regrettée, ce qu'il préfère c'est sa province, l'Anjou, et dans l'Anjou, le village natal, son petit Liré, qui lui a inspiré le plus touchant des sonnets :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestui là qui conquit la toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son âge!

Quand revoiray-je, helas! de mon petit village
Fumer la cheminée, et en quelle saison
Revoiray-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province, et beaucoup davantage!

Plus me plaist le sejour qu'ont basti mes ayeux
Que des palais romains le front audacieux;
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine,

Plus mon Loire gaulois que le Tybre latin,
Plus mon petit Lyré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur Angevine[2].

Du Bellay est poëte, puisqu'il s'émeut et sait peindre. C'est lui qui a fait ce beau vers pittoresque :

Du sep lascif les longs embrassemens[3].

On a souvent cité, et il faut citer encore, comme

[1] *Les Regrets*, sonnet IX, p. 333 r°.
[2] *Ibid.*, sonnet XXXI, p. 338 v°.
[3] *Olive*, sonnet LXXXIV, p. 63 r°.

un modèle de grâce et de légèreté, la villanelle du vanneur de blé s'adressant aux vents :

A vous troupe legere,
Qui d'aile passagere
Par le monde volez,
Et d'un sifflant murmure
L'ombrageuse verdure
Doucement esbranlez,

J'offre ces violettes,
Ces lis et ces fleurettes
Et ces roses icy,
Ces vermeillettes roses
Tout freschement escloses,
Et ces œillets aussi.

De vostre doulce haleine
Eventez cette plaine,
Eventez ce sejour;
Ce pendant que j'ahanne
A mon blé que je vanne,
A la chaleur du jour[1].

Quel charme inexprimable dans ce chant qui caresse l'oreille et qui rafraîchit le visage comme la brise à travers les feux du jour!

Ce poëte si gracieux et si touchant sait aussi, dans l'occasion, décocher l'épigramme; témoin ces vers composés à Rome :

Je n'escris de l'honneur, n'en voyant point icy;
Je n'escris d'amitié, ne trouvant que feintise;
Je n'escris de vertu, n'en trouvant point aussi;
Je n'escris de sçavoir, entre des gens d'Eglise[2].

[1] *Jeux rustiques*, villanelle, p. 416 v°.
[2] *Les Regrets*, sonnet LXXIX, p. 370 v°.

C'est de Rome que sont datés tant de vers qui font connaître à ses amis restés en France les mécomptes et les dégoûts que lui fait éprouver la vue de la ville éternelle. Quelles mœurs! quels caractères! Voilà donc ce qu'est devenue la capitale du monde chrétien! Où est la foi? où est la vertu et la paix promise au monde?

On ne voit que soldats, enseignes, gomphanons,
On n'oit que tabourins, trompettes et canons,
On ne voit que chevaux courans parmy la plaine.

On n'oit plus raisonner que de sang et de feu;
Maintenant on voirra, si jamais on l'a veu,
Comment se sauvera la nacelle romaine[1].

On voudrait s'arrêter plus longtemps devant Joachim du Bellay; mais il faut passer outre rapidement pour arriver au véritable héros de l'entreprise, à Ronsard qui eut par privilége les hommages de son siècle et les brocards de la postérité. Dans le partage des dépouilles de l'antiquité, il s'était fait la part du lion: il devait être l'Homère et le Pindare de la France, et il le fut pendant un demi-siècle. Le génie et la vertu de l'Hôpital furent éblouis des rayons de sa gloire; le judicieux Étienne Pasquier n'hésite pas à le placer au niveau de ses modèles; Montaigne, qui a douté de tout, ne doute pas de son immortalité[2]; le Tasse s'incline devant lui; Élisabeth et Marie Stuart tombent d'accord pour l'admirer; Tou-

[1] *Les Regrets*, sonnet CVIII, p. 378 r°.

[2] « Il me semble de la poésie qu'elle a eu sa vogue en nostre siècle: quant aux François, je pense qu'ils l'ont montée au

louse ne trouve pas ses fleurs d'or et d'argent d'assez haut prix pour le récompenser; enfin, lorsqu'il meurt, sa mort est un deuil public, et un orateur renommé, Duperron, qui sera plus tard évêque d'Évreux et cardinal, fait son oraison funèbre. Jamais victoire de poëte plus triomphante; jamais aussi, lorsque la méprise fut reconnue, revers plus complet, ni plus dures représailles. Nous verrons ce qu'il faut penser du succès et de la catastrophe.

La plus considérable des œuvres que méditait Ronsard était la composition d'une épopée. Émule de Virgile, il entreprit de faire l'Énéide de la France en exhumant la fable de Francus fils d'Hector, fugitif de Troie et conquérant des Gaules, comme Énée l'avait été du Latium; mais voilà déjà, dans la conception même, une première gaucherie de l'esprit d'imitation, car la condition vitale de toute épopée est la popularité du sujet. En effet, la colère d'Achille et les aventures d'Ulysse étaient l'entretien des peuples de la Grèce, lorsque la poésie les consacra; le peuple-roi s'enorgueillissait d'avoir eu pour fondateur le fils de Vénus, quand Virgile le choisit pour héros de son poëme; l'Europe catholique, sur les limites du moyen âge, s'effrayait des tourments de l'enfer, se résignait devant les épreuves du purgatoire, s'enivrait des joies ineffables du paradis, et l'imagination de chaque chrétien se représentait vivement ces demeures de géhenne, d'expiation et de félicité, lorsque Dante

plus haut degré où elle sera jamais; et aux parties en quoy Ronsard excelle, je ne le trouve gueres esloigné de la perfection ancienne. » (*Essais* de Montaigne, liv. II, ch. XVII.)

présenta au monde, dans sa *Divine Comédie*, le tableau de ces formes diverses de la vie future; le souvenir des croisades charmait l'imagination de l'Italie impuissante alors à tenter des efforts héroïques, mais fière encore d'en avoir provoqué, lorsque le Tasse célébra la délivrance de Jérusalem; Camoëns exaltait l'orgueil des Lusitaniens vainqueurs de l'Inde; et Milton racontait, avec la chute de l'homme, l'éternelle punition, l'éternel regret de la race humaine. Ainsi tous ces poëmes étaient préparés et attendus: ils étaient le terme d'un long travail d'imagination fait en commun. Mais en France, la légende de Francus n'était qu'un caprice de fausse érudition: elle n'avait jamais été populaire, et il est évident que Ronsard n'y aurait pas songé sans l'*Énéide*.

Combien du Bellay était mieux inspiré lorsque confident des premiers essais et de l'ambition du jeune Ronsard, plein d'espoir dans son avenir, il le conviait en ces termes à donner une épopée à la France. Il ne le nomme pas, mais il le désigne clairement, et c'est bien à lui qu'il s'adresse: « O toi qui, doué d'une excellente felicité de nature, instruit de tous beaux arts et sciences, versé en tous genres de bons autheurs grecs et latins, non ignorant des parties et offices de la vie humaine, non de trop haute condition, non appelé au regime public, non troublé d'affaires domestiques [1]; mais en repos et tranquillité

[1] Imité de Juvénal, sat. VII, v. 53:

— Vatem egregium, cui non sit publica vena,
Anxietate carens animus facit.

d'esprit, acquise premierement par la magnanimité de ton courage, puis entretenue par la prudence et sage gouvernement; ô toy, dy-je, orné de tant de graces et perfections, si tu as quelquefois pitié de ton pauvre langage, si tu daignes l'enrichir de tes thresors, ce sera toi veritablement qui luy feras hausser la teste, et d'un brave sourcil s'egaler aux superbes langues grecque et latine, comme a fait de nostre temps en son vulgaire un Arioste italien, que j'oseroy, n'estoit la saincteté des vieux poëmes, comparer à un Homere et Virgile. Comme luy doncques qui a bien voulu emprunter de nostre langue les noms et l'histoire de son poëme, choisy moy quelqu'un de ces beaux vieux romans françois, comme un Lancelot, un Tristan ou autres, et en fay renaistre au monde une admirable Iliade et laborieuse Eneide[1]. » J'ai cité au long tout ce passage, parce que nous y voyons toute la tendresse de du Bellay pour Ronsard, et de plus un conseil excellent qui n'a pas été suivi.

Disons d'abord que Ronsard n'a pas achevé son œuvre; il méditait vingt-quatre chants, et il s'est arrêté au quatrième, laissant son héros en l'île de Crète devant une évocation magique qui lui montre ses arrière-neveux sur le trône de France. La revue se termine à Charlemagne. Nous ignorons quelles aventures le poëte préparait au fils d'Hector; mais si elles n'etaient pas plus intéressantes que celles qui

[1] *Défense et illustration de la langue françoise*, liv. II, ch. v, p. 18.

remplissent ces premiers chants, dont nous épargnons l'analyse à nos lecteurs, il a sagement fait de les tenir secrètes : c'était déjà trop de fictions vulgaires et romanesques. Si le choix du sujet était malheureux, celui du rhythme ne le fut pas moins. Ronsard préféra le vers décasyllabique à l'alexandrin. Or ce vers, inégalement partagé et merveilleusement propre au récit badin par sa souplesse et la facilité des enjambements, se refuse à la noble allure, à la grave démarche de la poésie héroïque. Ce qu'il y a de pis, c'est que le langage, malgré l'ambition de Ronsard, manque également de noblesse. Minutieux dans les descriptions, trivial dans les images et les comparaisons, le style touche de bien près à la parodie. Il faut en citer quelques exemples; prenons pour échantillon la toilette guerrière d'un vieillard :

> Incontinent que l'aube aux doigts de roses
> Eut du grand ciel les barrieres descloses,
> Prompt hors du lit ce bon prince sortit,
> Sa camisole et son pourpoint vestit,
> Puis le sayon, puis sa cape tracée
> A fils d'argent sur l'épaule a troussée;
> Prit son espée au pomeau cizelé ;
> Ainsi vestu dans la place est allé,
> Le dard au poing[1].

Il ne manque à cet accoutrement que « la béquille de Priamus » si plaisamment introduite par Scarron dans son travestissement de l'*Énéide*. Tirons encore

[1] *Les Œuvres de P. de Ronsard*, 2 vol. in-folio, 1623, t. I, p. 598. Franciade, ch. I.

quelques traits des préparatifs et de la description d'un festin. Les compagnons de Francus en sont à dépecer un taureau qu'ils viennent d'abattre :

Ils ont le cueur en tirant escorché,
Puis estripé, puis menu dehaché
A morceaux crus : ils ont d'une partie
Sur les charbons fait de la chair rostie,
Embroché l'autre, et cuite peu à peu
De tous costez à la chaleur du feu,
L'ont desbrochée, en des paniers l'ont mise,
L'ont descoupée et sur la table assise,
Ont pris leur siége, ont destranché le pain,
Ont fait tourner le vin de main en main [1], etc.

On ne nous demandera pas d'autres preuves du complet avortement de cette tentative épique, et cependant c'est à propos de cette fastidieuse *Franciade* que Passerat, le bon et spirituel Passerat, disait en parlant du procès indécis entre Homère et Virgile :

Sustulit ambiguæ tandem certamina palmæ
Francias, et veterem litem interjecta diremit [2].

Voilà l'encens que l'on faisait respirer à Ronsard, et il n'est pas étonnant qu'il s'en soit enivré. Aussi, dans son ivresse, a-t-il continué de s'égarer, et l'illusion entretenue par ce nuage odorant qui l'enveloppait le poussa vers l'abîme. Ronsard eut de bonne heure tout ce qui perd les rois ; une autorité sans contrepoids et des flatteurs. C'est ce qui nous explique la

[1] *Œuvres de P. Ronsard*, t. I, p. 602.
[2] *Ibid.*, p. 580.

durée et la gravité de ses bévues pindariques. Dans ce genre, il déploie tout l'appareil extérieur du lyrisme antique : strophes, antistrophes, épodes, brusques mouvements, digressions démesurées, hyperboles, images, en un mot, tous les ingrédients de la recette dithyrambique s'y trouvent ; il n'y manque que la poésie. Par quelle étrange aberration de goût, des esprits distingués, abreuvés aux sources pures de l'antiquité, ont-ils pu admirer des vers tels que ceux-ci :

Memoire, royne d'Eleuthere,
Par neuf baisers qu'elle receut
De Jupiter qui la fit mere,
D'un seul coup neuf filles conceut :
Mais quand la lune vagabonde
Eust courbé douze fois en rond,
Pour renflammer l'obscur du monde,
La double voulte de son front,
Memoire de douleur outrée
Dessous Olympe se coucha,
Et, criant Lucine, accoucha
De neuf filles d'une ventrée[1].

Quel style et quelles images! combien de mots impropres et sans précision! Le seul mérite de Ronsard, dans ces essais ambitieux, est d'avoir rencontré, par intervalles, le ton de l'ode ; mais il ne le soutient pas : et de plus les formes de langage qu'il emprunte aux langues anciennes, les mots qu'il forge trop souvent à l'imitation des composés grecs, et qui n'ont plus cours parce que la langue les repousse, forment au-

[1] *Œuvres de P. Ronsard*, t. I, Ode x, liv. I, p. 350.

jourd'hui des disparates et des dissonances choquantes; de sorte que l'harmonie même du rhythme est compromise par des secousses qui déroutent l'esprit le plus bienveillant et le mieux disposé à suivre l'essor du poëte.

Si la haute inspiration lyrique et le génie de l'épopée ont fait défaut à Ronsard, il a souvent, dans d'autres œuvres d'un ton élevé, atteint la noblesse du style et l'harmonie du rhythme; mais il a surtout réussi dans le genre gracieux et sur les traces d'Anacréon que Henri Estienne, par une bonne fortune de sa curiosité érudite, venait d'exhumer fort à propos. Il serait difficile, en effet, de rencontrer un tableau plus gracieux que celui de l'*Amour piqué par une abeille*, tel que Ronsard l'a reproduit par une libre imitation du modèle qu'il égale. Le poëte n'a pas été moins habile ni moins heureux en traitant l'*Amour mouillé*, par le même procédé d'imitation originale que la Fontaine a appliqué depuis au même sujet sans faire oublier Ronsard. On a souvent cité, mais comment ne pas citer encore les stances gracieuses où, rival d'Horace, il convie sa maîtresse au plaisir par l'image de la rose sitôt flétrie :

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avait desclose
Sa robe de pourpre au soleil
A point perdu, ceste vesprée,
Les plis de sa robe pourprée
Et son teint au vostre pareil.

Las! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place,

Las! las! ses beautez laissé cheoir!
O vrayment, marastre nature,
Puisqu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir!

Donc, si vous me croyez, mignonne,
Tandis que votre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez vostre jeunesse :
Comme à ceste fleur, la vieillesse
Fera ternir vostre beauté[1].

Voici maintenant la même pensée présentée sous une autre forme et avec un charme plus sévère :

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise auprès du feu, devisant et filant,
Direz, chantant mes vers et vous esmerveillant :
Ronsard me celebrait du temps que j'étais belle.

Lors vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,
Desjà sous le labeur à demi sommeillant,
Qui au bruit de mon nom ne s'aille resveillant,
Benissant vostre nom de louange immortelle,

Je serai sous la terre, et, fantosme sans os,
Par les ombres myrteux je prendray mon repos :
Vous serez au fouyer une vieille accroupie,

Regrettant mon amour et vostre fier dédain.
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :
Cueillez dès aujourd'huy les roses de la vie[2].

Ajoutons encore à ces exemples, qu'il serait facile de

[1] *A Cassandre*, liv. I, Ode XVII, t. I, p. 383.
[2] *Sonnets pour Hélène*, liv. II, Sonnet XLII, t. I, p. 281.

multiplier, ces deux tercets qui terminent un sonnet irréprochable :

Icy chanter, là pleurer je la vy,
Icy sourire, et là je fus ravy
De ses discours par lesquels je desvie :

Icy s'asseoir, là je la vy danser ;
Sur le mestier d'un si vague penser
Amour ourdit les trames de ma vie[1].

Ce côté gracieux fait revivre Ronsard ; mais il serait injuste de méconnaître que s'il n'a pas fondé définitivement la langue noble de la poésie, à laquelle tendaient ses principaux efforts, il a cependant donné le diapason auquel Malherbe a su la maintenir. Certes, dans le genre élevé, Ronsard est habituellement ennuyeux ; mais il ne faut pas hésiter à dire que de ce fond monotone se détachent souvent encore des traits de force et de lumière. Ainsi dans le discours qui ouvre le *Bocage royal*, et qui est adressé à Henri III, le poëte, après avoir dit que politiquement la douceur réussit mieux que la violence, traduit et éclaire sa pensée par la comparaison suivante :

Ne vois-tu ces rochers, remparts de la marine?
Grondant contre leurs pieds, toujours le flot les mine,
Et, d'un bruit escumeux à l'entour aboyant,
Forcené de courroux, en vagues tournoyant,
Ne cesse de les battre, et d'obstinés murmures
S'opposer à l'effort de leurs plantes si dures,
S'irritant de les voir ne ceder à son eau :
Mais quand un mol sablon par un petit monceau

[1] *Le Premier livre des Amours,* Sonnet CLIX, t. I, p. 85.

Se couche entre les deux, il fléchit la rudesse
De la mer, et l'invite, ainsi que son hostesse,
A loger en son sein : alors le flot qui voit
Que le bord lui fait place, en glissant se reçoit
Au giron de la terre, apaise son courage,
La caresse, et se joue aux abords du rivage[1].

Elle est bien de Ronsard, cette stance qu'on croirait volontiers d'un grand poëte de nos jours pour la mélodie des vers et le sentiment de mélancolie :

Echo, fille de l'air, hostesse solitaire
Des rochers où souvent tu me vois retirer,
Dy quantes fois le jour, lamentant ma misère,
T'ay-je fait souspirer, en m'oyant souspirer[2].

M. Sainte-Beuve a remis en lumière la belle invective élégiaque contre les bûcherons qui abattaient les arbres séculaires de la forêt de Gastine ; c'est là que se trouvent ces beaux vers :

Forest, haute maison des oiseaux bocagers !
Plus le cerf solitaire et les chevreuils legers
Ne paistront sous ton ombre, et ta verte criniere
Plus du soleil d'eté ne rompra la lumiere ;
Plus l'amoureux pasteur, sur un tronc adossé,
Enflant son flageolet à quatre trous percé,
Son mastin à ses pieds, à son flanc sa boulette,
Ne dira plus l'ardeur de sa belle Janette :
Tout deviendra muet ; Echo sera sans voix ;

[1] *Bocage royal*, t. I, p. 684. — J'avoue que j'ai changé quelque chose à ce dernier vers : *la caresse et se joue*, remplace *et la lichant se joue*, qu'on lit dans le texte.

[2] *Œuvres de P. Ronsard*, t. I; Sonnets pour Hélène, liv. II; Stances sur la fontaine d'Hélène, p. 297, v. 25.

Tu deviendras campagne, et au lieu de tes bois
Dont l'ombrage incertain lentement se remue,
Tu sentiras le soc, le coutre et la charrue;
Tu perdras ton silence et Satyres et Pans,
Et plus le cerf chez toi ne cachera ses fans [1].

Cette tendresse pour les bois, ce ressentiment des outrages qui leur sont faits, décèlent une âme poétique. Ronsard montre encore dans ses *Discours sur les misères du temps* le cœur d'un citoyen, et plusieurs passages de ces plaintes éloquentes abondent en beaux vers et en nobles sentiments exprimés avec énergie. Somme toute, si on a le courage de chercher pieusement les traits saillants épars dans les œuvres de Ronsard, si on leur restitue le charme de la nouveauté, si on y ajoute l'entraînement de la mode et l'ascendant des esprits, qui ont foi en eux-mêmes, sur l'opinion publique, on s'expliquera, dans un siècle où le goût n'était pas formé, l'admiration des contemporains de Ronsard pour ce poëte, auquel on ne saurait refuser sans injustice plusieurs des grandes qualités du génie poétique.

Il n'en est pas ainsi de Jodelle, qui ne porta qu'une facilité déplorable dans sa tentative de restauration dramatique. Sa part dans l'œuvre commune était de ressusciter Sophocle et Térence; il s'y engagea témérairement et il exécuta sa tâche avec la précipitation qui conduit aux avortements. Quelques semaines lui suffirent pour composer la tragédie de *Cléopâtre* et la comédie d'*Eugène ou la Rencontre*, dont la mise en

[1] Élégie xxx, t. II, p. 943.

scène fut un événement. Henri II et sa cour honorèrent de leur présence et de leurs applaudissements la représentation donnée (1552) à l'hôtel de Reims pendant le carnaval, époque heureusement choisie en souvenir des fêtes de Bacchus. Le succès ne fut pas douteux, et nous comprenons l'ivresse qui suivit cette victoire incontestée. De plus sages auraient perdu le sens : aussi nos jeunes réformateurs se mirent-ils en pleine orgie. Jodelle, escorté de ses amis, est ramené triomphalement à Arcueil; le joyeux cortége fait la rencontre d'un bouc, s'en empare, le décore de lierre et de bandelettes, l'entraîne dans la salle du festin, où Ronsard improvise un dithyrambe. Il n'est pas certain que la victime ait été immolée, mais évidemment la tragédie antique renaissait. Hélas! ce n'était encore qu'un fantôme, et de cette tentative rien ne mérite de survivre que le souvenir, comme date littéraire. La tragédie est médiocre et la comédie au moins immodeste. Quant à Jodelle, il est justement décrié pour avoir été négligé jusqu'à l'impudence, et dissipateur des dons de nature qu'il avait reçus pour un meilleur emploi. On peut au moins tirer quelque enseignement de sa destinée. Dans sa courte carrière, Jodelle ne sut rien ménager. Ce n'était pas le moyen de réussir longtemps : aussi, malgré d'heureuses facultés, malgré le concours des circonstances, malgré la bonne volonté de deux rois et de quelques grands seigneurs, Jodelle à quarante ans avait tout épuisé, son esprit, son corps et sa bourse. L'astre de Garnier, qui s'élevait, faisait pâlir sa gloire mourante. Ronsard célébrait ce nouveau Sophocle, sans même rappeler le chantre

de Cléopâtre et de Didon, qui, à la vérité, valait mieux que Cléopâtre. La journée d'Arcueil n'était plus qu'un souvenir effacé qui retraçait vaguement des promesses mensongères; la faveur royale s'était retirée, et le dernier soupir du poëte fut un cri de détresse et de reproche :

Qui se sert de la lampe au moins de l'huile y met.

On sait que, dans l'enivrement du succès, Ronsard et ses compagnons, j'allais dire ses complices, formèrent, de leur propre autorité et du consentement de leurs admirateurs, à l'imitation des poëtes alexandrins de la cour de Ptolémée, une pléiade poétique, constellation non moins brillante alors que celle qui resplendit toujours au firmament. Après du Bellay, Ronsard et Jodelle, qui ont le plus rayonné, il ne faut pas cacher tout à fait les autres étoiles de ce groupe astronomique. Daurat seul nous échappe, étant resté purement Grec et Latin. Pontus de Thyard ne fit que traverser la poésie, visant au solide; il cultiva les sciences, non sans succès, et gagna un évêché. Amadis Jamyn, l'élève chéri de Ronsard, ne se recommande plus que par cette illustre amitié; sa médiocrité docile ne fit jamais ombrage au maître, qui lui conserva sa faveur : tous ses vers dorment paisiblement dans l'immense nécropole que chaque siècle peuple de ses rimeurs. Remy Belleau est la plus gracieuse figure de ce groupe poétique : rien ne le rattache au pédantisme qui enveloppe le voisinage; il n'a pas visé haut, et s'est contenté d'exprimer avec grâce et de peindre avec délicatesse ce qu'il a senti.

On l'appelait le gentil Belleau : sa gentillesse s'est un peu ridée avec le temps, sa mignardise a légèrement grimacé; mais parmi les fleurs de sa guirlande, il y en a une qui a conservé de la fraîcheur : c'est son *Avril*, dont le rhythme sautillant a surtout fait la fortune[1]. Quant à Baïf, c'est le pédantisme incarné; il est rare qu'il ne soit pas lourd et tendu, quoiqu'il ait eu quelques bonnes fortunes en imitant Moschus et Théocrite. C'est toutefois un personnage important : associé aux premiers labeurs de Ronsard, bâtard légitimé d'un grand seigneur, il a joui d'une haute considération. Dans la réforme générale, il a eu l'initiative de deux réformes partielles qui ont complétement avorté : je veux parler de l'essai des vers métriques, et de l'introduction des comparatifs et superlatifs latiniformes, dernière fantaisie qui lui a attiré l'ironique sonnet de du Bellay qui se termine par ce vers :

Docte, doctieur et doctime Baïf.

Parmi les disciples de Ronsard dont le nom a survécu, il faut donner place à du Bartas, qui outra les défauts de l'école et dont le succès inquiéta un instant la gloire du maître; Desportes, plus retenu, comme l'a dit Boileau, courtisan plus habile, en grande fa-

[1] En voici le premier couplet :

Avril, l'honneur des bois
Et des mois;
Avril, la douce espérance
Des fruits, qui sous le coton
Du bouton
Nourrissent leur jeune enfance.

veur auprès de Henri III et de ses mignons, poète harmonieux qui réussit dans le sonnet et la chanson amoureuse, moins heureux dans l'imitation des psaumes et rudoyé par Malherbe; Bertaut, languissant et poli, quelquefois ému et touchant; enfin Garnier, qui, sur les traces de Sénèque, va bien au delà de Jodelle, et qui, le premier, sait prêter un langage noble et ferme aux personnages tragiques. D'Aubigné et Vauquelin de la Fresnaye méritent aussi de ne pas être oubliés.

Guillaume-Salluste, seigneur du Bartas, qui était destiné à exagérer les défauts de l'école de Ronsard, naissait au moment même où celui-ci s'enfermait au collége de Coqueret pour régénérer la poésie. Il arrivera à point nommé pour faire son début en pleine gloire de son modèle. Du Bartas ne vécut que quarante-six ans, Hâtons-nous de le signaler comme un homme de bien, de mœurs irréprochables, fidèle à ses croyances religieuses, à son parti politique. Les armes et la diplomatie l'arrachent souvent aux Muses qu'il voulait servir exclusivement, et les blessures qu'il avait reçues sur les champs de bataille, en défendant la cause du Béarnais, lui laissèrent à peine le temps de célébrer la victoire d'Ivry, qui venait d'assurer la fortune de son roi : ce fut son dernier chant. Cette manière de finir est rare chez les poëtes; elle sera pour la mémoire de du Bartas une auréole toujours rayonnante.

Au moment où parut du Bartas, Ronsard régnait sans partage; mais sa lyre se détendait sous la main délicate et efféminée de quelques disciples : les chan-

sons d'amour, le badinage ingénieux, prenaient le dessus; tous d'ailleurs, Ronsard lui-même, quoique avec moins de violence, s'étaient jetés dans le parti que combattait du Bartas. Jodelle avait célébré la Saint-Barthélemy, et Baïf avait lancé l'outrage aux restes mutilés de Coligny. Du Bartas, protestant sincère et chrétien rigide, voulut remonter l'instrument de la poésie et l'accorder aux tons de la gravité religieuse. Le paganisme de Ronsard le scandalisait aussi bien que le sensualisme de son école: il se détacha de ces courtisans, épicuriens catholiques, et il fut dans la poésie ce que parut Philippe de Mornay dans la politique et dans la polémique. La Bible, où Calvin avait retrempé le zèle et le savoir de ses adeptes, fut pour du Bartas un réservoir et une source de poésie. Pour s'essayer, il chanta d'abord Judith, l'héroïne de Béthulie, et après ce sérieux début, il aborda une œuvre plus imposante, une véritable encyclopédie religieuse. La *Semaine*, qui comprend l'œuvre des six jours et le repos du septième, est un commentaire de la Genèse, où, sur le texte de Moïse et d'après les développements de saint Basile et de Georges Pisidès, le poëte calviniste étale toute la science de son temps, cosmogonie, astronomie, histoire naturelle, théologie.

L'originalité et les défauts de du Bartas tiennent beaucoup au milieu dans lequel il se trouva placé. Vivant en province, il admirait de loin le génie de Ronsard, et il était exposé à prendre pour des beautés ce qu'il y avait de plus saillant dans le modèle, c'est-à-dire ses écarts; dans l'isolement, le

goût naturel qu'il apportait pour le grand se gonfla jusqu'à l'emphase; le désir d'innover dans la langue, pour se faire remarquer après les premières témérités des réformateurs, le conduisit à d'étranges entreprises sur les mots, et l'ambition de surpasser ses maîtres de prosodie l'entraîna à des effets d'harmonie tout à fait surprenants. C'est ainsi que, sur le premier point, il s'arrogea le droit de redoubler la première syllabe de certains mots pour en augmenter l'éclat: *pétiller* ne peignant pas assez vivement à son gré le bruit et les étincelles du feu, il en fit *pé-pétiller;* il ne suffit plus à Nérée d'être *flottant*, il devint *flo-flottant*. Ces hardiesses puériles sentent la province. C'est le même esprit d'ambitieuse rivalité, à distance et dans un trou, qui lui fait chercher pour les vers une harmonie transcendante dans l'imitation matérielle des sons; et cependant c'était reculer à l'enfance de l'art et préferer le *tarantara dixit* d'Ennius au *procul œre canoro ingemuit* de Virgile[1]. En outre, pour donner plus de relief à son langage, il dédaigne les mots d'un usage général et d'un sens étendu, qui sont cependant, comme le remarque Buffon, les éléments de la noblesse du style, et dans la crainte d'être vulgaire, il lui arrive trop souvent de devenir trivial et grotesque. Duperron, qui était l'homme de goût de cette époque et qui, après avoir applaudi Ronsard, ne

[1] Sans doute il se charmait lui-même, et l'écho solitaire de son château de Bartas, lorsqu'il faisait ainsi chanter l'alouette:

La gentille alouette, avec son tire-lire,
Tire l'ire aux faschés, et d'une tire, tire
Vers le pôle brillant.

laissa pas de patronner Malherbe, a remarqué avec un tact exquis que « du Bartas descend toujours du genre à l'espèce, ce qui est chose très-vicieuse. » Aussi dira-t-il en parlant du soleil, *duc* des *chandelles* et non *roi* de la *lumière;* les vents seront non pas les *courriers*, mais les *postillons* d'Éole, et il ira jusqu'à mettre *seringuer* au lieu d'*introduire*.

Malgré ces travers, qu'il fallait noter au passage, de peur de rechute, du Bartas mérite quelque considération par l'élévation soutenue de ses sentiments, par la noblesse de ses pensées, par ses efforts constants, quoique souvent malheureux, vers la grandeur. Ses contemporains, ceux-là même qui eurent assez de goût pour voir les vices de sa manière, ne lui refusèrent pas leur estime. Il fut surtout l'idole de la province; mais à l'étranger le retentissement de son nom fut plus bruyant que celui de Ronsard lui-même; l'honneur des traductions ne lui manqua pas; l'Allemagne protestante s'engoua de ses œuvres; et, après avoir été reproduit dans tous les idiomes du Nord et célébré hyperboliquement, il a trouvé encore de nos jours, au delà du Rhin, un panégyriste. L'auteur de Faust, le grand Gœthe, nous accuse d'ingratitude à son égard : « Nos poëtes, dit-il, devraient s'attacher à leur cou le portrait de du Bartas, et graver le chiffre de son nom dans leurs armes. »

Du Bartas nous convie à parler d'un autre calviniste, non moins loyal, mais d'une extrême violence, écrivain intempérant, soldat intrépide, sujet fidèle, qui servit Henri IV de sa plume et de son épée, non sans mêler à ses services de rudes remontrances, et à

ses éloges de piquants sarcasmes. C'est Théodore-Agrippa d'Aubigné, l'aïeul de madame de Maintenon, et qui ne ressemble en rien à sa petite-fille. D'Aubigné, jeune encore, en 1577, ébaucha la plus véhémente des satires sous le titre des *Tragiques*[1] : il l'acheva plus tard et ne la publia que vers le terme de sa longue carrière. S'il n'est point du parti de Ronsard, il est bien de son école : il parle la même langue, mêlée de grec et de latin, et, de ses opinions religieuses, il y ajoute des teintes hébraïques. Son poëme, où il dépasse les hyperboles de Juvénal et les invectives des prophètes, est un chaos et un déluge ; mais parmi cette tourmente brillent à chaque instant des éclairs de génie et retentissent des accents de sainte colère et d'héroïsme. Cette prodigieuse sortie contre la corruption des Valois, les violences de la persécution, et les vices du clergé, de la magistrature, de la cour, ne contient pas moins de onze mille vers : tous les tons s'y heurtent, toutes les formes s'y mêlent, l'épopée, la satire, l'hymne biblique, l'idylle même, s'y confondent. M. Sainte-Beuve en a tiré, pour en orner son histoire de la poésie au seizième siècle, les portraits de Charles IX et de Henri III, sanglante satire de ces deux princes. On peut aller chercher

[1] Ce poëme, mis en honneur de nos jours par MM. Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin et Ph. Chasles, signalé antérieurement à l'attention des lettrés par M. Viollet le Duc dans son *Histoire de la Satire*, vient de trouver dans M. Ludovic Lalanne un éditeur plein de savoir et de conscience. M. Poirson, dans sa belle *Histoire du règne de Henri IV* (prix Gobert, 1857 et 1858 Didier), s'est bien gardé d'oublier l'aïeul héroïque de madame de Maintenon.

dans le texte même l'image des guerres civiles sous les traits de la France, témoin et victime des fureurs de ses enfants et s'écriant avec désespoir :

Vous avez, felons, ensanglanté
Le sein qui vous nourrit et qui vous a porté :
Or, vivez de venin, sanglante geniture ;
Je n'ai plus que du sang pour vostre nourriture[1].

D'Aubigné n'est pas moins énergique lorsque, poussé à bout par l'opiniâtreté des méchants, il leur déclare que l'enfer n'est pas une menace mensongère, et que, parmi les supplices qui les attendent, le plus pénible sera l'assurance de l'éternité du châtiment, car, dit-il,

De l'enfer il ne sort
Que l'eternelle soif de l'impossible mort[2].

Il frémit lui-même de son énergie, il se fatigue des coups qu'il porte d'une main impitoyable, il a honte des infamies qu'il révèle :

J'en ai rougi pour vous, quand l'acier de mes vers
Burinait votre histoire aux yeux de l'univers[3]

Il n'a manqué à d'Aubigné, pour être vraiment un poëte, que de savoir se borner et se contenir ; mais il est prolixe et violent. Cet esprit étrange et puissant ne manque pas de souplesse. Il a mis ailleurs

[1] *Les Tragiques*, liv. I. Misères, p. 35. Édition de M. Lud Lalanne, 1 vol. in-12. Bibliothèque Elzévirienne, 1857.
[2] *Ibid.*, liv. VII. Le Jugement, p. 331.
[3] *Ibid.*, liv. II. Les Misères, p. 76.

bien du fiel dans la *Confession de Sancy*, satire amère des convertis et des convertisseurs, de l'esprit et de la gaieté dans les *Aventures de Fæneste*, quelque impartialité et beaucoup d'éloquence dans sa volumineuse *Histoire universelle*. Mais nulle part il n'a plus de verve et de style que lorsqu'il parle de lui-même, avec une sincérité de Gascon, dans ses *Mémoires*. La prose de d'Aubigné est souvent supérieure à ses vers. Elle a du nerf, du relief et de la couleur. Dans plusieurs pages de son Histoire, il s'élève à la hauteur des grands historiens de l'antiquité[1].

Nous n'avons pas à rompre l'alliance que Boileau a établie entre Desportes et Bertaut, ni à protester contre le jugement qu'il a porté sur leurs œuvres poétiques. Dociles tous deux, par l'intention, aux leçons de Ronsard, ils ont été préservés de ses écarts par la tiédeur de leur tempérament. Ce sont des poëtes lymphatiques, de fibre molle et non sans grâce, d'une teinte dont la pâleur est relevée d'une couche de fard discrètement étendue; tous deux fort avant dans la faveur royale, l'un sous Henri III, l'autre sous son successeur, tous deux chargés de bénéfices ecclésiastiques et de couronnes poétiques, tous deux s'annonçant par des vers galants, où leur veine brille et s'épuise avant de se noyer et de s'éteindre dans

[1] Je regrette de ne pas donner ici à d'Aubigné une place proportionnée à son importance comme homme et comme écrivain : je le regretterais davantage si je ne m'étais pas, depuis longtemps déjà, acquitté envers lui par une étude étendue qu'on trouvera dans mes *Essais de littérature française*, 1re série, p. 460-498.

la paraphrase languissante et décolorée de la poésie inspirée de David. Malherbe avait raison, au fond, lorsqu'il disait à Desportes : « Votre potage vaut mieux que vos psaumes; » car la table de l'opulent et sensuel abbé de Tiron, Bonport, Aurillac et autres lieux, était excellente, et les vers édifiants de sa vieillesse n'avaient pas le même bouquet que ses vins. Ce qui reste de gloire littéraire à Desportes lui vient de ses jeunes années, du temps où il composait les couplets que répétaient tous les amoureux, et que fredonnait à Blois Henri de Guise quelques minutes avant de tomber sous le poignard de Valois :

Rozette, pour un peu d'absence,
Vostre cœur vous avez changé,
Et moi, sçachant cette inconstance,
Le mien autre part j'ai rangé ;
Jamais plus beauté si legere
Sur moi tant de pouvoir n'aura :
Nous verrons, volage bergere,
Qui premier s'en repentira[1].

C'est encore une inspiration de jeunesse, bien qu'elle soit imitée de l'Arioste, que la gracieuse boutade contre la nuit, si souvent citée et qui commence par ces vers :

O nuict ! jalouse nuict contre moi conjurée,
Qui renflammes le ciel de nouvelle clarté,
T'ai-je donc aujourd'huy tant de fois desirée,
Pour estre si contraire à ma felicité[2] ?

[1] *Œuvres de Philippe Desportes*, édit. Alf. Michiels, 1 vol. petit in-8°, 1858. — Bergeries, p. 450.
[2] *Ibid.*, Diverses Amours, p. 378.

Toute cette première floraison de l'esprit de Desportes conserve encore, après tant d'années, de la grâce et de la fraîcheur. Bertaut, moins vif, moins dégagé que Desportes, n'a pas eu, au même degré, ces heureuses rencontres; il n'a laissé dans la mémoire des amateurs que deux passages de douce mélancolie. Voici le premier:

Mes plaisirs se sont envolez,
Cedans au malheur qui m'outrage;
Mes beaux jours se sont escoulez
Comme l'eau qu'enfante un orage,
Et s'escoulans ne m'ont laissé
Rien que le regret du passé [1].

Le second est encore un regret, mais il est immortel. Nos mères, dit M. Sainte-Beuve, le savent encore et l'ont chanté:

Félicité passée,
Qui ne peux revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir [2]!

Une mélodie qui charme l'oreille, une perle qui caresse les yeux, un air qui réjouit le cœur, un diamant qui scintille, il ne faut pas plus que cela pour porter un nom à travers les temps! Voilà de quoi faire mourir de dépit ceux qui ont séché et pâli sur de longs ouvrages, sans pouvoir espérer un regard de la postérité.

Robert Garnier n'est pas oublié, mais il est dé-

[1] Recueil des *Œuvres poétiques* de J. Bertaut, 1601, p. 82

[2] *Poésies de Bertaut*, édit. de 1623.

laissé. On ne lit plus ses tragédies, qui à peine ont été représentées, car il n'y avait ni théâtre régulier, ni confréries d'acteurs pour ces pièces que les savants admiraient, et qui n'étaient guère jouées que dans les colléges ou devant la cour. Elles avaient d'ailleurs la redoutable concurrence des guerres civiles. Garnier n'en est pas moins digne d'attention et de reconnaissance. Malheureusement, il a imité Sénèque, qui lui donnait de mauvais exemples par le nombre et la longueur de ses monologues, par ses descriptions minutieuses, par ses récits plus épiques que dramatiques. Toutefois, il ne lui a pris que deux sujets l'*Hippolyte* et la *Troade*, mais il a porté son système de composition dans les sujets qu'il ne lui emprunte pas. En choisissant pour héroïne *Porcie*, la fille de Caton, femme de Brutus, et *Cornélie*, veuve de Pompée, Garnier frayait la voie au grand Corneille. Sous le nom d'*Antoine*, il a fait une Cléopâtre; pour son *Antigone*, il a jeté les yeux sur Sophocle, et il aurait beaucoup gagné à le pratiquer davantage [1]. Les *Juives* sont une tragédie sainte, pour laquelle il n'avait pas de modèle; quant à *Bradamante*, héroïne de la seule tragi-comédie qu'il ait faite, s'il la trouvait dans l'Arioste, il est le premier

[1] Dans *Antigone*, Garnier ne s'est pas contenté de la matière que lui fournissait Sophocle, il y a soudé comme introduction tout le sujet des *Phéniciennes* d'Euripide, c'est-à-dire la mort de Jocaste, la misère d'Œdipe aveugle, enfin le duel fratricide d'Étéocle et de Polynice, après lequel commence l'*Antigone* de Sophocle Il paraît d'ailleurs avoir puisé de préférence dans la *Thébaïde* de Stace.

qui l'ait mise au théâtre. Ce dénombrement des pièces de Garnier nous prouve déjà qu'il n'a pas négligé l'invention et qu'il a puisé à des sources différentes.

Ce qui a manqué à Garnier comme à Sénèque, c'est le contrôle de la foule qui ne tolère pas l'ennui. Les lettrés et les assemblées d'élite ont plus de courage et moins de sincérité. En outre, Garnier, sur les traces de Ronsard, et trop souvent sur celles de l'écolier limousin de Rabelais, a voulu « locupleter le vernacule gallique de redondance latinicome[1], » et il a gâté son français. Voilà ses torts, ou, si l'on veut, ses malheurs : ils sont graves. Ce n'est pas une raison de méconnaître ses mérites. Il a la force et l'abondance, mais il faut ajouter qu'il n'en a pas la mesure, car il laisse trop souvent la force dégénérer en dureté, et l'abondance en prolixité. Mais voyons plutôt ce qu'il a fait, et prenons quelques exemples; nous saurons en quelle proportion se mélangent le bien et le mal. Voici, dans *Hippolyte*, quelques vers d'une conversation entre Phèdre et sa nourrice, où elles font assaut d'antithèses, après avoir rivalisé de tirades. Phèdre accuse l'infidélité de Thésée pour autoriser la sienne, la nourrice plaide la cause du mari coupable :

LA NOURRICE.

Ce que Thésée a fait, il l'a fait pour autruy.

PHÈDRE.

Il en est d'autant plus punissable que luy.

[1] *Pantagruel*, liv. II, ch. VI.

LA NOURRICE.

Pirithois de sa dame avait l'âme embrasée.

PHÈDRE.

Cela lui sert d'excuse et non pas à Thésée.

LA NOURRICE.

L'on parlera partout d'un amy si parfait.

PHÈDRE.

Partout l'on parlera d'un si malheureux faict.

LA NOURRICE.

Pluton l'avait jadis à sa mère ravie.

PHÈDRE.

Si Pluton a mal faict, y portent-ils envie?

LA NOURRICE.

Ravisseurs ils ne sont que sur un ravisseur.

PHÈDRE.

Pluton l'a prise à femme, il en est possesseur.

LA NOURRICE.

Mais à qui se plaindra Pluton de son offense?

PHÈDRE.

Il ne s'en plaindra pas, il en prendra vengeance[1].

On ne saurait nier la vivacité de ce dialogue. L'escrime est brillante, et même le dernier vers

Il ne s'en plaindra pas, il en prendra vengeance,

est un trait admirable; mais dans la scène, tout ce morceau est un jeu d'esprit et un hors-d'œuvre. Pour la forme, c'est bien le moule où Corneille jettera ses fortes pensées et ses sentiments héroïques. Disons plus; dans un passage de Porcie, Garnier égale Corneille, qu'il devance de tant d'années. La fille de

[1] *Les Tragédies de Robert Garnier*, 1 vol. in-12. Lyon, 1597. — *Hippolyte*, acte II, sc. I, p. 244.

Caton confie à sa nourrice, restée avec elle à Rome, ses craintes sur l'issue de la guerre entreprise par Brutus contre les triumvirs; elle doute que la liberté puisse jamais renaître, puisque la mort de César a suscité trois tyrans méprisables et cruels à la place d'un seul, qui, du moins, compensait la tyrannie par la gloire et par la clémence; la nourrice lui dit :

> Qui meurt pour le pays vit éternellement [1].

Porcie répond :

> Qui meurt pour des ingrats meurt inutilement [2].

Voilà dans toute sa force et tout son éclat le dialogue tragique. Il n'y a rien de plus beau dans Corneille, mais Corneille ne trébuche pas dans le sublime, tandis que Garnier semble ne s'élever que pour tomber de plus haut. Ses chutes ne sont si fréquentes que parce qu'il n'a pas le goût pour le guider sur les hauteurs où le porte son instinct poétique. Aussi ne sait-il pas distinguer le simple du trivial, ni l'emphase de la noblesse.

Nous avons encore dans Garnier, non pas le mo-

[1] Ce vers, où l'antithèse est dans les idées, nous paraît supérieur à la paraphrase qu'en a donnée Corneille :

> Mourir pour le pays n'est pas un triste sort,
> C'est s'immortaliser par une belle mort.
>
> (*Le Cid,* acte IV, sc v.)

Ici le poëte ne se contente pas du contraste frappant de deux idées, il joue sur les mots *immortaliser* et *mort*.

[2] *Tragedies de R. Garnier*, Porcie, acte II, sc. IV, p. 39.

dèle, mais le moule des imprécations tragiques, explosions soudaines de la passion qui ne peut plus se contenir. Elles nous viennent toutes de Virgile, que pas un de ses imitateurs n'a égalé. Cornélie apprend la mort de Pompée, tombé dans le piége que lui ont tendu les Égyptiens; elle s'écrie :

O desloyales mains, qui sous couleur d'amour
Le receustes pour faire un si malheureux tour!
O barbares, meschans, traistres abominables,
Vous avez diffamé vos bords inhospitables
Du crime le plus lasche et le plus odieux
Qui se puisse commettre à la face des dieux.
Vous avez violé le devoir d'hostelage,
A un homme affligé vous avez faict outrage,
Avez celui meurtri qui vous tendoit les bras
Et vers un bienfaicteur vous estes faicts ingrats.
Que pour un tel forfaict, jamais de vostre terre
La peste ne soit hors, la famine et la guerre.

Jusque-là, tout est bien et soutenu, sauf deux mots que l'usage n'a pas consacrés, *inhospitables* et *hostelage*, et qui encore ne doivent pas trop nous scandaliser, car ils auraient pu réussir. Mais les pierres d'achoppement vont se rencontrer sur le chemin qui reste à faire avant de toucher le but :

Les serpens de Cyrene et les lybiques ours,
Les tygres, les lyons y establent toujours;
Vostre Nil nourricier, au lieu de bleds fertiles,
La couvre de crapauds, d'aspics, de crocodiles,
Qui vous infectent tous, qui vous dévorent tous,
Ou que la terre s'ouvre et referme sur vous,
Abominable race, ou plus qu'en tout le monde
La traison, la luxure et l'homicide abonde[1].

[1] *Tragédies de R. Garnier*, Cornélie, acte III, sc. II, p. 119.

A propos de Garnier, nous avons nommé Corneille; nommons encore Bossuet : c'est Charlemagne qui nous y convie en ouvrant la tragi-comédie de *Bradamante* par cet hommage au « Dieu qui règne dans les cieux : »

Les sceptres des grands rois viennent du Dieu suprême,
C'est luy qui ceint nos chefs d'un royal diadesme,
Qui nous fait quand il veut regner sur l'univers,
Et quand il veut fait choir notre empire à l'envers;
Tout depend de sa main, tout de sa main procede,
Nous n'avons rien de nous, c'est luy qui tout possede,
Monarque universel, et ses commandemens
Font les spheres mouvoir et tous les elemens [1].

Cette *Bradamante*, la plus originale des pièces de Garnier, nous donne à penser que son talent ne manquait pas de souplesse, et qu'en se détendant, il aurait pu, comme a fait Corneille, aborder la comédie. Nous avons, comme symptômes, entre Aymon et Béatrix, à propos de l'établissement de leur fille Bradamante, des scènes de ménage familières et presque naïves. Nous ne détacherons de l'une d'elles que ce début d'une conversation dont le plus grand tort est de se prolonger outre mesure :

AYMON.

Le parti me plait fort.

BEATRIX.

Aussi fait-il à moy.

AYMON.

J'en suis tout transporté.

[1] *Trag. de R. Garnier*, Bradamante, acte I, sc. I, p. 560.

BEATRIX.

Si suis-je par ma foy.

AYMON.

Ce que je prise plus en si belle alliance,
C'est qu'il ne faudra point debourser de finance.
Il ne demande rien.

BEATRIX.

Il est trop grand seigneur.
Qu'a besoin de nos biens le fils d'un empereur?

AYMON.

Ce nous est toutefois un notable avantage
De ne bailler un sou pour elle en mariage,
Mesmement (*surtout*) aujourd'hui qu'il n'y a point d'amour
Et qu'on ne fait sinon aux richesses la cour.
On ne veut que l'argent.

BEATRIX.

Et qu'y sçauriez-vous faire?
Faut-il que pour cela vous mettiez en colere?
C'est le temps d'aujourd'hui.

AYMON.

C'est un siecle maudit.

BEATRIX.

Mais c'est un siecle d'or, comme le monde vit.
On a tout, on fait tout pour ce metal estrange,
On est homme de bien, on merite louange,
On a des dignitez, des charges, des estats;
Au contraire, sans luy de nous on ne fait cas [1].

Il est bien juste, nous le voyons, de laisser dans l'histoire des lettres une place d'honneur à Garnier, entre Jodelle, qu'il éclipse, et Corneille, qu'il annonce. Nous voudrions mieux encore pour ce poëte distingué, qui d'ailleurs a été un homme de bien,

[1] *Bradamante*, acte II, sc. I, p. 565.

étranger et supérieur aux mauvaises passions de son temps. Il mérite et il attend que les soins pieux et la dextérité d'une main amie viennent remettre en lumière les parties de son œuvre qui ne doivent point rester ensevelies.

Garnier, qui nous a arrêté longtemps, ne nous dispense pas de donner au moins un souvenir au Normand Vauquelin de la Fresnaye, qui a mis de la grâce et de la délicatesse dans ses poésies pastorales, de la gravité et de l'élévation dans des satires que nous retrouverons, et dans des épîtres morales à l'imitation d'Horace. Il a de plus renouvelé l'art poétique du poëte latin, en l'honneur de l'école de Ronsard. Ce code poétique a été connu de Boileau, qui n'a pas dédaigné d'en tirer quelques hémistiches.

Nous manquerions, non pas seulement de courtoisie, mais d'équité, si nous allions oublier qu'au moment même où tant d'hommes de cœur, épris d'une noble ambition de renommée poétique pour eux et pour leur pays, parlaient hautement de nous rendre Homère, Pindare, Sophocle, Ménandre, Ovide, Tibulle et Térence, une femme à qui sa seule beauté aurait suffi pour donner la gloire, placée en dehors du cercle qu'ils avaient tracé et du mouvement qu'ils avaient imprimé, la Lyonnaise Louise Labé, la Belle Cordière, recevait au fond de sa province et n'était pas loin de mériter le nom de Sapho. Louise Labé a chanté l'amour avec tant d'ardeur, qu'elle a laissé croire qu'elle en avait eu tous les emportements et toutes les faiblesses. Les accusateurs ne lui ont pas manqué, mais elle a trouvé aussi des champions qui

ont égalé sa vertu à son talent. Nous ne demandons pas mieux que de les croire. Rien ne prouve que Virgile ait été amoureux ; tout prouve que Fénelon ne l'a jamais été, et cependant Virgile et Fénelon ont connu tous les secrets de l'amour. L'argument d'Horace :

Laudibus arguitur vini vinosus Homerus

n'est pas sérieux. Quoi qu'il en soit, vertueuse ou non, Louise Labé a écrit le sonnet qu'on va lire :

Tant que mes yeux pourront larmes repandre
Pour l'heur passé avec toi regretter,
Et que, pouvant aux soupirs resister,
Pourra ma voix un peu se faire entendre ;

Tant que ma main pourra les cordes tendre
Du mignard lut, pour tes graces chanter ;
Tant que l'esprit se voudra contenter
De ne vouloir rien fors que toi comprendre ;

Je ne souhaite encore point mourir :
Mais quand mes yeux je sentiray tarir,
Ma voix cassée et ma main impuissante,

Et mon esprit, en ce mortel sejour,
Ne pouvant plus montrer signe d'amante,
Priray la mort noircir mon plus cler jour [1].

Elle avait dit :

D'un tel vouloir le serf point ne desire
La liberté, ou son port le navire,
Comme j'attends, helas ! de jour en jour,
De toi, ami, le gracieux retour [2].

[1] *Evvres de Lovize Labé Lionnoize*, édit. de MM. Cailhava et Montaiglon, 1853, — sonnet XIV, p. 86.

[2] *Ibid.*, Élégie II, p. 62.

Avouons que si cet ami n'est qu'un être d'imagination, l'imagination qui l'a créé avait bien de la puissance ; c'est tout ce qu'il nous faut pour laisser à la Belle Cordière son rang parmi les poëtes.

En terminant cette rapide revue des poëtes qui forment le cortége et la suite de Ronsard, il convient de rappeler que cette école généreuse, bruyante et féconde n'a pas été inutile aux progrès de la littérature et au développement de la langue. Elle a provoqué une crise nécessaire à la croissance de la poésie. Il fallait appeler énergiquement les esprits supérieurs, encore attardés par l'habitude dans l'usage du latin qui paraissait le seul vêtement digne des pensées sérieuses, à l'emploi de la langue vulgaire qui avait besoin de leur secours pour se fortifier et s'enrichir. Cet appel fut entendu : on continua de savoir le latin, on apprit mieux le grec, ce qui est une grande ressource, mais on se crut moins obligé à écrire dans ces langues anciennes, et dès lors n'étant plus qu'un exercice, un moyen et non un but, elles servirent à l'accroissement de la langue dont leur voisinage avait retardé la marche ; au lieu de continuer à la retenir dans l'enfance, elles contribuèrent à l'amener à une maturité trop longtemps attendue. Si l'école de Ronsard n'a rien fondé, elle a imprimé un mouvement qui devait conduire au but, et ses efforts n'ont pas été stériles puisqu'ils ont préparé des matériaux et des instruments pour l'édifice que des mains plus favorisées ont pu construire.

CHAPITRE III

Éloquence politique. — Michel de L'Hospital. — Sa vie. — Importance de son rôle. — Passages de ses discours. — Ses idées sur la religion. — Sur la justice. — Sur la conciliation des partis. — Caractère de son éloquence.

La réforme littéraire tentée par Ronsard se poursuivait avec éclat, lorsque les germes de discorde civile déjà développés sous François Ier et sous Henri II, tantôt par l'incurie de la royauté, tantôt par ses rigueurs, aboutirent enfin à des entreprises qui mirent les armes aux mains des partis et firent de la France, pendant plus d'un quart de siècle, un champ de bataille. L'ambition d'une famille puissante qui aspirait au trône, à l'imitation des Carlovingiens dont elle se prétendait issue, la faiblesse et les vices des derniers Valois, l'intolérance religieuse, de tous les fléaux le plus terrible, détournèrent les forces de la nation de leur véritable emploi, qui était, dans l'ordre politique, de consolider l'autorité royale, d'abaisser la maison d'Autriche, de revendiquer, soit par d'habiles négociations, soit au besoin par la guerre, les provinces qui limitaient notre territoire bien en deçà de ses frontières naturelles, surtout du côté de l'Allemagne. Tout semblait mûr pour cette œuvre de légitime conquête que Henri IV, Richelieu, Louis XIV même, n'ont pas achevée. Mais les passions humaines mettent

leurs convoitises au-dessus du bien public, et lorsque aucune force supérieure n'est là pour arrêter leur déchaînement, l'intérêt général, qui leur sert souvent de prétexte, ne leur est jamais un frein. Heureusement, la pensée de justice, de probité, de dévouement, qui pouvait seule prévenir d'effroyables malheurs, est personnifiée à cette époque par un homme dont tous les actes et toutes les paroles sont des enseignements de vertu et de patriotisme. C'est pour cela que nous devons nous arrêter devant la noble figure du chancelier Michel de L'Hospital. Son éloquence simple et austère, sa science profonde, lui assignent une place dans l'histoire des lettres; mais nous ne craindrons pas de l'élargir un peu, au risque de paraître avoir introduit avec préméditation un chapitre de morale parmi nos études littéraires.

Michel de L'Hospital était né sur cette terre d'Auvergne qui trempe si vigoureusement les corps et les âmes. Sa jeunesse eut en outre à lutter contre les rigueurs de l'exil, et lorsqu'il put revenir en France il y rapportait, avec la science du droit laborieusement acquise à l'école de Padoue, l'expérience du malheur et l'habitude de souffrir courageusement les épreuves de la vie. Il s'éleva lentement par les succès du barreau, les charges de la magistrature, les services diplomatiques, et pendant ces premiers progrès de sa fortune, il eut la prudence de ne donner ni gages ni ombrage aux partis. Il ne laissa paraître que la gravité de ses mœurs, la solidité de son savoir, l'étendue de ses lumières, sans trahir l'inflexibilité de son ca-

ractère ; c'est pour cela qu'il put monter pendant la faveur des Guises, sous le faible François II, à la dignité de chancelier. Les chefs de l'État pensaient pouvoir se couvrir de sa bonne renommée et se servir de sa docilité[1] ; mais ils comptaient sans son austérité et son patriotisme. En effet, arrivé à ce poste élevé d'où la violence seule pourra l'arracher ou le découragement le bannir, il n'hésite pas un instant ; il est fidèle sur ce nouveau terrain à la conduite qu'il a constamment tenue : dans toutes ses fonctions il a obéi à la voix du devoir ; au faîte des honneurs, c'est encore la voix du devoir qui sera son guide ; il sera l'homme du pays, de la royauté et de la loi : ainsi, il comprend que l'intérêt de la France est de prévenir la lutte des partis, d'amortir les passions impatientes, et de placer la loi au-dessus de toutes les factions ; il y travaillera malgré tous les obstacles. L'Hospital ne tend pas à ce but en trompant également ses adversaires, en abusant de leur crédulité, en les armant les uns contre les autres ; mais il essaye de placer la royauté dans une sphère supérieure, de la mettre tout à fait hors de page et de la faire régner par la loi, qu'il fortifie en l'épurant.

Nous n'avons pas à suivre le chancelier dans tous les mouvements de la politique habile et prudente par lesquels il sut amener, après l'assemblée des

[1] « On tenoit, dit Regnier de La Planche, qu'il n'oseroit contredire en rien au cardinal (de Lorraine). Mais sitost qu'il eust esté establi en sa charge, il se resolut de cheminer droict en homme politique et de ne favoriser ni aux uns ni aux autres, ains de servir au roi et à sa patrie. »

notables de Fontainebleau, la réunion des états d'Orléans et le colloque de Poissy; obtenir l'édit de Saint-Germain, qui contient déjà l'édit de Nantes, dont il est séparé par trente années de troubles et de misères que la France endura pour ne s'être pas arrêtée au point marqué par la prévoyance d'un sage, et où l'on devait revenir; enfin promulguer l'ordonnance de Moulins, qui a introduit dans l'administration de l'État et de la justice de si heureuses réformes; mais nous recueillerons avec respect quelques-unes des nobles paroles de l'orateur, qui doivent rester dans la mémoire comme des leçons d'équité, de modération et de fermeté. Ainsi, dans le discours par lequel il ouvrit la session des états d'Orléans, L'Hospital pose en principe que toute sédition est mauvaise et pernicieuse, encore que la cause en soit bonne et honnête; car il vaut mieux souffrir toutes pertes et injures que d'émouvoir la guerre civile dans son pays. Les caprices des rois dans la distribution des charges et des honneurs n'autorisent pas les mécontentements, car les rois sont libres de répartir à leur gré ce qu'ils ne tiennent pas des hommes, mais de Dieu : les injustices particulières, les préférences sans fondement apparent, doivent donc être supportées patiemment. L'orateur essaye, en outre, de prouver que chacun des ordres considérés en masse n'a pas à se plaindre de sa condition. L'Église doit se contenter de sa puissance sur les âmes et des richesses dont elle a le dépôt et qu'elle est tenue d'administrer au profit des pauvres; la noblesse serait bien injuste si elle voulait au delà

de ses priviléges ; pour sa part, le peuple n'a-t-il pas la culture de la terre et le commerce, sources de considération et de richesse ? Il n'y a donc dans la situation générale des classes de la société aucune cause plausible de troubles ; quant à la religion, « ceux qui la veulent planter par armes, espées et pistolets, font bien contre leur profession, qui est souffrir la force, non la faire [1]. »

L'Hospital veut brider en même temps l'intolérance et la rébellion ; c'est pour cela qu'après avoir exagéré l'indépendance du pouvoir royal, et proclamé sans restriction une maxime qu'il est généralement bon de suivre, il invoque les moyens de douceur à l'égard des hérétiques. Les paroles du parti médiateur ne pouvaient avoir d'autorité qu'à ce prix. Aussi quelle force les conseils qui suivent n'ont-ils pas dans la bouche de celui qui a proclamé le respect des lois et l'inviolabilité de la puissance royale : « Considerons que la dissolution de notre Eglise a esté cause de la naissance des heresies, et la reformation pourra estre cause de les esteindre. Nous avons ci-devant fait comme les mauvais capitaines, qui vont assaillir le fort de leurs ennemis avec toutes leurs forces, laissant despourvus et desnuez leur logis. Il nous faut doresnavant garnir de vertus et bonnes mœurs, et puis les assaillir avec les armes de la charité, prieres, persuasions, paroles de Dieu, qui sont propres à tel combat. La bonne vie, comme

[1] *Œuvres complettes de Michel de L'Hospital*, 5 vol. in-8, 1824, t. I, p. 395.

dit le proverbe, persuade plus que l'oraison : le cousteau vaut peu contre l'esprit, si ce n'est à perdre l'âme ensemble avec le corps[1]. Regardez comment et avec quelles armes vos predecesseurs, anciens Peres, ont vaincu les heretiques de leur temps. Nous devons par tous les moyens essayer de retirer ceux qui sont en erreur, et ne faire comme celuy qui voyant l'homme ou beste chargée dedans la fosse, au lieu de la retirer lui donne du pied : nous les devons aider sans attendre qu'on demande secours : qui fait autrement est sans charité ; c'est plus haïr les hommes que les vices. Prions Dieu incessamment pour eux et faisons tout ce que possible nous sera, tant qu'il y ait esperance de les reduire et convertir. La douceur profitera plus que la rigueur. Ostons ces mots diaboliques, noms de partis, factions et sedition, lutheriens, huguenots, papistes : ne changeons le nom de chrestiens[2]. » Ce passage caractérise l'esprit et le style de L'Hospital : ces pensées et ces formes lui sont familières ; son âme est là tout entière avec son esprit, car nous y trouvons des idées fortes et saines sous un langage austère, simple et sentencieux.

« Ne changeons le nom de chrestiens ! » Toute la politique de L'Hospital est dans cette parole. C'est l'esprit chrétien qui lui inspire cette patience qu'il recommandait aux autres, ayant sans cesse à la bouche ce mot : « Patience, patience, et tout ira bien... » Il

[1] *Œuvres de Michel de L'Hospital,* t. I, p. 400.
[2] *Ibid.,* p. 401 et 402.

n'attendait rien de la précipitation, il voyait la source de tous les maux dans la violence et dans l'iniquité ; le christianisme le rendait scrupuleux sur le choix des moyens, et il pensait, avec tous les vrais moralistes, que la justice du but ne dispense jamais de marcher dans les voies de la justice. Malgré l'autorité des publicistes, malgré la pratique habituelle des hommes d'État, malgré la complaisance des casuistes, et la connivence trop fréquente de la foule, il n'a pas deux morales, l'une pour la conduite de la vie, l'autre pour les affaires. Mais s'il écarte cette distinction de la politique, il la repousse surtout du sanctuaire de la justice. Chef de la magistrature, il se montre inflexible pour les écarts et les capitulations de conscience. Il ne ménage pas ses expressions, qui vont quelquefois jusqu'à la dureté, si l'on songe qu'il s'adressait à des hommes revêtus d'un caractère auguste. S'il parle de ce ton, c'est aussi qu'il proclamait un grand principe sans lequel la justice ne serait plus qu'un vain nom et un leurre : en effet, lorsqu'un homme assis sur un siége de juge substitue sa volonté à celle de la loi, il usurpe la souveraineté : bien plus, il travaille à détruire dans l'esprit des peuples la notion du juste. Il y allait donc du salut de la société, car rien n'importe plus que le culte de la loi, et si ceux qui sont chargés d'en être les interprètes la violent sans pudeur et en vue de leurs intérêts, comment la morale publique n'en souffrirait-elle pas ?

« On dit bien qu'il est besoin de reformer l'Eglise, mais la justice a aussi grand besoin de reformation.

Vous jurez à vos receptions garder les ordonnances : les gardez-vous bien ? Non, mais vous en faictes comme de cire, ainsi qu'il vous plaist. Il y a pire, car vous dites estre par-dessus les ordonnances : messieurs, messieurs, faictes que l'ordonnance soit par-dessus vous ; vous dites estre souverains : l'ordonnance est le commandement du roy, et vous n'estes pas par-dessus le roy. Il n'y a nul, soyent princes ou aultres, qui ne soyent tenus garder les ordonnances du roy. Le roy faict une ordonnance : vous l'interpretez, vous la corrompez, vous allez au contraire. Ce n'est pas à vous ; les juges qui ne se veulent conformer au legislateur sont comme les vogueurs qui tirent au contraire du gouverneur, et partant font pericliter le navire[1]. » Le chancelier ne se borne pas à ce reproche d'interprétation abusive qui lui semble une révolte contre la loi, il arrive aux motifs qui pervertissent la conscience des juges : c'est à la politique, c'est à la religion, ou plutôt à leurs inimitiés qu'ils immolent la justice. Écoutez ces remarquables paroles . « Messieurs, prenez garde quand vous viendrez en jugement de n'y apporter point d'inimitié, ni de faveur, ni de prejudice : je voy beaucoup de juges qui s'ingerent et veulent estre du jugement des causes de ceux à qui ils sont amis ou ennemis. Je voy, chascun jour, des hommes passionnés, ennemis ou amis des personnes, des sectes et factions, et jugeant pour ou contre, sans considerer l'equité de la cause. Vous estes juges du pré ou du champ, non de

[1] *Harangue au parlement de Rouen*, t. II, p. 67 et 68.

la vie, non des mœurs, non de la religion. Vous pensez bien faire adjuger la cause à celui que vous estimez plus homme de bien ou meilleur chrestien; comme s'il estoit question entre les parties lequel d'entre eux est meilleur poëte, orateur, peintre, artisan, et enfin de l'art, doctrine, force, vaillance, ou autre quelconque suffisance ; non de la chose qui est amenée en jugement. Si ne vous sentez assez forts et justes pour commander vos passions et aimer vos ennemis, selon que Dieu commande, abstenez-vous de l'office de juge[1]. »

Jamais l'invasion de la politique dans le sanctuaire de la loi n'a été flétrie avec plus de vigueur et de simplicité. Après plus de deux siècles, il n'y a rien de mieux à dire aux hommes qui croient avoir le droit de se venger par justice. L'Hospital comprenait tout ce que de pareils arrêts engendrent de haines irréconciliables; c'est pour cela qu'ami de la paix, adorateur de la loi, les plus dures paroles ne lui semblent pas trop sévères contre ces profanateurs de la justice. Le chancelier signale encore une autre plaie, moins funeste peut-être, mais plus honteuse : c'est la vénalité déguisée sous forme de présents et d'épices. La politique donne les arrêts en faveur du meilleur chrétien, la cupidité en faveur du plus riche, de sorte que la justice n'est plus qu'une affaire d'opinion ou d'argent. « Vous ne pouvez, s'écrie l'orateur, vous ne pouvez retenir le nom de senateurs, de preud'hommes et bons juges avec la con-

[1] *Harangue au parlement de Rouen*, t. II, p. 69.

voitise de vil gaing. Certes, celui qui tasche à s'enrichir par tels moyens, de riche de biens deviendra pauvre d'honneur. La marchandise est chere, que l'on achepte avec perte de loz et gloire. J'aimerois mieux la pauvreté du president de la Vaquerie que la richesse du chancelier à qui son maistre feut contrainct de dire : « C'est trop, Rollin[1]. »

Tels furent les conseils et les idées que L'Hospital essaya de faire prévaloir pendant le peu d'années où il conserva sa place dans les conseils de la royauté. La première guerre civile, émue par le parti catholique, avait laissé intacte son autorité ; mais lorsque le signal fut donné par ceux qu'il avait pour ainsi dire cautionnés, les clients devenant rebelles, leur protecteur était suspect de trahison ou convaincu d'impuissance. Les passions liguées contre lui ne demandaient qu'un prétexte, elles trouvaient presque une raison. L'Hospital vit se former l'orage ; et dès lors, n'étant plus maître de la royauté, il comprit qu'il lui était impossible de le conjurer. Voyant son influence perdue, son caractère méconnu, ses conseils dédaignés, il prit le seul parti convenable : il se retira, emportant dans sa retraite les regrets, l'estime et l'admiration des bons citoyens. Ajoutons qu'il avait courageusement gardé son poste[2] aussi

[1] *Harangue au parlement de Rouen*, t. II, p. 71.

[2] Nous avons sur ce point son propre témoignage exprimé en vers latins, tels qu'il les savait faire :

Nec vitæ animæque peperci
Dum patriæ prodesse meæ, prodesseque regi

longtemps qu'il avait pu espérer de contenir les mauvaises passions, qui n'attendaient que sa retraite pour reprendre leur cours : « Je sais bien, disait-il, que j'aurai beau dire, je ne desarmerai pas la haine de ceux que ma vieillesse ennuie. Je leur pardonnerois d'estre si impatients, s'ils devoyent gagner au change ; mais quand je regarde autour de moi, je serois bien tenté de leur respondre comme un vieux bonhomme d'evesque qui portoit comme moi une longue barbe blanche, et qui, la montrant, disoit : « Quand ceste neige sera fondue, il n'y aura plus que de la boue. »

Ces paroles prophétiques ne tardèrent pas à recevoir leur accomplissement, et cette boue fut détrempée de sang. L'Hospital s'était retiré dans le modeste manoir de Vignay, retraite austère où il pratiquait ces vertus privées qui sont les racines et la sauvegarde des vertus publiques ; mais le soin de sa famille et la culture des lettres antiques ne le rendaient pas indifférent aux destinées de la France ; ses regards se portaient souvent vers le théâtre qu'il avait dû quitter, et plus d'une fois il essaya l'autorité de ses conseils sur l'esprit du roi et de sa mère. Pendant le déchaînement de la guerre civile, il écrivit au roi un mémoire remarquable, où il plaide avec chaleur la cause des réformés, et où il montre que le seul remède aux maux qui désolent la France est de satis

Spes fuit. Auxiliis desertus ab omnibus, ipso
Rege et regina nihil ausis tendere contra,
Discessi, patriæ sortem miseratus iniquam.

(T. III, *Epist.*, lib. III, p. 508.)

faire les légitimes prétentions du parti qu'on essaye en vain de détruire.

Au début de ce mémoire, qui est un véritable discours et presque un plaidoyer, l'orateur pose en principe que le but de la guerre c'est la paix, que la paix ne peut s'obtenir que de deux manières, ou par composition ou par victoire; il reconnaît la difficulté d'un accommodement dans l'état des esprits; mais il examine les chances de la guerre, et après avoir montré que la victoire même, douteuse par la force et l'organisation du parti protestant, ne déciderait pas la question, et qu'il faudrait sans cesse combattre sur nouveaux frais, il finit par conclure qu'il faut accorder et garantir la liberté de conscience. Cette concession n'était point une faiblesse; car c'est un droit que les protestants réclament. Un roi ne règne véritablement que sur des hommes libres : s'il asservit ses sujets, il en fait des esclaves et devient un tyran. Mais la liberté qu'il réclame n'est pas cette liberté esclave, comme il l'appelle, qui ne protége que le corps et la matière; mais la véritable liberté, celle de l'âme et de la conscience, qui est de droit naturel; ainsi la royauté ne serait pas déshonorée pour avoir garanti à des sujets fidèles ce qui appartient à tous les hommes : quoi que disent les flatteurs, elle n'aura pas capitulé, elle aura fait un acte de justice. Il faut voir, à la fin de ce mémoire, avec quelle véhémence L'Hospital se prononce contre ces faux conseillers, ces pestes publiques, qui aigrissaient les ressentiments du roi et qui le poussaient à la violence par la vanité et par la peur, ces deux

mobiles qui agissent si sûrement et si puissamment sur les âmes faibles.

L'Hospital traite d'abord la question de la guerre. Ceux qui la veulent disent que l'armée du roi est plus nombreuse, mais il répond que cette foule est moins bien disciplinée, que d'ailleurs la victoire tient aux desseins secrets de la Providence, et qu'on a vu souvent une poignée de soldats aguerris détruire une armée considérable : les exemples ne lui manquent pas dans l'histoire de France ; la cause du roi, dit-on, est plus juste : quoique L'Hospital ne contredise pas cette assertion, il demande si cette justice est une cause certaine de victoire, s'il n'y a pas dans les crimes et dans les fautes qui ont précédé motif raisonnable de craindre un châtiment qui viendrait d'en haut : « Nous ne pouvons nier ne desguiser que justement l'ire de Dieu ne soit allumée contre nous; il y a doncques apparence que ces genz icy, quelque mechantz que nous les estimions, soyent fleaux de sa vengeance, et de faict, nous voyons que toutes choses jusques icy leur ont succedé fort à propos contre esperance et discours des hommes [1]. »

C'est ainsi que L'Hospital réfute successivement tous les arguments qu'on pourrait lui opposer, mêlant une raillerie ingénieuse à l'expression chaleureuse de ses nobles sentiments. On ne pourrait continuer à suivre la voie où l'on est engagé, car « il faudroit devant que d'achever ceste besoigne, remplir nostre

[1] *Œuvres de Michel de L'Hospital*, Mémoire sur le but de la guerre et de la paix, t. II, p. 176.

pauvre pays de feu, de sang, de peste et de famine, et laisser enfin nostre pauvre France aussi deserte et desolée à ung cruel estrangier qui occuperoit le nid à vuide. Car cest embrasement est universel, et a déjà gagné beaucoup de pays en la France, et toutes fois toutes ces calamités, encore qu'elles soient grandes, ne sont que coup d'essay au regard de ce qui adviendra, si sans espoir de paix les cœurs s'embrasent du tout en fureur, car ce n'est encore que le premier acte de la tragedie [1]. » Tel serait l'avenir du pays, même en admettant la fortune des armes royales. Que serait-ce donc si le parti opposé venait à gagner la bataille ? La guerre civile était odieuse au chancelier, non-seulement par le sang qu'elle fait verser et par les mœurs farouches qu'elle engendre, mais aussi parce qu'elle relâche pour longtemps tous les liens sociaux : « Si ceste guerre continue, ni nous, ni nos enfants, ni ceulx qui naistront d'eulx ne sçauroient voir les cœurs amollis pour reprendre le joug d'obeyssance : je parle autant des ungs comme des aultres; car l'effet de l'accoutumance en toutes choses est si puissant qu'il surmonte nature, mais principalement au vice de licence, qui est un gouffre auquel il est aisé de se precipiter, mais impossible de s'en retirer [2]. »

Après avoir prouvé qu'il n'y a pas d'issue par la guerre aux malheurs de la France, il restait à prouver qu'on pouvait aborder la conciliation sans péril

[1] *Œuvres de Michel de L'Hospital*, t, II, p. 183.
[2] *Ibid.*, 188.

et sans déshonneur, et quoique L'Hospital eût proféré ces tristes paroles : « Nous sommes bien malades, puisque nous ne pouvons supporter ni le mal ni le remède[1], » il reprend courage pour donner des conseils qui amèneront le terme de cette déplorable situation. Il commence par repousser le reproche de renversement de la royauté, adressé aux protestants, et il répond de leur fidélité : « Entre tous ceux qui sont arrivez de l'autre costé, pas ung ne tend à secouer la domination du roy, car c'est manifestement contre les principes de leur religion ; tous le recognoissent pour leur roy , naturel souverain et seul prince, pas ung ne met en dispute la juste et legitime vocation de sa majesté : tous sont fichés là, qu'il lui faut prester et rendre honneur, service et obeyssance[2]. »

Puisque tels sont les principes avoués du parti protestant, il faut attribuer les actions qui semblent démentir ces belles paroles à la fièvre qui travaille toutes les âmes et aux craintes qui les égarent : « Ils sont donc malades de l'esprit? Ouy, certainement ; et seroit à mon advis faire la guerre à la nature et dechirer brutalement l'humanité que de les violenter et persecuter à feu et à sang, au lieu d'employer les moyens pour les guerir. Chascung sçait que la justice, comme elle punit ceulx qui font le mal sciemment et de propoz deslibéré, aussi contente-t-elle ceulx qui l'empeschent innocemment, et

[1] *Œuvres de Michel de L'Hospital*, t. II, p. 191.

[2] *Ibid.*, p. 193.

qui, par infirmité, tresbuchent. Or est-il plus que notoire que la craincte les a poussez et precipitez en ce rencontre. Que vouloient-ils par leurs armes? Je vous diray, il se pouvoit qu'ilz soient entrez en imagination du gouvernement. Quoi que ce soit, il est bien certain qu'ilz ont doubté de leur seureté et y ont voulu pourvoir, à quoy ils ont tourné toutes leurs pensées et leurs desseins..... La craincte donc et l'espoir, qui sont deux cruels tyrans des ames, leur a mis les armes à la main, et la necessité la plus juste et inviolable de toutes les loys les y a entretenuz et entretient encore aujourd'huy; et puisqu'ilz sont hommes et non pas anges, trouve-t-on estrange que comme hommes au cœur desquelz n'est point escripte seulement, mais divinement engravée, cette première loy de nature de deffendre sa vie et sa liberté contre l'oppression, ils se soyent voulu munir et deffendre contre ceulx qui les vouloient ruiner et opprimer [1]. »

L'Hospital ne se contente pas de dire que la résistance des dissidents est naturelle, puisqu'ils craignent pour leur vie et pour leur liberté; mais il ajoute que leurs craintes sont fondées et qu'ils ne séprennent pas sur les intentions de leurs adversaires : « En examinant les choses de prez, on trouvera qu'ilz ont esté cy-devant traictez en rebelles, ce qui leur a faict chercher des moyens de se conserver; et je ne sçay s'il y a homme si sainct, si parfaict au monde qui n'en fist autant, estant la deffense et conservation de soy une loy inviolable de nature plus forte que toutes les aul-

[1] *Œuvres de Michel de L'Hospital*, p. 194 et suiv.

tres loyx. C'est ce qui leur a mis les armes ez mains et qui a engendré ces horribles degasts et difformités; car les mesures qu'on bastissoit contre eulx de toutes parts estoyent si peu finement et secretement conduictes, la desfaveur tant evidente, le desdaing si apparent, les menaces de rupture de l'edict, la publication du concile, les mots avec les Espagnols pour les ruyner sont si divulguez, l'injustice, en un mot, tant manifeste, qu'ilz eussent bien merité le traitement qu'on leur apprestoit, s'ilz n'eussent evité la feste. Les bestes brutes sentent venir l'orage et cherchent des cachettes; ne trouvons point estrange si les hommes le font : nos menaces ont esté messageres de nos complots, ainsy que l'esclair du tonnerre. Nous leur avons faict veoir et toucher nos apprests. Cessons donc de nous esbahir, s'ilz ont eu ung pied en l'air et l'œil en la campaigne [1]. » Cet aveu est précieux dans la bouche de celui qui s'est montré constamment l'adversaire de la sédition. L'Hospital ne sanctifié pas l'insurrection, mais il comprend et justifie la défense. Il a dû, lorsqu'il prenait part au gouvernement, s'opposer aux entreprises des protestants et tenter de les réduire au silence. Mais maintenant il juge leurs motifs et il les trouve légitimes, c'est-à-dire conformes à la loi naturelle. Comme chef de la justice, il se serait bien gardé d'encourager par un pareil aveu la résistance d'un parti politique; homme privé, il ne va pas jusqu'à publier cette opinion, mais il la consigne dans un mémoire, qui doit éclairer la

[1] *Œuvres de Michel de L'Hospital*, t. II, p. 210.

conscience du roi. Il prépare ainsi son cœur à l'indulgence; car, si l'extermination de sujets coupables est déjà une pensée indigne d'un roi, que sera-t-elle si ceux-ci sont emportés par de justes ressentiments?

Les princes lorrains qui conspiraient la chute des Valois pour les remplacer, et les ultramontains dont la patrie est ailleurs qu'en France, donnaient des conseils de rigueur et poussaient à l'extermination des dissidents, mais un roi ne peut pas être le bourreau de son peuple. « Le nom de roi plein d'amour et charité paternelle ne peut souffrir une si sanglante et felonne obstination, d'exterminer une grande partie de ses subjects, s'il y a moyen de les ramener à leur debvoir et les reconcilier. Le moyen que j'y trouve, c'est de faire cesser au plustost les injures et violences reciproques, leur faire poser à tous les armes, et par une loi benigne rappeler les desvoyés à l'obeyssance de leur prince, donnant fin à ceste sanglante et brutale guerre [1]. »

On objecte que finir ainsi ce serait capituler et désarmer la royauté; L'Hospital réfute avec véhémence ces arguments des flatteurs, qui veulent pousser le roi à sa perte par un vain orgueil et des rigueurs intempestives. « Ce traict si luisant, s'écrie-t-il, de si belle apparence, et si proprement doré, est une pure imposteure et pestilente invention de l'ennemy des hommes, de tous les genz de bien et de verité : car donner la loy à ses subjects, leur prescrire une forme de vivre, leur imposer peines et supplices s'ilz

[1] *Œuvres de Michel de L'Hospital*, p. 198.

outrepassent sa volonté; les desarmer, lever tribut sur eulx, recevoir d'eulx hommaige, est-ce, à vostre adviz, capituler? Capituler, c'est desmesler la dispute du droict d'un chacung par egal respect, et prendre et donner la loy tout ensemble, baillant gaiges de chaque costé pour asseurances; mais quand ung seul reçoit la loy et ung seul la donne, qu'est-ce aultre chose que le fruict de sa victoire?... Or, voyons ce que le roy leur donne par les traictés : leur donne il l'estat ou terres? les allege il d'aucung tribut de subsides? leur quitte il aucung debvoir ou charges? Rien de tout cela. Quoy il leur donne? Il leur donne une liberté de conscience, ou plustost il leur laisse leur conscience en liberté. Appelez-vous cela capituler? Est-ce capituler quand ung subject promet, pour toute convention, qu'il reconnoist son prince et demeurera son subject? Si le roy leur ostoit la liberté qu'ilz lui demandent, ilz seroient ses esclaves et non pas ses subjects; il seroit leur oppresseur et non pas leur prince, car la principaulté est sur les hommes libres. Doncques, en leur accordant ceste liberté, il se constitue vrayment leur prince et protecteur, et eulx se declarent ses subjets obligez à maintenir son estat. Qu'est-ce qui sera si impudent à ceste heure de dire que c'est capituler? Que si l'on veult borner la liberté des hommes de si estroictes barres que la religion et l'ame ne soient poinct comprises, c'est pervertir malignement le mot et la chose mesme; car la liberté serve n'est point liberté. La liberté brutale du corps et des actions humaines est vile et indigne de ceste excellente marque, qui est proprement deue

à l'esprit et à la plus divine partie d'iceluy, et à la plus excellente de ses actions, à sçavoir la piété [1]. » C'est ici qu'il faut s'incliner devant la sagesse et le courage de L Hospital, car, dans ces paroles mémorables, il vient le premier de proclamer hautement l'inviolabilité de la conscience humaine et de fonder la tolérance. La tolérance, nous le savons, n'est qu'un dogme politique, mais c'est un principe de paix et d'humanité, et la plus belle victoire que les philosophes et les hommes d'État aient gagnée sur l'aveuglement et l'orgueil des fanatiques de tous les temps, de tous les pays, de toutes les religions.

Voyons maintenant avec quelle indignation il s'élève contre ces perfides conseillers qui veulent intéresser l'honneur du prince à la ruine de l'État : « Ceulx donc qui taschent de s'agrandir et venger leurs injures aux depends de l'honneur du roy, duquel ilz se couvrent, voulant esteindre avecque le sang du peuple le feu qu'ilz ont eux-mesmes allumé et entretiennent toujours à la ruyne et desolation de cest estat, ne peuvent estre teneus pour aultres que pour traistres, proditeurs de la cause du roy et de la patrie. Ce sont toutefois les pilotes de ce grand navire qu'on a choisis, lesquelz combattent contre l'orage et contre le ciel, au lieu que le bon pilote ne s'obstine jamais contre la tempeste, mais baisse les voiles et se tient coy, jusqu'à ce qu'il releve ses ancres pour voguer seurement sur les ondes nagueres enflées et elevées pour le submerger. Le saige enfant ne s'endurcit

[1] *Œuvres de Michel de L'Hospital*, t. II, p. 198 et suiv.

jamais contre le courroux de son pere, mais s'humilie et s'appaise, et le bon pere le couronne de sa benediction et heritage[1]. »

Lorsque L'Hospital siégeait à côté de ces pilotes obstinés contre la tempête, il était obligé de les ménager quoiqu'ils contrariassent sa manœuvre; mais la retraite lui a rendu son franc-parler, de sorte que nous trouvons ici, dégagés de tout voile, les pensées qui l'ont toujours dirigé et les sentiments qu'il tenait renfermés par prudence. C'est la première fois qu'il exprime clairement sa pensée sur les princes de la maison de Guise. Ce n'est pas lorsqu'il entrait avec eux dans les conseils du roi qu'il aurait pu s'écrier : « Arriere donc ces pestes qui, d'un cœur felon et sanguinaire, pour assouvir leur vengence particulière, taschent de corrompre, ce que Dieu destourne! la naifve et naturelle bonté, clemence et benignité de nostre prince, de la royne sa mere, de messeigneurs ses enfans, qui les veulent faire degenerer de l'ancienne, tant celebre et plus chrestienne qu'humaine debonnaireté de leurs majeurs roys de France envers leurs subjects, qui est le seul bien qui a si longtemps entreteneu ceste seule couronne, reconnue et servye d'un cœur franc en fidelité françoise, et non par tyrannie, effusion de sang, cruaulté. Telles genz sont de mauvais augure à ceste couronne, et semble vouloir advancer, selon leurs predictions mesmes, le destin d'ycelle; c'est-à-dire le judgement de Dieu sur ceste noble maison de France, humiliant

[1] *Œuvres de Michel de L'Hospital*, t. II, p. 203 et 204.

les choses elevées, et aneantissant les entendements des hommes[1]. »

Voici la conclusion de cet admirable plaidoyer de patriotisme et de tolérance : « Que le roy use de clemence envers son peuple, afin qu'il eprouve celle de Dieu; qu'il ne tienne poinct son cœur, et Dieu ouvrira le sien; qu'il donne au public son offense et il le recognoistra avecque usure, lui faisant hommaige perpetuel et fidele de son repoz et felicité. Que le roy oublie et quitte tout mal talent envers ses subjects, et ilz acquitteront eux mesmes pour l'honorer et servyr à jamais de tout leur pouvoir[2]. »

N'est-ce pas une merveille que cette opiniâtreté dans l'espérance et dans les vœux de concorde et de conciliation en présence de l'orage qui grondait et des tempêtes qui se préparaient? L'Hospital put croire un instant que ses conseils avaient prévalu, lorsqu'il vit la paix conclue et scellée par l'alliance des Valois et des Bourbons. Mais le réveil fut terrible. La cour avait tiré des avis du vertueux chancelier une moralité imprévue; elle avait reconnu l'inutilité de la guerre : elle fit une paix trompeuse pour préparer et couvrir un épouvantable massacre. L'Hospital vécut assez longtemps pour voir la Saint-Barthélemy, affreux épisode de la sanglante tragédie dont les scènes devaient se multiplier et le dénoûment tarder longtemps encore. Ses plus funestes pressentiments

[1] *Œuvres de Michel de L'Hospital*, t. II, p. 213.
[2] *Ibid.*, p. 214.

étaient dépassés : la douleur qu'il en ressentit abrégea ses jours ; il mourut avec le regret d'avoir vainement consumé sa vie dans une tâche stérile ; les mauvaises passions qu'il avait combattues l'emportaient enfin ; il était vaincu, mais on peut dire de cette défaite : « Il y a des pertes triomphantes à l'envi des victoires. » Il n'a pas été donné à L'Hospital de faire régner la justice; mais c'est assez pour son honneur d'en avoir été l'interprète et le modèle.

Admirons donc, avec Pasquier, « la teneur de cette incorruptible vie, » et résumons par quelques mots toute notre pensée sur ce grand personnage. Sa haute intelligence et la pureté de son cœur l'avaient mis non pas en dehors, mais au-dessus des partis; la fermeté de son caractère l'y maintint. La loi des Athéniens contre les citoyens qui s'abstenaient dans le conflit des partis politiques ne l'aurait pas atteint. Aussi longtemps que cela fut possible, il resta dans la mêlée, et il la domina; trop clairvoyant, trop vertueux pour suivre aucun des drapeaux arborés par les factions, il éleva le sien, et autour de ce drapeau il appela tous les gens de bien, tous les cœurs dévoués à la chose publique. Il a su consommer l'alliance de la politique et de la morale; il a déployé l'habileté d'un homme d'État sans jamais recourir à la perfidie; il a été tout ensemble calme et inflexible : aussi ne fut-il pas de ces hommes qu'on pelaude à toutes mains, selon l'expression de Montaigne : la modération sans consistance, sans force, peut être le jouet des partis; mais la modération énergique veut qu'on compte avec elle, qu'on la respecte; on peut la briser : on ne la

flétrit pas par le ridicule. Dans des temps moins troublés, sous des passions moins violentes et moins intraitables, L'Hospital eût été plus utile, parce qu'il aurait réussi; mais pour servir d'exemple, il ne pouvait naître dans des temps plus favorables. Représentant de l'ordre, quand le désordre était partout; de la morale, lorsque la corruption avait tout envahi; du désintéressement, au milieu des scandales de la vénalité; de la tolérance, dans le conflit de sectes acharnées, il s'est montré religieux observateur des lois, gardien sévère de la justice, à l'encontre des chefs de parti et de la magistrature elle-même, qui se jouait des ordonnances. Puisse la leçon qu'il a donnée à ses contemporains n'être pas perdue pour la postérité, qui garde comme un dépôt sa noble et pure renommée. *Invictum esse aliquem*, dit Sénèque, *e re publica generis humani est*. En vain essayerait-on de l'amoindrir, la mémoire de ce grand homme de bien, comme on l'a nommé, est au-dessus de toutes les atteintes, elle jugerait souverainement ceux qui ne la respecteraient pas.

CHAPITRE IV

Publicistes. — La Boëtie. — De la Servitude volontaire. — Amyot. — Influence littéraire et morale de ses traductions. — Montaigne philosophe et écrivain. — Bodin et Charron. — Étienne Pasquier. — La Noue. — Blaise de Montluc.

En dehors du mouvement des partis que L'Hospital essaya de dominer par l'ascendant de la vertu et la force de la justice, le seizième siècle nous offre quelques esprits supérieurs qui, à distance du champ de bataille, envoient de généreuses paroles ou des conseils de prudence à ceux que la nécessité, l'intérêt ou la passion engagent dans la lutte. Philosophes ou publicistes, ils n'ont pas l'héroïsme pratique du chancelier, qui paye de sa personne, qui se met en vue au poste le plus périlleux; mais leur œuvre morale et spéculative n'est ni sans honneur ni sans utilité : les uns enseignent le désintéressement et le sacrifice, les autres prêchent la modération et la tolérance; les plus prudents essayent d'amortir la frénésie de ces cœurs ulcérés en montrant que l'homme affirme sans savoir, qu'il s'emporte en aveugle, que son agitation est de la démence, et que ce qu'il poursuit avec tant de fureur sans l'atteindre ne vaut pas la paix qu'il immole à des chimères.

En 1548, le connétable de Montmorency venait de châtier au nom de la royauté, avec une impitoyable

rigueur, la révolte de Bordeaux, qui s'était soulevé contre l'impôt du sel, récemment aggravé : car, à ce moment, comme dit Ronsard,

> Le sel, don de la mer, *salive de Neptune*,
> Se vendoit cherement à la pauvre commune[1].

Bien du sang avait coulé pour venger la majesté de Henri II et l'outrage fait à la gabelle. Témoin de ces cruautés et de ces avanies, un jeune homme qui devait être bientôt conseiller au parlement de Guyenne, et, ce qui est plus glorieux, l'ami de Montaigne, Étienne de la Boëtie, nourri de fortes études, fervent admirateur de Rome et de la Grèce, républicain de cœur et d'imagination, écrivit pour épancher ses patriotiques douleurs ce discours de la *Servitude volontaire* dans lequel on croirait lire, suivant la belle expression de M. Villemain, un manuscrit antique trouvé dans les ruines de Rome sous la statue brisée du plus jeune des Gracques : c'est bien, en effet, l'éloquence d'un tribun, honnête homme et de race patricienne, qui s'indigne sincèrement de l'oppression et de l'avilissement du peuple. Cette chaleureuse invective, qui rappelle aussi les débuts de J.-J. Rousseau par le vrai dans la passion et le chimérique dans les idées, revendique une liberté impossible en haine des abus d'une intolérable tyrannie ; elle échauffe, elle ennoblit le cœur, elle pourrait égarer la raison. A défaut de règles précises et de solides arguments,

[1] *Discours sur les misères du temps*, t. II.

elle nous offre au moins de généreux sentiments et d'admirables pages : c'est bien quelque chose.

Montaigne a eu tort de déclarer en parlant de ce discours que la Boëtie « l'escrivit par manière d'essay en sa premiere jeunesse à l'honneur de la liberté contre les tyrans[1]. » Ce n'était pas dans la pensée de ce noble et candide adolescent un exercice d'école, mais un manifeste sérieux, non pas contre la tyrannie en général, mais contre le tyran du jour, au nom duquel la Guyenne venait d'être ensanglantée. C'est bien ce prince amateur de tournois, esclave de Diane de Poitiers et grand persécuteur, qu'il désigne et qu'il veut atteindre dans le passage qu'on va lire : « O mon Dieu, que peut estre cela ? comment dirons-nous que cela s'appelle ? quel malheur est cestuy là ? ou quel vice, ou plus tost quel malheureux vice, veoir un nombre infiny, non pas obeïr, mais servir, non pas estre gouvernez, mais tyrannisez, n'ayans ny biens, ny parens, ny enfans, ny leur vie mesme qui soit à eux ? souffrir les pilleries, les paillardises, les cruautez, non pas d'une armée, non pas d'un camp barbare, contre lequel il faudroit despendre son sang et sa vie devant, mais d'un seul ; non pas d'un Hercules, ny d'un Samson, mais d'un seul hommeau, et le plus

[1] *Essais* de Montaigne, liv. I, ch. XXVII. — A la fin du même chapitre, Montaigne est plus explicite encore : « Ce subject, dit-il, feut traicté par luy en son enfance par maniere d'exercitation seulement, comme subject vulgaire et tracassé en mille endroicts des livres. » Montaigne parle ainsi pour faire pièce aux ligueurs, qui avaient publié l'œuvre de son ami pour autoriser leurs violences contre les Valois.

souvent le plus lasche et feminin de la nation; non pas accoutumé à la poussiere des batailles, mais encores à grand peine au sable des tournois; non pas qui puisse par force commander aux hommes, mais tout empesché de servir vilement à la moindre femmelette[1]. » C'est bien là l'explosion d'une jeune âme indignée qui sait contre qui ses coups sont dirigés, et non l'effort déclamatoire d'un rhétoricien dont l'imagination combat les chimères qu'elle a produites.

L'œuvre de la Boëtie est donc sérieuse, mais il est vrai de dire que la jeunesse de l'auteur se trahit par une confiance naïve en des moyens impraticables, par le ton absolu et tranchant, par les illusions d'une âme candide. On voit clairement que le tribun novice vient à peine de quitter les bancs de l'école. L'idée de liberté s'est tellement emparée de son esprit, qu'elle ne laisse aucune place au besoin d'autorité; il semble, à l'entendre, que l'homme puisse se passer d'être gouverné, et qu'il n'ait qu'à vouloir pour se retrouver, comme par enchantement, heureux et libre. Toutefois il a raison d'affirmer que l'homme n'a pas été mis en ce monde pour y être opprimé, et la manière dont il le prouve atteste dans cette âme généreuse la force précoce de l'intelligence: « Certes, s'il n'y a rien de clair et d'apparent en la nature, et en quoy il ne soit pas permis de faire l'aveugle, c'est cela que nature, le ministre de Dieu et la gouvernante des hommes, nous a tous faits de

[1] *Œuvres complètes d'Estienne de la Boëtie*, éd. de M. Léon Feugère, 1 vol. in-12, 1846, p. 13 et 14.

mesme forme, et, comme il semble, à mesme moule, afin de nous entrecognoistre tous pour compaignons, ou plus tost freres. Et si, faisant les partages des presens qu'elle nous donnoit, elle a fait quelques avantages de son bien, soit au corps ou à l'esprit, aux uns plus qu'aux autres, si n'a elle pourtant entendu nous mettre en ce monde comme dans un champ clos, et n'a pas envoyé icy bas les plus forts et plus advisez, comme des brigands armez dans une forest, pour y gourmander les plus foibles. Mais plus tost faut il croire que, faisant ainsi aux uns les parts plus grandes, et aux autres plus petites, elle vouloit faire place à la fraternelle affection, afin qu'elle eust où s'employer, ayans les uns puissance de donner ayde, et les autres besoing d'en recevoir. Puis doncques que ceste bonne mere nous a donné à tous toute la terre pour demeure, nous a tous logez aucunement en une mesme maison, nous a tous figurez en mesme paste, à fin que chascun se peust mirer et quasi recognoistre l'un dans l'autre; si elle nous a à tous en commun donné ce grand present de la voix et de la parole, pour nous accointer et fraterniser d'avantage, et faire par la commune et mutuelle declaration de nos pensées une communion de nos volontez; et si elle a tasché par tous moyens de serrer et estreindre plus fort le nœud de nostre alliance et societé; si elle a monstré en toutes choses qu'elle ne vouloit tant nous faire tous unis, que tous uns; il ne faut pas faire doubte que nous ne soyons tous naturellement libres, puis que nous sommes tous compaignons; et ne peut tomber en l'entendement de personne, que nature ait

mis aucun en servitude, nous ayant tous mis en compaignie[1]. »

Rien de plus juste, rien de plus conforme à la loi naturelle que ces considérations ; mais devant le mal qui s'est accompli par la perversité des chefs et par la faiblesse des sujets, n'est-ce pas une recette puérile que de dire qu'il suffit de se croiser les bras pour renverser la tyrannie : « Encores ce seul tyran, il n'est pas besoing de le combattre, il n'est pas besoing de s'en defendre. Il ne faut pas luy rien oster, mais ne luy donner rien : il est de soy mesme desfait, mais que le païs ne consente à la servitude. Il n'est point besoing que le païs se mette en peine de faire rien pour soy, mais qu'il ne se mette pas en peine de faire rien contre soy. C'est le peuple qui s'asservit, qui se coupe la gorge; qui ayant le chois d'estre subject ou d'estre libre, quite sa franchise et prend le joug; qui consent à son mal, ou plus tost le pourchasse. S'il luy coustoit quelque chose de recouvrer sa liberté, je ne l'en presserois point, combien que ce soit ce que l'homme doibt avoir plus cher que de se remettre en droict naturel, et, par maniere de dire, de beste revenir à l'homme. Mais encores je ne desire pas en luy si grande hardiesse[2]. » Aussi la Boëtie s'étonne-t-il qu'on ne s'avise pas d'un moyen si simple, et il ne trouve pas de mots pour qualifier l'aberration mentale de ceux qui ne s'en servent point : « Quel monstre de vice est cecy, qui ne merite

[1] *Œuvres complètes d'Estienne de la Boëtie*, éd. Léon Feugère, 1 vol. in-12, 1846, p. 26 et 27.

[2] *Ibid.*, p. 19.

pas encores le tiltre de couardise, qui ne trouve de nom assez vilain, que nature desavoue avoir fait et la langue refuse de le nommer[1] ? »

De l'idée parfaitement juste que la tyrannie vit seulement de forces empruntées, et de cette conception naïve qu'elle pourrait disparaître par un changement à vue, la Boëtie a tiré une des plus belles inspirations oratoires qu'on puisse rencontrer dans l'histoire de l'éloquence : « Celuy qui vous maistrise tant n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps et n'a autre chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre infiny de nos villes, sinon qu'il a plus que vous tous, c'est l'avantage que vous luy faites pour vous destruire. D'où a il prins tant d'yeux d'où vous espie il, si vous ne les luy donnez? Comment a il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous ? Les pieds dont il foule vos citez, d'où les a il, s'ils ne sont des vostres ? Comme a il aucun pouvoir sur vous, que par vous autres mesmes? Comment vous oseroit il courir sus, s'il n'avoit intelligence avec vous ? Que pourroit il faire, si vous n'estiez receleurs du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue, et traistres de vous mesmes ? Vous semez vos fruicts, à fin qu'il en face le degast ; vous meublez, remplissez vos maisons, pour fournir à ses voleries ; vous nourrissez vos filles, à fin qu'il ait de quoy saouler sa luxure ; vous nourrissez vos enfants à fin qu'il les meine, pour le mieux qu'il face, en ses guerres, qu'il les meine à la bou-

[1] *Œuvres de la Boëtie*, p. 15.

cherie, qu'il les face les ministres de ses convoitises, les executeurs de ses vengences; vous rompez à la peine vos personnes, à fin qu'il se puisse mignarder en ses delices, et se veautrer dans les sales et vilains plaisirs; vous vous affoiblissez, à fin de le faire plus fort et roide à vous tenir plus courte la bride ! Et, de tant d'indignitez que les bestes mesmes ou ne sentiroient point ou n'endureroient point, vous pouvez vous en delivrer, si vous essayez non pas de vous en delivrer, mais seulement de le vouloir faire. Soyez resolus de ne servir plus, et vous voylà libres. Je ne veux pas que vous le poulsiez ny le bransliez; mais seulement ne le soustenez plus : vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a desrobbé la base, de son poids mesme fondre en bas et se rompre[1]. » Dans ces dernières phrases, nous retrouvons la naïve illusion de la Boëtie. C'est un malheur de jeunesse. La vie et la réflexion lui auraient appris que la liberté n'est pas un don gratuit; que pour être gardée et surtout reconquise, elle demande un amour viril et des soins jaloux. Dès qu'on la néglige, elle se dérobe ou elle nous est dérobée. Elle a des ennemis en nous et hors de nous, nos défaillances la livrent aux convoitises d'autrui toujours prêtes à s'en saisir. La nature qui nous la donne ne nous la garantit pas, elle nous en confie la défense et elle nous en enseigne la valeur par le prix qu'elle y met : *Libertas quotidie emenda*, chaque jour il faut acheter la liberté. Tacite nous le dit et nous pouvons l'en croire.

[1] *Œuvres de la Boëtie*, p. 23 et 24.

La Boëtie est mieux inspiré et il trace une peinture pleine de vérité, lorsqu'il cherche à ramener au bien les complices de la tyrannie par l'image de la vie qu'ils mènent ou plutôt du supplice qu'ils s'infligent : « Il ne faut pas seulement qu'ils facent ce que dit le tyran, mais qu'ils pensent ce qu'il veut, et souvent, pour luy satisfaire, qu'ils previennent encore ses pensées. Ce n'est pas tout à eux de luy obeïr, il faut encore luy complaire ; il faut qu'ils se rompent, qu'ils se tormentent, qu'ils se tuent à travailler en ses affaires, et puis qu'ils se plaisent de son plaisir, qu'ils laissent leur goust pour le sien, qu'ils forcent leur complexion, qu'ils despouillent leur naturel. Il faut qu'ils prennent garde à ses paroles, à sa voix, à ses signes, à ses yeux ; qu'ils n'aient ni yeux, ni pieds, ni mains, que tout ne soit au guet pour espier ses volontés et pour descouvrir ses pensées. Cela est ce vivre heureusement ? cela s'appelle il vivre ? est il au monde rien si insupportable que cela, je ne dis pas à un homme bien nay, mais seulement à un qui ait le sens commun, ou, sans plus, la face d'un homme ? Quelle condition est plus miserable que de vivre ainsy qu'on n'ait rien à soy, tenant d'autruy son ayse, sa liberté, son corps et sa vie [1] ? » Plus loin il ajoute à ce tableau si vrai, avec non moins de bon sens et d'éloquence, les réflexions suivantes : « Se peut-il donc faire qu'il se trouve aucun, qui en si grand péril, avec si peu d'asseurance, veuille prendre ceste malheureuse place, de servir en si grand

[1] *Œuvres de la Boëtie*, p. 67.

peine un si dangereux maistre? Quelle peine, quel martyre est-ce, vray Dieu! estre nuict et jour pour songer, pour plaire à un, et neantmoins se craindre de luy, plus que d'homme du monde; avoir tousjours l'œil au guet, l'oreille aux escoutes, pour espier d'où viendra le coup, pour descouvrir les embusches, pour sentir la mine de ses compaignons, pour adviser qui le trahit; rire à chascun, se craindre de tous, n'avoir aucun ny ennemy ouvert, ný amy asseuré; ayant tousjours le visage riant et le cœur transy; ne pouvoir estre joyeux, et n'oser estre triste[1]? » Il faut que les cours aient quelque attrait mystérieux bien puissant pour qu'après tant d'avertissements donnés par les moralistes, tous d'accord en ce point, elles soient toujours si bien peuplées.

La Boëtie ne s'est pas contenté d'exprimer avec une candeur éloquente les sentiments de liberté que lui inspiraient et sa nature généreuse et l'étude des modèles antiques, il essaya aussi de faire passer dans notre langue quelques traités de morale soit de Xénophon, soit de Plutarque, et en cela il était guidé par la pensée qui soutint le courage et qui anima le génie d'un écrivain qui a su être original en reproduisant les anciens, et dont les copies sont au rang des modèles, Jacques Amyot, que le travail, la science et le talent firent passer de la misère à l'opulence et de la domesticité à l'épiscopat. Cet homme, qui n'avait pu être écolier qu'en servant des écoliers, devint précepteur d'un roi, diplomate et prélat; son nom

[1] *Œuvres de la Boëtie*, p. 75.

fut partout célébré, et ses livres furent le charme et l'aliment des meilleurs esprits de son siècle, Montaigne et Henri IV. Amyot, en traduisant Plutarque, avait une double intention : il voulut non-seulement concourir avec Ronsard et son école au perfectionnement de la langue française, qui devait tirer de sa lutte corps à corps soutenue contre le grec une vigueur nouvelle, plus de souplesse et d'éclat, mais il y ajoutait l'ambition de donner à ses contemporains des leçons de sagesse et de courage par le récit des actions vertueuses des anciens et par les préceptes de leur philosophie. Ses préfaces font foi de ce dessein : il y dit en parlant de l'histoire : « Elle a bien sa maniere de chastier les meschants par la note d'infamie perpetuelle dont elle marque leur memoire, qui est un grand moyen de retirer des vices ceux qui autrement auraient mauvaise et lasche volonté, comme aussy est-ce un bien vif et poignant aiguillon aux hommes de gentil cueur et de nature genereuse, pour les inciter à entreprendre toutes hautes et grandes choses, que la louange et la gloire immortelle dont elle remunere les bien faisans[1]. » Ainsi Amyot n'est pas un translateur indifférent : il philosophe par l'entremise de Plutarque, au profit de son siècle, il moralise personnellement sous le couvert d'autrui. Tout théologien qu'il est, il sait rendre justice à la sagesse profane : « Tels livres, dit-il, dans une épître au roi, d'autant qu'ils sont ornez de beau langage, enrichis

[1] *Vies des hommes illustres*, 2 vol. petit in 8. Paris, 1611. vol. I, Aux lecteurs, p. 3.

d'exemples tirez de toute l'antiquité, et tissuz de l'ingenieuse invention d'hommes sçavants qui ont visé à plaire ensemble et à profiter, entrent quelquesfois avec plus de plaisirs ès oreilles delicates des princes que ne fait pas la saincte Escriture, qui pour sa simplicité, sans aucun ornement de langage, semble commander plus tost imperieusement, que de suader gratieusement [1]. »

Si on conservait, après cela, quelque doute sur l'intention morale d'Amyot dans le choix des textes qu'il a traduits, le passage qu'on va lire achèverait de le dissiper : « Les vieux et les jeunes y ont une infinité d'avertissemens si notables et certains, que le plus sourd du monde lisant ou oyant un tel maistre est contraint de baisser le front, et donner gloire à la verité se faisant si bien ouyr en la bouche d'un pauvre payen. On void comme il tient en bride la prosperité, comme il redresse l'adversité, de quelle adresse il retranche les aisles à l'orgueil, à l'ambition, à l'amour des choses corruptibles; et au contraire, de quelle vehemence il enflamme les lecteurs à la detestation du vice, à l'amour de vertu, et comme il les esleve hors de ceste vie terrienne. Considerez un peu comme il esmeut les affections, et vous ramentevez à vous-mesme combien de fois les discours de ce sage philosophe vous ont irritez contre les meschantes personnes qu'il eschaffaude, ont amolli vostre cueur, le fleschissant à craincte, amour et compassion [2]. » Sans doute,

[1] *Œuvres morales de Plutarque.* Paris, 1802, in-8, t. I, p. 10.

[2] *Essai sur Amyot,* par A. de Blignières. 1 vol. in-8°, 1851.

Amyot, aidé de l'antique sagesse à laquelle il donnait cours, grâce au naturel et à l'élégance de son incomparable langage, n'a pas réussi à humaniser les mœurs de son siècle, et il a surtout échoué auprès de son principal élève Charles IX, auquel cependant il avait pris soin de dire : « Il n'appartient pas à un qui fourvoie, de redresser : qui ne void goute, de guider : qui ne sçait rien, d'enseigner : et qui ne veut obeyr à la raison, de commander[1]; » mais son dessein de moraliser n'en est pas moins évident, ni moins louable; et d'ailleurs il a encore fait à Plutarque de nombreux disciples, ses lecteurs assidus, qui, dans les conseils publics, dans les parlements, dans les camps même, ont contribué à faire prévaloir, au terme d'une lutte sanglante, les principes de la modération et de la justice. Son œuvre n'a donc point été stérile, et il faut ajouter à sa gloire, que, parmi les écrivains, il a nourri et fécondé le plus habile et le plus influent, Michel de Montaigne, qui a dit de lui : « Je donne la palme à Jacques Amyot sur tous les escrivains de son temps pour la naïfveté et pureté de langage[2]. »

[1] *Œuvres morales*, t. I, p. 8.

[2] *Essais* de Montaigne, Ed. Lefevre, 1818, 5 vol. in-12. T. II, liv. II, ch. IV, p. 257. Voici le passage en son entier : « Je donne avecques raison, ce me semble, la palme à Jacques Amyot sur tous nos escrivains françois, non seulement pour la naïfveté et pureté du language en quoi il surpasse tous aultres, ou pour la constance d'un si long travail, ou pour la profondeur de son sçavoir, ayant peu developper si heureusement un aucteur si espineux et ferré; mais, surtout, je lui sçais bon gré d'avoir sceu trier et choisir un livre si digne et si à propos, pour en faire présent à son pays. Nous aultres ignorants estions perdus, si ce livre ne

Montaigne n'eut aucune des passions de ses contemporains ; il prit personnellement ses précautions contre elles, et il essaya de les amortir en montrant qu'elles étaient voisines de la démence. Comme elles étaient dogmatiques et qu'elles prenaient leur point d'appui sur des affirmations contradictoires, il opposa le doute à cette confiance présomptueuse qui poussait des concitoyens et des frères à s'entr'égorger. Son tort le plus grave est d'acheminer les âmes à la paix par l'indifférence, de ne pas laisser de règle au bien, de ressort à l'amour de la vérité, et de ne prendre ses sûretés que du côté du fanatisme. Il est vrai que, sous diverses formes, le fanatisme était la principale cause des malheurs de son temps; et encore la croyance qui s'exaltait chez les simples jusqu'au fanatisme ne lui paraissait-elle qu'un prétexte dont se couvrait l'ambition des chefs : « La justice, disait-il, qui est en l'un des partis, elle n'y est que pour ornement et couverture : elle y est bien alleguée, mais elle n'y est ny receue, ny logée, ny espousée : elle y est comme en la bouche de l'advocat, non comme dans le cœur et affection de la partie. Dieu doibt son secours extraordinaire à la foy et à la religion, non pas à nos passions ; les hommes y sont conducteurs et s'y servent de la religion ; ce debvroit estre tout le contraire[1]. » Il disait encore : « Confessons la vérité : qui trieroit de l'armée, mesme legitime, ceulx qui y

nous eust relevé du bourbier : sa mercy, nous osons à cette heure et parler et escrire; les dames en régentent les maistres d'eschole; c'est notre bréviaire. » Ce témoignage achève l'éloge d'Amyot.

[1] *Essais* de Michel de Montaigne, t. III, liv. II, ch. XII, p. 10.

marchent par le seul zele d'une affection religieuse, et encores ceulx qui regardent seulement la protection des loix de leur païs, ou service du prince, il n'en sçaurait bastir une compaignie de gents-d'armes complette[1]. » Nous le trouvons encore plus explicite dans le passage suivant : « Je veois cela evidemment, que nous ne prestons volontiers à la devotion que les offices qui flattent nos passions : il n'est point d'hostilité excellente comme la chrestienne : nostre zele faict merveilles quand il va secondant nostre pente vers la haine, la cruauté, l'ambition, l'avarice, la detraction, la rebellion ; à contrepoil, vers la bonté, la benignité, la temperance, si, comme par miracle, quelque rare complexion ne l'y porte, il ne va ny de pied, ny d'aile. Nostre religion est faicte pour extirper les vices; elle les couvre, les nourrit, les incite[2]. »

Pour dérouter de pareils ennemis, Montaigne ne trouve rien de mieux que de faire le procès à la raison humaine capable de tels égarements : « Le moyen que je prends pour rabbattre cette frenesie et qui me semble le plus propre, c'est de froisser et fouler aux pieds l'orgueil et l'humaine fierté; leur faire sentir l'inanité, la vanité et deneantise de l'homme; leur arracher des poings les chestives armes de leur raison; leur faire baisser la teste et mordre la terre soubs l'autorité et reverence de la majesté divine[3]. » Montaigne s'acquitte de cette besogne avec une verve

[1] *Essais* de Michel de Montaigne, t. III, ch. XII, p. 11.

[2] *Ibid.*, p. 12.

[3] *Ibid.*, p. 21.

tellement impitoyable, qu'il fait de l'homme un objet de risée et de pitié, même pour les animaux; rien ne subsiste de cette raison naguère si fière d'elle-même, si assurée de ses principes; en effet, il a passé en revue tous les princes de la pensée, et après les avoir comme broyés les uns contre les autres, il s'est écrié : « Fiez-vous à vostre philosophie; vantez-vous d'avoir trouvé la febve au gasteau, à veoir ce tintamarre de tant de cervelles philosophiques[1] ! » Mais Montaigne ne voit pas qu'il a trop bien réussi, et que si la raison humaine est aussi débile et impuissante qu'il la fait, elle n'a plus même de titre à reconnaître sa faiblesse, ni de lumière pour discerner à qui elle doit se soumettre. On voit par là combien ce jeu d'esprit est périlleux : et, de plus, cette déroute de la raison humaine, n'est-ce pas la raison d'un homme qui vient de l'accomplir? D'où lui est venue cette force à prouver sa faiblesse? ne se dément-elle pas en s'accusant? La thèse n'est-elle pas réfutée par la manière dont elle est soutenue? Quel abus et quelle contradiction de triompher de l'esprit humain avec les armes qu'il fournit! Ainsi, la force de Montaigne démontre la faiblesse de son système, et la vigueur de ses attaques prouve que ses coups portent à faux.

Quoi qu'il en soit des accusations, il y a de bien belles pages dans ce réquisitoire. Montaigne s'élève, par instants, à la haute éloquence. N'a-t-il pas le souffle, la véhémence, la noblesse de l'orateur, lorsqu'il apostrophe ainsi sa partie adverse : « Qui luy a

[1] *Essais* de Michel de Montaigne, t. III, ch. XII, p. 163.

persuadé que ce bransle admirable de la voulte celeste, la lumiere eternelle de ces flambeaux roulants si fierement sur sa teste, les mouvements espouvantables de ceste mer infinie, soient establis et se continuent tant de siecles pour sa commodité et pour son service? Est-il possible de rien imaginer si ridicule que ceste miserable et chestive creature, qui n'est pas seulement maistresse de soy, exposée aux offenses de toutes choses, se die maistresse et emperiere de l'univers, duquel il n'est pas en sa puissance de connoistre la moindre partie, tant s'en fault de la commander? Et ce privilege qu'il s'attribue d'estre seul en ce grand bastiment qui ayt la suffisance d'en reconnoistre la beauté et les pieces, seul qui en puisse rendre graces à l'architecte, et tenir compte de la recepte et mise du monde; qui luy a scellé ce privilége? qu'il nous monstre lettres de ceste belle et grande charge : ont-elles esté octroyées en faveur des saiges seulement? Elles ne touchent gueres de gens : les fols et les meschants sont-ils dignes de faveur si extraordinaire, et, estants la pire piece du monde, d'estre preferés à tout le reste[1]? » Qui n'admirerait ce mélange de grandeur et de familiarité, cette souplesse et cette vigueur de langage? Mais Montaigne ne se contente pas d'enlever à l'homme la royauté de la terre; il lui signifie que cette délégation divine, fût-elle réelle, serait peu de chose, car qu'est-ce que la terre en regard de l'univers? « Quoi! Dieu nous a-t-il mis en mains les clefs et les derniers ressorts de sa

[1] *Essais* de Michel de Montaigne, t. III, ch. XII, p. 24.

puissance? s'est-il obligé à n'oultrepasser les bornes de nostre science? Mets le cas, ô homme, que tu ayes peu remarquer icy quelques traces de ses effects, penses-tu qu'il y ait employé tout ce qu'il a peu, et qu'il ayt mis toutes ses formes et toutes ses idées en cest ouvraige? Tu ne veois que l'ordre et la police de ce petit caveau où tu es logé, au moins si tu la veois; sa divinité a une jurisdiction infinie au delà; ceste piece n'est rien au prix du tout : c'est une loy municipale que tu allegues, tu ne sçais pas quelle est l'universelle[1]. » Dans ce dernier passage, la portée du penseur va très-loin et le mérite de l'écrivain est au niveau de l'idée.

Bien que Montaigne dise au début de son ouvrage : « Ceci est un livre de bonne foy, » il est évident qu'il garde, comme dit Pascal, une *pensée de derrière la tête;* il ne livre pas directement son dernier mot, qui serait la réponse à sa devise interrogative, *que sais-je?* Les vues si variées de son esprit qu'il dissémine sans conclure, et pour troubler par l'indécision la terrible assurance des forcenés qui l'entourent, ont leur centre dans une idée secrète et réservée. Son scepticisme, s'il était absolu, ne laisserait à son intelligence ni cette netteté, ni cette fécondité, ni cette sérénité. Voici sans doute le point fixe autour duquel se joue avec tant d'aisance la pensée de Montaigne : « De

[1] *Essais* de Michel de Montaigne, t. III, ch. XII, p. 178. Bacon n'a pas dit autre chose dans cet aphorisme du *Novum Organum :* « Omnes perceptiones, tam sensus quam mentis, sunt ex analogia hominis, non ex analogia universi. » Aph. XLI, *Œuvres de Bacon*, éd. Bouillet, t. II, p. 15. Montaigne avait devancé Bacon.

toutes les opinions humaines et anciennes touchant la religion, celle-là me semble avoir eu plus de vraysemblance et plus d'excuse, qui recognoissoit Dieu comme une puissance incomprehensible, origine et conservatrice de toutes choses, toute bonté, toute perfection, recevant et prenant en bonne part l'honneur et la reverence que les humains luy rendoient, soubs quelque visage, sous quelque nom et en quelque maniere que ce feust. Ce zele universellement a esté veu du ciel de bon œil [1]. » Sur ce fond de déisme indéterminé, Montaigne s'est donc bâti une philosophie selon son humeur, dissertant comme Pyrrhon, par goût et par prudence, pour prendre ses aises et ses avantages, sans donner de gage ni de prise à autrui, vivant à la manière d'Aristippe, par tempérament.

Au reste, nous avons de sa main l'image de sa sagesse d'épicurien et de sa vertu de sybarite; et comme il s'est peint lui-même, il ne nous laisse d'autre soin que de le citer : « La plus expresse marque de la sagesse, c'est une esjouissance constante; son estat est, comme des choses au-dessus de la lune, tousjours serein : c'est *baroco* et *baralipton* qui rendent leurs supposts ainsi crottez et enfumez; ce n'est pas elle : ils ne la cognoissent que par ouyr dire. Comment? elle faict estat de sereiner les tempestes de l'ame et d'apprendre la faim et les fiebvres à rire, non par quelques epicycles imaginaires, mais par raisons naturelles et palpables : elle a pour son but la vertu, qui n'est pas, comme dict l'eschole, plantée à la teste

[1] *Essais* de Michel de Montaigne, t. III, ch. XII, p. 157.

d'un mont coupé, rabotteux et inaccessible : ceulx qui l'ont approchée la tiennent, au rebours, logée dans une belle plaine fertile et fleurissante, d'où elle veoit bien sous soy toutes choses; mais si peult-on y arriver, qui en sçait l'addresse, par des routes ombrageuses, gazonnées et doux fleurantes, plaisamment, et d'une pente facile et polie, comme est celle des voultes celestes. Pour n'avoir hanté ceste vertu supreme, belle, triomphante, amoureuse, delicieuse pareillement et courageuse, ennemie professe et irreconciliable d'aigreur, de desplaisir, de craincte et de contraincte, ayant pour guide nature, fortune et volupté pour compaignes, ils sont allez, selon leur foiblesse, feindre ceste sotte image triste, querelleuse, despite, menaceuse, mineuse, et la placer sur un rochier à l'escart, emmy des ronces; fantosme à estonner les gents[1]. »

On voit assez qu'en morale Montaigne n'est ni un maître sévère ni un guide sûr. S'il n'effarouche point, il peut égarer et corrompre. Les solitaires de Port-Royal l'ont bien compris, et c'est pour cela qu'ils lui ont fait rude guerre. Ce n'est pas de ce côté non plus que nous lui demanderons des leçons. Mais comme écrivain, comme peintre par la parole, on ne saurait trop étudier ses procédés. Bien qu'il se dise primesautier, nonchalant et capricieux pour le langage, il y apporte un soin, une curiosité, un art dont nous avons le témoignage dans les jugements qu'il porte sur le style des grands écrivains, et dans ses observa-

[1] *Essais* de Montaigne, t. I, liv. I, ch. XXV, p. 243.

tions sur l'emploi des mots et leurs rapports avec la pensée. Ces passages veulent être recueillis et médités. Il dédaigne « les menues pointes et allusions verbales » des beaux esprits de l'Italie et de leurs imitateurs: ce qu'il admire, c'est le génie de Lucrèce, de Virgile et d'Horace : « Leur langage, dit-il, est tout plein et gros d'une vigueur naturelle et constante. Ce n'est pas une éloquence molle et seulement sans offense: elle est nerveuse et solide, qui ne plaist pas tant, comme elle remplit et ravit, et ravit les plus forts esprits. Quand je veois ces braves formes de s'expliquer si vifves, si profondes, je ne dis pas que c'est bien dire, je dis que c'est bien penser. C'est la gaillardise de l'imagination qui eslève et enfle les paroles[1]. » Il comprend mieux que personne et il fait comprendre par son exemple tout ce que la force des grandes intelligences ajoute à la richesse des langues : « Le maniement et employte des beaux esprits donne prix à la langue; non pas l'innovant, tant, comme la remplissant de plus vigoureux et divers services, l'estirant et ployant: ils n'y apportent point de mots, mais ils enrichissent les leurs, appesantissent et enfoncent leur signification et leur usage, luy apprenant des mouvements inaccoustumés, mais prudemment et ingenieusement[2]. »

C'est bien de Montaigne qu'on peut dire que la vigueur de sa pensée enfonce la signification des mots, et que son imagination élève et enfle les pa-

[1] *Essais*, t V, liv. III, ch. V, p. 112.
[2] *Ibid.*, p. 113.

roles. Quelle attention il avait portée aux débats que soulevait alors l'avancement et l'*illustration* de la langue française, et avec quelle sagacité il avait saisi les difficultés du problème et les conditions du succès, on le voit clairement dans les lignes qui suivent : « En nostre langage, je treuve assez d'estoffe, mais un peu faulte de façon : car il n'est rien qu'on ne feist du jargon de nos chasses et de nostre guerre, qui est un genereux terrein à emprunter ; et les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et fortifient en les transplantant. Je le treuve suffisamment abondant, mais non pas maniant et vigoreux suffisamment ; il succombe ordinairement à une puissante conception : si vous allez tendu, vous sentez souvent qu'il languit soubs vous, et fleschit, et qu'à son default le latin se presente au secours ; et le grec à d'autres[1]. » Ce latin et ce grec ont joué de mauvais tours à Ronsard, à Baïf, et plus encore à de moins habiles ; mais c'est qu'ils ne savaient pas toujours s'en servir « prudemment et ingénieusement. » Appelons encore l'autorité de Montaigne à notre aide pour confirmer un axiome de linguistique trop souvent méconnu : « Ceulx qui veulent combattre à l'usage par la grammaire se mocquent[2]. » En retour, il faut se moquer d'eux, et bien écrire, si l'on peut.

Montaigne, on le sait, a été maire de Bordeaux. Sur la manière dont il a exercé cette magistrature, les avis étaient partagés, et plusieurs inclinaient à

[1] *Essais*, t. V, liv. III, ch. V, p. 115.

[2] *Ibid.*, p. 118.

croire qu'il n'y avait point réussi. De nos jours, un judicieux historien [1], homme d'esprit et de savoir, a nettement établi les faits, et il a prouvé dans l'espèce, contre l'opinion commune, que, pour avoir été un grand écrivain, on n'est pas forcément un maire incapable. Ce qui nous touche plus que l'aptitude de Montaigne au maniement des affaires publiques, c'est sa capacité d'aimer et d'être aimé. Ce sceptique avait du cœur, et non-seulement il a connu l'amitié pour l'avoir éprouvée et inspirée, mais il l'a illustrée. Estienne de la Boëtie et mademoiselle de Gournay sont des témoins irrécusables ; mais le principal témoignage est de Montaigne lui-même : on ne parle pas ainsi de l'amitié sans l'avoir ressentie. La page immortelle de Montaigne est bien connue; mais comment ne pas la transcrire quand c'est pour nous un droit et presque un devoir ? La voici : « Si on me presse de dire pourquoy je l'aymoys, je sens que cela ne se peult exprimer qu'en respondant : Parce que c'estoyt luy; parce que c'estoyt moi. Il y a, au delà de tout mon discours et de tout ce que j'en puis dire particulierement, je ne sçais quelle force inexplicable et fatale, mediatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous estre veus, et par des rapports que nous oyons l'un de l'autre, qui faisoient en nostre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports ; je crois par quelque ordonnance du ciel. Nous nous embrassions par nos noms : et à nostre premiere

[1] *La vie publique de Montaigne*, étude biographique, par Alphonse Grün, 1 vol. in-8°, 1855.

rencontre nous nous trouvasmes si prins, si cogneus, si obligez entre nous, que rien dez lors ne nous feut si proche que l'un à l'aultre. Ce n'est pas une speciale consideration, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille; c'est je ne scays quelle quintessence de tout ce meslange, qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne; qui, ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim d'une concurrence pareille : je dis perdre, à la verité, ne nous reservant rien qui nous feust propre, ny qui feust ou sien ou mien. Nos ames ont charié si uniement ensemble, elles se sont considerées d'une si ardente affection, et de pareille affection descouvertes jusques au fin fond des entrailles l'une de l'aultre, que non seulement je cognoissoys la sienne comme la mienne, mais que je me feusse certainement plus volontiers fié à luy de moy, qu'à moy[1]. »

Le plus beau titre de la Boëtie est l'amitié de Montaigne pour lui; celui de mademoiselle de Gournay est son amitié pour Montaigne. Cette fille d'alliance est désormais inséparable du père d'adoption, qui agréa son dévouement. Mademoiselle de Gournay, qui est bien loin d'être à dédaigner comme écrivain, est admirable par la constance de ses affections. Plus jeune que Montaigne, elle lui survécut plus d'un demi-siècle, et jusqu'au terme de sa longue carrière elle n'a pas cessé un instant de veiller pieusement sur la mémoire de celui qu'elle avait admiré dès ses

[1] *Essais* de Montaigne, t. I, liv. I, ch. XXVII, p. 294.

premières années[1]. Au culte de Montaigne elle associa le culte de Ronsard, qu'elle eut à défendre et qu'elle défendit intrépidement contre ses détracteurs. Pour Montaigne, elle n'eut qu'à seconder une admiration toujours croissante.

Puisque nous rassemblons les plus distingués parmi les rares esprits qui ont su garder de la modération au milieu de la tourmente du seizième siècle, nous devons donner place au judicieux Étienne Pasquier, qui prouvait son amour pour la France par le soin qu'il mettait à débrouiller les origines de notre histoire. Ses *Recherches* sont l'œuvre patiente d'un bon citoyen ; ses *Lettres*, encore curieuses à consulter et agréables à lire, apportent sur les faits et les hommes du temps où il a vécu la déposition d'un témoin loyal et clairvoyant. Catholique sincère et même fervent, il se garda bien de s'enrôler dans la Ligue, et, dès 1564, il avait pris parti contre les jésuites auxquels l'université de Paris fermait ses rangs. Son plaidoyer, qui le rendit célèbre, est un réquisitoire qui a été un arsenal pour ceux qui ont eu plus tard à débattre la même cause. Pasquier est un orateur disert, un écrivain négligé, mais naturel et quelquefois piquant. C'est un honnête homme qui n'a rien à se reprocher dans la fermentation des esprits, et qui a voulu les calmer et les fortifier par une nourriture saine. Nous devons aussi lui savoir gré d'avoir, de concert avec le président Claude Fauchet, protesté

[1] Il ne reste rien à dire sur mademoiselle de Gournay après la notice que lui a consacrée M. Leon Feugère. *Les Femmes du seizième siècle*, 1 vol. in-8, 1860, p. 127-232.

contre le dédain dont les novateurs accablaient les écrivains des siècles précédents, et tiré de l'oubli quelques noms dignes d'être répétés, et de précieux manuscrits. En effet, il n'a pas tenu à l'école de Ronsard et à l'esprit de la renaissance que le moyen âge tout entier ne fût proscrit sous prétexte de barbarie. Comme contraste à la modération de Pasquier et à son respect pour les âges antérieurs, nous pouvons, en passant, signaler Henri Estienne, savant atrabilaire, et le plus spirituellement hargneux des philologues, qui jeta en pleine guerre civile un nouveau brandon de discorde, l'*Apologie pour Hérodote*, pamphlet en trois volumes, qui enrichissait le vocabulaire injurieux et la chronique scandaleuse pour alimenter la polémique irritante. Au reste, tout sectaire violent qu'il ait été, Henri Estienne n'en est pas moins un savant du premier ordre et un lexicographe vraiment prodigieux. En outre, les philologues qui aiment l'érudition assaisonnée d'esprit lisent encore avec fruit son traité de la *Précellence du langage français* et les *Dialogues du français italianisé*. On a bien fait de les réimprimer, pour l'honneur de la langue du seizième siècle, et, au besoin, pour l'amendement de la nôtre.

On nomme volontiers, parmi les sages du seizième siècle et les grands esprits, Jean Bodin et Charron, l'un pour son traité de la *République*, l'autre pour son livre de la *Sagesse*: ce qui a laissé croire que le premier était un républicain et le second un sage. Il y a bien à rabattre des deux côtés, et si, au lieu de se fier à l'enseigne, on pénètre à l'intérieur de l'œuvre du publiciste et du philosophe, il se trouve d'abord que

Bodin, après avoir décrit les différentes formes de gouvernement, se prononce pour la monarchie, sans autre tempérament que le vote des impôts; que s'il croit à l'influence des climats, il croit bien davantage à celle des astres; qu'il commente ou combat Aristote imparfaitement compris, et qu'il n'est, à tout prendre, ni un penseur original, ni un écrivain distingué. Quant à Charron, il a bien gagné quelque chose pour le style au voisinage de Montaigne, il rencontre quelques expressions fortes et pittoresques, mais son allure est compassée, et il n'a pas, ce qui ne peut s'imiter, la grâce et la vivacité. Charron, venant à la suite de Montaigne et se portant son héritier, dénature la succession. Ce scepticisme, qui n'était pour le maître qu'un expédient, et une arme légère et acérée contre le dogmatisme, devient avec l'élève un système rigoureux et pesamment affirmatif, qui ne supporte pas la discussion qu'il provoque.

Si nous voulons trouver un sage, un esprit supérieur, un véritable homme de bien, en passant à côté de Philippe de Mornay, qui pourrait nous arrête longtemps, et dont du Bartas a pu dire :

> Et ses vives raisons, de beaux mots empennées,
> S'enfoncent comme traits dans les ames bien nées[1],

nous n'avons rien de mieux à faire que d'aborder la Noue. En effet, la Noue est la probité même, et elle était si manifeste en sa personne et dans ses écrits, que ses adversaires mêmes n'ont pas osé la con-

[1] *Du Bartas*, Seconde Semaine, second jour.

tester. C'est, de tous les hommes de ce temps, celui qui était le mieux doué pour devenir un arbitre, tant il aimait et tant il savait discerner le juste. Ses *Discours politiques et militaires*, composés dans les loisirs d'un emprisonnement qui dura cinq années, expriment dans un langage nerveux, précis et coloré, les méditations d'un noble esprit attristé, mais non désespéré, qui connaît la profondeur du mal et qui en sait le remède. Malheureusement un des ingrédients de ce remède est la cure de ceux qui crient le plus haut à la maladie : « N'y a-t-il pas, nous dit-il, ample matiere non pas de rire, ains plus tost de lamenter de celui qui, estant aveugle spirituel, ne pense pas l'estre, et estime ceux qui sont clairvoyans pleins d'aveuglement? à bon droit lui pourroit-on dire : « Medecin, qui juges ton prochain estre malade, et au lieu de le guerir, tu veux qu'on l'assommes, considere toy un petit, et tu verras que c'est toy-mesmes qui as abondance de maladies et tres-dangereuses : pense donc trois fois premier que dire à autruy : Tu es un heretique. » Et à la verité c'est un mot qui est aujourd'huy fort commun en la bouche de plusieurs, et s'en trouve que si on leur avoit osté l'usage de ceste parole, les patenostres de la ceinture, et la haine de leurs cœurs, ils seroyent aussi estonnez qu'un avaricieux qui a perdu sa bourse [1]. »

On le voit, la Noue pense comme L'Hospital, et il ne dit pas moins bien. Comme lui, il montre les prin-

[1] *Discours politiques et militaires du seigneur de la Noue*, 1 vol. in-4°, Basle, 1587. Troisième discours, p. 70.

cipaux coupables où ils sont, et il les désigne ainsi, sans ménagement : « Si nous regardons les gens de justice qui sont ordonnez pour la rendre à chacun, on en verra plusieurs s'aider de ceste saincte vertu pour altérer la richesse de ceux qui, par folie ou necessité, se vont enveloper dans des retz tres-subtils de plaiderie, et ne sauroit-on exprimer la rapine qui se fait sous telle couverture. Il est grand bruit aussi qu'il y a des gouverneurs de villes et de chasteaux et par aventure de quelques provinces qui, pour remplir, entretenir leurs pompes et leurs coffres, usent de droits nouveaux au detriment du Roy et du peuple : comme si le but des charges estoit de se faire paroistre en exterieur, ou se gorger de richesse, et non pour faire reluire en telles administrations les vertus qui sont en eux au soulagement de plusieurs et à l'honneur du maistre. Mais s'il y a aucun comportement qui se puisse appeler fureur, c'est celui de quelques gens de guerre, qui sont si desbordez, que toute humanité estant perie en eux, ils ne font pas moins de ravage dans leur propre pays que si c'estoit en celui des ennemis, où toutes choses sont en proye : de sorte que les guerres estrangeres que la France a euës depuis quatre vingts ans ne l'ont tant ruïnée que les pilleries des soldats depuis que les civiles sont commencées. On trouvera aussi des gentils-hommes qui imaginent, je croy, que les marques de noblesse soyent de se faire redouter, de battre et prendre d'audace sur leurs sujets tout ce qui leur est commode, comme s'ils estoyent esclaves. Les grosses citez, que font-elles, sinon tirer tous les profits qu'elles

peuvent, faire bruire leurs priviléges, et jetter sur le pauvre peuple champestre toutes les charges et les miseres, lequel estant encor pincé par la subtile main des financiers, c'est merveille de quoy il subsiste[1]. »

Ce déréglement général, cet oubli du devoir dans tous les rangs inquiète le pieux moraliste, qui ne voit de salut pour l'humanité que dans la stricte observation de la seule des constitutions qui soit à jamais obligatoire, constitution toujours violée, et cependant impérissable, dont les dix articles ont été promulgués sur le Sinaï. La Noue demande que l'homme obéisse à Dieu, et il croit que Dieu n'autorise pas « ces guerres pour la religion qui ont fait oublier la religion. » A ses yeux, les vraies colonnes de l'État sont la justice, la prudence, la force et la tempérance avec la piété pour base et fondement : « De sorte, ajoute-t-il, que si elles ne sont affermies par ceste tres-digne vertu, elles branlent : estant necessaire de commencer l'œuvre par un tel principe[2]. » On peut juger de l'équité, de la piété et du patriotisme de la Noue par les paroles suivantes : « Tant de d gnes personnages catholiques et protestants, que nos tempestes civiles ont emportez, doyvent estre regrettez; car ils honoroyent nostre France, et eussent aidé à l'accroistre, si la discorde n'eust excité la valeur des uns pour destruire la valeur des autres[3]. »

Si la Noue, tout homme de guerre qu'il est de profession, ne veut pas la guerre à tout propos, il

[1] *Discours politiques et militaires*, discours premier, p. 12.

[2] *Ibid.*, p. 31.

[3] *Ibid.*, discours vingt-six, p. 670.

est bien loin aussi de ceux qui acceptent la paix à tout prix : il ne faut pas, dit-il, après avoir blâmé ceux qui ne rêvent que bataille, ressembler à « une autre maniere de gens qui indifferemment trouvoyent toutes paix bonnes, et toutes guerres mauvaises: et quand on les asseuroit de les laisser en patience manger les choux de leur jardin et serrer leurs gerbes, ils couloyent aisément l'un l'autre temps; deussent-ils encore aux quatre festes annuelles recevoir quelque demie douzaine de coups de baston. Ils avoyent, à mon avis, empacquetté et caché leur honneur et leur conscience au fond d'un coffre. Le bon citoyen doit avoir zele aux choses publiques, et regarder plus loin qu'à vivoter en des servitudes honteuses [1]. » Mais s'il n'est pas loisible à un homme de cœur de toujours garder la paix, il ne doit cependant se décider à prendre les armes que contraint par la nécessité : « Car la guerre est un remede tres-violent et extraordinaire, le quel, en guerissant une playe, en refait d'autres : pour ceste occasion n'en doit-on user qu'extraordinairement. Au contraire doit-on toujours desirer la paix [2]. » La rectitude de l'esprit paraît dans ces considérations si justes et si humaines; mais voici un conseil qui ne peut venir que de l'équité d'une âme profondément religieuse : « Certes, un chacun doit se mettre devant les yeux, quand il voit le royaume embrasé de guerres, l'ire et le courroux de Dieu, et plustost à l'encontre de soy que contre ses ennemis : car

[1] *Discours politiques et militaires*, discours vingt-six, p. 709.
[2] *Ibid.*, p. 709.

les uns disent, ce sont les huguenots qui par leurs heresies excitent ces vengeances sur eux. Les autres repliquent : ce sont les catholiques qui par leur idolatrie les attirent. Et en tel discours nul ne s'accuse [1]. » En effet, chacun dit aux autres : « C'est vous qui troublez Israël, » et personne ne songe à se mettre en cause, ni à rechercher avec détachement d'où vient ce châtiment, ou pour parler comme Pasquier, « le jugement de Dieu qui court sur la France. » Mais comment éclairer ces présomptueux esprits qui se croient infaillibles, et ramener ces consciences qui s'estiment pures de toute faute en cédant à toutes leurs passions ?

Comme les noms se rapprochent par voie de contraste et d'analogie, celui de Blaise de Montluc arrive naturellement ici à côté du nom de la Noue, l'un le plus impitoyable des chefs catholiques, l'autre le plus humain des chefs protestants, tous deux également intrépides, tous deux habiles à bien dire. Dans le récit de ses campagnes auquel il a donné, après César, le nom de *Commentaires*, Montluc est incomparable pour la description des batailles et pour les harangues militaires. Sa plume est d'acier, comme son épée, comme son âme. Personne n'a tué les ennemis de Dieu plus vertueusement : son seul regret est de ne pas en avoir tué davantage : « Quant aux huguenots, dit-il, je leur ai fait beaucoup de mal, et si n'en ay-je pas fait assez, ni tant que j'eusse voulu. » Il faut voir dans Montluc le tableau de la bataille de Ver pour prendre une juste idée du soldat et de l'é-

[1] *Discours politiques et militaires*, discours vingt-six, p. 707.

crivain, de ce courage que rien n'ébranle, de ce style qui ne bronche jamais. Henri IV appelait ce livre la Bible des capitaines, et, en effet, nulle part ils n'apprendront mieux l'art de réveiller et de soutenir le courage d'une armée et de poursuivre à outrance ses ennemis. Blaise de Montluc montre par son exemple combien la supériorité de l'esprit est indépendante de l'étude des lettres, et à quel point, le fanatisme aidant, le cœur d'un homme naturellement loyal peut devenir farouche.

La Noue et Montluc sont des écrivains. Au même titre on peut placer à côté d'eux Regnier de la Planche, qui a écrit d'une plume bien taillée, suivant l'expression de Bayle, l'histoire de l'Etat de la France sous François II. C'était un homme de cœur et de beaucoup d'esprit; ses écrits comme ses actes en portent témoignage. La passion politique plutôt que le zèle religieux fit de lui un des auxiliaires les plus actifs des réformateurs. Pierre Mathieu, qu'il ne faut pas complétement oublier, n'a été, malgré ses hautes prétentions au beau langage, qu'un historien prolixe et un très-médiocre poëte. La réputation de Brantôme est mieux établie, le scandale n'y a pas nui, mais il n'a pas tout fait. Brantôme ne connaît pas la distinction du bien et du mal, mais dans le bien et dans le mal il s'intéresse à tout ce qui peut piquer la curiosité, et si les Dames Galantes ont beaucoup à se louer de lui, les Grands Capitaines n'ont pas à s'en plaindre.

CHAPITRE V

Les Prédicateurs de la Ligue. — Les Pamphletaires. — La Satyre Menippée. — Ses auteurs. — Son importance littéraire et politique. — Satire morale. — Jean de la Taille et Vauquelin de la Fresnaie. — Mathurin Regnier. — Fin du seizième siècle.

Aucune sagesse humaine n'était sans doute capable de prévenir au seizième siècle le choc des partis; la gravité des intérêts en balance et la vivacité des passions religieuses devaient mettre aux prises ces générations de mœurs rudes encore, pour qui la guerre était comme un besoin et presque une fête. On compte jusqu'à huit prises d'armes, suivies de guerres plus ou moins longues, séparées seulement par des trêves toujours inquiètes, dans une période de trente années. Il faut y ajouter l'épisode de la Saint-Barthélemy, boucherie plus meurtrière que la plus sanglante des batailles. La raison ne put se faire jour que lorsque la lutte eut convaincu d'impuissance les prétentions extrêmes, et qu'aucun des partis n'ayant réussi à exterminer le parti contraire, il fallut enfin transiger. Les calvinistes, qui n'avaient ni voulu abandonner ni pu imposer leur foi, gagnèrent à cette transaction pour eux-mêmes et pour tout le monde la liberté de conscience que ni Rome ni Genève n'auraient proclamée, et que la raison d'État fit seule prévaloir. L'intolérance est si na-

turelle à l'homme, que non-seulement les croyances se combattent à outrance, mais que le scepticisme même et l'indifférence ne laissent pas la foi se produire librement. Dieu a livré le monde aux disputes de l'homme, et les passions de l'homme se disputent volontiers les armes à la main. Nous ne voulons pas que les autres pensent autrement que nous-mêmes, et toutefois, parmi les hommes qui se donnent la peine de penser, il n'y en a pas deux qui pensent exactement de la même manière sur les mêmes choses ! Il semble donc que la diversité des opinions et des croyances est la condition nécessaire de la vie des intelligences, et que l'ordre qu'on recherche par l'unité absolue et par une complète assimilation soit contraire aux vues de la Providence. Comme l'harmonie dans la nature résulte du jeu régulier de forces opposées, ainsi l'ordre des sociétés doit naître de l'action simultanée de forces contraires que la prudence humaine est chargée de tenir en équilibre. Lorsqu'elle manque à sa tâche, ou lorsqu'elle n'est point écoutée, les peuples en sont punis par l'anarchie ou par la servitude.

Nos guerres civiles vérifient bien cette loi de l'histoire. Elles contiennent un autre enseignement qu'il importe de recueillir : c'est l'impuissance de tous les crimes tentés comme mesures de salut. Il semble que sur toutes les routes qui conduisent aux abîmes Dieu ait placé devant ceux qui s'y sont engagés la nécessité du crime, comme un avertissement. Que signifie cette nécessité ? ne crie-t-elle pas d'une voix assez haute pour arriver jusqu'à la conscience des

gens de bien égarés : « Rebroussez chemin : au delà de cet obstacle il y a un précipice où vous tomberez après avoir perdu l'honneur. » Ainsi Charles IX, conduit par sa mauvaise politique, rencontre la nécessité d'un massacre ; il passe outre : il n'en est pas moins perdu et il est déshonoré ; Henri de Guise, qui marchait à l'usurpation, rencontre la nécessité de la révolte et du régicide ; il accepte la révolte et recule devant le régicide : il se perd sans se déshonorer ; Henri III, qui fait mal son métier de roi, rencontre la nécessité du meurtre et du guet-apens ; il passe outre : il est perdu et déshonoré ; la Ligue attente aux droits de l'État, sous prétexte de religion ; elle rencontre la nécessité de frapper l'État dans la royauté et dans la magistrature : elle n'hésite pas, mais elle se perd, et laisse un souvenir qui serait complétement odieux si on n'y avait pas mêlé le ridicule.

Avant d'arriver à la *Satyre Ménippée* qui lui infligea ce dernier châtiment, à cet incomparable pamphlet qui est un monument vraiment littéraire, il faut dire quelques mots des discours et des libelles qui fomentèrent la sédition, et des répliques qui leur furent opposées avant celle qui les fit taire, et qui résume sous une forme durable tout ce que le bon sens avait employé, mais en vain, de raisons solides et d'idées saines pendant la lutte. Tout avait été dit, et rien de sensé n'avait pu prévaloir contre les emportements de la passion. La Ligue, que Henri III avait amortie par une manœuvre indigne de son rang, en devenant chef de parti, de roi qu'il aurait dû être,

s'était ranimée avec plus de violence en 1584 après la mort du plus jeune des Valois. Comme Henri III n'avait point d'héritier direct, l'accès du trône était ouvert au roi de Navarre, chef des protestants. Pour détourner son avénement, tout fut mis en œuvre. Le duc de Guise tendit ouvertement à l'usurpation : une généalogie mensongère, rattachant directement les Lorrains à Charlemagne, fut fabriquée et prépara les esprits à reconnaître un nouveau maître quand la race des Valois viendrait à s'éteindre ou à être renversée du trône. Une guerre d'infatigable et implacable diffamation se poursuivit avec acharnement d'abord contre Henri III et plus tard contre le Béarnais. Le *Journal* de l'Étoile nous tient au courant, jour par jour et presque heure par heure, de ces manœuvres de parti ; les *Mémoires* de Condé et les *Mémoires* de la Ligue, précieuses compilations, fournissent aussi de nombreux documents polémiques. Manifestes, Remontrances, Conseils, Invectives, les intérêts et les passions s'y montrent sous toutes les formes avec une vivacité et une fécondité qui prouvent l'ardeur des esprits. Il y a dans ces archives quelques morceaux de noble éloquence, entre lesquels on distingue l'*Anti-Espagnol*, catilinaire patriotique attribuée par les uns à un petit-fils de L'Hospital, Michel Huraut, seigneur du Fay, par d'autres au premier des Antoine Arnauld. Le dépouillement, même sommaire, de ces pièces destinées à être lues, et qui attestent un notable progrès de la langue amené par le besoin d'être compris et de persuader, nous entraînerait trop loin. Il nous suffit de signaler, en passant, cette influence

de la polémique sur le langage; nous en trouverons bientôt les meilleurs résultats dans la *Ménippée.*

Quelle qu'ait été l'importance de ces écrits divers, si nombreux alors, l'action immédiate de la parole fut beaucoup plus puissante sur les esprits, dont, par malheur, elle entretenait à dessein l'agitation. L'Espagne, qui fomentait nos séditions parce qu'elle redoutait notre puissance, prodiguait l'or pour tenir en haleine des prédicateurs mercenaires, qui faisaient de la chaire catholique une tribune et de l'Église un parlement. Les sermonnaires de la Ligue, dont un écrivain savant et sincère a recueilli de nos jours les faits et gestes oratoires[1], avaient substitué à la parole de paix des cris de guerre; aux conseils de la morale évangélique, l'injure et la calomnie; à l'enseignement du dogme, l'excitation à la guerre civile et au meurtre. La religion et la patrie gémissaient de ces excès, que l'histoire a flétris par la main courageuse d'Auguste de Thou, et que Bossuet désavoue avec mépris et douleur au nom de l'Église; mais ces paroles sacriléges étaient avidement accueillies par un zèle aveugle et violent qui de là courait au crime comme à un sacrifice héroïque. Lorsqu'on avait entendu du haut de la chaire cette définition de Henri III donnée par Boucher : « Bref, c'est un Turc par la tête, un Allemand par le corps, une harpie par les mains, un Anglais par la jarretière, un Polonais par les pieds, et un vrai diable en l'âme ; » qu'y avait-il de mieux à faire que d'aller incontinent frap-

[1] *Les Prédicateurs de la Ligue*, par Charles Labitte.

per ce roi diabolique. Ainsi fit le jacobin Jacques Clément. Et lorsque Commelet, panégyriste du meurtrier, invoquait plus tard le souvenir d'Aod qui avait tué le roi des Moabites, et qu'il s'écriait d'une voix tonnante : « Il nous faut un Aod, fût-il moine, fût-il berger, fût-il goujat, fût-il huguenot même, n'importe ! » n'aiguisait-il pas le poignard des Barrière et des Châtel ?

Au reste, ces doctrines de meurtre et de révolte n'étaient pas le privilége d'un parti. Selon les temps et les besoins de la cause, elles passaient d'un camp à l'autre, et le droit de tuer un adversaire gênant a été tour à tour de théorie et de pratique pour chacun des partis qui divisaient la France. C'est une curieuse et triste histoire que cet échange rapide de maximes et de principes dans les temps de troubles, et qui prouve que les arguments n'y sont employés que comme des armes de guerre, en dehors de toute raison et de toute justice. Partout règne entre les factions cette maxime impie de la souveraineté du but qui justifie les moyens par la fin. Bayle nous le dit avec sa pénétration ordinaire : « Les révolutions de France changèrent tellement la scène, que les maximes des deux partis passèrent réciproquement du blanc au noir. » Montaigne, qui s'était mis à l'écart pour mieux voir et bien juger, a également noté ces scandaleuses variations : « Voyez, s'écrie-t-il, l'horrible impudence de quoy nous pelotons les raisons divines, et combien irreligieusement nous les avons rejetées et reprises, selon que la fortune nous a changés de place en ces orages publics. Cette proposition si so-

lennelle : S'il est permis au sujet de se rebeller et armer contre son prince pour defendre la religion, souvienne vous en quelles bouches ceste année passée l'affirmative d'icelle estoit l'arc-boutant d'un party ; la négative, de quel autre party c'estoit l'arc-boutant ; et oyez à present de quel quartier vient la voix et instruction de l'une et de l'autre, et si les armes bruyent moins pour ceste cause que pour celle-là[1]. »

Il fallait prendre au moins quelque idée de ces impudentes évolutions de la pensée et de ces scandales de la parole au service de l'esprit de faction, pour goûter ensuite, comme il convient, le bon sens assaisonné, la piquante sagesse de ces intelligences saines et gaillardes qui firent expier aux perturbateurs de la France, par la raillerie, les excès dont elles avaient su se préserver. Les auteurs de la *Ménippée* étaient restés ou devenus catholiques, sans se croire déliés par la Sorbonne du serment de fidélité au prince et aux lois du royaume ; ils furent de bonne foi gallicans en religion, Français en politique ; désirant et provoquant la conversion de Henri IV, ils n'en faisaient pas la condition de leur obeissance ; sans autre zèle que celui du bien public, sans ambition de dignités ou de pensions, car, après le succès, ils ne demandèrent et ne reçurent aucun loyer du service qu'ils avaient rendu, ils se mirent à l'œuvre par communauté de sentiment, par cette complicité du bon sens qui réunit si naturellement dans une même pensée les hommes de cœur et d'esprit. Toutefois

[1] *Essais* de Montaigne, t. III, liv. II, ch. XII, p. 11.

ils ne se pressèrent pas : selon le conseil d'un poëte,

> Quum furor in cursu est, currenti cede furori [1],

ils laissèrent gronder l'orage et couler le torrent ; ils prirent leur temps, et quand l'heure fut venue, ils livrèrent et gagnèrent leur bataille d'Ivry ; les traits qu'ils tirèrent de leur carquois et qu'ils décochèrent contre les derniers champions obstinés de la Ligue achevèrent ce qu'avaient déjà fort avancé les armes et la politique du Béarnais. A la tête de ces hommes de bien spirituels nous trouvons deux chanoines : Pierre le Roy, chanoine de Rouen, aumônier du jeune cardinal de Bourbon, qui eut la première idée et qui donna le plan de la satire ; et Jacques Gillot, chanoine de la Sainte-Chapelle, conseiller-clerc au parlement de Paris, qui prêta à ces conjurés de nouvelle espèce, pour la sûreté de leurs séances, la chambre même où une tradition douteuse, quoique vraisemblable, fait naître Despréaux. C'est là que s'assemblèrent, dans le cours de l'année 1593, et pendant la conférence de Suresnes où Henri IV ménageait sa conversion, Florent Chrestien, son ancien précepteur ; Nicolas Rapin, prévôt de la connétablie, homme d'armes et poëte ; Gilles Durant ; Passerat, le docte Passerat, successeur de Ramus dans la chaire de philosophie au collége de France, helléniste et latiniste consommé, disciple de Marot pour les vers français et précurseur de la Fontaine ; enfin, le plus distingué de ces rares esprits, le seul grand, Pierre

[1] Ovide, *Rem. Amor.*, v. 121.

Pithou, jurisconsulte profond, qui sut dégager et affermir les libertés de l'Église gallicane[1].

La *Ménippée* est une véritable comédie de mœurs précédée d'un prologue qui met en scène deux charlatans occupés à débiter, qui plus, qui moins, une drogue de fabrique nouvelle et de vertu merveilleuse. Le charlatan qui l'a composée en avait conçu l'idée au collége des jésuites de Tolède, « où ayant appris que le Catholicon simple de Rome n'avoit d'autres effects que d'édifier les ames, et causer salut et beatitude en l'aultre monde seulement, se faschant d'un si long terme, il s'estoit advisé de sophistiquer ce Catholicon, si bien qu'à force de le manier, remuer, alambiquer, calciner et sublimer, il en avoit composé un electuaire souverain, qui surpasse toute pierre philosophale[2]. » Les propriétés diverses de cet électuaire représentent le trait commun à toutes les factions, qui est de ne tenir compte que du zèle qu'on leur témoigne, de sorte qu'il n'y a plus de vices pour les zélés, ni de vertu en ceux à qui manque le zèle. Ainsi, sous la Ligue, le zèle religieux pouvait devenir une dispense de religion, au moins suivant le chanoine le Roy, qui a dressé par articles l'inventaire des vertus de sa merveilleuse drogue : « N'ayez point de religion, mocquez-vous à gogo des prestres et des sacremens de l'Église, et de

[1] M. Ch. Labitte, dans son édition de la *Satyre Menippée*, donne sur tous ceux qui ont pris part à la composition de cette satire d'intéressants détails.

[2] *Satyre Ménippée*, édit. de Ratisbonne, 1711, 3 vol. in-12. — T. I, p. 3.

tout droit divin et humain, mangez de la chair en caresme en depit de l'Eglise, il ne vous faudra d'aultre absolution ni d'aultre chardonnerette qu'une demie dragme de Catholicon [1]. » Aussi ce spécifique a-t-il opéré d'étranges métamorphoses dont s'étonnera M. de Lyon, que Nicolas Rapin fait ainsi parler devant les états de la Ligue : « N'est-ce pas chose bien estrange, messieurs les zelateurs, de veoir nostre union, maintenant si saincte, si zelée et si devote, n'avoir esté presque en toutes ses parties composée de gens qui, auparavant les saintes barricades, estoient tous tarez et entachez de quelque note mal solfiée et mal accordante avec la justice ? Et par une miraculeuse metamorphose, veoir tout à un coup l'atheisme converty en ardeur de devotion, l'ignorance en science de toutes nouveautez, et curiosité de nouvelles ; la concussion en pieté et en jeusne ; la volerie en generosité et vaillance ; bref, le vice et le crime transmuez en gloire et en honneur [2] ? » On a déjà par ces exemples le ton de cette plaisanterie qui arrache par l'ironie les fausses apparences, et qui rappelle indirectement les esprits abusés à la juste appréciation des choses et des hommes.

Nous savons maintenant, grâce au bon chanoine Pierre le Roy, quel est l'esprit général de la Ligue, et il n'a pas besoin de nous dire que toutes les factions ont à leur service une drogue analogue, qui est le levain des discordes civiles. Mais il reste à dégager

[1] *Satyre Ménippée*, t. I, art. x, p. 7.

[2] *Ibid.*, p. 66.

la pensée particulière de chacun des boute-feux qui entretiennent l'incendie et qui ont leur intérêt à part dans le mouvement général. Grâce à nos auteurs, la salle des états, où ils vont nous introduire, est comme le palais magique de la Vérité, où ceux qui parlent mettent à découvert, malgré qu'ils en aient, le secret de leur pensée. C'est Mayenne, chef nominal de la Ligue, lieutenant du royaume et de la couronne de France, qui fera le premier sa confession. Ne pouvant être roi, bien qu'il le désire et que « dans la balance » aucun de ses compétiteurs « ne soit capable de le contrepeser » (on sait, en effet, quelle était sa corpulence), il veut au moins faire durer la guerre, qui lui permet de garder les bénéfices de sa lieutenance : « Messieurs, dit-il, vous serez tous tesmoins que depuis que j'ay pris les armes pour la sainte Ligue, j'ay toujours eu ma conservation en telle recommandation, que j'ay preferé de tres-bon cœur mon interest particulier à la cause de Dieu, qui sçaura bien se garder sans moy et se venger de tous ses ennemys; mesme je puis dire avec verité que la mort de mes frères ne m'a point tant outré, quelque bonne mine que j'aye faict, que le desir de marcher sur les erres (*traces*) que mon pere et mon bon oncle le cardinal m'avoyent tracées, et dedans lesquelles mon frere le Balafré estoyt heureusement entré[1]. » Cet exorde, si piquant dans la bouche de celui qui s'accuse sous forme d'éloge, dévoile la pensée mère, le principal mobile de toutes les entreprises des Guises,

[1] *Satyre Ménippée*, t. I, p. 31.

qui n'ont pas cessé, depuis deux générations, de s'acheminer au trône. La religion était le moyen, la couronne était le but. Voici quel a été le résultat : « Par nostre bonne diligence, nous avons faict que ce royaume, qui n'estoit qu'un voluptueux jardin de tout plaisir et abondance, est devenu un grand et ample cimetiere universel, plein de force belles croix peinctes, bieres, potences et gibets[1]. » Les mêmes soins ont « soulagé et deschargé tous les devots habitants et bons catholiques de la pesanteur de leurs bourses[2], » et si on eût voulu en croire Mayenne et les bons prédicateurs auxquels il avait fait part de son butin, et surtout l'ambassadeur de Philippe II, M. Mendoze, « zelateur de la foy et amateur de la France s'il en fut onc, vous n'auriez plus, dit-il, ceste horreur de veoir tant d'ossements aux cimetieres de Saint-Innocent et de la Trinité, et les eussent, ces devots catholiques, reduits en pouldre, beuz, et avalez et incorporez en leur propre corps, comme les anciens Troglodites faisoient leurs peres et amis trespassez[3]. » Le siége de Paris avait bien introduit ce régime qui n'avait pas assez duré pour épuiser les cimetières ; mais ce n'était pas la faute de Mayenne.

Sans doute cette ironie est plus gauloise qu'attique, mais elle frappe juste et elle enfonce en pleine poitrine ses traits obliques. Tirons encore de cet arsenal quelques armes de bonne guerre. N'est-ce pas, par exemple, un plaisant aveu d'infériorité que cette

[1] *Satyre Ménippée*, t. I, p. 33.
[2] *Ibid.*, p. 34.
[3] *Ibid.*, p. 38.

gasconnade de Mayenne : « Je dressay ceste puissante et glorieuse armée de vieux soldats aguerris, tous fraischement esmoulus, que je menay avec un grand ordre et discipline tout droit à Tours, où je cuiday dire comme un Cesar catholique : *Je suis venu, j'ay veu, j'ay vaincu.* Mais ce fauteur d'heretiques (Henri III) feit venir en poste le Biarnois, lequel je ne voulus attendre de trop près, ny le voir en face, de peur d'estre excommunié[1]. » Pouvait-on louer plus plaisamment et plus finement la valeur de Henri IV?

Il arrive quelquefois que le fond sérieux remonte à la surface et rejette brusquement le voile de plaisanterie dont il se couvrait, comme dans cet aveu de la cause qui fait opiniâtrer Mayenne dans sa révolte : « Hé Dieu! mes amis, que deviendrions-nous s'il falloit tout rendre? S'il falloit que je revinsse à mon ancien estat, comment entretiendroys-je mon plat et mes gardes? Mourons, mourons plutost que d'en venir là : c'est une belle sepulture que la ruine d'un si grand royaume que celuy-cy, soubs lequel il nous fault ensevelir, si nous ne pouvons grimper dessus. Jamais homme qui ait monté où je suis n'en devala (*descendit*) que par force : il y a plusieurs portes pour entrer à la puissance que j'ay, mais il n'y a qu'une issue seule pour en sortir, qui est la mort[2]. » Cette note grave, jetée en passant, donne le ton qui dominera plus tard dans la harangue de d'Aubray, comme dans

[1] *Satyre Ménippée*, t. I, p. 33.
[2] *Ibid.*, p. 42.

les *Provinciales* quelques traits sérieux mêlés au badinage des premières lettres annoncent la forte éloquence des dernières. Mais l'ironie enjouée ne tarde pas à reparaître : « Vous prevoyez bien les dangers et inconveniens de la paix, qui met ordre à tout, et qui rend le droict à qui il appartient. C'est pourquoi il vaut encore mieux l'empescher que d'y penser : et, quant à moy, je vous jure par la chère teste de mon fils aisné que je n'ay veine qui y tende, et en suis aussy eslongné que la terre est du ciel : car encore que j'aye faict semblant de desirer la conversion du roy de Navarre, je vous prie croire que je ne desire rien moins; et aimeroy mieux veoir ma femme, mon nepveu, et tous mes cousins et parents morts, que veoir ce Biarnois à la messe [1]. »

Nous ne pouvons pas donner longue audience aux orateurs qui succèdent à Mayenne et qui viennent, en complétant la confession de la Ligue, fournir à l'histoire les considérants de l'arrêt qui la condamne. Cependant les harangues du légat et du cardinal de Pellevé, dans leur jargon macaronique, ont bien leur valeur confidentielle et leur comique intérêt; mais il vaut mieux écouter ceux qui parlent français et nous associer, par exemple, à l'étonnement de M. de Lyon criant miracle sur les changements opérés par la Sainte-Union : « Qu'y a-t-il au monde de plus admirable et que peut Dieu mesme faire de plus estrange que de veoir tout en un moment les valets devenus maistres, les petits estre faicts grands, les pauvres

[1] *Satyre Ménippée*, t. I, p. 43.

riches, les humbles insolens et orgueilleux; veoir ceux qui obeissoyent, commander; ceux qui empruntoyent, prester à usure; ceux qui jugeoyent, estre jugez; ceux qui estoyent debout, estre assis? ô cas merveilleux! ô mysteres grands! ô secrets du profond cabinet de Dieu, incogneuz aux chetifs mortels! les aulnes des boutiques sont tournées en pertuisanes; les escritoires en mousquets; les breviaires en rondaches; les scapulaires en corselets, et les capuchons en casques et salades[1]! » Voilà les merveilles de la Ligue dans l'ordre social. Le docteur Rose nous apprendra les services qu'elle a rendus aux études et ce qu'ont produit pour l'université les décrets de la Sorbonne : « L'université de Paris vous remonstre, en toute observance, que depuis ses cunabules et primordes elle n'a point esté si bien morigenée, si modeste et si paisible qu'elle est maintenant par la grâce et faveur de vous autres, messieurs. Car au lieu que nous soulions voir tant de fripons, fripponniers, juppins, galoches, marmittons et autres gens malfaisants, courir le pavé, tirer la laine, et quereller les rottisseurs de petit pont, vous ne voyez plus de telles gens par les colleges : tous les supposts des Facultez et Nations qui tumultuoient pour les brigues de licence ne paroissent plus; on ne joue plus de ces jeux scandaleux et satyres mordantes aux eschaffauts des colleges, et y voyez une belle reformation, s'estants tous ces jeunes regens retirez, qui vouloyent monstrer, à l'envy, qu'ils savoyent plus de grec et de

[1] *Satyre Ménippée*, t. I, p. 66.

latin que les autres. Ces factions de maistre-ès-arts, où l'on se battoit à coups de bourlet et de chaperon, sont cessées; tous ces escoliers de bonne maison, grands et petits, ont fait gille : les libraires, imprimeurs, relieurs, doreurs et autres gens de papier et parchemin, au nombre de plus de trente mille, ont charitablement fendu le vent en cent quartiers pour en vivre, et en ont encore laissé suffisamment pour ceux qui ont demeuré après eux. Les professeurs publics, qui estoyent tous royaux et politiques, ne nous viennent plus rompre la teste de leurs harangues, ils se sont mis à faire de l'alquemie chacun chez soy. Bref, tout est coy et paisible. Aussi n'oyez-vous plus aux classes ce clabaudement latin des regens qui obtondoyent les oreilles de tout le monde : au lieu de ce jargon, vous y oyez à toute heure du jour l'harmonie argentine et le vray idiome des vaches et veaux de laict, et le doux rossignolement des asnes et des truyes qui nous servent de cloches[1]. » Si nous étions curieux de savoir ce que les gens d'armes de la Ligue pratiquaient à travers champs et sur les grandes routes pour la sûreté des paysans, de leur pécule et de leurs granges, le sieur de Rieux, véritable héros de sac et de corde, nous l'apprendrait par sa soldatesque harangue au nom de la noblesse.

Il vaut mieux écouter l'orateur du tiers état, d'Aubray, inspiré par Pierre Pithou, ou plutôt par la loyauté et par le patriotisme. Cette harangue n'est pas seulement une œuvre de haute éloquence, mais

[1] *Satyre Ménippée*, t. I, p. 79 et suiv.

un document historique du premier ordre, demeuré comme la protestation du bon sens indigné contre les sanglantes folies et les hypocrisies impudentes de la faction des Seize, des prétendants à la couronne et des émissaires intrigants de l'Italie et de l'Espagne. Tous les faux prétextes de bien public et d'intérêt religieux sont enlevés pour laisser voir à nu les ressorts réels qui mettaient en jeu tous les acteurs du drame, l'ambition, la cupidité, la vengeance. Il faut lire en son entier cette vigoureuse philippique. Mais nous en pouvons détacher quelques passages saillants qui montreront sous forme oratoire et les funestes conséquences de l'atteinte portée à main armée aux lois de l'État, et l'impuissance absolue de consommer l'attentat préparé par tant de malheurs. Voici d'abord ce qu'est devenue la capitale de la France par la grâce des ligueurs : « O Paris qui n'es plus Paris, mais une spelunque de bestes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons et Napolitains, un asyle et seure retraicte de voleurs, meurtriers et assassinateurs, ne veux-tu jamais te ressentir de ta dignité et te souvenir qui tu as esté, au prix de ce que tu es, ne veux-tu jamais te guerir de cette frenesie qui, pour un legitime et gracieux roy, t'a engendré cinquante roytelets, et cinquante tyrans? Te voilà aux fers, te voilà en l'inquisition d'Espagne, plus intolerable mille fois, et plus dure à supporter aux esprits nez libres et francs, comme sont les François, que les plus cruelles morts dont les Espagnols se sçauroient aviser. Tu n'as peu supporter une legere augmentation de tailles et d'offices et quelques nouveaux

edicts qui ne t'importoyent nullement; et tu endures qu'on pille tes maisons, qu'on te rançonne jusques au sang, qu'on emprisonne tes senateurs, qu'on chasse et bannisse tes bons citoyens et conseillers, qu'on pende, qu'on massacre tes principaux magistrats; tu le voies et tu l'endures; tu ne l'endures pas seulement, mais tu l'approuves et le loues, et n'oserois et ne sçaurois faire autrement. Tu n'as peu supporter ton roy si debonnaire, si facile, si familier, qui s'estoit rendu comme concitoyen et bourgeois de ta ville, qu'il a enrichie, qu'il a embellie de somptueux bastiments, accreüe de forts et superbes remparts, ornée de privileges et exemptions honorables. Que dis-je, peu supporter? c'est bien pis : tu l'as chassé de sa ville, de sa maison, de son lict : quoy chassé? tu l'as poursuivy : quoy poursuivy? tu l'as assassiné : canonizé l'assassinateur, et fait des feux de joye de sa mort. Et tu vois maintenant combien ceste mort t'a profité[1] ! » Voilà qu'enfin se produit l'éloquence, digne de la tribune antique, par le sentiment du juste et du vrai, dans une langue encore embarrassée peut-être, mais saine et vigoureuse.

Nous allons en trouver un nouvel exemple dans un autre passage qui nous révèle le secret de cette force qui a pu lutter contre le déchaînement des plus formidables passions et qui devait enfin triompher. Ce secret, c'est qu'au seizième siècle la France était une nation, c'est-à-dire une unité vivante, dont l'âme était le besoin d'indépendance et la foi monarchique.

[1] *Satyre Ménippée*, t. I, p. 107.

Ce besoin et cette croyance appelaient un roi et repoussaient l'étranger. Or la Ligue se jouait de l'indépendance nationale et elle voulait fabriquer un roi quand il y en avait un : « Le roy que nous demandons, s'écrie d'Aubray, est déja faict par la nature, né au vray parterre des fleurs de lis de France, rejetton droit et verdoyant du tige de S. Louys. Ceux qui parlent d'en faire un autre se trompent et ne sçauroient en venir à bout ; on peut faire des sceptres et des couronnes, mais non pas des roys pour les porter ; on peut faire une maison, mais non pas un arbre ou un rameau verd ; il faut que la nature le produise par espace de temps du suc et de la moëlle de la terre, qui entretient la tige en sa seve et vigueur. On peut faire une jambe de bois, un bras de fer et un nez d'argent, mais non pas une teste ; aussi nous pouvons faire des mareschaux à la douzaine, des pairs, des admiraux, et des secretaires et des conseillers d'Estat, mais de roy point, il faut que celuy seul naisse de luy-mesme, pour avoir vie et valeur[1]. » Sous ces métaphores noblement familières ne voit-on pas la sagesse pratique, le sens du possible et la connaissance profonde des lois qui régissent les sociétés? La foi qui règne dans les esprits fait vivre les institutions qu'elle a créées, elle les soutient pendant l'orage, elle les relève de leur chute, et s'il est vrai que lorsque la foi monarchique a péri, la royauté s'abîme ou n'est plus qu'un fantôme, il est également impossible, quand cette foi subsiste,

[1] *Satyre Ménippée*, t. I, p. 177.

de supplanter ce qu'elle a produit. La Ligue pouvait troubler la France ; elle pouvait arrêter l'essor de sa puissance, tenir en échec le droit et le bon sens, et elle n'a pas failli à sa tâche, mais elle ne pouvait déposséder Henri IV qu'en le tuant. Nous savons qu'elle a trouvé des défenseurs qui la patronnent au nom de la religion, qu'elle a faussée, et de la démocratie, qu'elle a compromise ; nous croyons, nous, avec les auteurs de la *Ménippée*, qu'elle s'est servie de Dieu et du peuple, et qu'elle n'a servi ni le peuple ni Dieu, qu'elle portait en soi les germes de je ne sais quelle théocratie ochlocratique qui serait la plus pesante comme la plus honteuse des tyrannies, et nous pouvons ajouter que si on lui doit quelque chose, c'est d'avoir, par le souvenir de ses excès, frayé à la monarchie le chemin du despotisme.

Au moment même où Pierre Pithou et ses amis, héritiers directs de L'Hospital pour les sentiments, de Rabelais pour l'esprit, assuraient par leur mémorable satire politique le triomphe national du bon sens, entrait en scène un jeune homme, neveu de Desportes par sa mère, doué du génie poétique, qui fera des vers, en dépit de sa paresse, et qui les fera excellents, au gré de Minerve. Ce nouveau venu, Mathurin Regnier, sera aussi un satirique ; mais il s'attaquera aux mœurs du temps sans mêler les affaires d'État à ses railleries.

On connaît les vers de Boileau :

Regnier seul parmi nous formé sur ces modèles,
Dans son vieux style encor a des grâces nouvelles [1]

[1] Boileau, *Art poétique*, ch. II, v. 169.

Nous ne nions pas les agréments de Regnier, mais avant de les exposer il nous paraît juste de rappeler au moins les essais de quelques-uns de ses précurseurs dans la satire; on verra d'abord qu'il n'a pas été seul à prendre pour modèles les satiriques romains. Nous avons déjà signalé au passage les discours de Ronsard sur les *Misères du temps*, qui procèdent de Juvénal, et le *Poëte courtisan*, de Joachim du Bellay, qui fait songer à Horace. Ne parlons pas de d'Aubigné, dont les *Tragiques* laissent bien en arrière toutes les invectives connues des anciens et des modernes; mais comment ne pas donner un souvenir à Jean de la Taille, qui, d'abord enrôlé dans la *Brigade*[1] de Ronsard, au service de la tragédie[2], eut le bon esprit de s'unir aux auteurs de la *Ménippée*, et d'ajouter à leur œuvre le plaisant appendice des *Singeries de la Ligue*[3]. Jean de la Taille a donné au *Poëte*

[1] Le groupe des réformateurs n'était pas seulement une *pléiade*, il recevait le nom de *brigade* lorsqu'on le prenait par le côté militant. *Pléiade* repondait à son éclat, *brigade* à sa force et à sa discipline.

[2] Son frère Jacques, plus jeune que lui de deux années, poëte tragique avec lui, sous la même bannière, mourut à vingt ans. Il n'en est pas moins resté célèbre. Il lui a suffi pour cela de deux vers ou plutôt d'une hardiesse, en fait d'apocope, que personne n'avait eue avant lui et qui n'a pas été imitée; elle se trouve dans le récit de la mort de Darius, qui l'a laissée pour adieu à son vainqueur

« O Alexandre, adieu, quelque part que tu sois,
Ma femme et mes enfants aye en recommanda..., »
Il ne put achever, car la mort l'en garda.

[3] La *Satyre Ménippée*, édit. de Ratisbonne, 3 vol. in-12. — T. 1, p. 328-350.

courtisan de du Bellay, un digne pendant par le *Courtisan retiré*. On y lit des vers tels que ceux-ci, c'est le courtisan qui parle de la vie qu'il a menée :

Il doit negocier pour parens importuns,
Demander pour autruy, entretenir les uns;
Il doit, estant gesné, n'en faire aucun murmure;
Prester des charitez et forcer sa nature;
Jeusner, s'il fault manger; s'il fault s'asseoir, aller;
S'il faut parler, se taire; et si dormir, veiller;
Se transformer du tout, et combattre l'envie;
Voici l'aise si grand de la cour, et ma vie[1]!

Il ajoute dans un vers d'une singulière énergie :

Le jeune homme s'y perd, les vieux y sont perdus[2].

Citons encore l'expression touchante et fière de ses regrets :

O combien plus heureux celuy qui, solitaire,
Ne va pas mendier de ce sot populaire
L'appuy ni la faveur! qui, paisible, s'estant
Retiré de la cour et du monde inconstant,
Ne s'entremeslant point aux affaires publiques,
Ne s'assujetissant aux plaisirs tyranniques
D'un seigneur ignorant, et ne vivant qu'à soy,
Est luy-mesme sa cour, son seigneur et son roy[3].

[1] *Œuvres de Jean de la Taille et de feu Jacques de la Taille, son frère*, 1 vol. in-12, Paris, Frédéric Morel, 1573, p. 48 v°.

[2] *Ibid.*, p. 51 v°.

[3] *Ibid.*, p. 53 r°. — Remarquons que cette belle satire a été imprimée en 1573, un an après la Saint-Barthelemy, quatre ans avant que d'Aubigné mît la première main à ses *Tragiques*.

Certes Jean de la Taille n'est pas pour Regnier un précurseur vulgaire, mais plus près de lui nous en trouvons un autre auquel il n'a manqué sans doute pour devenir son égal que d'avoir abordé plus tôt le genre satirique. C'est Vauquelin de la Fresnaye, qui avait été, nous l'avons vu, par son *Art poétique*, le Boileau de la pléiade. C'est sur ses vieux jours que la satire l'a tenté, mais il y a porté bien de la force encore. Voici, par exemple, un portrait de la jeune génération qui est de main de maître, et que Regnier n'aurait pas désavoué :

Les jeunes de ce temps sont tous achalandez
Aux boutiques des jeux de cartes et de dez,
Beaux danseurs, escrimeurs, qui, mignons comme femmes,
Couvrent sous leurs habits les amoureuses flammes ;
La plupart tous frizés, d'un visage poupin,
Suivent, dès le berceau, les femmes et le vin,
Et vont par les maisons muguettant aux familles,
Au hazard de l'honneur des femmes et des filles [1].

Vauquelin de la Fresnaye avait dit :

Je veux suivre la trace
De Juvenal, de Perse, et par sus tout Horace ;
Et si j'estends ma faux sur la moisson d'autruy,
J'y suis comme forcé par les mœurs d'aujourd'huy [2].

Ces mœurs étaient bien dépravées, s'il faut l'en croire ; elles l'étaient même dans le sanctuaire de la

[1] *Les diverses Poésies du sieur de la Fresnaye Vauquelin*, 1 vol. in-18, Caen, 1605. — *Satyres*, liv. IV, p. 337.

[2] Même satire, même page.

'ustice, du moins au ressort de Caen, où, aprés avoir été avocat général, il était devenu président :

Ce qui me fasche plus, c'est de voir, ô Scœvole,
Nos cours et nos palais n'estre plus qu'une escole
D'usage, de routine et de formalitez
Qui couvrent là dessous mille meschancetez[1].

Aussi voulut-il quitter sa charge et le monde, et il leur fit ces terribles adieux, qui sentent leur Juvénal, quoiqu'il se fût promis de suivre Horace par-dessus tout :

Je me veux separer et distraire
De ceux qui disent bien et qui font le contraire ;
Je desire, je veux m'en aller, m'enfuïr
Plustost en Canadas mille fois, que d'ouïr
Raconter pour vertus les cautes injustices
Des Tiberes trompeurs, emmantelant leurs vices
De l'habit de Numa, qui, pour couvrir le mal,
Font caresme le jour et la nuit carnaval.
Tous vont en empirant ; aujourd'hui nostre empire
Est pire qu'hier n'estoit, et demain sera pire[2].

Avec plus de véhémence, sans doute, d'Aubigné n'a rien dit de plus incisif et de plus amer contre l'hypocrisie et les déréglements de Henri III.

Maintenant nous pouvons revenir à Regnier, qui nous étonnera moins, mais qui saura toujours nous charmer. Son père voulait l'éloigner de la poésie, et il alléguait les troubles présents et les menaces de

[1] *Poésies de la Fresnaye Vauquelin*, Satyres, liv. I, p. 174.
[2] *Ibid.*, p. 175.

l'avenir : s'il parlait comme son fils le fait parler, le langage du bonhomme était bien poétique :

La muse est inutile; et si ton oncle a sceu
S'avancer par cet art, tu t'y verras deceu.
Un mesme astre toujours n'esclaire en ceste terre :
Mars tout ardent de feu nous menasse de guerre;
Tout le monde fremit, et ces grands mouvements
Couvent en leurs fureurs de piteux changements :
Penses-tu que le luth et la lyre des poëtes
S'accordent d'harmonie avecques les trompettes,
Les fifres, les tambours, le canon et le fer,
Concert extravagant des musiques d'enfer[1].

Ces musiques d'enfer vont bientôt se taire, et Regnier pourra se faire entendre. Il était instruit ; il connaissait son Horace, qu'il goûtait fort et presque autant qu'Ovide, et, parmi les poëtes de la moderne Italie, les satiriques ; surtout il sentait l'influence secrète dont a parlé Boileau, sans l'éprouver aussi vivement que Regnier :

Resveur je m'esgaray tout seul par les destours
Des antres et des bois affreux et solitaires,
Où la muse, en dormant, m'enseignoit ses mysteres,
M'apprenoit des secrets, et m'eschauffant le sein,
De gloire et de renom relevoit mon dessein[2].

A ce langage nous voyons que Regnier était véritablement poëte, et on peut ajouter qu'il l'était à son

[1] *Œuvres complètes de Mathurin Regnier*, précédées de l'histoire de la satire en France, par M. Viollet le Duc, 1 vol. in-12, 1853, *Bibliothèque Elzevirienne*. — Satyre IV, p. 42.

[2] *Ibid.*, satyre IV, p. 44.

corps défendant, car il se plaint des obsessions de la muse qui lui fait violence quand il voudrait se reposer : il s'en plaint même en beaux vers qui veulent être cités : à la vérité il consentirait bien d'être harcelé par Apollon pendant les mois d'hiver :

Mais aux jours les plus beaux de la saison nouvelle,
Que Zephyre en ses rets surprend Flore la belle ;
Que dans l'air les oyseaux, les poissons en la mer,
Se plaignent doucement du mal qui vient d'aimer :
Ou bien lorsque Cerès de fourment se couronne,
Ou que Bacchus soupire amoureux de Pomone,
Ou lorsque le saffran, la derniere des fleurs,
Dore le scorpion de ses belles couleurs ;
C'est alors que la verve insolemment m'outrage,
Que la raison forcée obeït à la rage,
Et que sans nul respect des hommes ou du lieu,
Il faut que j'obeïsse aux fureurs de ce dieu [1].

Il semble à ces plaintes, que relèvent tant d'images gracieuses et de fortes expressions, que Regnier était appelé à la grande poésie ; et, en effet, il s'en montre capable par instants : ainsi le mouvement du passage qu'on va lire nous semble presque lyrique :

Philosophes resveurs, discourez hautement ;
Sans bouger de la terre, allez au firmament ;
Faites que tout le ciel branle à vostre cadence,
Et pesez vos discours mesme dans sa balance ;
Cognoissez les humeurs qu'il verse dessus nous,
Ce qui se fait dessus, ce qui se fait dessous ;
Portez une lanterne aux cachots de nature ;
Sçachez qui donne aux fleurs ceste aimable peinture,
Quelle main sur la terre en broyë la couleur,
Leurs secrettes vertus, leurs degrés de chaleur ;

[1] *Regnier*, satyre xv, p. 203.

Voyez germer à l'œil les semences du monde;
Allez mettre couver les poissons dedans l'onde;
Deschiffrez les secrets de nature et des cieux :
Vostre raison vous trompe aussi bien que vos yeux [1].

Il y a là, sans contredit, malgré quelques défaillances, un souffle puissant, un vigoureux essor, une riche imagination, et Racine n'a pas dédaigné de détacher de ce morceau un vers dont il a orné un des chœurs d'*Athalie*. C'est un de ces transports heureux

Où, poussé du caprice, ainsi que d'un grand vent [2],

le poëte déployait ses ailes. Mais il ne tardait pas à les replier; car, comme il en fait l'aveu,

Quand la fougue me quitte,
Du plus haut au plus bas mon vers se precipite [3].

Regnier n'aurait pas aimé à être emporté souvent dans ces hautes régions ni à y planer longtemps : forcé de faire des vers, puisque telle est sa vocation, et bien décidé à ne pas faire autre chose, il trouvera le moyen d'adoucir cette gêne en rendant la muse qui le domine complice de ses rêveries, de sa malice, de son libertinage. Il observera les mœurs et les caractères, et il saura les peindre en poëte; il racontera ses plaisirs et ses mécomptes, et il se fera, au milieu d'une vie nonchalante et dissipée, une

[1] *Regnier*, sat. IX, p. 109.
[2] *Ibid.*, sat. I, p. 9.
[3] *Ibid.*

philosophie conforme à cette *bonne loi naturelle* dont il suivra les instincts et dont il reconnaîtra, un peu tard, les périls à ses dépens. Heureusement, après bien des écarts, il viendra à résipiscence par une conversion aussi sincère, aussi tardive que celle de la Fontaine, et non moins nécessaire. On dira le Bon Regnier, comme plus tard le Bon la Fontaine, et cette bonhomie, qui sera tout aussi réelle, aura le même assaisonnement de malice.

Regnier est un admirable peintre de portraits. C'est lui qui donne ainsi le signalement physique du poëte :

Aussi lorsque l'on voit un homme par la rue
Dont le rabat est sale et la chausse rompue,
Ses gregues aux genoux, au coude son pourpoint,
Qui soit de pauvre mine et qui soit mal en point ;
Sans demander son nom, on le peut reconnoistre,
Car si ce n'est un poëte, au moins il le veut estre[1].

Nous voilà prévenus ; et il faut être sur nos gardes, car l'original ainsi crayonné est de ces gens qui

Vous viennent accoster comme personnes yvres,
Et disent pour bonjour : Monsieur, je fais des livres,
On les vend au Palais, et les doctes du temps
A les lire amusez n'ont autre passetemps[2].

Après les poëtes viennent les fanfarons, non moins reconnaissables, plus effrayants et moins dangereux toutefois : il n'y a pas à s'y méprendre, ce sont eux

[1] *Regnier*, sat. II, p. 14.
[2] *Ibid.*, p. 19.

Qui tout transparents de claire renommée,
Dressent cent fois le jour en discours une armée,
Donnent quelque bataille, et tuant un chacun,
Font que mourir et vivre à leur dire n'est qu'un :
Relevez, emplumez, braves comme sainct George;
Et Dieu sçait cependant s'ils mentent par la gorge[1].

Un courtisan s'est approché de notre poëte, il en gardera bonne mémoire et il le couchera sur ses tablettes :

Laissons-le discourir,
Dire cent et cent fois : Il en faudrait mourir;
Sa barbe pinçoter, cageoller la science,
Relever ses cheveux, dire : En ma conscience;
Faire la belle main, mordre un bout de ses gants,
Rire hors de propos, monstrer ses belles dents,
Se carrer sur un pied, faire arser son espée,
Et s'adoucir les yeux ainsi qu'une poupée[2].

Célimène, sous la dictée de Molière, ne peindra pas mieux les gens; et peut-être notre grand comique a-t-il envié à son devancier des vers tels que ceux-ci, qui nous représentent « la fameuse Macette à la cour si connue : »

Loin du monde elle fait sa demeure et son giste :
Son œil tout penitent ne pleure qu'eau beniste.
Enfin c'est un exemple, en ce siecle tortu,
D'amour, de charité, d'honneur et de vertu.
Pour beate partout le peuple la renomme,
Et la gazette mesme a des-ja dit à Rome,
La voyant aimer Dieu et la chair maistriser,
Qu'on n'attend que sa mort pour la canoniser[3].

[1] *Regnier*, sat. VI, p. 75.
[2] *Id.*, sat. VIII, p. 87.
[3] *Id.*, sat. XIII, p. 175.

Que serait-ce si nous entendions parler l'héroïne ainsi décrite ? son petit-fils Tartuffe profitera de ses leçons. Évidemment le style de la comédie est trouvé, et après plus d'un demi-siècle, Molière n'aura qu'à choisir dans Regnier, pour reprendre son bien.

Regnier, avant Boileau, a trouvé le secret de frapper de ces vers qui deviennent proverbes en naissant, et qui sont comme des médailles dont le temps n'efface pas l'empreinte. C'est lui qui a dit :

> L'honneur est un vieux saint que l'on ne chomme plus [1].

La plainte, comme on voit, date de loin. C'est après Regnier qu'on dit quelquefois encore :

> Les fous sont aux echets les plus proches des rois [2].

Il a aussi rédigé cet adage si cher aux hypocrites :

> Le peché que l'on cache est demi-pardonné [3],

en attendant Tartuffe, qui dira plus crûment :

> Et ce n'est point pécher que pécher en silence [4].

Le rapport n'est pas moins sensible dans les passages suivants. Regnier fait dire à Macette :

> Puis outre le saint vœu qui sert de couverture,
> Ils sont trop obligés au secret de nature,

[1] *Regnier*, sat. XIII, p. 179.
[2] *Id.*, sat. XIV, p. 191.
[3] *Id.*, sat. XIII, p. 182.
[4] *Tartuffe*, acte III, sc. III.

Dans le style de Regnier, il convient de distinguer le mouvement et l'expression. Ce qu'on appelle sa négligence est dans la démarche capricieuse, irrégulière, de sa pensée, et non dans les mots, qui sont curieusement choisis ou péniblement cherchés, et dans les images qui veulent être frappantes. Regnier se laisse conduire par ses pensées, dont il ne prétend pas régler la marche ; il les suit docilement où elles le mènent ; mais, pour les exprimer, il furète, comme a dit Montaigne en parlant d'Horace, tout le magasin des mots et des figures. C'est ce qu'il appelle prendre des vers à la pipée ; il a de ce côté toute l'ardeur, toute l'inquiétude, toute la vigilance d'un chasseur : ainsi la pensée l'emporte à la recherche des mots, elle ne les lui amène pas, et il ne saisit pas toujours au passage les plus convenables. De là ce mélange d'abandon et de contrainte, de là ces éclairs et ces nuages. Regnier a des traits qui ravissent à côté de passages obscurs et languissants ; il a de longues périodes embarrassées, et des vers qui se détachent avec une netteté surprenante ; sa verve est riche, et n'est point fluide. Toujours peintre, ses chaudes couleurs manquent souvent de délicatesse, son dessin vigoureux est quelquefois grossier ; toujours figuré, il a le tort d'accueillir des métaphores outrées. Enfin il est inégal, et toutefois admirable : à tout prendre, c'est un vrai poëte.

Cette revue rapide du seizième siècle nous paraît s'arrêter avec convenance sur deux œuvres qui ne périront point. La prose de la *Ménippée*, la poésie de Regnier marquent l'une et l'autre la limite du vieux

langage. Elles plaisent, et beaucoup, telles qu'elles sont, avec leurs inégalités et ces empreintes de rusticité, *veteris vestigia ruris*, qu'on y remarque. Surtout elles doivent être encore pour nous un objet d'étude et d'admiration : d'admiration, parce qu'elles ont de la vigueur et un grand sens ; d'étude, parce qu'elles gardent, comme un dépôt, les titres et les franchises de notre langue et les libertés de notre esprit gaulois. On ne peut pas trop le redire, nous avons beaucoup à profiter au contact des grands écrivains qui ne sont pas encore des modèles, tels que Rabelais, Amyot, Montaigne et Regnier. En effet, n'est-ce pas à leur école, comme à celle des anciens, que se sont formés nos maîtres du dix-septième siècle qui ont mérité de devenir classiques. C'est là que nous trouverons, à notre tour, pour nos esprits, une nourriture d'autant plus saine qu'elle demandera, pour être digérée, un travail plus lent et plus difficile de choix et d'assimilation. On gagne toujours à travailler beaucoup, et c'est seulement par une rude gymnastique que s'assouplissent les plus redoutables athlètes comme les génies les plus vigoureux.

FIN DU PREMIER VOLUME.

Et sçavent, plus discrets, apporter en aymant,
Avecque moins d'esclat, plus de contentement [1].

Tartuffe dit à son tour pour se faire valoir :

Mais les gens comme nous brulent d'un feu discret,
Avec qui pour toujours on est sûr du secret :
Le soin que nous prenons de notre renommée
Répond de toute chose à la personne aimée,
Et c'est en nous qu'on trouve, acceptant notre cœur,
De l'amour sans scandale et du plaisir sans peur [2].

Écoutons encore. Regnier prélude :

Jamais on ne lui voit aux mains des patenostres [3];

Molière continue :

Je ne remarque pas qu'il hante les églises [4].

Ces traits indiquent la parenté de Regnier avec Molière et Boileau : il se rattache ainsi à une noble race de poëtes. Il a su aussi mériter l'estime de Mal-

[1] *Regnier*, sat. XIII, p. 182.

[2] *Tartuffe*, acte III, sc. III.

[3] *Regnier*, sat. XIII, p. 186.

[4] *Tartuffe*, acte II, sc. II. — Il faut tout dire : Molière, qui imite si heureusement Regnier, lui a fait une malice qu'on n'a pas remarquée. Le bon Mathurin avait écrit sérieusement dans une dédicace à Henri IV : « On dit qu'en Ethiopie il y avait une statue qui rendait un son armonieux toutes les fois que le soleil levant la regardoit. Ce mesme miracle, sire, avez-vous faict en moy, qui, touché de l'astre de Vostre Majesté, ay receu la voix et la parole. » C'est de là que Molière a tiré le fameux compliment de Thomas Diafoirus : « Ne plus ne moins que la statue de Memnon, » etc. (*Le Malade imaginaire*, acte II, sc. VI.)

herbe, qu'il a conservée, quoiqu'il lui ait déclaré la guerre, comme nous le verrons plus tard. Le bon Regnier se croyait naïvement disciple de Ronsard, et il a guerroyé pour lui; mais en réalité il relève de lui-même et des anciens qu'il a quelquefois imités avec originalité. Il faut voir, en effet, ce que deviennent dans ses mains et l'importun d'Horace, et la vieille entremetteuse d'Ovide, et comment ces figures autrefois romaines prennent par l'artifice de son pinceau une physionomie moderne. Je regrette que Boileau, qui a si bien reconnu ce mérite de notre vieux poëte, ait insisté sur « le ton hardi de ses rimes cyniques, » de manière à faire croire que Regnier alarme toujours la pudeur. Cependant, lorsque Regnier décrit le vice, il ne le flatte pas et il se garde bien de le conseiller. Il a dit excellemment :

> Je croiray qu'il n'est rien au monde qui guarisse
> Un homme vicieux comme son propre vice [1],

et on peut juger que rien n'est plus propre à détourner de la corruption que le tableau énergique et sincère qu'il en a tracé. Au reste, Regnier avoue ingénument ses faiblesses, qu'il met sur le compte de notre pauvre nature :

> Estant homme, on ne peut
> Ni vivre comme on doit, ni vivre comme on veut [2].

Certes on ne dira pas que ce soit là le langage d'un fanfaron d'immoralité.

[1] *Regnier*, sat. XI, p. 151.
[2] *Id.*, sat. XII, p. 171.

LISTE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, AVEC LES DATES

DES PRINCIPAUX ÉCRIVAINS ET PERSONNAGES NOMMÉS DANS CE VOLUME.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

O

P

Q

R

S

T

V

W

X

FIN DE LA LISTE ALPHABÉTIQUE.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER.

MOYEN AGE. — PREMIÈRE PÉRIODE.

LIVRE II.

MOYEN AGE. — SECONDE PÉRIODE.

LIVRE III.

RENAISSANCE.

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et C[ie], rue Mazarine, 30.

